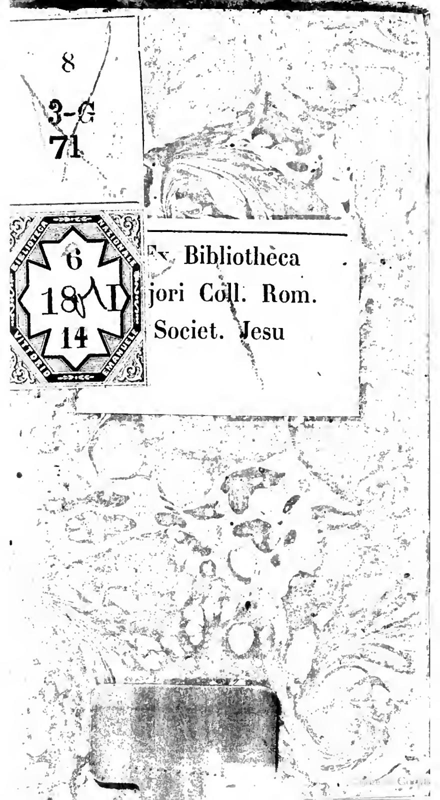








MEMOIRES,
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
D'ANNE D'AUTRICHE,
EPOUSE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE.

PAR MADAME DE MOTTEVILLE,
Une de ses Favorites.

TOME CINQUIEME.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS CHANGUION.
M. DCC. XXIII.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

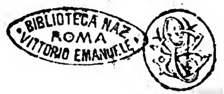
[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
Pour servir à l'Histoire
D'ANNE D'AUTRICHE,
EPOUSE DE
LOUIS XIII
Roi de France & de Navarre.

AU bout de quelques jours 1659. les deux Cours, après beaucoup de Négociations, se séparérent. Madame Roiale s'en retourna avec un Ecrit que le Roi lui donna signé de sa main, où il promettoit d'épouser la Princesse Marguerite, au cas que la Paix ne se fit point, & qu'il ne pût avoir l'Infante: & le Roi & la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arrivérent sur la fin de Janvier 1659. La Reine etoit contente d'avoir rompu le Mariage



1659. de Savoie, elle étoit pleine de desirs pour celui d'Espagne, & fort satisfaite d'avoir fait ce Voiage; car, elle me fit l'honneur de me dire à son retour, qu'elle étoit persuadée que le Roi sans elle auroit épousé la Princesse Marguerite, & qu'il s'y seroit d'abord si fortement engagé, qu'il auroit été difficile que les offres de l'Espagne eussent été reçues selon qu'elles méritoient de l'être. Le Roi même s'estimoit heureux de s'être bien tiré de cette Affaire, & le Cardinal espéroit toujours que le Mariage de l'Infante ne se feroit pas.

Monsieur étoit le seul qui pouvoit raporter quelque dégout de ce Voiage, par les injustes prétentions du Duc de Savoie, qui vouloit faire figure de Roi: mais, comme sa Grandeur véritable le mettoit au dessus de cette fausse chimere, il s'en consola aisément; car, nul au dessous de la Couronne fermée, ne pouvoit être plus grand que lui.

Le Roi, à son retour, trouva ses Affaires de la frontiere en bon état. Pendant son absence le Maréchal de Turenne, qui commandoit ses Ar-

mées,

mées, s'étoit posté au milieu de la 1659.
Flandre, presque aux portes de Bruxelles, entre le Lis & l'Escaut: il s'y étoit fortifié, & avoit soutenu hautement la Gloire de la France. Mr. le Prince & Don Juan, ne purent rien faire contre lui. Sa Cavallerie ravagea tous les Païs d'alentour, & les Ennemis furent contraints de le souffrir. Le mauvais état où paroissoient être les Affaires du Roi d'Espagne nous pouvoit faire trouver de grands avantages dans la continuation de la Guerre; mais, il falloit ou renoncer pour jamais à la Paix, ou profiter de sa foiblesse; & c'est ce que le Ministre avoit toujours dit, qu'il falloit faire la Guerre jusques à ce que le Roi d'Espagne fût contraint de demander la Paix. Il pouvoit arriver tant de choses, qui auroient pû redonner des forces à notre Ennemi, qu'il étoit de la prudence du Ministre de la faire alors, & même de la lui accorder à des conditions raisonnables; autrement, il ne l'auroit jamais faite, & auroit attendu les revolutions de la Fortune auxquelles tous les Etats sont exposez, & auquelles notre Cour n'est que trop sujette.

1659. La Reine, depuis son retour, continua tout doucement de montrer son aversion au Mariage de Savoie, & fit voir aussi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'Amour que le Roi paroissoit avoir pour Mlle. de Mancini. Le même scrupule, qui l'avoit obligée de s'opposer à l'Inclination qu'il avoit eue pour Mlle. de la Motte, la faisoit desaprouver celle-ci, & la vénérable qualité de Niece, ne l'empêchoit pas d'en dire ses sentimens avec assez de liberté, mais cette liberté n'avoit point eu d'effet, parce que la Passion du Roi jusqu'alors avoit été comme protégée par le Ministre. La Reine, par la raison du devoir & de la conscience, qui doit être toujours la regle de nos actions, avoit de l'aversion pour cette Fille; mais, elle avoit encor en son particulier un grand sujet de se plaindre d'elle, puisque contre ce qu'elle avoit témoigné desaprouver de sa conduitte, le Roi ne paroissoit plus a ses yeux sans Mlle. de Mancini. Elle le suivoit en tous lieux, & lui parloit toujours à l'oreille en présence même de la Reine, sans que la bienséance ni le respect qu'elle lui devoit l'en empêchât. Toutes

tes ces raiſons l'obligérent d'en parler 1659.
au Roi; mais, il n'écouta pas ſes Conſeils avec la même docilité, qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui reſiſta, & parut même avoir quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner, ſi dans l'âge où étoit le Roi, la volupté ſe voulut rendre maitreſſe de ſon ame: elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle; & il étoit aiſé de voir, que malgré la Sageſſe de ce Prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à ſuivre l'éxemple de Céſar, que celui de ſon Cenſeur. Le Roi & la Reine demeurérent néanmoins également unis par le cœur: la ſolidité de leur Amitié & de leur Union, n'en fut point ébranlée; mais, ils n'avoient pas de pareilles inclinations, & Mlle. de Mancini n'étoit pas également aimée de la Mere & du Fils. Le Roi ne penſoit qu'à chercher ſon divertiſſement, & la Reine ne penſoit qu'à faire qu'il vécût comme un véritable Chrétien, & à éloigner de ſon Cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante ſa Niece à qui elle le deſtinoit n'en fût pas aimée. L'averſion, que la Reine avoit pour

 Mlle.

1659. Mlle. de Mancini, s'étoit fort augmentée par un discours que lui avoit fait son Oncle. Il étoit Esclave de l'Ambition, capable d'ingratitude & du desir naturel de se préférer à tous autres: sa Niece, enivrée de sa Passion, & persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit assez pour faire toutes choses pour elle; de sorte qu'elle fit connoitre à son Oncle, qu'en l'état où elle étoit avec ce Prince il ne lui seroit pas impossible de devenir Reine, pourvû qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui même le plaisir d'éprouver une si belle Avanture, & en parla un jour à la Reine, en se moquant de la folie de sa Niece, mais d'une maniere ambigue & embarassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avoit dans l'ame, pour l'animer subitement à lui répondre ces mêmes paroles: *Je ne croi pas, Mr. le Cardinal, que le Roi soit capable de cette Lacheté: mais, s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se revolteroit contre vous & contre lui; que moi même je me mettrois à la tête des Ré-*

Révoltez, & que j'y engagerois mon 1659.
Fils. La ſuite de cette Converſation a été amere à cette généreuſe Mere, par le reſſentiment que ce Miniſtre a caché à tout le Monde, mais qu'il a conſervé toute ſa vie dans le cœur, & qui a produit en mille occaſions des effets dont on na point ſçu la cauſe. Le Roi même a pû ignorer juſqu'à quel point a été ſon ambition, qui étoit voilée ſous les emportemens de cette Fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, & ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voioit être éperduement aimé.

Pimentel vint à Paris *incognito* achever ſon Traitté avec le Miniſtre. La Reine le vit en particulier, & les apparances de la Paix inſpirérent de la joie dans le cœur de tous les François. Dieu, qui la vouloit alors, permit que la Reine d'Eſpagne accoucha d'un ſecond Fils; ce qui fit eſpérer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit enfin bientôt voir l'Infante ſa Niece devenir ſa Belle-Fille.

Dans ce même tems, D. Juan d'Autriche, par le commandement du Roi d'Eſpagne ſon Pere, quitta la Flandre où il commandoit, pour retourner en

1659. Espagne. Le Roi lui avoit envoié des Passeports pour passer par la France, & le Cardinal l'avoit envoié visiter sur la frontiere. D. Juan lui manda qu'il le supplioit pût voir la Reine. Le Cardinal en parut fâché, & reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoié, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet, la Reine qui avoit témoigné un grand desir de voir ce Prince, tout d'un coup en parla plus froidement; ce que les gens de la Cour remarquérent convenir fort bien avec le chagrin du Ministre, qui vouloit persuader les spéçulatifs que l'Alliance d'Espagne lui faisoit toujours peur, & qu'il n'y étoit entré que par la force des Evénemens qui l'y contraignoient, & par celle de la reconnoissance qu'il avoit pour la Reine. Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie, fut que dans le même tems il faisoit donner sous main de grandes espérances à Made. de Savoie, & qu'il paroissoit être le Confident de la Reine, sur l'opposition qu'elle faisoit à ce Mariage. Il dit un jour à un de ses Amis, parlant de cette Affaire, que l'aversion qu'elle avoit pour la Princesse

Mar-

Marguerite l'embarassoit; que selon ses intérêts, il ne devoit point souhaitter l'Infante; qu'elle ne lui sçauroit point de gré de la marier au Roi, puisqu'elle s'estimoit assez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de Princesse qui pût l'égaler; & ajouta qu'il appréhendoit que l'Infante étant en France, à l'éxemple de la Reine sa Tante, qui avoit haï le Cardinal de Richelieu, elle ne fit des Intrigues contre lui. 1659.

Enfin, la Reine voulut voir D. Juan d'Autriche, qui passa à Paris en maniere d'*incognito*, afin d'éviter les embarras des rangs. Elle le reçut au Val-de-Grace, & eut sans doute beaucoup de joie de voir en lui une personne de son Sang. Il y vint *vestido de Camino*, d'un gros habit gris, & d'un Juste-au-corps de Velours noir, avec des boutons d'argent, le tout à la Françoise. La Reine, qui voulut l'entretenir en particulier, y mena seulement Monsieur, & peu de Dames avec elle. J'eus l'honneur d'être du nombre de celles qui y furent soufertes. Je vis ce Prince, qui, tout batard qu'il étoit, se faisoit beaucoup respecter. Il étoit servi

1659. par des perſonnes de qualité, & les noms de ceux qui étoient à ſa ſuite étoient des plus illuſtres d'Eſpagne. Il nous parut petit, mais bien fait dans ſa taille. Il avoit le viſage agréable, les Cheveux noirs, les yeux bleus & pleins de feu, ſes mains me parurent belles, & ſa phiſionomie ſpirituelle. Après qu'il eut ſalué la Reine, elle le mena dans un recoin de ſa Chambre un peu ſeparé des autres : ils demeurérent enſemble tout debout trois quarts d'heure ou une heure. De là, il alla loger chez le Cardinal Mazarin où il fut traitté magnifiquement. La foule fut grande autour de lui, & chacun courut le voir avec empreſſement. Les Dames y furent auſſi à ſon diner & à ſon ſouper ; &, comme il n'en connoiſſoit point la qualité, il les regarda toutes ſans leur parler le prémier, ni les faire aſſeoir, mais, il répondit galamment & avec eſprit à celles qui voulurent lui dire quelque choſe. La Reine le fit venir au Louvre par une porte de derriere, & le fit entrer dans ſon Cabinet des Bains, qui étoit beau: elle voulut lui montrer le Roi, qu'il avoit fort envie de voir; elle lui avoit promis de le lui

faire saluer en particulier. Quand il 1659.
fut dans le Cabinet, & qu'il eut été un peu de tems avec elle, la Reine fit appeller le Roi, qui entra un moment pour se montrer, & comme plusieurs Personnes de qualité en foule, selon la mode de France, entrérent avec lui, D. Juan se retourna vers la Reine, & lui dit, *Senora, es esto el particular del Rey**. Il le loüa beaucoup, & dit que s'il n'eut pas été Roi par Naissance, il mériteroit de l'être par Election. Enfin, il partit deux jours après, n'aiant vu de Paris que la Foire de Saint-Germain. La Reine en demeura fort satisfaite, & on connut par la joie qu'elle eut de voir ce Priuce, combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit Carême, & la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toujours de la viande, lui & toutte sa suite: elle eut desiré qu'il eut été plus régulier, & plus obéïssant aux Commandemens de l'Eglise; mais, comme le poisson est plus rare à Madrid qu'à Paris, ils sont accoutumez à n'y point faire de jours maigres, & ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

* *Madame, est-ce là le particulier du Roi?*

La Semaine Sainte ensuivant, une

1659. Troupe de jeunes Gens de la Cour allérent à Roissi passer les jours Saints, dont étoient le Comte de Vivonne Gendre de Me. de Mêmes à qui appartenoit la Maison, Mancini Neveu du Ministre, Manicamp, & quelques autres. Ils furent accusez d'avoir choisi ce tems-là, par déréglement d'Esprit, pour faire quelques Débauches dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le Vendredi Saint. Car, on les accusa d'avoir commis de certaines impietez indignes, non seulement de Chrétiens, mais même d'Hommes raisonnables. La Reine, qui en fut avertie, en témoigna un grand ressentiment. Elle éxila l'Abbé le Camus, pour avoir eu commerce seulement avec des gens si déréglez, quoi qu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choses se passérent. Le Cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le Crime, voulut punir tous les Complices en la personne de son Neveu, qu'il chassa de la Cour & de sa présence; &, après avoir chatié celui-là, il pardonna à tous les autres, qui en furent quites pour de severes réprimandes que le Roi leur fit. Cette Action obligea toute la Cour

à

à loüer le Cardinal, non seulement en 1659.
sa présence mais en tous lieux. Comme il avoit souvent préféré l'interet à la Gloire, il fit voir par sa conduite; qu'il vouloit lui sacrifier le reste de sa Vie. Il se voioit au comble de la Grandeur, & d'une Grandeur assûrée; si bien qu'il vouloit, non seulement posséder cette haute Fortune dont il joüissoit, mais sans doute qu'il souhaittoit aussi de faire des actions publiques qui pussent faire connoitre qu'il en étoit digne. Les Crimes de ces jeunes Débauchés avoient donné une occasion au Cardinal de se signaler; mais sa Famille en souffrit un peu: car, son Neveu comme je l'ai dit fut éxilé, & le peu de Beauté de sa Niece fut célébrée par un Couplet qu'ils firent qui eut grand vogue, & qui n'étoit pas à sa gloire.

Le Ministre, pour accomplir le dessein qu'il avoit de donner la Paix à l'Europe, & pressé par la Reine qui souhaittoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi sur la Frontiere pour faire cesser les Actes d'Hostilité; ce qui fut après d'un notable prejudice à la France: car le Roi d'Espagne, qui n'avoit pas des intentions aussi sinceres

1659. que le Roi, la Reine, & le Ministre, profita trop avantageusement de cette Suspension d'Armes. Elle priva le Roi des avantages qu'une Armée victorieuse qui étoit au milieu de la Flandre lui auroit pu donner alors, & paroissoit en pouvoir faire l'entiere Conquete: la continuation de la Guerre auroit du moins fait subsister le Projet de la Paix qui avoit été fait à Paris par le Cardinal Mazarin & Pimentel, Ministres des deux Rois, dont tous les Articles étoient très avantageux pour le nôtre.

Le Cardinal devoit aller bientôt sur la frontiere travailler à la conclusion de ce grand Ouvrage, où toute l'Europe étoit intérressée, & le prémier Ministre d'Espagne D. Louis de Haro devoit y venir aussi. Celui du Roi se préparoit à ce Voiage avec d'autant plus de satisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les bénédictions publiques. Il parut même que forcé d'être sage & timide, par les grandes paroles que la Reine lui avoit dites, il avoit pris le parti de sacrifier tous ses autres desirs, à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un si grand bien. La Reine le voioit partir avec joie, persuadée qu'il avoit chas-

chassé de son Esprit tout ce qui lui pouvoit déplaire. Elle n'étoit pas néanmoins entiérement contente. L'Attachement du Roi pour la Niece de ce Ministre lui faisoit toujours de la peine, par l'élevation de son Ame. Elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, & ne desirôit pas aussi que l'Infante aportant au Roi un Cœur tout pur & tout à lui en trouvât un rempli d'une Affection indigne de lui de toutte maniere, & capable de rendre leur Mariage infortuné, par la hardiesse qu'elle connoissoit dans le tempérament de cette Fille. Elle n'étoit pas même éxemte de craindre qu'une préférence d'Inclination peu convenable à la grandeur du Roi ne l'emportât au delà de ses propres intentions : elles paroissoient alors conformes à ce qu'il se devoit à lui-même ; mais, une Passion, quoi que foible, nourrie & soutenue d'une autre plus violente & plus forte, les pouvoit changer, & c'est ce que la Reine apprehendoit. Ces pensées ne lui étoient jamais venues sur la Comtesse de Soissons: dans cette occasion elle se sentoit entiérement troublée de cet Attachement. Enfin, l'esprit de cette Princes- 1659.

1659. se aiant eu des soupçons de cette nature qui n'étoient que trop raisonnables, & qui alloient du moins à la ruine de la félicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire Reine & heureuse, elle témoigna au Cardinal, qui se préparoit pour partir, ce quelle sentoit. Elle lui fit voir le desir qu'elle avoit de séparer le Roi son Fils de cet objet qui le tenoit attaché à des Chaines qu'elle trouvoit honteuses. Elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut présenté à Renaud, non seulement pour le tirer des Enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger aussi de fuir une laide prison. Elle se confia de ce dessein en la fidélité que le Cardinal étoit obligé d'avoir pour elle: ce fut à lui-même à qui elle demanda le remede de ce mal, quoi qu'il lui eût parut avoir sur ce sujet des tentations criminelles, qu'il lui eut déjà manqué en beaucoup de grandes choses, qu'il avoit usurpé toute sa Puissance, & qu'il prît plaisir à l'anéantir. Mais enfin, ce même cœur, qui n'étoit pas assez bon pour s'appliquer à servir la Reine comme il devoit, ne fut pas assez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voioit lui être plus sen-

sensible: & on peut dire qu'il mérite 1658.
de grandes loüanges, pour avoir, malgré la grande Passion qu'il avoit de dominer & d'enfermer en soi toute l'Autorité de la Mere & du Fils, pu se résoudre à faire une chose qui s'opposoit à sa Grandeur, par la seule raison qu'il étoit de son devoir de la faire. Car, quoi que les avantages qu'il pouvoit espérer de la faveur de sa Niece ne fussent pas certains, & lui dûssent même paroitre impossibles, on ne sçait que trop qu'il est assez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, & qu'il lui est d'ordinaire plus agréable de se flâter de l'espérance de réüssir dans l'entreprise d'une chose qui paroissoit au dessus de nos forces, que de se retenir par une sage modération dans le milieu de la roüe de la Fortune, tant qu'on voit un dégré plus haut où l'on peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la Vie du Cardinal, & une des principales Actions qu'il a faites pour payer les Obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de si bonne foi dans ses sentimens, que malgré la force du Sang, & contre ses intérêts, il se résolut

1659. solut d'éloigner sa Niece de tous les lieux où le Roi pourroit être. Ce Prince, qui avoit en effet beaucoup de tendresse pour elle, fut si touché de la douleur qu'elle avoit de se séparer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la passion l'emporta jusqu'à proposer au Cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouser sa Niece plûtôt que de la voir souffrir pour l'amour de lui. Ce Ministre, qui voioit la Négociation de la Paix & du Mariage de l'Infante trop avancé pour la rompre, prit sans balancer le parti de se faire honneur en refusant celui qu'il lui vouloit faire, par le prémier mouvement d'une Passion violente, dont il se repentiroit bientôt, & qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenu, quand il veroit tout son Roiaume se soulever contre lui, pour l'empêcher de se deshonnorer par un Mariage si indigne. Il lui répondit donc, qu'aiant été choisi par le feu Roi son Pere, & depuis par la Reine sa Mere, pour l'assister de ses Conseils, & l'aiant servi jusques alors avec une fidélité inviolable, il n'avoit garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisoit de sa foiblesse, & de l'Au-

l'Autorité qu'il lui donnoit dans ses E- 1659.
tats, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa Gloire ; qu'il étoit le Maitre de sa Niece, & qu'il la poignarderoit plûtôt, que de l'élever par une si grande trahison. Il falut enfin que le Roi consentît à une séparation si rude, & qu'il vît partir Mlle. de Mancini pour aller à Broüage, qui fut le lieu choisi pour son éxil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle; mais, il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire à ce qu'on prétend, *Vous pleurez, & vous êtes le Maître.* Se contentant de ne lui donner en cette occasion des marques d'une grande & sensible Amitié, il eut la force de se vaincre lui-même. Il sembloit que le mérite & la qualité de la Personne ne devoit pas causer une si grande Passion; mais, il faut répondre en faveur de ce jeune Prince, que ce n'est pas le prémier qui s'est laissé surprendre à des charmes inconnus aux autres. Car, ce qui fait cette liaison des cœurs est souvent causé par des liens invisibles, dont il faut que les Astres soient responsables; &, ce n'est pas aussi le pré-

mier

1659. mier Monarque, qui, a éprouvé que l'Amour égale ceux qui s'aiment. Dans cette occasion, sa générosité a pu surpasser sa raison, & ce qu'il n'avoit pas dû penser, suivant ses sentimens ordinaires, pouvoit sans honte être souffert dans certains momens, où la Passion la gratitude, & la pitié, occupent une ame toute entiere, & n'y laissent point de place à la Raison. Le Roi fut infiniment loüable en ce qu'il sentit le mal que la Reine lui faisoit, & qu'il connut au travers de ses desirs, qu'il étoit de la natute de celui que les Chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guérir de leurs blessures, par des incisions, & des caustiques. Il s'affligea avec elle, il se plaignit, non pas d'elle, mais avec elle; & il se consola avec cette illustre Mere, du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoissoit tel qu'il ne l'estimoit pas lui même, & qu'il ne put perdre neanmoins sans en souffrir beaucoup, & sans se laisser emporter par son cœur à des sentimens que sa Prudence & sa Raison sçurent enfin étouffer. Le soir, qui précéda le jour du départ de Melle. de Mancini, le Roi vint chez la Reine, extrémement ab-

abbatu de tristesse. Elle le tira à part, & lui parla longtems; mais, comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la Reine prit elle même un flambeau qui étoit sur sa table, & passant de sa Chambre dans son Cabinet des Bains, elle pria le Roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le Roi sortit avec quelque enfleure aux yeux, & la Reine en sortit aussi, si touchée de l'état où il étoit, & où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aisé de voir que la souffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment, elle me fit l'honneur de me dire tout bas, *Le Roi me fait pitié: il est tendre & raisonnable tout ensemble; mais, je viens de lui dire, que je suis assurée qu'il me remerciera un jour, du mal que je lui fais: &, selon ce que je voi en lui, je n'en doute pas.* Le Roi & la Reine furent tous deux dignes de loüanges d'avoir pû dans cette occasion conserver leur union toute entiere, lui souffrant généreusement les rudes effets d'une parfaite Amitié, & elle sentant la part du mal qu'elle faisoit elle même, à ce Fils qu'elle aimoit si chérement. Enfin, 1659.

1659. elle prit le soin de le guérir par ses manieres aimables, & par son procédé, autant éxemt de flatterie, qu'il étoit éloigné de dureté & de rudesse. Le lendemain, qui fut le 22 Juin, Mlle. de Mancini partit, accompagnée de Mlle. Hortense, & de la petite Mariane ses Sœurs: les larmes furent grandes de part & d'autre, & particuliérement du côté de la Fille. Le Roi l'accompagna jusqu'à son Carosse, montrant publiquement sa douleur; puis, il vint prendre congé de la Reine, & partit à l'instant même pour Chantilli, où il alla passer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans sa Raison, dans son bon Naturel, & dans une Ame telle que la sienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élévation nécessaire à un grand Roi.

Le 22 Juin.

Par touttes les choses que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême Autorité, que le Ministre avoit usurpée dans ce Roiaume, avoit tellement absorbé la légitime que la Reine, malgré l'indifférence de son ame sur le desir de gouverner, avoit senti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il ne vou-

voulût tenir le Roi. pour lui même : 1659.
car, en bien des occasions, elle avoit connu qu'il tâchoit toujours de la détruire dans son estime, soit en parlant sérieusement, ou soit enfin par des railleries qu'il faisoit devant elle même. Quoi que la bonté de la Reine & la Noblesse de son cœur la rendît assez aveugle sur la Conduite du Cardinal pour ne le pouvoir soupçonner de malice, il est certain néanmoins qu'elle se sentit souvent incommodée de l'opposition qu'il avoit à ses sentimens. Cette opposition l'empêchoit d'agir pleinement & à son gré sur les choses qu'elle desiroit de faire & sur tout ce qui regardoit sa satisfaction particuliere. Pendant sa Régence, elle ne se soucioit point de la Puissance, qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme soumise & dépendente de la sienne propre ; mais, malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une personne de son rang & de sa naissance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoitre qu'elle n'avoit point de crédit, & d'en sentir de la peine. Quand elle recommandoit une Affaire, soit au Chancelier, soit au

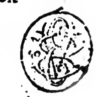
Sur-

1659. Sur-Intendant, ou à quelque autre Ministre, elle voioit visiblement qu'elle n'étoit point obéïe; & si elle en pressoit l'éxécution, ils lui répondoient souvent qu'il en falloit parler à Monsieur le Cardinal: si bien qu'elle étoit après forcée de laisser voir à ceux à qui elle parloit librement, qu'elle n'étoit pas satisfaite de celui qui gouvernoit & n'en faisoit pas moins bonne mine au Ministre. Elle vouloit par raison souffrir ses foiblesses; mais, elle le vouloit aussi parceque sa sagesse l'empechoit de se troubler des choses qui lui déplaisoient: & la coutume, qui avoit beaucoup de force sur elle, jointe à tant d'autres raisons, la rendoit incapable de penser à un changement qui auroit pu, ainsi que je lui déja écrit, la rendre encore moins heureuse. Mais, comme elle avoit des lumieres, elle connoissoit aussi clairement les défauts de son Ministre, qu'elle en avoit connu les bonnes qualitez. Elle me fit l'honneur de me dire un jour, sur quelques plaintes que je lui faisois du Cardinal, qu'il devenoit de si mauvaise humeur, & si avare, qu'elle ne sçavoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre

avec

avec lui. Elle me commanda de ne 1659
lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui; me disant, que peutêtre dans l'humeur où j'etois je lui dirois quelque chose qui lui pourroit déplaire; que si M. le Cardinal se fâchoit contre moi, cela l'embarasseroit; & qu'enfin il valoit mieux que je me tûsse, mais qu'elle se chargeroit de lui parler de mon Affaire; ce qu'elle fit en effet avec bonté. Ma consolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une espece de vengeance que je prenois contre lui, de faire avouër ses fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur, par laquelle il pouvoit presque tout ce qu'il vouloit: mais, enfin, les dernieres actions du Ministre avoient eu le pouvoir de réparer fortement dans le cœur de la Reine les blessures que ses infidelitez passées & journalieres y avoient faites.

Quand il eut chassé sa Niece, la Reine montra visiblement estimer sa conduite & ses sentimens: la satisfaction qu'elle en reçut flattoit son Amour-propre, elle honoroit le choix qu'elle a-



1659. voit fait de lui autre-fois ; trouvant qu'il la récompensoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors sur ce qui lui pouvoit déplaire dans sa conduite: par ce service, elle se trouvoit paiée de la constance qu'elle avoit eue à le maintenir contre les Peuples, le Parlement, les Princes, & ses Ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas ses loüanges, & ne pouvoit souffrir celles qu'on lui donnoit de la Paix, & de l'Eloignement de Melle. de Mancini, quoi qu'elle seule eut fait, & l'une, & l'autre; &, au lieu de les recevoir, comme lui étant dues, elle les renvoioit toutes au Ministre. Elle avoit néanmoins eu besoin de trouver des forces, pour combattre contre lui, lors qu'elle paroissoit entiérement soumise à la Grandeur qu'il tenoit d'elle, & l'avoit obligé, par sa prudence, & par une conduite, mêlée de force & de douceur, à éxécuter ses volontez. Malgré toutes les répugnances, qui naturellement se pouvoient rencontrer en lui, il est à croire que le Cardinal Mazarin, pour vaincre en ce Combat, eut besoin de toute sa Fidélité & de toute sa Raison; & qu'à leur défaut il eut be-

soin

ſoin encor de ſe dire ſouvent à lui 1659.
même, que l'oppoſition que la Reine
avoit témoignée contre ſa Niece auroit
dû apporter d'invincibles obſtacles à
ſon Elévation;& que ſon refus, qui lui
donnoit beaucoup de Gloire, le ſauvoit
même de beaucoup de honte, & des
malheurs qui ſuivent d'ordinaire une
Entrepriſe monſtrueuſe & trop hardie.
Mais, lorſqu'il ſe vit forcé de donner
une Femme au Roi, il lui étoit du
moins comme néceſſaire, ſelon les
méchantes Maximes du Monde, de
diviſer leur Mariage & leur Union,
par une perſonne qui fut liée à lui par
le Sang & l'Intérêt, afin de régner ſeul
dans le cœur de ce Prince; & il eſt à
loüer encor, de ce que, malgré les
Conſidérations de ſa Fortune, il voulut
en toutes ces circonſtances ſatisfaire à
ſon devoir. Quand donc on faiſoit
entendre à la Reine, que ſans elle le
Cardinal Mazarin ne ſe ſeroit pas aviſé
d'éloigner ſa Niece de la Cour, & que
c'étoit aſſez d'honneur pour lui d'avoir
fait ce qu'elle avoit deſiré qu'il fît, elle
répondoit toûjours qu'elle étoit perſua-
dée que cette Fille lui aiant déplu au-
près du Roi, il l'avoit éloignée avec

1659. joie, & que la timidité n'avoit point de part à sa conduite; &, sur ce qui se disoit discrétement & en secret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût desiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penser que par un mouvement passager, elle assûroit que par lui même, & par ce qu'il devoit au Roi, à elle, & au Royaume, il n'auroit jamais consenti à cet excès d'honneur dont elle disoit hautement, que la pensée seulement l'auroit dû rendre Criminel devant Dieu,& les Hommes. Voilà quelle étoit la bonté & la discrétion de la Reine: quand ceux qu'elle considéroit lui manquoient, elle les excusoit,en comprenant que nul homme n'est parfait, & par grandeur de courage ne s'en plaignoit pas. Quand ils la servoient, elle leur donnoit des loüanges, & quand ils faisoient de belles actions, par ses ordres, elle leur en laissoit toute la Gloire.

Le 25 Juin. Après ce grand Exploit, le Cardinal partit le 25 de Juin: il s'en alla au Bois de Vincennes, avec intention d'y passer quelques jours & ne plus revenir à Paris, pour delà s'en aller à son grand Voiage. Le Roi y vint de

Chan-

Chantilli, & la Reine y alla le voir. 1659.
Ils y résolurent de se rejoindre bientôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans sa Solitude, & le Cardinal revint le même jour à Paris, pour quelques Affaires qui lui étoient survenues. Il partit enfin le lendemain 26, pour aller travailler à la Paix. La Reine s'en alla aussi le même jour à Pontoise faire une petite course de trois jours, tant par dévotion que par plaisir; c'est à dire, à dessein de visiter les Carmelites de Pontoise, particuliérement la Mere Jeanne, Carmelite de grande réputation, Sœur du Chancelier. Elle visita aussi l'Abbaie de St. Martin du Milord Montaigu, qu'elle aimoit, & qu'eu considéroit particuliérement. Monsieur s'en alla à Saint Cloud, pour se divertir dans sa Maison, attendant le retour de la Reine sa Mere, qu'il ne quitoit quasi jamais.

La Reine étant revenue, elle reçut une Lettre du Roi, dont elle témoigna d'être sensiblement touchée. Ce même jour, ayant été visiter le Logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la suivre, & me trouvai seule auprès d'elle dans la Sale des Antiques,

1659. où après avoir visité tous les Appartemens du Louvre, elle étoit enfin venue se reposer & s'asseoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la Lettre du Roi. J'étois à genoux auprès d'elle. Je lui dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire les larmes lui étoient venues aux yeux. Elle en demeura d'accord, & dans ce même sentiment elle me fit l'honneur de me dire avec éxagération, *Le Roi est bon*; &, répétant ces mêmes mots, elle me dit encor une fois, *Je vous assûre, le Roi est bon.* La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choses que cette Lettre contenoit. Par elle on voioit qu'il estimoit la résistance qu'elle lui avoit faite, & qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, & qu'il ne pouvoit vivre content sans ce bonheur; qu'il avoit reçu une grande Lettre de Mr. le Cardinal, où il l'exhortoit à lire, & à apprendre son grand Métier de Roi, & qu'il étoit résolu de le faire. En cela le Cardinal avoit des Sentimens bien différens de ceux du tems passé; mais, le Roi étant en

âge

âge de juger du bien & du mal, il 1659.
vouloit peut-être par politique lui paroître vertueux, afin de gagner son estime, parce qu'il s'imaginoit que la Paresse du Roi, qu'il croioit plus grande qu'elle n'étoit, l'emporteroit toûjours sur la Raison. Dans ce même moment, j'entrai avec la Reine dans de grandes matieres : elle me parla encor des inquiétudes, que l'affection du Roi pour Mlle. de Mancini lui avoient données, & combien cet attachement lui avoit causé de peine, & me conta aussi ce qui s'étoit passé sur ce chapitre entre le Roi & le Cardinal; mais, elle me parut persuadée que ce qui avoit été dit par ce grand Prince avoit été une éxagération de la douleur qu'il sentoit de cet Exil dont il étoit cause, pour consoler celle qui souffroit pour lui, & qu'il ne pouvoit pas satisfaire par des protestations de lui conserver toujours la place qu'elle avoit dans son cœur, plûtôt que par aucune espérance de lui en donner jamais une sur son Trône. La Reine donna au Cardinal les loüanges qu'il méritoit, pour avoir fait son devoir en cette occasion. De là je repassai

1659. sur la maniere dont il avoit vêcu avec elle, depuis la fin de la Guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zéle, de fidélité, de respect, & de devoirs, que dans les tems que sa Fortune dépendoit absolument de sa bonne volonté. Je touchai ses deffauts, sa trop grande puissance, & l'abus qu'il en avoit fait à son égard; sur quoi la Reine entra en raison avec moi: &, comme je pris la liberté de lui dire, que je ne pouvois pardonner au Cardinal d'avoir si peu laissé de Puissance à celle qui lui avoit donné & conservé toute l'Autorité dont il jouïssoit, elle me dit, *Il a une légitime Excuse; car, il sçait que je ne me soucie pas d'en avoir.* Je lui répondis, que par cette même raison, il devoit avoir eu plus de soin de la faire obéïr & considérer. Elle rougit là dessus, & me regardant fixement, elle me fit l'honneur de me dire, *Vous avez raison*; &, changeant de discours, elle me fit connoitre que ces véritez, pour les trop sentir, lui faisoient de la peine à entendre. Mais, connoissant aussi, qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le sentiment d'une affection & d'une

d'une fidélité bien véritable, & par 1659.
une grande confiance que j'avois en sa discrétion, elle m'en sçut gré, & me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours, qu'il y avoit auprès du Roi de jeunes gens, qui travailloient à la détruire, & à diminuer en lui les sentimens de tendresse qu'il avoit pour elle. Je lui apris ce que j'en sçavois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance entiere en l'Amitié de ce Prince, qu'elle n'en croioit rien, & qu'elle étoit persuadée qu'ils n'auroient pas même ôsé lui nommer son Nom. De cette maniere elle avoit raison à son égard; mais, peu après, il falut néanmoins qu'elle s'inquiétât d'une chose qui la touchoit sensiblement. Made. de ***, Belle-Mere du Comte de ***, la fit avertir que son Gendre étoit entré dans la confidence du Roi, sur l'Affection qu'il conservoit encor pour Mlle. de Mancini. La Reine, comprenant que ce reste d'Attachement pouvoit du moins s'opposer au Repos de l'Infante, le fit sçavoir au Cardinal Mazarin à St. Jean de Lûz. Il en parut aussi touché que la Reine,

1659. & fit son devoir avec beaucoup de zêle, de fidélité, & de courage: il en écrivit au Roi fortement, en des termes qui lui devoient insinuer un grand mépris pour celle dont il se souvenoit. Le jeune Confident fut peu après éxilé, par les Conseils de la Reine & du Ministre; &, lors que le Cardinal Mazarin méritoit des loüanges infinies des véritez qu'il avoit écrites à son Maitre, je l'entendis blâmer par ceux qui s'intéressoient à la petite Disgrace de ce Seigneur. Comme on ignora la cause dans le Cabinet, ceux qui pestent toujours de tout firent de grandes Histoires fabuleuses sur cette Avanture; & j'eus sujet de connoitre en cette occasion, comme en plusieurs autres, que les Princes & leurs Ministres sont souvent blâmez injustement. Le Roi, se laissant conduire à la Raison, comprit, malgré ce qu'il sentoit pour Mlle. de Mancini, que ceux qui pour se mettre bien avec lui vouloient entretenir sa Passion, ou plûtôt son Amusement, n'aimoient pas la Gloire; & que la Reine & le Ministre, qui lui disoient la Vérité, étoient les seuls qu'il devoit croire. Ce fut

fut ce qui l'obligea de suivre leurs 1659.
Conseils: il les trouva conformes à ses propres intérêts; &, sans écouter les foibles mouvemens de son cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir paier par sa tendresse, celle qu'il croioit que cette Fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, & la Reine qui me fit l'honneur de m'en parler me parut fort satisfaite de lui. Je connus aussi alors combien elle étoit pleinement contente du Cardinal Mazarin. Par les choses qu'il mandoit au Roi, il faisoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être soupçonné de manquer de fidélité, & à lui & à elle : il parloit fort positivement de la folie de sa Niece, qu'il paroissoit desavoüer. Il le souhaitoit alors véritablement, parce que depuis son éloignement elle témoignoit le haïr encor davantage. La Reine, en pardonnant à son Ministre, la condescendance qu'il avoit eue à Lion pour les emportemens de cette Fille, se consoloit de penser, en se moquant de la jalousie qu'elle fit voir au Roi, en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la Princesse Margueritte, qu'au moins le

1659. subit changement de ce Prince en faveur de l'Infante, feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit desiré pour Femme que des personnes qui par leur Naissance & leur Grandeur pouvoient lui convenir en cette qualité; & qu'ayant même choisi si promptement en suite celle qui méritoit d'être préférée à toute autre, il étoit impossible qu'on pût jamais le soupçonner d'avoir voulu penser tout de bon à récompenser si hautement les empressemens passionnez de Mlle. de Mancini.

Le Roi & la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait son devoir, & le Roi étoit triste d'avoir perdu ce qu'il aimoit; mais son chagrin, combatu par sa Raison & sa Vertu, se dissipa peu à peu en se divertissant souvent malgré lui, & en s'occupant comme il fit au soin de faire faire de belles livrées pour son Mariage.

Quelque tems après, Leurs Majestez partirent de Fontainebleau, en intention de rejoindre le Cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage après lequel l'Europe soupiroit depuis longtems,

tems, qui étoit la Paix entre les deux 1659.
Couronnes, & le Mariage du Roi avec l'Infante, dont les suites pouvoient produire de grands événemens, veu le malheur du Roi d'Espagne, qui n'avoit que deux Princes, qui n'étoient pas sains, & qui ne faisoient que de naître. Le Cardinal avoit envoyé ses Niéces disgraciés à la Rochelle, & à Broüage; &, quand la Cour allant à Bourdeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi souhaita de voir en passant Mlle. de Mancini. La Reine n'y résista point: elle la laissa venir, je pense, à Cognac. J'ai oüi dire que cette Entrevue fut encor sensible, & qu'il y eut quelques larmes répandues de part & d'autre. Le Roi néanmoins continua son chemin, & la Niece s'en retourna dans le lieu de son Exil. Là finit le Roman; car, depuis cet honnête rendez-vous, les choses changérent, & le Roi trouva dans la Grandeur, la Beauté, & la Vertu de l'Infante d'Espagne, de quoi se consoler de la perte de Marie de Mancini. Mais, dans le vrai, il y eut un tems, comme en effet le Cardinal Mazarin le dit à la Reine après la Paix, que le Comte

1659. de *** avoit eu la confiance du Roi sur la Passion qu'il avoit pour elle ; & si cette Intrigue, qu'il ne sçavoit pas, n'avoit été découverte, le commerce de Lettres qu'il entretenoit auroit été capable de fortifier tellement le Roi dans la prémiere résolution qu'il avoit prise, qu'ils n'auroient jamais pu le faire consentir au Mariage qu'ils venoient de conclure : & je sentis un véritable plaisir, quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'Entrevue des deux plus grands Rois du Monde, qui se devoit faire sur la Frontiere de leurs Etats, me donna envie de faire ce Voiage, & quand la curiosité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que la paresse, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna desirer que je le fisse, & dit à la Duchesse de Navailles, destinée à être Dame d'Honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaisir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande course, & nous partîmes pour cet effet quelque tems après la Cour. Je suivis Madame de Navailles

vailles à Niort, dont elle étoit Gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt après rejoindre la Reine, qui étoit alors à Bourdeaux; mais, le Mariage du Roi aiant été retardé jusques au Printems, la Cour, pour s'occuper agréablement, alla passer l'Hiver en Provence. Pour moi, qui aime le repos, je ne voulus point m'exposer à la fatigue de ce grand voiage: je demeurai avec mon Amie, & j'y passai près de sept mois. 1659.

Le Maréchal de Grammont avoit été choisi pour Ambassadeur Extraordinaire vers le Roi d'Espagne, pour aller en poste demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de Personnes le suivirent en cette celebre Course. Mon Frere fut du nombre, que la curiosité y mena comme les autres. Pendant mon séjour à Niort, je reçûs de lui la Relation de ce qui se passa en cette occasion, qui me parut propre à placer dans cet Ouvrage. Elle étoit telle.

LET-

1659.

LETTRE

DE MON FRERE, ALORS ABBÉ DU MONT-AUX-MALADES, ET CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROÜEN.

De Madrid, le 21. Octobre 1659.

„ MONSIEUR le Maréchal arriva ici le Jeudi seizieme de ce „ mois, environ deux heures après „ midi, aiant couché au Bourg d'Alcobendas, qui en est à trois pe- „ tites lieues. Encore qu'il fût bien „ aise de faire voir qu'il venoit en „ Courrier sur une Mule fort vîte, „ que Don Louis de Haro lui avoit „ donnée, & que nous partissions „ toujours à la pointe du jour, la „ quantité de Chevaux & de Mulets „ qu'il avoit à sa suite l'obligeoit à faire „ de petites journées, le Soleil étant si „ grand, qu'il étoit même impossi- „ ble de le souffrir passé midi, entre „ les Rochers & dans les Plaines dé- „ sertes de la Castille ; car, il n'y a

„ que

„ que quelques Oliviers par ci par là, 1659.
„ qui ne donnent pas grand ombrage.

„ Il y avoit toujours eu un Alcade, qui avoit accompagné M. le Maréchal, & avoit eû soin des Logemens. A Burgos, on l'avoit reçu avec de grandes démonstrations de joie, aussi bien que dans les autres lieux où il avoit passé: mais, je ne puis parler de cela, non plus que du Jeu des Taureaux qu'on lui donna en cette Ville-là; car je n'y arrivai que la nuit du jour qu'il s'y étoit arrêté, aiant été obligé de prendre la route de Pampelune.

„ A Alcobendas, le Roi lui envoia un Lieutenant de ses Gardes, qui est Introducteur des Ambassadeurs, & l'un de ses Mayordomes, qui lui apporta un Présent fort galant de Peaux d'Espagne, de Gans, de Pastilles, de Gobelets, & autres curiositez. Barrieres votre Ami, vêtu à l'Espagnole, & deux ou trois Espagnols, l'y vinrent voir, & le matin du Jeudi étant partis devant le jour, nous

Barrieres étoit en Espagne, de la part de M. le Prince

„ vin-

1659. » vinmes diner à une demie lieue.
» Le Roi y envoia le Lieutenant du
» Maitre des Postes, avec quelques
» Courriers & huit Postillons cou-
» verts de Cliquant, & quantité de
» Chevaux de Poste, dont il y en a-
» voit huit avec des Selles & des
» Brides du Roi, où il y avoit de
» la dentelle d'argent. M. le Maré-
» chal les fit distribuer à environ au-
» tant de gens que nous étions sur
» une Liste qu'il avoit envoiée. Tout
» le monde étoit fort brodé, hor-
» mis les Abbez de Feuquieres, de
» Villiers, de Castelane, & moi, qui
» n'avions que du Velours noir. En-
» tre autres, M. le Maréchal, M.
» le Comte de Quincé, de Thou-
» longeon, de Guiche, de Louvi-
» gni, le Marquis de Noirmoutier,
» le Chevalier de Charny Fils* de M.
» le Duc d'Orleans & de Louison,
» Manicamp, Fremanteau, le Sr. de
» Beauvais, Flamanville, Vessai Fils
» du Président Girou de Dijon, qui
» veut effacer par son changement de
» Profession & de Nom la mémoi-
» moire de la mort de son Pere,
» Courcelles & Magalotti Capitaines
aux

* Batard.

" aux Gardes, Gontery qui étoit ve- 1659.
" nu nous joindre à Alcobendas ; &
" même Maridat & Bazin Conseil-
" lers, l'un au Parlement de Paris,
" l'autre au Châtelet, qui avoient de
" l'argent sur leurs habits ; outre tous
" les Gentilshommes de M. le Maré-
" chal, qui étoient fort lestes : &
" toute cette Broderie, & toutes ces
" Plumes, faisoient un fort bel effet à
" Cheval. Nous partimes un peu
" plûtôt qu'il ne falloit, & nous at-
" tendimes longtemps à l'entrée de
" la Ville, qui n'est pas proprement
" une Ville, car il n'y a que des murs
" de Bauge. Tout le bagage étoit
" demeuré à Alcobendas, en sorte
" qu'il n'y avoit pas un Valet. En-
" fin, quand on nous vint avertir
" qu'il étoit tems d'entrer, nous en-
" trames au petit galop, & nous
" trouvames toutes les Ruës pleines
" de Peuple, & de Carosses rangés
" le long du chemin qui étoit fort
" long ; car on nous fit entrer par
" un endroit par où il falloit traverser
" toute la Ville. Je ne sçaurois mieux
" comparer cette Entrée, qu'à celle
" des Polonois ; car, il y avoit à

pro.

1659. „ proportion autant de foule qu'à Pa-
„ ris : & même ce qu'il y avoit de
„ plus beau, c'étoit que comme il y
„ avoit des balcons à toutes les fene-
„ tres, & qu'elles étoient occupées
„ par toutes les Dames de la Ville, ce-
„ la faisoit un plus bel effet que les
„ Echaffauds que l'on fait dans les
„ Rues de Paris. Nous fimes tout
„ le chemin qu'il y a jusques au Pa-
„ lais, moitié au galop, & moitié au
„ trot, la plus part du tems le Cha-
„ peau à la main, les huit Postillons
„ devant, M. le Maréchal immédia-
„ tement après, & tout le reste en
„ confusion, sans pourtant trouver
La grande Rue. „ aucun embarras; car la *Calle Major*
„ par où nous passions est fort large,
„ & tous les Carosses étoient en haye.
„ Nous arrivames en cet ordre, avec
„ les cris & les applaudissemens de
„ tout le Peuple au Palais du Roi.
„ Quand le Roi même y fut venu en
„ personne querir l'Infante, il n'y eut
„ pas eu plus de monde sur son passa-
„ ge, & je croi que le reste de Ma-
„ drid étoit desert. Pour continuer
„ donc cette Relation., nous arriva-
„ mes dans la Place qui est devant le
„ Palais

„ Palais qui nous parut fort belle, & 1659.
„ & fort grande. Elle étoit pleine
„ de Carosses, comme toutes les Fe-
„ nêtres de la face du Palais l'étoient
„ d'Hommes & de Femmes. C'est
„ un fort grand Corps de Logis entre
„ deux Pavillons, dont la couverture
„ est en forme de Clocher. Il y a
„ environ trente & un ou trente deux
„ Fenêtres à chaque étage, & toutes
„ avec des balcons: ils en embellis-
„ sent la structure qui n'est pas fort
„ belle de soi. Ce qu'il y a d'extra-
„ ordinaire, c'est qu'il n'y a point de
„ Cour ou les Carosses puissent en-
„ trer, & tous ceux qui y vont en-
„ trent dessous une voute par deux
„ Entrées, & où il en peut tenir huit
„ ou dix. Nous descendimes de Che-
„ val en cet endroit, où l'Amirante
„ de Castille, qui se nomme D. Hen-
„ riques, de la Maison des Rois de
„ Castille, & qui est le Seigneur le
„ plus galant de la Cour, vint rece-
„ voir M. le Maréchal. De cette
„ voute nous montames dans un
„ grand Portique, qui est un des cô-
„ tez du Palais. Il est composé de
„ deux Quarrez de Batimens en for-

„ me

1659 » me de Cloitre ; au milieu desquels » il y a un fort grand Escalier tout » ouvert, & qui occupe toute la lar- » geur d'un des corps de Logis, qui » est au milieu des deux Cours. Il » reçoit le jour des Portiques des deux » Cloitres; car il y en a tout autour, » tant en bas qu'en haut, de tous les » Corps du Logis. Tout cela étoit » aussi plein que le reste de la Ville, » & par tout on jetoit de grands cris » sur nos Plumes & sur nos Rubans, » jusques là même que les Femmes ; » qui se trouvoient sur notre passa- » ge, ne faisoient point de scrupule » de les arracher. Nous montames » ainsi au travers de quelques Halle- » bardiers seulement ; car il n'y a pas » de Régiment des Gardes à la Porte » comme en France. Nous entra- » mes dans quantité de Pieces fort » lambrissées, & pleines de Tableaux; » car on ôte ici en la plupart des en- » droits toutes les Tapisseries des » Chambres dans l'Eté. Nous alla- » mes donc par des Galleries & des » Salons pleins de quantité de Sta- » tues. Nous arrivames enfin dans » une grande Salle où étoit le Roi.

Le

„ Le défaut, que j'eus le loisir de 1659.
„ remarquer devant que d'y entrer,
„ fut que toutes ces Piéces là sont fort
„ obscures: il y en a même qui n'ont
„ point du tout de Fenêtres, où qui
„ n'en ont qu'une petite, & d'où le
„ jour ne vient que d'enhaut, le ver-
„ re étant fort rare en Espagne, & la
„ plupart des Fenêtres n'aiant point de
„ vitres.

„ Il faut avoüer que la maniere
„ dont le Roi donne Audience en
„ France, est la chose du Monde la plus
„ pitoyable, au prix de celle dont on
„ reçut M. le Maréchal. A chaque
„ Piece que nous passions, il y avoit
„ des gens en Haye, & dans la Salle
„ il y avoit au milieu deux rangs de
„ Bancs couverts de Tapisserie, pour
„ empêcher la foule & pour laisser le
„ passage libre, & au bout il y en a-
„ voit encore un autre rang en croix;
„ le long de cela étoient tous les gens
„ de qualité d'un côté & d'autre;
„ mais, comme ils sont tous habillés
„ de même & fort simplement, les
„ Grands ne paroissoient plus que les
„ autres, qu'à cause qu'ils étoient
„ couverts, & il y en avoit environ

vingt

1659. „ vingt. Le Roi étoit debout avec un
„ Habit fort simple, & fort semblable
„ à ses Portraits, sous un Daiz d'une
„ riche Broderie d'Or & d'Argent.
„ En entrant, nous nous séparames
„ la plupart des deux côtez. Lors
„ que M. le Maréchal entra, le Roi
„ mit la main au Chapeau. Lors
„ qu'il approcha de plus près, il
„ ne branla plus, & quand M. le Ma-
„ réchal ôta son Chapeau de tems en
„ tems, & qu'il présenta sa Lettre,
„ il demeura toujours immobile, &
„ ne remit la main au Chapeau que
„ quand M. le Maréchal s'en alla.
„ Un peu auparavant que de partir,
„ il nous fit signe, à ceux qu'il avoit
„ mis sur sa Liste, & nous allames
„ tous saluer le Roi l'un après l'au-
„ tre, comme à l'Offrande ; M. le
„ Maréchal nous nommant tous dans
„ le moment que nous nous bais-
„ sions.

„ A gauche de cette Sale, il y avoit
„ une Porte à jour, où étoient la
„ Reine & les deux Infantes. Au
„ sortir de là, nous allames dans l'A-
„ partement de la Reine, où nous
„ trouvames aussi une foule fort gran-

„ de

» de; car, comme les Hommes ne 1659.
» les voient quasi point, beaucoup
» prirent cette occasion-là pour y en-
» trer. La Reine & les deux Infan-
» tes étoient au bout de la Salle aussi
» sous un grand Daiz, & sur une Es-
» trade couverte d'un grand Tapis.
» La Reine n'a que vingt-quatre ans,
» & l'Infante environ vingt. Elle est
» coeffée de la maniere dont on la dé-
» peint; & le Guard-Infante est enco-
» re plus grand qu'on ne le figure:
» sans hiperbole, la Reine & l'Infan-
» te, se touchant de leurs Vertuga-
» dins, tenoient tout l'espace du Daiz;
» si bien que la petite Princesse n'étoit
» que sur le bord de l'Estrade. Tout
» ce que je puis dire de la nôtre,
» c'est qu'elle est beaucoup plus belle
» que tous les Portraits que l'on en
» a vûs en France: elle a les yeux
» bleus, pas trop grands, mais fort
» brillans & fort agréables, & ils pa-
» roissent pleins de joie. Elle a le
» front grand, & comme sa coeffure
» le découvre fort, cela lui fait pa-
» roitre le visage un peu plus long
» qu'il ne paroitroit sans doute, si
» elle avoit quelques cheveux abatus.

1659. » Son nez est assez beau, & point » trop gros. Elle a la bouche belle, » & fort vermeille: elle a le teint » parfaitement beau; elle est fort » blanche, elle a les joues grosses par » enbas, & met du rouge, mais » pas tant que le reste des Dames. » Ses cheveux sont d'un blond admi- » rablement beau; mais ceux qu'elle » avoit ce jour-là étoient *postiços* *, re- » noüez avec quantité de Rubans. » Elle n'est pas grande; mais, elle » paroit assez bien faite dans sa taille. » M. le Maréchal fut quelque tems » couvert en parlant à la Reine; mais, » après qu'il eut satisfait à la Dignité » du Roi notre Maitre, il se décou- » vrit: & quand il fut saluer l'Infan- » te, il demeura toujours découvert » tout le tems qu'il lui parla. Le » Compliment qu'il lui fit a été trou- » vé fort galant: il lui dit que la » Lettre de la Reine, son silence, & » son respect, lui témoigneroit mieux » quel étoit le sujet de son Voiage, » que toutes les paroles qu'il lui pou- » roit dire. Tous ces Messieurs m'ont » dit ici, qu'on avoit voulu voir com- » me on avoit traité M. du Maine, » quand

* *posti-ches*.

„ quand il alla demander notre Reine, 1659.
„ & qu'on avoit voulu en faire davan-
„ tage. Nous saluames après cela la
„ Reine, & les deux Infantes, c'est
„ à dire, avec une grande Révéren-
„ ce, en baisant ou faisant semblant
„ de baiser la Robe. Ce que je re-
„ marquai de plus extraordinaire fut
„ qu'il y avoit auprès des Dames du
„ Palais qui sont toutes, ou Filles,
„ ou Veuves, (car il n'y a pas une
„ Femme mariée qui y loge,) quan-
„ tité d'Hommes couverts, qui n'ô-
„ térent pas même leurs Chapeaux
„ quand M. le Maréchal entra. Je
„ croyois d'abord qu'ils fussent tous
„ Grands; mais, on me dit que
„ chaque Dame pouvoit dans ces
„ jours solemnels donner place à deux
„ Galans, qui se pouvoient couvrir
„ devant la Reine même; & la raison
„ qu'ils m'en donnérent fut, qu'on
„ les jugeoit être *tan embevecidos*, si
„ attentifs à voir leurs Dames, si
„ enivrez & si étourdis de leurs char-
„ mes, qu'ils n'avoient point d'yeux
„ que pour elles, & ne voioient rien
„ de ce qui se passoit devant eux.

„ Au sortir de là, un Grand d'Espa-

1659. „ gne, auprès de qui je m'étois rencontré, & à qui j'avois parlé Espagnol, m'emmena dans son Carrosse au Logis destiné pour M. le Maréchal, où je suis logé avec la plûpart de ceux qui sont venus avec lui. Il y a les plus belles Tapisseries du Monde, & nous sommes traités aux dépens du Roi. Tous les matins, on nous vient offrir du Chocolat, qui est le régale de ce Païs-ci.

„ Tous les Grands sont venus voir M. le Maréchal, & nous avons été déjà chez l'Amirante de Castille, chez le Duc d'Alve, le Marquis de Leganez, & le Marquis de Liche Fils de Don Louis de Haro, qui a la plus belle Femme d'Espagne, que nous avons vûe le Samedi dixhuitieme.

„ Toutes les Maisons de ces Gens-là sont propres, & pleines de grande quantité de Tableaux & de Cabinets, & sont bien plus belles par dedans qu'elles ne paroissent par dehors. Le même jour, nous fumes quelques uns de nous, voir diner la Reine, qui dinoit seule, l'Infan-

„ te

„ te ne dinant jamais avec elle en 1659.
„ public. Il y avoit seulement cinq
„ Dames, & quelques *Duegnas* habil-
„ lées de blanc. Les Menines sont
„ celles qui n'ont point de Chapins,
„ comme les Menins sont les Fils des
„ Grands ou des *Titulados*, qui ser-
„ vent de Pages, & qui ne portent
„ ni Manteau, ni Epée. Elle est
„ servie avec un grand respect, peu
„ de gens y entrent, (& il nous fal-
„ lut une grande faveur pour demeu-
„ rer auprès de la porte. Quand on
„ lui porte à boire, c'est un des Me-
„ nins qui porte le verre à une des
„ Dames, qui se met à genoux aussi
„ bien que le Menin, & de l'autre
„ côté il y en a encore un à genoux
„ qui lui donne la Serviette. Vis à vis
„ d'elle il y en a aussi une, comme la
„ Dame d'Honneur en France. Le
„ Duc d'Aurante, Grand d'Espagne,
„ étoit debout couvert, auprès d'une
„ des *Duegnas*; mais, quand la Rei-
„ ne se leva, il se découvrit, & se
„ retira auprès de nous.

„ Le Dimanche dixneuvieme, nous
„ fumes avec M. le Maréchal entendre
„ la Messe du Roi qui tenoit Chapel-

1659. „ le. Ce jour là, M. le Nonce, „ l'Ambassadeur de l'Empereur, & „ celui de Pologne, y vinrent. Ils „ attendirent quelque tems dans une „ Antichambre, où peu de tems a- „ près le Roi vint pour s'en aller dans „ sa Chapelle. En passant, il y eut „ trois Femmes, qui se mirent à ge- „ noux & lui présentérent des Mé- „ moriaux: il s'arrêta pour les écou- „ ter; &, sans branler non plus qu'u- „ ne Statue, il les prit. M. le Non- „ ce le suivoit au milieu de l'Ambas- „ sadeur de l'Empereur & de M. le „ Maréchal. Il se fut mettre sous „ une Courtine de Damas, du côté „ de l'Evangile, les Ambassadeurs de „ Rome, Empire, France, & Polo- „ gne, étoient assis de l'autre côté, „ & un peu au dessous, du côté de „ l'Epitre: & du même côté du Roi, „ mais un peu plus bas que les Am- „ bassadeurs, s'assirent & se couvri- „ rent aussi bien que les Ambassa- „ deurs, huit ou dix Grands qui s'y „ trouvérent. Au Jubé du bout é- „ toit la Musique, qui fut fort bonne, „ & au dessous étoient trois petites „ Niches où étoient, la Reine, les

deux

„ deux Infantes ; & le petit Prince, 1659.
„ qui n'a que vingt-trois mois. Le
„ Roi sortit de là en même ordre,
„ sans rien dire à M. le Maréchal,
„ ni à personne, & nous nous en
„ allames de là diner chez M. l'Ami-
„ rante. Nous y trouvames une gran-
„ de Table, où la plupart des Grands
„ d'Espagne, & des Titulados, s'assi-
„ rent d'un côté, & nous de l'autre.
„ On compta quatre-vingt six Person-
„ nes, & pour les Plats il étoit im-
„ possible de les compter ; les uns
„ disent cinq, les autres sept & huit
„ cens Plats. Au sortir de la Table,
„ il y eut Musique de Voix & d'Ins-
„ trumens, c'est à-dire de Harpes &
„ de Guitarres. Nous eumes ensuite
„ la Comédie avec des entremets de
„ Farce, & de Balet, & de Femmes a-
„ vec des Castagnettes. Enfin, le Ré-
„ gale fut complet, & nous n'en re-
„ vinmes que le soir.

„ Le Lundi vingtieme, le Sécrétaire
„ d'Etat Don Fernando Ruiz de Con-
„ treras, apporta à M. le Maréchal
„ les Lettres du Roi & de la Reine
„ d'Espagne, & de l'Infante ; si bien
„ que depuis ce jour-là qui fut hier,

 nous

1659. „ nous croions avoir une Reine. Un „ Cordelier en grande réputation de „ Sainteté, qui est toujours dans le „ Palais, étant venu voir M. le Ma- „ réchal, lui a dit, qu'il l'avoit ce „ matin traitée de Majesté, & qu'elle „ s'étoit mise à rire. Nous devons „ avoir aujourd'hui l'Audience de „ Congé, & on croit qu'il y aura Co- „ médie au Palais.

„ Depuis ma Lettre écrite, nous „ avons été à l'Audience de Congé; „ qui n'étoit point dans le même lieu, „ ni en public. Le Roi a dit à M. „ le Maréchal, qu'il étoit bien aise „ de l'avoir vû en cette occasion, qu'il „ avoit toujours ouï parler de lui, & „ qu'il se pouvoit assûrer de son Ami- „ tié. Je pense même qu'il lui a dit „ qu'il avoit toujours bien traité les „ Espagnols. C'est en dire beaucoup „ pour une Statue. Quand le Com- „ te de Guiche, & le Comte de Lou- „ vigni, ses Enfans, l'ont salué, il „ a dit, *buen Moço* *.

„ Au sortir de là, nous avons été „ prendre congé de la Reine; & de „ l'Infante. Elle n'étoit pas sous le „ Daiz, comme l'autre fois, mais con-

* *Beau Garçon.*

„ contre les Fenêtres, afin que tou- 1659.
„ tes les Dames fussent de son côté.
„ M. le Maréchal a fort pressé l'In-
„ fante de parler ; mais, à tout ce
„ qu'il lui a pû dire, elle n'a jamais
„ rien répondu, sinon, *Diga a la*
„ *Reyna mi Segnora, y my Tia, que*
„ *yo estare siempre rendida a sus pies* *.
„ Il y avoit environ une douzaine de
„ Dames, dont il y en a quelques unes
„ d'assez belles. Le meilleur de tout,
„ & que je vous garde pour la bonne
„ bouche, c'est la Comédie qui se
„ vient de faire au Palais, à la lueur
„ de six gros Flambeaux de cire blan-
„ che seulement, qui sont véritable-
„ ment dans des Chandeliers d'Argent
„ d'une grandeur prodigieuse. Aux
„ deux côtez de la Salle il y avoit
„ deux Niches fermées de Jalousies.
„ Dans l'une étoient les petits Prin-
„ ces & quelques gens du Palais, &
„ dans l'autre qui étoit vis à vis étoit
„ M. le Maréchal. Le long de ces
„ deux côtez étoient seulement deux
„ grands bancs couverts de Tapis de
„ Perse. Les Dames, environ au
„ nombre de dix ou douze sont ve-
„ nues s'asseoir sur ces Tapis, d'un

**Dites à la Reine ma Dame & ma Tante, que je serai toujours soumise à ses piés.*

1659. „ côté & d'autre, le dos appuié con„ tre le Banc. Derriere elles, du „ côté des petits Princes, & fort loin „ au bas, devers le lieu où étoient „ les Comédiens, & quasi derriere „ eux, étoient quelques Seigneurs de„ bout, & il n'y avoit qu'un Grand, „ de l'autre côté où étoit M. le Ma„ réchal. Nous autres François é„ tions aussi debout derriere le Banc, „ où étoient appuiées les Dames. Le „ Roi, la Reine, & l'Infante sont „ entrez après une de ces Dames, qui „ portoit un Flambeau. En entrant „ il ôta son Chapeau à toutes ces „ Dames, & puis il s'est assis contre „ un paravant, la Reine à sa main „ gauche, & l'Infante aussi à la gau„ che de la Reine. Pendant toute la „ Comédie, hormis une parole qu'il a „ dite à la Reine, il n'a pas branlé „ ni des piés, ni des mains, ni de la „ tête; tournant seulement les yeux „ quelque fois d'un côté & d'autre, „ & n'aiant personne auprès de lui „ qu'un Nain. Au sortir de la Co„ médie, toutes ces Dames se sont „ levées, & puis après sont parties „ une à une de chaque côté, & se

joi-

„ joignant au milieu comme des Chanoines, qui quittent leurs Chaises „ quand ils ont fait l'Office. Elles se „ sont prises par la main, & ont fait „ leurs Révérences, qui durent un „ demi quart d'heure, & les unes après „ les autres, sont sorties, pendant „ que le Roi a été toujours découvert. A la fin il s'est levé, & a „ fait lui-même une Révérence raisonnable à la Reine, la Reine en „ a fait une à l'Infante, & se prenant „ aussi, ce me semble, par la main, „ elles s'en sont allées. Voilà ce que „ j'ai pu ajouter à ma Relation. Le „ Roi d'Espagne vient d'envoier ce „ soir à M. le Maréchal un Cordon „ de Diamans qui est fort beau, que „ nous estimons vint mille écus & „ plus. 1656.

Je reçus encore à Niort une seconde Lettre de mon Frere, qui m'apprenoit la mort du second Prince d'Espagne; ce qui fit craindre au Maréchal de Grammont, que son Voiage n'eût une fin différente de son commencement; mais, l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer sa parole, & d'ache-

1659. d'acheter la Paix par l'Infante.

Pendant le séjour que le Roi fit en Provence, lors qu'il étoit à Marseille, le Duc d'Orleans étant à Blois y mourut en fort peu de jours. Ce Prince méritoit d'être regretté, tant par ses bonnes qualitez, que pour être Fils du Roi Henri le Grand, dont la mémoire doit être toujours chere aux François. On peut croire que sa Mort fut précieuse devant Dieu; car, elle fut précédée par une vie pieuse & chrétienne, accomppagnée d'une véritable contrition de ses péchés. Il accompagna ces vertus, à l'éxemple du feu Roi son Frere, d'une grande fermeté d'Ame, & il envisagea la mort sans frayeur ni sans foiblesse. Le repos, dont il joüissoit depuis sa retraite, n'avoit pas contribué à sa santé: au contraire, il étoit vielli & changé, il avoit autrefois été le Chef de toutes les Factions & Caballes, qui de son tems avoient été faites sous son Nom contre le Cardinal de Richelieu. Ce Ministre avoit pensé périr souvent par ses Entreprises; mais, le bon naturel de ce Prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la conclusion, par ce qu'il

qu'il étoit bon, & qu'il ne voulut jamais consentir à répandre le sang de son Ennemi, ni faire aucune Action de violence. Sa Cour autrefois étoit remplie de plusieurs Seigneurs du Roiaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit présomptif Héritier de la Couronne, & que l'Abaissement, où étoit réduit le feu Roi son Frere, le relevoit infiniment; mais, toute cette Gloire étoit passée. Celle, qu'il avoit eue pendant la Régence, dont j'ai fait de grandes & amples Descriptions, l'étoit aussi: il ne lui en restoit que le facheux souvenir de la Vanité de ses Pensées, & de l'inutilité de ses Actions. Depuis le mauvais succès de ses malheureuses Entreprises, il étoit demeuré dans un certain état de disgrace, qui fait compter les Hommes au rang des morts, avant qu'ils le soient en effet; mais, il est à présumer qu'il vit de la Vie des Justes, & que sa Pénitence & les Aumônes qu'il faisoit dans sa solitude de Blois, lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la Grandeur mondaine dont il s'étoit veu environné. 1659.

Le

1659. Le Roi & la Reine mêlérent, au regret qu'ils eurent de sa mort, le souvenir des choses passées, & il fut cause que leur Deuil ne fut pas excessif. Mademoiselle en fut fachée; car, la perte d'un tel Pere, doit toujours être sensible: mais, les Procès qu'elle avoit eus contre lui, & le peu d'application qu'il avoit eue à la bien marier, diminuérent un peu sa douleur: & la constance, qu'elle eut à souffrir ce malheur, étoit moins un effet de sa vertu, que de son indifference. Madame vit sa perte, & il est à croire qu'elle la sentit beaucoup; mais, cette Princesse étoit si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Mesdemoiselles d'Orleans, d'Alençon, & de Valois, ses autres Filles, étoient si lasses d'être à Blois, & leur jeunesse leur faisoit si passionnément desirer d'aller à Paris, qu'elles se consolérent aisément sans doute de voir finir leur Exil; quoi qu'apparament la mort de ce Prince fût le plus grand malheur qui leur pût arriver. Il le crut ainsi lui même; car, dans ces derniers momens, jettant les yeux sur sa Famille, il cita en Latin à

un

un Pere de l'Oratoire qui l'assista à la 1659.
mort, un Passage de l'Ecriture, qui en représentoit la désolation.

Environ ce même tems, le Prince de Condé revint en France. Il alla trouver le Roi dans cette même Province, où il attendoit qu'il fût tems d'aller recevoir l'Infante, des mains du Roi d'Espagne son Pere, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la Cour, c'est pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette Entrevue. Les deux Ministres, qui étoient sur la Frontiere, avoient été long-tems occupez à l'Accommodement de ce Prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un Ennemi qui avoit fait la Guerre au Roi, & ne desiroit point que la Protection des Etrangers lui donnât les Avantages qu'il demandoit. Eux, au contraire, le voulurent soutenir jusqu'au bout. Don Louïs de Haro ne se voulut jamais rendre sur cet Article; & enfin, la Protection du Roi d'Espagne lui fut si favorable, qu'avec elle il fit son Accommodement, de la maniere qu'il le pouvoit souhaiter. Il revint donc glorieusement se jetter aux piez du Roi, qui, à ce qu'on

1659. qu'on me dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur & de gravité. Mr. le Prince le trouva si grand en toutes choses, que dès le prémier moment qu'il put l'approcher, il comprit à ce qu'il parut qu'il étoit tems de s'humilier. L'éclat de la Jeunesse du Roi, & ce Génie de Souverain & de Maitre, que Dieu lui avoit donné, qui commençoit à se faire voir par tout ce qui paroissoit extérieurement de lui, persuada au Prince de Condé, que tout ce qui restoit du Regne passé alloit être anéanti; &, devenant sage & modéré par ses propres expériences, il fit voir par ses Sentimens & sa Conduite, qu'il avoit pris un autre Esprit, & de nouvelles Résolutions.

1660. Après avoir passé l'Hiver à Niort, qui fut incommode par l'excès du froid que nous y souffrimes, nous partimes Madame de Navailles, & moi avec elle, de cette petite Ville aussitôt après Paques. Nous allames à

Le 30 Mars. Bénac, Maison du Duc de Navailles, qui est située dans l'entrée des Pirenées. Nous attendimes en ce lieu le retour de la Cour, qui de Proven-

ce

ce devoit prendre cette même route, 1660.
pour aller, selon le dessein des deux Rois, sur la Frontiere conclurre la Paix.

Bénac est situé sur une élévation à l'entrée des petites Montagnes, qui plus avant se forment en de très grandes. Il n'est pas loin de la Plaine de Bigorre, & il est à la vûe des Pirenées, & dont on voit les cimes couvertes de neige par les Fenêtres du Château. Il n'est pas tout-à-fait privé des avantages du Païs-plat; car, le Bénageois contigu à la Bigorre est une assez agréable Vallée. De ce lieu on entre dans le profond des Montagnes, soit qu'on suive la piste des Vallées qui se forment dans ces affreuses Montagnes, soit qu'on aille par le grand chemin de Lourdes, qui est une Place forte à une lieuë de Bénac. Elle semble être placée du côté de la France pour en deffendre l'entrée & la sortie aux Espagnols, s'ils avoient l'audace d'y vouloir entrer de leur côté. Le Duc de Navailles a beaucoup de bien en cette Province : il est Seigneur du Lavedan, qui contient sept Vallées qui se forment dans le fonds, & sont remplies de plusieurs Châteaux & de Bourgs.

1660. Bourgs. Il me fut facile, en allant visiter leurs Terres, de contenter la curiosité que j'avois eue, de voir ces Païs, que la Nature a formez en ce lieu différens des autres. Je m'étois toujours imaginé que les Pirenées étoient des Montagnes desertes & incultes, où nulle beauté ne se pouvoit rencontrer, que celle qu'une affreuse solitude, jointe à leur prodigieuse hauteur, pouvoit leur donner; mais, je fus étonnée de voir l'agréable & l'horrible y faire un mêlange admirable de toutes les différentes beautez de la Nature. Il se forme d'espace en espace, dans ces hautes & monstrueuses Montagnes, de très belles Vallées. Si elles n'ont pas une assez vaste étendue, pour donner aux yeux le plaisir d'une vue lointaine, elles ont du moins cet avantage, que la vue en est bornée par mille objets différens, qui sont agréables à voir. Outre la beauté des Prez, on y voit des Bleds, des Vignes, des Lins, & de toutes les choses nécessaires à la vie. D'un côté, on voit une Montagne, dont la hauteur voisine du Ciel, couverte de Neige par en haut, ayant des Nuées qui se

se forment à la moitié de la Montagne ; & de l'autre on en voit de moins hautes, qui sont labourées & plantées de la même maniere que le sont les Colines d'autour de Paris : d'autres, qui portant sur leur front la même hauteur, sont jusques à la moitié aussi remplies de Verdure & de Paturage de Bêtes, & de bons Bleds, que les autres qui sont plus basses. Il y en a aussi parmi celles-là d'incultes, & qui pour tout ornement n'ont que des Rochers affreux, qui donnent, par une certaine horreur qu'ils inspirent dans l'esprit, une admiration bien forte de la Puissance de celui qui est le Créateur de toutes choses. De ces Montagnes, & particuliérement des plus desertes, sortent plusieurs Torrens qui, tombant du haut de ces Rochers, coulent le long de ces Pierres noires, dont les Rochers sont formez, & font des Cascades admirables : le bruit en est agréable, & tout ensemble étonnant. Il y a dans toutes ces Vallées de beaux Villages, & de grands Bourgs fort peuplez. Les Eglises y sont bien servies ; il y a plusieurs Prêtres : le Peuple y est néanmoins méchant ; car, la

1660.

1660. la rusticité du Climat les rend cruels : mais, ils ne laissent pas d'être dévots à leur mode ; & sur tous les Chemins l'on rencontre plusieurs Chapelles & des Images de Notre-Dame. Leur Langage est un Espagnol corrompu, qu'il est difficile de pouvoir entendre. Les Païsans sont tous grands, de bonne mine, & bien habillez. Ils alloient autrefois armez de Pistolets & de Poignards ; mais alors, Mr. de Tharbe leur Evêque, leur avoit deffendu d'en porter, à cause que souvent ils se tuoient les uns les autres, & se donnoient entre eux de petites Batailles.

Dans ce Voiage que nous fimes pour visiter les beautez de ce Païs, nous allames diner à Joncala, beau Bourg qui dépend de la Vicomté du Lavedan : nous y mangeames de bonne viande, mais particuliérement du Beure le plus excellent du Monde. Leurs Maisons sont belles. Ils ont de la Pierre, qui paroit tenir quelque nature du Marbre : ils disent que c'en est, mais qu'il est brutte. Quoi qu'il en soit, elle est belle & fait leurs Maisons fort propres, qui sont en dedans accommodées de Bois & couvertes d'Ar-

d'Ardoise; car ces Montagnes desertes 1660.
sont pleines de Mines d'Ardoise, & on la tire de ces Rochers noirs qui les rendent si affreuses. De Joncala nous aliames coucher à Bossein, qui est un vieux Chateau, appartenant au Duc de Navailles, bâti sur le Sommet d'une demie Montagne. Je pense que c'étoit autrefois l'Habitation secrette d'Urgande la déconnue. C'est un Roc, qui est des plus inaccessibles : il forme en haut une Terrasse quarrée & grande, qui sert de Cour à ce Château, dont on découvre une Plaine des plus belles & des plus fertiles de cette Contrée; elle a plus de demie lieue de large & plus d'une lieue de long. Le Gave passe au milieu de la Plaine, qui, sortant du profond des Montagnes, court avec une grande rapidité au milieu de cette belle Vallée. Elle est environnée des plus hautes Montagnes qui sont en cet endroit. Il y en a une qui, pour être fort droite & fort haute depuis le bas jusqu'en haut, est un peu séparée des autres : elle s'appelle le Pic de Midi. Celle-là n'est pas plus loin des Fenêtres du Château, que le Pont-neuf l'est du Louvre. De cette même

1660. même vue on découvre six grands Bourgs qui sont au bas, ou sur les premieres hauteurs de ces Montagnes. Dans l'un de ces Bourgs il y a une Abbaye d'importance, & d'un grand revenu, bien bâtie, dont les Religieux sont d'une vie éxemplaire : elle s'appelle Saint-Seurin. Le Gave, qui arrose les Prez de cette Plaine les rend beaux : il y a par tout des Vergers bien plantez, dont les Fruits à ce qu'on nous dit sont excellens. L'Entrée de cette Vallée se pourroit fermer par une Chaine de Fer, comme l'étoit autrefois la célébre Vega de Grenade; car, on y entre par des endroits de la Montagne, qui sont assez étroits. D'entre ces Montagnes, il y a aussi trois Entrées ou trois Chemins, qui vont en Espagne, & qui se pourroient aisément fermer : il n'y a pas plus de quatre lieues de Païs, pour aller de là dans l'Arragon.

Après avoir satisfait notre curiosité sur la beauté des Pirenées, nous partimes de Bénac, le deuxieme de Mai, pour aller à Bayonne ; où la Cour étoit déjà arrivée. Nous passâmes par Pau, que j'avois assez envie de voir,

&

& le respect que j'ai pour la mémoire de Henri le Grand me fit visiter le Chateau avec soin, & particuliérement la Chambre où il est né. 1660.

Nous arrivames à Bayonne le cinquieme. Le 5 Mai. La Reine eut la bonté de nous y voir avec quelque joie. Ce ne fut pas sans faire de grandes admirations de ce que j'étois enfin arrivée dans un Païs si éloigné du mien, & sur le Triomphe que j'avois remporté sur ma Paresse. La Cour n'y tarda guere : elle en partit aussi-tôt après, pour aller à St. Jean de Luz. Nous y arrivames le huitieme Mai.

On ne parloit alors que de la beauté Le 8 Mai. du Lieu destiné pour l'Entrevue des deux Rois, appellé le Lieu de la Conférence. Dès l'année précédente, le Cardinal & Don Louïs de Haro, y avoient conferé sur la Paix, & les Articles y avoient été disputez & arrêtez par eux. Dès ce tems-là, on avoit fait dans cette petite Ile un Bâtiment fort beau & deux Galleries égales, dont l'une avoit l'issue vers la France, & l'autre vers l'Espagne, elles aboutissoient chacune de leur côté à un grand Cabinet, qui avoit servi aux deux

Ministres.

1660. Ministres. Mais, alors, ce Lieu étoit
destiné, pour recevoir les deux plus
grands Rois de l'Europe. On l'avoit
augmenté, & embelli, & il attiroit la
curiosité des deux Nations. Monsieur
17 Mai. & Mademoiselle y furent, pour le
voir: j'eus l'honneur de les y suivre,
&, véritablement, ce Bâtiment étoit
la plus agréable chose du Monde.

Le Roi d'Espagne étoit alors arrivé à St. Sebastien. Tous les François alloient le voir diner: ils disoient tous que la Cour de ce Roi étoit solitaire; mais, que l'Infante étoit belle. Le Roi questionnoit curieusement ceux qui en venoient, & les demandes de la Reine ne tarissoient point sur ce sujet.

Ceux, qui de ce lieu venoient à St. Jean de Luz voir la Cour, étoient bien reçus, & de même les François étoient bien traitez chez eux; mais, comme leur nombre étoit plus grand, & leur impétuosité plus excessive, il y eut des jours que le Roi d'Espagne, dont les Grands n'ôsoient s'approcher pendant qu'il dinoit, se vit presque étouffé par eux, & la Table prête à être renversée. Cependant, le Mariage

riage du Roi s'avançoit, & malgré les 1660
faux Prophêtes qui l'avoient menacé, & qui avoient prédit qu'il ne se feroit pas, il paroissoit se devoir accomplir dans peu de jours. Le Roi y envoioit souvent sçavoir des nouvelles de l'Infante. Elle répondoit toujours peu de paroles aux Complimens du Roi, & mandoit à la Reine sa Tante des choses fort tendres.

Les Rois cependant s'occupoient à régler les Confins de leurs Roiaumes, sur quoi il y eut quelque différent à cause de certains Lieux, qui jusques là ne l'avoient pas été.

L'Evêque de Fréjus * m'a conté, qu'allant trouver le Roi d'Espagne à Saint Sebastien, pour être de la part du Roi le témoin du Mariage, il porta une Lettre du Roi à l'Infante, écrite comme si elle eut été déja accordée. Il ne trouva pas les choses en cet état, & le Roi d'Espagne différa de le faire, jusqu'à ce que certains différens fussent terminez, qui n'avoient pas été assez décidez dans le Traité de Paix. Cela fut cause que l'Evêque de Fréjus n'ôsa présenter sa Lettre à celle à qui elle étoit écrite. Il dit au Roi d'Espagne,

* *Italien, Créature du Cardinal Mazarin. Il savoit la Langue Espagnole.*

1660. qu'il l'avoit, & qu'il souhaitoit passionnément de la donner à l'Infante. Ce Prince lui répondit qu'il la gardât, & qu'il n'étoit pas encor tems; mais, l'Evêque, voulant au moins la faire voir à l'Infanre, afin de lui faire appercevoir l'impatience du Roi, il la porta cachée dans sa main le jour qu'il eut Audiance d'elle, & lui faisant des Complimens de la part du Roi & de la Reine sa Tante, il lui dit, *Pero, Señora, tengo de dezirle un secreto* *. A ce mot de *Secreto*, elle jetta les yeux finement autour d'elle, pour voir si sa *Camarera Mayor* & ses *Dueñas* † l'écoutoient, & laissa parler l'Evêque de Fréjus. Il continua son Discours, & lui dit, en lui laissant voir la Lettre, *Qu'el Rey su Señor, imaginando ser mas dichoso de lo que era, le avia escrito esta Carta; pero quel Rey su Padre le avia mandado de no presentarsela* ‡. Elle lui répondit à demi-bas, *Yo no puedo recivirla sin licencia del Rey mi Padre; pero a me dicho que presto se acabara todo* *. Quand on la pressoit de répondre quelque chose pour

* *Madame, j'ai à vous dire un Secret.*

† *Sa Dame d'Honneur, & ses Femmes.*

‡ *Que le Roi son Maître, croyant être plus heureux qu'il n'étoit, lui avoit écrit cette Lettre; mais, que le Roi son Pere lui avoit commandé de ne la lui pas présenter.*

* *Je ne puis la recevoir, sans la permission du Roi mon Pere; mais, il m'a dit que toutes choses s'acheveront promptement.*

pour le Roi, elle disoit, *Loque digo por la Reina mi Tia, se puede entender por el Rey* *. Le Comte St. Agnan, deux jours avant qu'elle partît, pour se venir marier à Fontarabie, l'aiant été visiter de la part du Roi & de la Reine, elle lui dit de son mouvement, après avoir fait son compliment à la Reine sa Tante, *y al Rey tambien* †. 1660.

Ce que je dis pour la Reine ma Tante je peut entendre pour le Roi.

†*Et au Roi aussi.*

Ce même Evêque de Fréjus avoit été déjà envoié d'Avignon vers le Roi d'Espagne, & avoit porté à l'Infante la Lettre, par laquelle la Reine eut la joie de donner la prémiere fois le Nom de Fille à l'Infante sa Niece. J'ai trouvé depuis cette même Lettre, dans les Papiers de la jeune Reine; &, m'étant tombée dans les mains, j'ai voulu l'écrire & la mettre ici, me semblant qu'elle doit être précieuse à ceux qui revereront la mémoire de cette grande Princesse qui l'a écrite, & qui prendront quelque part à la joie qu'elle eut alors. Je l'ai copiée sur l'Original. Elle étoit telle :

1660.

SENORA

„ Hija y Sobrina mia, bien creera
„ facilmente V. Mageſtad con
„ quanto guſto y ſatisfaction la eſcri-
„ bo, llamandola con el nombre que
„ deſeado darle toda mi vida, lo que
„ Dios por ſu infinita bondad me a
„ concedido : y a no me queda mas que
„ deſſear ſino de ver llegar el dichoſo
„ dia, que yo harto he deſſeado y
„ deſſeo, y de poder deſir à V.
„ Mag^d. de otra manera que por eſ-
„ crito, el amor mui tierno con que
„ la quiero y quere, toda mi vida.
„ No dire mas por eſta Carta: remi-
„ tome a lo que el Obiſpo de Frejus
„ dira a V. M. de mi parte, y de la
„ de otra Perſona que no quiero non-
„ brar. Suplico a Nueſtro Senor que
„ me la guarde Hija mia como deſſeo,
„ que no ſera poco.

Buena Madre y Tia
de V. Mag^d.

ANNA.„

En Avignon, a 24 de
Marſo MDCLX.

MA-

En voici la Traduction. 1660.

MADAME,

MA Fille & ma Niece, Votre Majesté croira facilement, qu'elle est la Satisfaction & la Joie avec laquelle je lui écris, en lui donnant ce Nom, que j'ai désiré de lui donner toutte ma vie. Dieu, par sa Bonté infinie, m'a accordé cette Grace: il ne me reste plus rien à souhaitter, si ce n'est de voir arriver cet heureux jour, que j'ai tant souhaitté, & que je souhaitte, où je pourrai dire à Votre Majesté, d'une autre maniere que par écrit, combien j'ai d'amour & de tendresse pour Elle. Je ne lui en dirai pas davantage: je me remets à ce que l'Evêque de Fréjus dira à Votre Majesté de ma part, & de celle d'une autre Personne, que je ne veux pas nommer. Je prie Notre Seigneur, ma chere Niece, qu'il vous garde pour moi, comme je le désire: ce ne sera pas peu.

ANNE,

Bonne Mere & Tante de Votre Majesté.

1660. On reçut alors à St. Jean de Luz une Nouvelle agréable au Roi & à la Reine, qui fut le Rétablissement du Roi d'Angleterre dans son Roiaume. Monk l'avoit bien servi, & avoit fait revenir à lui le Parlement & l'Armée. Il y avoit long tems que ces Peuples, détestans la Tirannie, soupiroient après la légitime Domination de leur Roi; si bien que le Parlement députa vers ce Prince, qui étoit alors en Flandres, pour lui mander de passer en son Païs, & lui dire qu'ils vouloient à l'avenir, par leur repentir & leur fidélité, réparer leur Révolte criminelle.

Le 19 Mai.

Ce même jour, le Roi alla visiter le Lieu de la Conférence, qui continuoit toujours, entre le Cardinal, & Don Louïs de Haro, pour achever de régler les Confins des deux Roiaumes. Il voulut aller voir lui même, où il faudroit placer ses Troupes, le jour de l'Entrevue de la Reine, & de l'Infante quand elle seroit Reine, & où il prétendoit aussi la voir. Plusieurs Grands d'Espagne, & particuliérement le Marquis de Liche, Fils de Don Louïs de Haro, se trouvérent en ce

lieu

lieu, qui admirérent le Roi, & qui 1660.
temoignérent leur satisfaction, par les excessives loüanges qu'ils lui donnérent.

Il y eut de grands retardemens du côté des Espagnols, sur certains Villages qu'ils demandoient sur la France. Ces Chicaneries donnérent du dégout aux deux Rois, & les deux Cours se chagrinoient : on murmuroit déjà de part & d'autre; & on se disoit à l'oreille à Saint Jean de Luz, que le Mariage pourroit se rompre. Mais, il paroissoit néanmoins, par ce qui étoit arrivé à Lion, que Dieu l'avoit ordonné; & il étoit en effet arrêté par les ordres divins, que nous aurions pour Reine cette grande Princesse. Enfin, les Négociations des Ministres eurent une fin honorable pour le Roi; car le Cardinal Mazarin aiant tenu bon, le Roi d'Espagne lui manda qu'il le prenoit pour son Arbitre, & qu'il le prioit d'ordonner de cette Dispute selon qu'il le jugeroit juste. Le Tellier vint apporter cette Nouvelle au Roi & à la Reine, le jour de la Fête du Saint Sacrément, que Leurs Majestez étoient à la grande Messe à la Paroisse de St.

1660. Jean de Luz. Elle donna de la joie à toute la Cour; car, chacun souhaitoit de retourner à Paris; &, comme ce qui étoit en dispute n'étoit pas de grande conséquence, on estima le Ministre d'avoir trouvé le moyen de relacher avec honneur quelque petite portion de ce que le Roi d'Espagne prétendoit. Il se fit sur ce sujet une Conférence entre les Ministres, & quelques Voyages de Négociateurs subalternes, & toutes choses s'accommodérent. Les Partages étant faits assez à l'avantage du Roi, une autre Entrevûe des deux prémiers Ministres regla tout le reste: le jour fut pris pour les Nôces, & les Entrevûes du Roi d'Espagne, de la Reine, & de l'Infante, avec celle des deux Rois furent toutes artêtées.

Le 2 Juin. Le Mercredi deuxieme Juin, le Roi d'Espagne quitta Sainct Sebastien, & vint à Fontarabie, pour pouvoir faire le Mariage, qui devoit se célébrer le lendemain. Le 3 Juin. Don Louis de Haro, Ministre d'Espagne, devoit épouser l'Infante au Nom du Roi, & l'Evêque de Fréjus fut nommé pour en être témoin de la part du Roi. Je vou-

voulus aller voir cette Cérémonie, & la Cour d'Espagne. Je ne fus pas seule, qui eut cette curiosité: beaucoup d'autres personnes, tant Hommes que Femmes, y furent aussi. Mademoiselle y voulut aller *incognito*, ou ce qu'on appelle en Espagnol *deenboço* *. Elle m'avoit fait l'honneur de me vouloir mener avec elle; mais, pour m'être engagée avec dautres personnes, je n'y pûs aller, & je la rejoignis à Fontarabie. Comme nous arrivames sur le bord d'Andaye, nous trouvames des Barques, que le Roi d'Espagne, qui sçavoit que les Dames y devoient aller, y avoit envoyées. Ces Barques étoient par dehors couvertes d'Etoffes éclatantes & par dedans tapissées de Damas cramoisi, avec des molets d'or & d'argent, & des Rideaux de même Etoffe. Il y avoit dans ces Barques des Bancs & des Sieges richement accommodez. Des Carosses du Roi d'Espagne nous attendoient sur l'autre bord de la Riviere au pied des murailles de Fontarabie, où nous étans mises nous fumes conduite chez Pimentel, qui étoit de la connoissance des Personnes avec qui j'étois *. On nous

1660.

* *Cachée.*

* J'étois avec Mesdes. Colbert & de Lionne.

1660. nous apporta aussi tôt du Chocolat & des Biscuits, le grand régale d'Espagne. Cette Maison étoit dans la Place; &, pendant ce petit repas, je m'occupai à regarder tout ce qui se put présenter à mes yeux: je suis curieuse, & j'aime à remarquer ce que je ne connois point encore. Je vis prémiérement une grande quantité de Livrées du Roi, & celles des Grands étoient aussi assez raisonnables, mais sans Or, ce qui ne les embellissoit pas. Nous vimes passer quelques Grands, qui, outre leurs Estaffiers de leurs Livrées, avoient aussi des Pages du Roi qui les suivoient. On nous dit que plusieurs en avoient, que le Roi leur entretenoit, les uns plus, les autres moins, selon leurs Grades ou Dignitez. Delà nous fumes conduits à l'Eglise, où nous trouvames des Gardes rangés en haye, sans occupation; car il n'y avoit pas assez de Courtisans à cette Cour pour former la presse; & ceux qui y devoient être étoient en petit nombre; mais, il faut remarquer aussi, qu'ils sont défrayés par le Roi, & qu'aucun ne suit sa Personne dans les Voiages, que par ses ordres. Cette cou-

coutume prive sa Cour d'éclat & de bruit, mais en soi elle a de la Grandeur. Jamais en France je n'ai été à la moindre Cérémonie avec tant de facilité. A dire le vrai, je fus étonnée de voir en ce lieu, & dans une si célébre journée, une si grande solitude. Nous nous mimes dans le Chœur, à côté des dégrez du grand Autel, d'où nous voyons la Courtine du Roi, c'est à dire, le lieu où il se met pour entendre la Messe, qui est comme un Lit, où il y a des Rideaux tout autour: celui de devant ses yeux est tiré, afin qu'il puisse entendre la Messe, & d'ordinaire on ne le voit point. Cette Courtine étoit à main droite dans le Chœur, qui étoit couvert par terre de grands Tapis de Turquie. A côté de la Courtine, il y avoit un grand Banc couvert aussi de Tapis, qui étoit placé depuis le coin de la Courtine jusques plus bas, & de là formoit un quarré pour les Grands d'Espagne. Mademoiselle arriva un peu après nous, qui se mit parmi les autres; mais, comme on sçavoit qu'elle y devoit venir, quelques uns & même des Prêtres qui étoient là attendans à faire l'Office me 1666.

1660. demandérent où elle étoit. Ces Prêtres s'occupérent à m'entretenir. Je leur parlai Espagnol, ils y répondirent, & même j'ôse dire qu'ils me parlérent en des termes un peu trop galans pour des Prêtres; mais, l'air corrompu du Païs le veut ainsi. Au bout d'une demi heure ou trois quarts d'heure, le Roi d'Espagne arriva avec l'Infante, qu'il menoit à sa main gauche. Ils n'étoient pas suivis d'un grand nombre de Personnes, ni avec apparat; car, le Roi d'Espagne a peu de Gardes, & le bruit des Tambours & des Trompettes ne l'accompagne pas comme le nôtre. Ils se placérent tous deux dans cette Courtine, & l'Infante se mit à la gauche du Roi son Pere. Dès le prémier moment que je vis cette Princesse, elle me parut belle, & le Roi d'Espagne me parut avoir la phisionomie d'un Homme plein de bonté. Le Rideau de cette Courtine, du côté où nous étions demeura ouvert, & on crut que ce fut pour favoriser Mademoiselle, que ce Roi regarda souvent. Les Grands se mirent sur ce Banc qui étoit préparé pour eux. Don Louïs le prémier touchoit le Rideau

de

de la Courtine, puis le Duc de Medi- 1660.
na de las Torres, le Marquis de Mondejar, le Marquis de Liche, & les autres. La Messe se commença aussitôt, qui fut dite basse, sans nulle cérémonie, par l'Evêque de Pampelunne. Nous remarquames même que les Ornemens en étoient vilains. Sans compter un grand nombre de François qui remplissoient toute l'Eglise, nos grands Seigneurs, qui avoient passé dans le haut du Chœur, occupoient les dégrés qui montoient au grand Autel, à côté duquel étoient assis l'Evêque de Fréjus, & celui de Cominges de la Maison de Choiseul. Nous autres Dames étions à l'autre côté de la Courtine, vis à vis du Roi & de l'Infante, à genoux sur les Tapis qui étoient à terre. La Messe étant dite, l'Evêque de Pampelunne, revêtu de ses Habits Pontificaux, s'approcha du lieu où étoit le Roi & l'Infante. Don Louïs, & l'Evêque de Fréjus s'en approchérent aussi; & l'Infante s'étant un peu avancée, alors on lut la Procuration du Roi nôtre Maitre, & ensuite l'Evêque les maria. Quand il fallut qu'elle dît ce *oüi* si considérable pour

D 7 tous,

1660. tous, & si notable pour des Personnes de cette Naissance, elle fit une grande Révérence au Roi son Pere, puis le prononça modestement. La seconde fois, elle le dit un peu plus haut; & la Cérémonie étant tout-à-fait achevée, elle se mit à genoux devant le Roi son Pere, qui, en l'embrassant tendrement, la releva, aiant les larmes aux yeux; & cela nous les y fit venir aussi.

L'Infante Reine étoit petite, mais bienfaite: elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, & toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux: ils nous charmérent par leur douceur, & leur brillant. Nous célébrames la beauté de sa bouche, & de ses levres un peu grosses & vermeilles. Le tour de son visage étoit long, mais étant rond par en bas, il nous plut; & ses joües un peu grosses mais belles eurent leur part de nos loüanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté, qui convenoit entiérement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande, & de plus belles dents, elle méritoit d'être mise au rang des plus belles

Per-

Perſonnes de l'Europe ; & je trouvai 1660.
qu'elle reſſembloit beaucoup au Portrait que mon Frere nous en avoit déjà fait. Sa gorge nous parut bienfaite, & aſſez graſſe ; mais ſon Habit étoit horrible. La coutume ni la mode ne nous faſcinoit point les yeux ; & pour moi, ſoit en France, ſoit ailleurs, il me ſemble que je diſcerne aiſément, ce qui eſt mal, ou bien. Comme je trouvois alors les Habits des François ridicules avec les larges Canons qu'ils portoient aux jambes, & que je trouvois à redire à leurs petits pourpoints, qui ne leur couvroit ni le corps ni l'eſtomac ; de même, l'Habit & la Coiffure des Femmes d'Eſpagne me fit de la peine à voir. Leur corps n'étoit point vêtu de rien qui fût ferme, & leur gorge étoit ouverte par derriere. Hormis l'Infante, je ne vis de toutes celles qui la ſuivirent aucune Femme qui ne fût noire & maigre. Leurs épaules, par conſéquent, me firent mal au cœur, à les voir ainſi découvertes. Leurs petites manches étoient tailladées & de mauvais air. Elles avoient peu de linge, & leurs dentelles nous parurent

laides,

1660. laides, leurs manches pendantes étoient sans grace, & leur Gard-Infante étoit une machine, à demi ronde & monstrueuse ; car, il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de Tonneau cousus en dedans de leurs Juppes, hormis que les Cercles sont ronds, & que leur Gard-Infante, étoit aplati un peu par devant & par derriere, & s'élargissoit par les côtez. Quand elles marchoient, cette Machine se haussoit & baissoit, & faisoit enfin une fort laide figure.

Leur plus belle Coeffure étoit large avec de faux cheveux, & leur front trop découvert & sans frisure, n'avoit point d'agrément. Quelques autres avoient leurs Cheveux noüez par derriere, & leurs Tresses attachées par ci par là, avec des Rubans qui sont laids en Espagne. Encore cette maniere de se coeffer, comme elle étoit plus simple & plus naturelle, étoit aussi plus agréable. L'Infante-Reine étoit coiffée en large le jour de son Mariage. Son Habit étoit blanc, & d'une assez laide Etoffe, en Broderie de Talc, car l'Argent étoit deffendu en Espagne. Elle avoit des Pierreries enchassées dans

beau-

beaucoup d'or. Ses beaux Cheveux étoient cachez sous une maniere de Bonnet blanc, au tour de sa tête, qui étoit plus propre à la deffigurer, qu'à lui donner de l'ornement; mais, malgré son Habit, nous apperçumes sa beauté. C'étoit une marque infaillible de sa grandeur. 1660.

De là nous allâmes la voir dîner & la Reine, avec un desir fort empressé de la voir de près. Quand elle sortit de sa Chambre, pour venir dans celle où son couvert étoit mis, on nous convia de nous approcher d'elle, & de lui aller baiser la main. La Duchesse d'Usez, qui étoit de notre troupe, y fut la prémiere, puis Madame de Lionne, puis moi, selon que le hazard m'avoit fait rencontrer auprès d'elle : les autres ensuite y furent de même. Elle se mit ensuite à table, & fut servie par ses Dames, & par ses Menins. Comme en la saluant je lui avois parlé Espagnol, elle s'arrêta à moi, & me fit l'honneur de me répondre à toutes les questions que je lui fis. Ses propres Cheveux ne se voioient point : elle en avoit de faux, qu'ils appellent *Monos*, c'est-à-dire

faux-

1660. *faux-Cheveux*. Je lui demandai à voir les siens: elle me les montra, & j'eus sujet d'être satisfaite de leur beauté. Quand elle fut à table, elle me commanda de m'approcher, & de l'entretenir. Je passai derriere sa chaise; & comme toutes ses Dames par respect n'approchoient point d'elle, je lui dis que puisqu'elle étoit notre Reine, elle devoit s'accoutumer à souffrir nos importunitez. Mademoiselle, dans ce tems-là, étoit allée voir diner le Roi d'Espagne: elle revint alors, & s'étant appuiée sur moi, je fus leur truchement. Notre nouvelle Reine, sçachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connue, lui fit quelques souris, & répondit toujours agréablement à tout ce qui se disoit de nôtre côté. Cette Princesse étant sortie de table, elle s'approcha de Mademoiselle & lui dit, en faisant mine de l'embrasser, *Un abraçito le quiero dar a escondida* *. Elle la fit entrer dans sa Chambre, où il y avoit deux Carreaux: elle lui en fit donner un, & la traitta de *Vos*, comme étant Reine, faisant néanmoins toujours semblant qu'elle ne la connoissoit pas. Elle suivit en cela l'ordre du Roi

* *Je vous veux embrasser en secret.*

Roi son Pere, qui lui manda d'en u- 1660.
ser ainsi; car, étant rentrée dans sa Chambre, entre ce moment & celui auquel elle fit entrer cette Princesse, elle avoit envoyé, sçavoir de lui, comment elle la traitteroit. Si Mademoiselle eut pû alors se souvenir des desirs ardens qu'elle avoit eus pour la Couronne de France, elle auroit dû sentir quelque amertume; mais, son Esprit n'étant pas habitué aux Réflexions, & le tems qui efface touttes choses aiant eu le pouvoir de changer ses sentimens, elle revint contente de Fontarabie. Pour nous, nous crumes, aiant vu l'Infante-Reine, que nous devions rendre graces à Dieu de nous l'avoir donnée. Elle ressembloit à la Reine sa Tante; mais, ses Couleurs étoient différentes. La Cour d'Espagne paroit deserte, au prix de cette nombreuse quantité de Gens de Qualité, qui offusquent celle du Roi, & qui la remplissent. Ce que j'en vis néanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la Magnificence. Les Grands n'avoient pas des Habits si brodez que les François; mais, sur leurs Etoffes simples & unies, ils avoient tous de belles

1660. belles Pierreries, qui les distinguoient du commun, & les faisoient paroitre de bonne mine. Leur Habit avoit de la grace, hormis que leurs Chausses étoient trop étroites, comme celles des François étoient alors difformes par leur largeur.

Après que nous eumes vu marier la nouvelle Reine, & après que nous lui eumes fait notre Cour; Pimentel nous donna un bon diné. D'autres furent traittés par Don Louïs, & après que nos Troupes Françoises eurent été fort bien nouries, nous nous en revinmes tous à Saint Jean de Luz, dire à la Reine que nous avions trouvé la Reine sa Niece digne de ses desirs. Nous lui en fimes le Portrait, & notre Narration augmenta l'impatience qu'elle avoit de la voir.

Le lendemain, la Reine devoit aller satisfaire son desir, suivie seulement de sa Dame d'Honneur, selon qu'il avoit été résolu entre le Roi & elle & le Roi son Frere & la Reine sa Niece, afin de pouvoir jouïr plus en repos du plaisir de se revoir encore une fois en leur vie. Monsieur seulement devoit aller avec elle, dont le

rang

rang ne les pouvoit embarrasser, & dont la Personne leur étoit chere. Le Roi devoit se montrer à Cheval à l'Infante-Reine, par les Fenêtres de la Salle, où elle seroit avec la Reine; mais, son impatience changea ce prémier dessein. 1660.

Le quatrieme Juin, la Reine alla donc voir le Roi son Frere, & la Reine sa Niece pour la prémiere fois, qui ne fut accompagnée que de Mesdes. les Comtesses de Flex, & de Noailles*, encore cette derniere eut de la peine pour en être. Les deux Rois ne se devoient voir qu'une fois en Cérémonie, qui devoit être le jour qu'ils jureroient solennellement la Paix; mais, ainsi que je viens de le dire, ce projet ne fut point suivi, parce que, selon la raison, le Roi voulut voir l'Infante-Reine de plus près, & voici comment la chose se fit. Le 4 Juin.

*Dame d'Honneur, & Dame d'Atour.

La Reine arriva à la Conférence avant le Roi d'Espagne son Frere, à cause qu'il avoit été retenu à Fontarabie, par la visite du Duc de Créqui, qui fut de la part du Roi porter à notre jeune Reine, non les Pierreries de la Couronne, mais celles que le Roi lui

1660. lui donnoit pour son Présent de Noces, qui fut fort beau. Le Roi d'Espagne étant arrivé, la Reine & lui s'embrassérent: le Roi son Frere plus gravement que la Reine; car, elle voulut le baiser, mais il retira sa tête si loin, que jamais elle ne pût l'attraper. La Reine sa Niece, se jetta à genoux devant elle, & fut long-tems à lui demander la main, ce qu'elle n'obtint pas, mais au lieu de la main la Reine l'embrassa aussi tendrement que l'on le peut juger, par les ardens desirs de son cœur, pour la joüissance de ce bien qu'elle possédoit alors. Ensuite Monsieur s'approcha du Roi d'Espagne, & lui fit son compliment. Ce Roi lui dit qu'il étoit ravi de voir Son Altesse, & ils se firent aussi des compliments la jeune Reine & lui. Le Cardinal fut reçu du Roi d'Espagne avec beaucoup de loüanges sur sa personne, sur l'estime qu'il en avoit toujours faite, & sur ses belles qualitez; puis conclut par lui dire, que l'Europe enfin lui devoit la Paix.

Don Loüis apporta une Chaise au Roi son Maitre, & Mad^e. la Comtesse de Flex Dame d'Honneur de la

Reine

Reine en même tems en apporta une à cette Princesse. Tous deux s'assirent environ sur la ligne qui dans la Salle de la Conference séparoit les deux Royaumes. La *Camarera Mayor* * du côté d'Espagne apporta un Carreau à la jeune Reine sa Maîtresse. La Reine lui en fit apporter deux, & elle s'assit auprès du Roi son Pere. Monsieur se mit sur un Siege pliant auprès de la Reine sa Mere. Leur Conversation fut bonne, tendre, & empressée du côté de la Reine, mais trop grave du côté du Roi son Frere, & à son retour elle nous parut plus contente de ses bonnes intentions sur l'Amitié, que de son extérieur. Etant ensemble, ils parlérent de la Guerre, & la Reine faisant des lamentations sur sa durée, il lui dit avec un grand helas: *Ay, Señora, es el Diablo que lo a hecho* (1): Il lui dit en une autre occasion, *Agora, presto tendremos sobrinos* (2): & la Reine lui répondit, *Que assi lo esperava, pero que le pedia licencia, para dessear un Hyo por el Rey, primero que una Novia, por el Principe su Sobrino* (3): Ils parlérent enfin de toutes les choses qui peuvent venir

1660.

* *La Dame d'Honneur.*

(1) *Helas! Madame, c'est le Diable qui l'a faite.*

(2) *A cette heure, nous aurons bientôt des petits enfans.*

(3) *Je l'espere ainsi; mais, je vous demande la permission de souhaitter un Fils pour le Roi, plûtôt qu'une Femme pour le Prince mon Neveu.*

1660. venir dans l'esprit d'un Frere, & d'une Sœur, qu'il y avoit quarante cinq ans qui ne s'étoient vûs. La Reine lui dit encore sur le chapitre de la Guerre, *Yo creo que me perdonara, V. Magestad de aver sido tan buena Francesa: yo lo devia al Rey mi Hijo, y a la Francia* (4). *Bien lo estimo en V. Magestad*, lui répondit le Roi d'Espagne: *tambien lo a hecho la Reyna mi muguer, que siendo Francesa, no tenia en el alma sino los interesses de mis Reinos, y el desseo de contentarme* (5). Ce grand Roi conta à la Reine sa Sœur, l'amour qu'il avoit pour la Reine sa Femme: il lui dit qu'elle avoit de la beauté, qu'elle étoit bonne, & qu'il avoit un grand desir de la revoir. Il n'oublia pas aussi de célébrer les belles qualitez de la deffunte Reine sa prémiere Femme, Fille de France (6), dont la mémoire étoit en vénération dans tous ses Etats. Le Cardinal Mazarin, qui s'étoit amusé à parler à D. Louïs, interompant leur Conversation, s'approcha de Leurs Majestez, &

(4) *Je crois que Votre Majesté me pardonnera d'avoir été si bonne Françoise. Je le devois au Roi mon Fils, & à la France.*

(5) *Je vous en estime. La Reine ma Femme en a fait autant; car, étant Françoise, elle n'avoit dans l'ame que l'intérêt de mes Roiaumes, & le desir de me contenter.*

(6) Madame Elisabeth de France.

& leur dit, qu'il y avoit un Inconnu 1660.
qui étoit à la Porte, qui demandoit qu'on lui ouvrît. La Reine, avec le consentement du Roi son Frere, lui ordonna de laisser voir cet Etranger. Lui & Don Louïs, laissant la Porte demi ouverte, donnérent moien au Roi de voir l'Infante-Reine ; mais, parce qu'il falloit aussi qu'elle le vît, ils prirent soin de ne le guere cacher. Ils n'eurent pas grand peine de trouver les moiens de le montrer, à celle qui le regardoit avec des yeux tout-à-fait intéressés à sa bonne mine, parce que sa belle taille le faisoit surpasser les deux Ministres de toute la tête. La Reine rougit, en voiant paroître le Roi son Fils, & la jeune Reine encor plus, en le considérant attentivement. Le Roi d'Espagne le regarda aussi, & sourit, en disant à la Reine sa Sœur, qu'il avoit *un lindo Hierno* *. La Reine aussi-tôt lui dit en Espagnol, qu'elle souhaitoit de demander à la Reine, ce qu'il lui sembloit de cet Inconnu: sur quoi le Roi son Frere lui répondit, *que no era tiempo de desir lo* †. Et quand le pourra-t-elle dire, lui dit la Reine en Espagnol. *Quando*

* *Un beau Gendre.*

† *Il n'est pas tems de le dire.*

1660. *aura passado a quella Puerta* *, lui répondit le Roi son Frere. Monsieur dit tout bas à la jeune Reine, *Que le parece a Vuestra Magestad, de la Puerta* †? Elle lui répondit aussi-tôt d'un air spirituel, & en riant, *Muy linda, y muy buena, me parece la Puerta* ‡. Après que le Roi eut regardé la Reine Infante, il se retira, & alla se poster au bord de la Riviere, pour la voir embarquer. Il dit à Mr. le Prince de Conti, & à Mr. de Turenne, en sortant, que d'abord la laideur de la Coiffure & de l'Habit de l'Infante l'avoit surpris; mais, que l'aiant regardee avec attention, il avoit connu qu'elle avoit beaucoup de beauté, & qu'il comprenoit bien qu'il lui seroit facile de l'aimer. La foule que les Grands d'Espagne firent au tour du Roi, pour le voir, & leur Admiration sur sa personne, fut une chose extraordinaire. Ils le portoient, tant ils le pressoient, & les Gardes du Roi d'Espagne se venant mêler avec celles du Roi, se mirent en la même posture qu'eux, & ne faisoient autre chose que lui donner mille benedictions. Enfin, jamais Entrevue de Rois n'a été

* *Quand elle aura passé cette Porte.*

† *Que semble-t-il à V. M. de cette Porte?*

‡ *La Porte me paroit fort belle & fort bonne.*

été pareille à celle-là. Il faut souhaiter qu'elle aie de meilleures suites, que celles qui se sont faites jadis, entre nos Rois & les Rois d'Espagne, & d'Angleterre. 1660.

La jeune Reine voulut remercier la Reine sa Tante des Présens que le Duc de Créqui lui avoit apportez ce même jour de la part du Roi; mais, la Reine lui répondit, *No, no, Hija; en esto de presentes, no es menester hablarme a mi, que todo viene y a del Rey* *.

Quand la Reine & le Roi d'Espagne se voulurent séparer, chacune de ces Personnes Roiales se trouvérent abandonnez de leur Cour: tous les François étoient passez du côté du Roi d'Espagne & de la jeune Reine, pour les voir entrer dans leur Batteau qui étoit parfaitement beau; & tous les Espagnols étoient du côté du Roi pour le voir, & pour saluër la Reine notre digne Maitresse, dont les mains pensérent être usées à force d'être baisées. Les Grands & les Petits l'embrassoient quasi, avec des transports de joie inconcevables. Il y eut un Comte de Pugnoenrostro, qui avoit

* *Non, non, ma Fille; en ce qui est des Presens, il ne m'en faut pas parler, car tout vient du Roi.*

1660. autrefois été son Menin, qui lui pensa dévorer la main. Enfin, la Reine nous fit l'honneur de nous dire à son retour, qu'elle ne croioit pas la pouvoir tirer jamais des siennes, tant il la tenoit fortement. Le Roi, pendant que la Reine sa Mere, recevoit les saluts de ceux de sa Nation, aiant vû embarquer l'Infante-Reine galoppa le long de la Riviere suivant le Batteau où elle étoit, le Chapeau à la main d'un air fort galand. Il auroit peut-être couru jusques à Fontarabie, sans des Marais qui l'empêchérent de passer. Le Roi d'Espagne en sortant, soit qu'en effet il ne le vît pas, ou ne fit pas semblant de le voir, n'ôta point son Chapeau, qu'il n'avoit point mis sur sa tête, tout le tems qu'il avoit été avec la Reine; mais, quand il vit le Roi galoper sur le bord de la Riviere en posture d'Amant, & suivi en Roi de France, le Roi d'Espagne alors se mit à la fenêtre de la Chambre de son Batteau, & le salua fort bas, tant qu'il put le voir. J'ai sçu depuis par *l'Assaffata* *, que la Reine amena en France, qu'elle avoit demandé à son retour à l'Infante-Reine,

* *Prémiere Femme de Chambre, la Señora Molina.*

Reine, ſi elle avoit trouvé le Roi bienfait, & que cette jeune Reine lui avoit répondu, *Y como, que me agrada: por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hecho una Cavalçada muy brava, y muy de galan* *. Auſſi, avoit-il fait cette Courſe, ſans prendre garde qu'il ſe tenoit découvert devant un grand Roi à qui il n'avoit pas accoutumé de faire des civilitez, ſans en recevoir de plus grandes, ou du moins de pareilles; mais, en cet inſtant, ſa Grandeur ſe cacha ſous la Galanterie, & l'éclat de la Pourpre pour cette fois le céda aux prémieres étincelles de ſon Amour. 1660.

Nous avons ſçu depuis par la Reine même, & par *Dona Maria Molina*, que le Roi d'Eſpagne, un peu avant les Noces, aiant fait lire devant lui, & devant les Grands de ſa Cour, le Contract de Mariage du Roi notre Maitre & de l'Infante; il avoit dit tout haut, ſur l'Article de la Renonciation, *Eſto es una pataratta; y, ſi faltaſſe el Principe, de derecho mi Hija a heredar* †. Dieu conſerve le Prince d'Eſpagne préſentement vivant; mais, ſi l'Eſpagne le perdoit, il

* *Comment! s'il m'a grée: certainement c'eſt un fort beau Garçon, & qui a fait une Cavalcade d'un Homme fort galant.*

† *Ceci eſt une Fadaiſe; &, ſi le Prince mon Fils manquoit, de Droit ma Fille doit hériter.*

1660. est à croire, qu'après cette Déclaration, le Droit légitime, le Mérite du Roi, sa Puissance, ses belles Qualitez si célébrées par les Espagnols dans cette Entrevue, & l'Amour que toute cette Nation porte à leur Infante, donneroit peut-être aux François l'avantage de commander à toute l'Europe: du moins, par l'aveu du même Roi son Pere, il seroit juste que cela fût ainsi.

Le Dimanche sixieme Juin, la Paix fut jurée avec toute la solemnité possible. Les deux Rois se trouvérent à la Conférence, aiant chacun de leur côté les Grands de leur Roiaumes. De celui du Roi les Princesses & Duchesses y étoient aussi, qui seules y entrérent avec les Domestiques. Les Rois la jurérent sur une Table chacun d'eux mettant la main sur l'Evangile, & se tenant à genoux. Après cette importante Action, ils s'embrassérent, en disant qu'ils vouloient aussi jurer une Amitié éternelle. Chaque côté de cette Sale étoit Meublée par les deux Rois de belles Tapisseries, & de Brocards. Celles d'Espagne étoient admirablement belles, & certaines

taines choses aussi du côté du Roi 1660.
étoient plus riches. Il y avoit au dehors des Troupes de chaque côté des Rois pour les saluer. Celles du Roi d'Espagne étoient rangées à l'autre bord de la Riviere, vis à vis du chemin par où venoit le Roi ; & les siennes étoient le long de la Riviere, par où abordoit le Roi d'Espagne. Elles surpassoient en toutes choses les Espagnoles, qui me parurent porter la livrée jaune & rouge, ce qui leur donnoit un peu d'éclat; mais, il étoit petit en comparaison de l'Or qui étoit sur le bleu des François.

Le lendemain, le Roi & la Reine suivis de beaucoup d'Hommes, & de nulles Femmes, que de la Dame d'Honneur & d'Atour, s'en allérent querir l'Infante-Reine. Après que les deux Rois, les deux Reines, & Monsieur, eurent été long-tems ensemble, ils se séparérent avec beaucoup de larmes. Le Roi d'Espagne, & la Reine sa Fille, se quittérent avec une sensible douleur, & la Reine sa Sœur montra par sa tendresse, qu'elle sentoit la force du Sang. Le Roi & Monsieur, en embrassant le Roi

1660. d'Espagne comme leur Oncle, pleurérent & s'attendrirent, de voir la jeune Reine dans une extrême Affliction. Elle se mit trois fois à genoux devant le Roi son Pere, pour lui demander sa Bénédiction, & ce Prince pleura en la quittant. Les Grands d'Espagne aussi témoignérent de grandes tendresses à leur Infante notre jeune Reine, & souvent revindrent à elle lui baiser la main & la robe; ce qu'elle reçut gravement. Enfin, on la mit dans un Carosse tout en Broderie d'Or & d'Argent, & on la mena à Saint-Jean de Luz, avec toute la Suite du jour précédent: c'est-à-dire les Gardes, les Chevaux-Legers, les Gendarmes, les Mousquetaires, & trois Compagnies du Régiment des Gardes. Toute la belle Cour étoit à Cheval, & tous étoient magnifiquement habillés. La jeune Reine vint descendre chez la Reine sa Tante, où les Princesses l'attendoient en bonne Compagnie. Elle avoit une Robe de Satin incarnat en Broderie d'Or & d'Argent, & quelques Pierreries à la mode de son Païs, c'est-à-dire enchassées dans beaucoup d'Or. Etant arrivée, elle entra dans le Ca-

Cabinet de la Reine sa Tante: elle y 1660.
fit prêter le Serment à ses principaux Officiers, & particuliérement à Made. la Princesse Palatine sa Sur-Intendante. Madame de Navailles, Dame d'Atour, étoit alors destinée à être Dame d'Honneur; car; la Maréchale de Guébriant, nommée à cette belle Charge, étoit morte depuis peu. Elle ne le prêta point alors, parce que son Affaire étoit encore indécise. On vouloit renvoier la Comtesse del Priego, Camarera Mayor * de l'Infante Reine; mais, on ne pût pas s'en deffaire si tôt, & il étoit incertain si elle demeureroit pour quelque tems auprès de sa Maitresse.

*Dame d'Honneur.

La Reine prend le Nom de Riene Mere.

La Reine, qui de ce jour-là prit le Nom de Reine-Mere, envoia la Reine sa Niece & sa Fille tout ensemble dans sa Chambre, pour la laisser délasser, & voulut aussi se retirer dans la sienne pour en faire autant. Comme tout le monde fut banni de cette petite Maison, qui contenoit en elle tant de Roiales Personnes, & que les hommes, à la priere de la Reine en furent chassés jusques au Capitaine des Gardes & aux Huissiers, les Rei-

1660. nes étant toutes deux deshabillées, le Roi alla visiter la Reine, pour la prier de se coucher. Il lui dit qu'on lui serviroit son soupé dans son Lit; mais, elle voulut venir souper avec lui, & avec la Reine sa Mere. Il la lui amena donc lui seul par la main, pour la voir. Elle la trouva quasi en chemise, & quand elle fut entrée, elle se jetta entre ses bras, & l'embrassa tendrement, l'appellant tantôt sa Tante, & tantôt sa Mere. Cette digne Mere, ravie de jouïr de ce bonheur, après avoir baisé avec grand plaisir cette jeune Princesse, lui fit donner un siege pliant, le seul qui fût alors dans sa Chambre. Elle la regarda avec des yeux pleins de joie, & loüant sa beauté la fit remarquer au Roi, qui par lui même en étoit sans doute infiniment satisfait. La jeune Reine, voiant le Roi debout auprès d'elle, lui voulut faire place sur son même Siege, d'une maniere tendre & pourtant un peu embarrassée; mais lui, par un sentiment qui pouvoit passer pour une galanterie, ne le pris pas, & demeura debout auprès d'elle. L'Infante-Reine étoit aimable ainsi à demi deshabilée; car,

car; le Gard-Infante étoit une chose 1660.
si monstrueuse, que quand les Femmes Espagnoles ne l'avoient point elles étoient beaucoup mieux. Les deux Reines demeurérent seules avec le Roi. Monsieur y étoit aussi, & nuls autres témoins que quelques Femmes de Chambre, & moi. Ils soupérent ensuite, dans la même familiarité que s'ils eussent été toute leur vie ensemble. La Reïne-Mere étoit bien tendre pour la Reine, & cette Princesse, qui la regardoit comme sa Mere, lui baisa les mains plusieurs fois. Après le soupé, le Roi ramena la Reine dans sa Chambre. Elle fut suivie seulement de la Comtesse de Priego, *Camarera Mayor*, qui veut dire en France Dame d'Honneur.

Le Roi d'Espagne, de son côté, étoit demeuré abbatu de tristesse de la séparation de la Reine sa Fille. Etant retourné à Fontarabie, il se jetta sur son Lit, & dit à ceux qui étoient auprès de lui, *Yo vengo muerto, porque de ver llorar a mi Hya, esso ella lo devia; mi hermana tambien: pero quando ho visto estos dos Muchachos, pendientes de mi cuello, llorar como*

 Niños,

1660. *Niños, me he de tal suerte entemeci-do, que no puedo mas* *

Ainsi finit cette Journée si célébre, dont la satisfaction fut égale de part & d'autre, & confirmée par l'aveu que la Reine fit à la Reine sa Tante, en lui disant qu'elle n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Empereur, & conclut par demander au Roi un Courier pour écrire au Roi son Pere. Elle ne ferma point sa Lettre après l'avoir écritte, qu'elle ne l'eût envoiée au Roi, le priant de la lire. Elle lui fit connoitre par cette prémiere Action, combien elle étoit disposée à bien vivre avec lui, & à lui rendre au delà même de ce qu'il auroit pû souhaiter; mais, comme tous les biens ici bas sont mêlez de quelques maux, après que la Reine fut couchée, j'ai sçu depuis qu'elle ne dormit point toute la nuit, & que par plusieurs fois en soupirant, elle dit à sa prémiere Femme de Chambre qui couchoit auprès d'elle, *Ay, Molina! mi Padre* †. Elle pleura ce Pere qui l'aimoit si tendrement, & que selon toutes les apparances elle ne devoit jamais revoir; mais enfin, la présence du Roi fut pour

* *Je reviens à demi mort; car, de voir pleurer ma Fille, elle le devoit, & ma Sœur aussi: mais, d'avoir vu ces deux jeunes Garçons pendant à mon col, pleurer comme des Enfans, je me suis de telle maniere attendri, que je n'en puis plus.*

† *Héla Molina! Mon Pere!*

pour elle un charme assez grand pour 1660.
lui adoucir cette amertume.

Le lendemain, elle se reposa, le Roi l'a'la voir le matin, & fut quelque tems avec elle; puis, ils allerent à la Messe aux Recolets. On fit voir à la Reine ses Habits, son Linge, ses Toilettes, & les choses nécessaires à la Noce, qui avoient été mises en reserve en ce lieu; puis Leurs Majestez vinrent diner ensemble. Après le Repas, la Reine-Mere alla voir le Cardinal, qui étoit malade, & la Reine alla à la Comédie. Le soir on lui essaia ses Habits à la Françoise, & on lui mit pour la premiere fois un Corps de Jupe, que la Duchesse de Navailles, nommée ce même jour pour Dame d'Honneur, lui alla vêtir. Elle en fut d'abord incommodée; mais, elle le souffrit avec douceur & patience. Le Roi ce soir fut avec elle dans sa Chambre assez long tems; &, quoi qu'il eut fait semblant jusques là d'ignorer la Langue Espagnole, il se trouva que ce jour là il la sçavoit parfaitement bien. La Reine se coucha de bonne heure, pour se préparer à la Journée du lendemain, en laquelle

1660. se devoit faire la derniere Cérémonie de leur Mariage.

Le 9 Juin. La Reine s'éveilla du matin, & la Duchesse de Navailles, qui eut l'honneur de l'habiller, fit en ce jour & quelque tems de suite, les Charges de Dame d'Honneur, & Dame d'Atour tout ensemble. Elle fut assez embarassée à lui pouvoir faire tenir sa Couronne fermée sur la tête, parce qu'elle étoit coiffée en Cheveux. Ils étoient sans nul ajancement, que d'être renoüez à la mode d'Espagne avec des Rubans par le bout, & rattachez ainsi à ceux qui joignent la tête. C'étoit une maniere de Coeffure qui étoit, comme je l'ai déja dit, différente de celle qu'elle avoit le jour de ses Nôces à Fontarabie; mais qui étoit assez galante. Elle s'habilla de son Habit Roial, parsemé de petites Fleurs de Lis d'Or. C'est un bel Habit. Outre l'Honneur qui se trouve à le porter, il sied assurément mieux que nul autre. C'étoit un Corps de Juppe & des Manches, avec une Juppe de même, semez de petites Fleurs de Lis d'Or: puis, il y avoit le Manteau Roial que l'on attacha au haut du Corps de Juppe, comme une ma-

maniere de Mante. Il traine jusques à 1659.
terre, avec une Queue fort longue, dont le bout est taillé en rond.

Le Roi avoit un Habit noir, & nulles Pierreries. Ils furent ensemble à l'Eglise par une Gallerie découverte, un peu plus haute que la Rue, qu'on avoit faite pour y aller depuis la Maison de la Reine-Mere, où la Reine logea les deux prémiers jours qu'elle fut en France. La Reine se mit auprès du Roi sous un haut Dais de Velours violet, parsemé de Fleurs de Lis d'Or, & l'Estrade étoit de même, c'est à-dire le Tapis, les Chaises, & les Carreaux: le tout couvert de Fleurs de Lis d'Or. D'abord, l'Evêque, avant que de commencer la Messe, apporta au Roi l'Anneau que le Roi donna à la Reine, & la Monnoie accoûtumée, sur un Bassin de vermeil doré. Je ne sçai s'il lui dit quelque mots. Quand le Roi alla à l'Offrande, il fut accompagné, du Grand Maitre des Cérémonies de Rhodes, de ses Capitaines des Gardes: de Vardes qui commandoit sa Garde Suisse, & de d'Humieres qui commandoit les Gardes appellez Bec de Corbin; & Monsieur Frere du Roi

1660. Roi porta son Offrande. Quand la Reine y alla, Monsieur, qui étoit assis auprès du Roi sur un Siege pliant, passa du côté de la Reine, & lui donna la main. Mademoiselle, Fille ainée du feu Duc d'Orleans, & Fille unique de sa prémiere Femme, portoit l'Offrande de la Reine, & Mesdemoiselles d'Alençon & de Vallois ses Sœurs portoient la Queue de la Reine, avec Made. de Carignan Princesse du Sang. Mancini, Neveu du Cardinal, & destiné à de grandes Dignitez, porta la Queue de Mademoiselle, & celles de Mesdemoiselles ses Sœurs & de Madame de Carignan, le furent par des Personnes de Qualité, mais qui n'avoient point de Titres. Quand le Roi & la Reine furent mis sous le Drap ou Poile, ce fut la même chose; & quand il fallut leur faire baiser la Paix, ce fut le Cardinal Mazarin qui le fit, & qui alla aussi la porter à la Reine Mere, sa véritable Maitresse & Bienfactrice. Elle étoit à main droite du Roi, sur une haute Estrade séparée de celle du Roi, couverte de Velours noir, & sous un Dais de même Etoffe, environnée de ses premiers Officiers &

Grands

Grands de sa Maison : Madame la Comtesse de Flex., sa Dame d'Honneur, qui prétendoit être Princesse, lui portoit la Queue. Dans le visage de cette grande Reine, on pouvoit facilement connoitre la joie intérieure de son ame; ce qui la rendoit si belle, qu'à cinquante-neuf ans elle auroit quasi pû disputer de beauté avec la Reine sa Niece, qui dans le vrai n'avoit pas une beauté si parfaite, que celle que la Reine sa Tante avoit eue à son âge. La Reine-Mere avoit les traits du visage plus beaux, elle étoit plus grande, elle avoit une plus grande mine, beaucoup plus de majesté, & le visage d'une plus belle forme : elle la surpassoit encore en la beauté admirable de ses mains & de ses bras; mais, la Reine avoit le teint plus beau, & de belles couleurs qui l'embellisoient: elle ressembloit à la Reine-Mere, comme je l'ai déja dit, de la rencontre, de l'air, & un peu du tour du visage. Cette heureuse Mere, au retour de la Cérémonie, nous fit l'honneur de nous dire, à la Comtesse de Flex & à moi, qu'il lui étoit venu en pensée, voiant aller la Reine à l'Ofrande,

1660.

1660. frande, avec son Habit Roial & sa Couronne, que cette seule tête au Monde étoit digne de cette Couronne.

Le Roi, les deux Reines, & Monsieur, dinérent ensemble. La Reine, au sortir de la Messe, s'étoit couchée pour se reposer : puis, elle se releva, & s'habilla d'un Habit de Toile d'Argent blanche, à la Françoise; & sa beauté avec cet Habit parut avoir un nouvel éclat. Elle monta chez la Reine sa Tante, elles furent quelque tems en particulier dans sa petite Chambre, n'y aiant que la Comtesse de Flex, la Duchesse de Navailles, & Madame de Noailles, la Comtesse de Priego Espagnole, & moi. Les Reines ensuite sortirent de ce lieu, & se montrérent un peu au public. Elles s'amusérent à regarder le Roi, qui prit plaisir à jetter lui même au Peuple la Monnoie que l'on avoit faite pour le gratifier selon la coutume. Quelque tems après, ils se retirérent dans la petite Chambre de la Reine-Mere, le Roi, les deux Reines, Monsieur, & le Cardinal Mazarin. Ils s'assirent dans la ruelle du

du Lit, & y demeurérent à causer de 1660. choses indifférentes. Quand il fut nuit, l'Infante Reine, quitta la Maison de la Reine-Mere, & alla chez le Roi, conduite par lui, par la Reine leur Mère, & par Monsieur. Ces Roiales Personnes ne furent suivies que de la Comtesse de Flex, de la Duchesse de Navailles, de la Comtesse de Noailles, & de la Comtesse de Priego. Je ne sçai qui se trouva chez le Roi, car je n'y étois pas. Leurs Majestez & Monsieur soupérent en public, sans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire, & le Roi aussi tôt demanda à se coucher. La Reine dit à la Reine sa Tante, avec les larmes aux yeux, *es muy temprano* *; qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit, & que sa modestie la força de sentir; mais enfin, comme on lui eut dit que le Roi étoit deshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux Carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa Toilette. Elle voulut complaire au Roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur, qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa Cham-

* *Il est trop tôt.*

1660 Chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses Officiers. Elle se deshabilla, sans faire nulle façon; & comme on lui eut dit, que le Roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles, *Presto, presto, qu'el Rey m'espera* *. Après une obéissance si ponctuelle, qu'on pouvoit déjà soupçonner être mêlée de Passion, tous deux se couchérent avec la Bénédiction de la Reine leur Mere commune.

* *Vite, vite: le Roi m'attend.*

Cette Princesse devint en ce jour la Belle-Mere de la Reine; mais, une aussi bonne Tante pouvoit bien être appellée Mere en tout tems, & la Reine en effet ne lui donna plus d'autre Nom. Il sembla que Dieu avoit répandu ses graces sur ce Mariage; car, le Roi témoigna depuis une grande tendresse pour la Reine, & elle pour lui: il la pria de consentir qu'il pût renvoier la Comtesse de Priego, & lui représenta que ce seroit contre la Coutume de retenir dans cette prémiere Place une Etrangere. Elle lui répondit qu'elle n'avoit point de volonté que la sienne, & lui dit qu'elle avoit quitté le Roi son Pere qu'elle aimoit tendrement, son Païs, & tout

ce qui lui avoit été ofert, pour se donner entiérement à lui ; qu'elle l'avoit fait de bon cœur, mais qu'aussi elle le supplioit de lui accorder en récompense cette grace, qu'elle pût être toujours avec lui, & que jamais il ne lui proposât de le quiter, puisque ce seroit pour elle le plus grand déplaisir qu'elle pourroit recevoir. Le Roi accorda si volontiers à la Reine sa demande, qu'il commanda aussi tôt au grand Maréchal des Logis, de ne les séparer jamais la Reine & lui, ni pendant le Voiage, quelque petite que fut la Maison où ils se trouverroient logés. 1660.

La Reine-Mere, qui connoissoit le Roi son Fils un peu froid & grave, nous avoüa qu'elle avoit eu une grande peur, que cette indifférence qu'elle avoit imaginée en l'ame du Roi, ne fût nuisible à cette Niece qu'elle avoit si ardamment désiré de lui faire épouser; mais, après qu'elle l'eût vu agir avec elle comme il fit dans les prémiers jours qu'elle fut en France, elle perdit heureusement cette crainte: car elle le vit alors aussi sensible à l'Amitié, à l'égard de la Reine, qu'elle

1660. le l'auroit pû desirer. Elle n'avoit à demander à Dieu que la durée de ce Bonheur: il falloit l'espérer; mais, par les facheuses experiences, qu'un chacun doit avoir, de l'instabilité du Bonheur des hommes, elle avoit toujours sujet d'apréhender ce qui arrive souvent dans la vie. Aussi-tôt après les Nôces, elle nous fit l'honneur de nous dire à la Comtesse de Flex, & à moi, parlant de la satisfaction & du contentement du Roi, qu'il l'avoit remerciée de lui avoir ôté du cœur Madlle. de Mancini, qu'il lui avoüa n'estimer guerres du côté du bon Sens & de la Raison, pour lui donner l'Infante, qui vrai-semblablement alloit le rendre heureux, tant par sa Beauté, que par sa Vertu, sa Complaisance, & l'Affection qu'elle lui témoignoit.

Quand la Comtesse de Priego s'en alla, le Cardinal lui donna une Boete de Portrait de Diamant, où étoit le Portrait du Roi. La Reine, le regardant, lui dit, *Podreis dezir en Espa ña, que le parece, pero qu'es mejor.* * La Reine-Mere envoia au Roi son Frere une Horloge sonnante à

* *Vous pourez dire en Espagne, qu'il lui ressemble; mais qu'il est plus beau.*

à mettre ſur ſa Table ; toute couverte 1660.
de Diamans aſſez gros, pour rendre ce Préſent digne de celle qui le donnoit, & de celui qui le reçut ; mais, il ne fut païé qu'avec des Gans d'Eſpagne, qui même n'étoient pas bons. La Reine-Mere en fut honteuſe. Elle nous l'avoua ; &, ſans ſe ſoucier du Don, elle auroit ſouhaitté, pour la Gloire de ſa Nation, que ce Prince eût été plus magnifique.

Après que la Comteſſe Eſpagnole, trois Dames du Palais que la Reine avoit amenées, & pluſieurs autres Femmes que l'on renvoia furent parties, on ne penſa plus qu'à regagner Paris, & la Cour partit de Saint Jean de Luz, pour reprendre le chemin de Bourdeaux, le quinzieme de Juin.

La Reine nous conta depuis, elle même, ce qu'elle avoit ſenti pour le Roi, dès ſon enfance, & ce qu'elle avoit trouvé étant en Eſpagne de l'Ambaſſade du Maréchal de Grammont. Elle nous fit l'honneur de nous dire un ſoir, à Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit toujours regardé le Roi comme devant être ſon Mari ; &, parlant de l'Amour

avoit souvent dit, que pour être heu- 1660.
reuse, il falloit être Reine de France; & qu'elle vouloit la voir porter cette Couronne, ou porter un Voile; car, du vivant de la Reine d'Espagne sa Mere, elle avoit un Frere qui étoit grand, & par conséquent elle n'aspiroit pas comme elle a pû faire depuis d'être Héritiere du Roiaume. Dans l'Amitié qu'elle eut pour le Roi, on la vit bien vîte,

Los terminos passar todos de un golpe
Y en partiendo llegar al postrer punto.*

** Passer les bornes tout d'un coup, & en partant arriver au dernier but.*

Il ne faut pas s'en étonner; la cause de sa Passion étoit belle, & l'innocence donnant à cette Princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir par l'Amour réciproque que le Roi avoit alors pour elle un juste sujet de se glorifier de son excès. Quelques jours après son Mariage, elle nous fit l'honneur de nous dire aussi, à Madame de Navailles & à moi, qu'elle avoit été sensiblement affligée, quand on lui avoit apris en Espagne la mala-

1660. die que le Roi eut à Calais; mais, qu'elle croioit toujours, que l'animosité qui étoit entre les deux Nations augmentoit le bruit de son mal; qu'elle avoit espéré que cette maladie & le bruit même de sa mort, qui parvint jusqu'à elle, ne seroit pas vrai; & qu'elle fut ravie, quand on l'assûra de sa guérison.

En ce même tems, le Roi d'Angleterre arriva dans ses Etats. En descendant à terre, ce jeune Roi, qui avoit du mérite, & que l'expérience de ses longues soufrances avoit rendu honnête Homme, reçut Monk, qui l'avoit dignement servi, avec de grandes marques de son ressentiment Il le fit Chevalier dans le même instant. Il l'embrassa: le Duc d'Yorc son second Frere lui mit la Jartiere, & le Duc de Glocester l'Epée. Peu de jours après, ce Prince fit son Entrée à Londres, où il fut reçu avec les transports de joie, que la Tirannie passée, & un véritable Repentir devoit inspirer à ces Peuples, qui retrouvoient en lui un Roi légitime, aimable, & qui leur parut rempli de bonnes qualitez.

La Cour marchoit jour & nuit, pour

pour aller à Bordeaux, & de là ga- 1660.
gner Paris. Il n'y eut rien de considérable dans cet e Marche, sinon qu'à Rochefort nous eumes un grand Tremblement de Terre, dont les Avantures ne servirent seulement qu'à divertir le Public. On arriva dans cette grande Ville le vingt-troisieme Juin veille de Saint Jean, & cette Le 2 journée est remarquable. Le Roi, Juin. les Reines, & Monsieur, le Cardinal Mazarin, les Princesses & Duchesses, & toutes les Personnes de Qualité & d'un mérite connu, se mirent à Langon dans une Barque, & toute la Cour dans d'autres Batteaux couverts. Après avoir cheminé deux lieues, les Jurats de Bordeaux amenérent au Roi un beau & grand Batteau, où le Roi les Reines, Monsieur, le Cardinal, les Princesses, & toutes les Personnes de Qualité se mirent. Il étoit magnifiquement doublé par dedans de Velours cramoisi, avec des Passemens d'Or: il y avoit une Table couverte d'un Tapis de même couleur & aussi une Chaise de velours noir avec des Passemens d'Argent pour la Reine-Mere. Le haut bout du Bateau étoit

1660. fermé d'une Balustrade, comme un Cabinet élevé d'un petit dégré, où se mirent Leurs Majestez. Il étoit tout doré, enrichi d'Emblemes, Chiffres, Peintures, & Devises. Ce bateau étoit couvert par le bout d'en bas, de Tapis, & bordé tout au tour de Bancs couverts de velours Cramoisi avec des Crepines d'Argent, qui servirent de Sieges à toutes les Dames qui s'y trouvérent. Il y avoit une Balustrade dorée qui reignoit tout au tour, & qui formoit une Gallerie au dehors tapissée par en bas, & enrichie de semblables Devises Latines. La Chambre; qui contenoit tout le Batteau étoit grande: il y avoit plusieurs grandes Croisées, & le haut étoit un Dôme fort élevé, & doublé de Damas cramoisi avec des Passements d'Or & d'Argent. Il étoit tiré par quatre grands Batteaux plats, en forme de Galeres, qui étoient azurez & semez de Couronnes d'Or, avec des Chiffres; & les Batteliers qui les menoient étoient habillés de Taffetas bleu, avec du Passement d'Or & d'Argent. Plusieurs autres suivoient celui-là, & plusieurs Per-

Personnes de Bourdeaux vinrent dans 1660.
d'autres, pour voir passer le Roi. Il fut salué à son arrivée de plusieurs coups de Canon, & des Cris publics du Peuple, dont le Quay étoit entiérement rempli. Il sembloit que c'étoit un Amphiteatre fait à plaisir, à cause que le Quay est un peu en descendant vers la Riviere. Les Violons suivoient le Batteau du Roi, le son des Trompettes, & le bruit des Canons, se mêlérent à la Musique. Le Roi & les Reines y prirent plaisir, & le bel effet que faisoient tant de choses ensemble auroit à mon gré rendu cette Entrée belle & agréable, si le chaud qui fut excessif ce jour-là eut permis d'en jouir commodément.

Le Roi joüa pendant le chemin, & l'Abbé de Gorde perdit en une heure cinquante mille écus. On fut trois jours dans cette Ville, puis le Dimanche vingt-septieme on vint dans le même Batteau coucher à Blaie. La Cour marcha ensuite jusqu'à Poitiers, qui est une laide & grande Ville, & de Poitiers on alla à Richelieu, dont le Nom célébre répond à la beauté du Lieu. De là on vint à Amboise,

1660. puis à Blois, & à Chambor, où l'on séjourna un jour. De Chambor on vint coucher à Orleans. L'Entrée en fut belle, toutes les Rues étoient tapissées, & le Peuple témoigna une grande joie de revoir le Roi : leur Revolte passée les devoit faire trembler à la vûe de leur véritable Maitre; mais, leur repentir & leurs supplications attirérent sur eux les effets de sa Roiale bonté, par l'oubli de leur faute : &, comme il venoit de donner la Paix à toute l'Europe, il ne voulut pas laisser à cette belle Ville aucune marque de son indignation. Enfin, on arriva à Fontainebleau le trezieme jour de Juillet.

Le 13 Juillet. La Cour aiant été sept ou huit jours à Fontainebleau, la Reine Mere vint à Paris, & le Cardinal aussi. Le Roi & la Reine demeurérent à Vincennes, pendant qu'on préparoit leur Entrée. Le Cardinal, dont la santé étoit alors mauvaise, eut les gouttes: elles rentrérent par des Bains qu'on lui fit, à cause qu'il avoit aussi la gravelle. Ses gouttes rentrées lui causérent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnérent

nérent la fievre & des convulsions, 1660.
qui firent douter de sa vie. Un jour le Roi, qui venoit souvent à Paris, lui demandant conseil sur quelque Affaire, il lui dit, *Sire, vous demandez conseil à un Homme qui n'a plus de Raison, & qui extravague.* Le Roi, connoissant en effet qu'il avoit des momens de reverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite Gallerie qui étoit de l'Appartement du Cardinal, & là il pleura cet Homme, qui lui avoit servi comme de Tuteur, de Gouverneur, & de Ministre tout ensemble. Il n'avoit pas connu tous ses deffauts, & ses derniers services lui avoient fait voir sa capacité, & ses bonnes intentions.

Toutes les Compagnies Souveraines allérent saluer ce Ministre, avec des sentimens contraires à ceux qu'ils avoient eûs par le passé. Le Parlement députa un Président, deux Conseillers de la Grand' Chambre, & un de chaque Chambre des Enquêtes, pour le remercier de la Paix qu'il venoit de faire : Honneur qui jusqu'alors n'avoit été fait à aucun Ministre, ni Favori, & n'avoit point

1660. encore d'éxemple. Cette Compagnie avoit mis sa tête à prix; mais, en cette occasion, leurs Harangues furent toutes remplies de ses Louanges; &, sans avoir honte de leur Injustice passée, ou de leur Légéreté présente, ils témoignérent avoir pour lui une vénération extrême. Le Cardinal dut être sans doute sensible à cette Gloire; &, véritablement, elle fut grande: mais, pour la mitiger, Dieu le mettoit en état, par les approches de la mort, d'éprouver en lui même, que les biens de la vie ne sont jamais purs. Il leur répondit à tous, selon ce qu'il devoit sentir, & leur parla éloquemment. Peu de jours après, il se porta mieux, & son amendement fit espérer que son mal ne seroit rien.

Au commencement de Septembre se fit à Paris l'Entrée du Roi & de la Reine, qui, en attendant cette célébre Journée, étoient toujours demeurez à Vincennes. J'en parlerai peu, renvoiant ce Détail à ceux qui en voudront instruire le Public. Ce fut en effet une belle chose & agréable à voir. La Reine étoit dans un Char triomphant, plus beau que celui que

l'on

l'on donne faussement au Soleil, & 1660.
ses Chevaux auroient emporté le prix de la beauté sur ceux de ce Dieu de la Fable. Cette Princesse étoit habillée d'une Robe noire en Broderie d'Or & d'Argent, avec quantité de Pierreries d'une valeur inestimable. La couleur de ses Cheveux argentez & le blanc & l'incarnat de son teint, qui convenoit au bleu de ses yeux, lui donna un éclat infini, & sa beauté parut extraordinairement. Les Peuples furent ravis de la voir; &, transportez de leur joie, & de leur amour, lui donnérent mille & mille bénédictions. Le Roi étoit tel que les Poëtes nous représentent ces Hommes qu'ils ont divinisés. Son Habit étoit en Broderie d'Or & d'Argent, aussi beau qu'il le devoit être, vû la Dignité de celui qui le portoit. Il étoit monté sur un Cheval propre à le montrer à ses Sujets, & suivi d'un grand nombre de Princes, & des plus grands Seigneurs de son Royaume. La Grandeur, qu'il faisoit voir en sa Personne, le fit admirer de tous, & la Paix qu'il venoit de donner à la France, avec cette belle Princesse qu'il leur donnoit

1660. Reine, renouvella dans les cœurs de ses Peuples leur zêle & leur fidelité ; & tous ceux, qui en ce jour purent le regarder, s'estimérent heureux de l'avoir pour leur Roi & leur Maitre. La Reine-Mere vit passer le Roi & la Reine par un Balcon de la Rüe Saint Antoine, & sa joie se peut aisément deviner par toutes les choses que j'ai écrites. La Reine d'Angletterre, & la Princesse sa Fille, étoient avec elle.

La Reine-Mere, après avoir marié le Roi à celle que son cœur avoit toûjours desirée, voulut penser à Monsieur, & comme une bonne Mere lui choisit ce qui lui paroissoit alors de meilleur & de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la Princesse d'Angleterre, qu'elle avoit tendrement aimée ; & qu'elle auroit voulu faire Reine, au deffaut de l'Infante sa Niece. Elle fit donc résoudre le Roi à ce Mariage ; &, pour l'engager à sa conclusion, elle alla demander cette jeune Princesse à la Reine d'Angleterre sa Mere. Elle l'obtint facilement ; car, Monsieur étoit digne d'être reçu avec joie des plus grandes Princesses de

de la Terre. Celle, qu'il alloit épou- 1660.
ser, lui avoit même cette obligation, d'avoir été en tout tems également souhaitée de lui ; si bien que ses desirs étoient plûtôt fondez sur sa propre Dignité, que sur le rétablissement du Roi d'Angleterre son Frere. Le Duc d'York, second Frere de cette Princesse, ne prit pas un si bon Parti pour lui; car, environ ce même tems, il se maria à une simple Demoiselle, Fille du Chancelier d'Angleterre, qui servoit la Princesse Roiale son autre Sœur, Veuve du Prince d'Orange. La Reine d'Angleterre, leur Mere venoit de perdre, il y avoit peu, le Duc de Glocester son troisieme Fils, qui, par la réputation qu'il avoit déja aquise, paroissoit devoir être un grand Prince; &, l'affliction de cette Princesse fut sensiblement redoublée, par la faute que fit le Duc d'York, en prenant une Alliance, si basse qui ne lui convenoit pas.

La Reine de la Grande Bretagne, après avoir accordé la Princesse sa Fille à Monsieur, peu de jours avant la Fête de tous les Saints, partit pour aller en Angleterre, faire une visite

1660. au Roi son Fils, & prendre ses mesures avec lui pour leurs Affaires communes. Son dessein étoit de lui proposer le Mariage d'Hortense Mancini, Niece du Cardinal Mazarin, sans qu'il y eût d'autre fondement à cette pensée, que la Complaisance que voulurent avoir pour le Cardinal Mazarin Milord Germain, & Milord Montaigu. Ils alléguoient pour raison, que dans ce nouveau Rétablissement du Roi d'Angleterre, ses Peuples étoient mal affermis; que le Parlement d'Angleterre paroissoit avoir encore des Factions; &, qu'il y avoit une Armée sur pied, qui n'étoit pas entierement soumise à ses volontez. Il leur sembla qu'une somme d'Argent considérable lui devoit être nécessaire pour paier ses Troupes, les congédier, & acheter ce qui restoit de Factieux dans son Roiaume. La Reine d'Angleterre, arrivant à Londres, trouva toutes choses si bien disposées, les Armées si obéissantes, & le Parlement si soumis, que la Proposition du Mariage d'Hortense, ne put alors trouver d'agrément dans le cœur du Roi son Fils. La nécessité de cinq mil-

millions, promis par le Cardinal à 1661.
l'heure qu'on les voudroit, ne le
pressoit plus de les recevoir ni de les
demander. C'est pourquoi, le parti
qu'on lui offroit ne lui plut pas: son
Armée se sépara d'elle-même par la
seule Puissance de sa volonté; & le
Parlement fit aussi ce qu'il desira. Le
Cardinal fut sans doute affligé de ce
changement; mais, on peut dire à sa
gloire, qu'il avoit apparamment si peu
recherché cet Honneur, & avoit fait
tant d'ostentation de son indifférence
sur cet Article, & sur la violence que
ces Seigneurs Anglois lui faisoient,
que l'envie, la haine, ni l'esprit de
raillerie, ne purent trouver là dessus
de matiere suffisante pour lui faire un
reproche. Sa sagesse, & sa modera-
tion, parurent encore en une autre oc-
casion presque aussi avantageuse pour
lui; car le Duc de Savoie lui aiant
fait offrir d'épouser une de ses Nieces,
pourvû qu'il voulût lui faire rendre
Pignerol, ce Ministre le refusa, &
dit au Duc de Navailles, à ce que la
Duchesse sa Femme m'a conté, qu'il
ne vouloit établir ses Nieces que pour
augmenter sa Gloire; & que faisant

 cette

1660. cette trahiſon au Roi par la ſeule conſidération de ſes intérêts, il n'en mériteroit que de la Honte. Le Chancelier d'Angleterre, qui ne reſſembloit pas au Cardinal Mazarin, fit demander à la Reine d'Angleterre la permiſſion de ſe préſenter devant elle, pour lui faire la révérence. Cette Reine lui manda qu'elle le vouloit bien, pourvû qu'il ne lui parlât point de ſa Fille; mais, le Roi ſon Fils, qui étoit engagé à ſoutenir ce Mariage, par l'affection qu'il avoit pour le Chancelier, ſçût ſi fortement preſſer la Reine ſa Mere, qu'enfin vaincue par la force qu'il lui fit, & par le conſeil de divers Seigneurs, du Comte de St. Alban *, & de l'Abbé de Montaigu, qu'elle conſentit au Mariage. Elle pardonna à ſon Fils, & reçut pour ſa Belle-Fille la Ducheſſe d'York. Les Lords trouvérent qu'elle le devoit faire, tant pour faire ſes Affaires & s'établir un Revenu conſidérable que le Roi ſon Fils lui donnoit en ſon Païs, que pour s'établir eux-mêmes, particulierement le Comte de St. Alban, Miniſtre de cette Princeſſe. Il ſe fit Ami du Chancelier,

* *Milord Germain, devenu Comte de St. Alban*

lier, après avoir tenu bon quelque 1660.
tems, & fait en apparence le personnage d'honnête homme, qui étoit de ne se rendre que difficilement. Milord Montaigu n'avoit pas de desirs pour la Fortune qu'il pouvoit faire en Angleterre : ses attachemens étoient en France, par l'Amitié que la Reine-Mere avoit pour lui; & de plus, on peut dire de lui, qu'en toutes choses, en tous Païs, sa véritable Piété faisoit qu'il étoit desintéressé.

Alors le Cardinal retomba malade, d'un mal languissant : Il parut que l'humeur des goutes étoit remontée des jambes à l'estomac, & renfermée au dedans; ce qui lui causa des étouffemens qui passérent long-tems pour vapeurs. Les Médecins le purgérent souvent, & comme il amandoit toujours par la purgation, on connut par là, malgré leur dissimulation, que c'étoit humeur, & que cette humeur venoit d'une mauvaise source. L'état où il étoit alors ne l'empêchoit pas de penser à ses Trésors; & dans ces mêmes tems, comme il avoit des momens de relâche, on remarqua qu'il s'occupoit souvent à peser les Pistoles

1660. qu'il gagnoit, pour remettre les légeres le lendemain au Jeu.

1661. L'Avarice du Cardinal étoit telle, que la Reine n'avoit point d'Argent. Toute la dépense de la Maison se faisoit par l'ordre de Colbert, Créature du Cardinal, qui épargnoit sur toutes choses. Cette jeune Princesse n'avoit pas de quoi joüer; car, on ne lui donnoit alors que les mille Ecus par mois, destinez de tout tems pour les menus Plaisirs des Reines, & pour leurs Aumones: mais, comme le Jeu étoit à la mode, & que la Reine aimoit quelquefois à joüer, cette somme n'étoit pas suffisante; car, pouvant beaucoup perdre chaque jour, il arrivoit souvent que l'Argent étoit bien-tôt fini, de sorte qu'elle n'avoit pas de quoi faire des Aumones, ni de quoi satisfaire à ses Plaisirs. Le jour des Ettenes, on avoit accoutumé de donner à la Reine-Mere, du tems du Roi son Mari, douze mille Ecus; mais, la Reine n'eut que dix mille Livres, dont elle fut fachée, à cause que la Reine sa Mere lui avoit dit, qu'elle avoit accoutumé d'avoir douze mille Ecus. Cette différence lui déplut:

plut: elle s'en plaignit à la Duchesse 1661
de Navailles. Cette Dame, croiant faire un service au Cardinal, l'en alla avertir, le conseillant de mieux traiter sa Maitresse: elle lui dit aussi qu'elle étoit sensible; & qu'elle connoissoit le bien & le mal qu'on lui faisoit. Il lui répondit que la Reine auroit de l'Argent quand il lui plairoit d'en demander, sans promettre de lui en donner. Il parut en colere contre la Reine-Mere, de ce qu'elle vouloit qu'on donnât à la Reine sa Fille les douze mille Ecus dont je viens de parler, & dit avec éxagération, *Hélas! si elle sçavoit d'où vient cet Argent, & que c'est le Sang du Peuple, elle n'en seroit pas si libérale.* Lui, qui joüoit tous les jours trois ou quatre mille Pistoles, qui avoit tout l'Argent de France dans ses Coffres, qui laissoit joüer à sa Niece la Comtesse de Soissons chaque jour des sommes immenses, qui pilloit tout, & qui laissoit faire sur les Peuples les plus énormes voleries qui se soient jamais faites: lui, dis-je, que l'on trouva peu après sa mort avoir rempli de Trésors innombrables toutes les Places de

1661. de sa Domination, & celles de ses Amis; il eut la hardiesse de reprocher à sa Bienfactrice, à la Mere de son Roi, à la Mere de la France & des Pauvres, douze mille Ecus qu'elle souhaita qu'il fit donner à la Reine; selon que le feu Roi son Mari avoit accoutumé de les lui donner à elle: en quoi on peut voir quelle étoit sa Tirannie, sa Dureté, & son Ingratitude, dans les choses où il agissoit naturellement.

La Reine d'Angleterre vint alors à Portsmouth, pour s'embarquer & revenir en France par le Havre; mais, son Vaisseau pensa périr & fut jetté sur le sable. La Princesse d'Angleterre accordée à Monsieur, dans ce même Vaisseau, fut prise de la Rougeole, dont elle fut extrémement malade. La Reine-Mere, qui souhaitoit ce Mariage, s'inquiéta de ce qu'on ne sçavoit point de ses Nouvelles, & Monsieur montra par son chagrin, que du moins son intention étoit d'être affligé. Cette Princesse, après avoir été deux jours en péril, par l'excès de sa maladie, retourna à Portsmouth, pour être purgée, mais la

la Rougeole lui sortit tout de nou-veau, & les Médecins doutérent de sa Vie. La santé lui étant revenue, elle se remit sur Mer, avec la Reine sa Mere, laquelle peu après arriva au Havre heureusement, aiant eu en ce Voiage la crainte de perdre la Princesse sa Fille, & la douleur d'avoir vû mourir, pendant le séjour qu'elle avoit fait à Londres, la Princesse Roiale sa Fille ainée, Veuve du Prince d'Orange. 1661. Le 5 Fevrier.

Le Dimanche sixieme du mois, le feu prit dans la Gallerie du Louvre appellée la Gallerie des Rois. Elle fut presque entiérement brulée, avec un Salon voisin, qui ne faisoit que d'être achevé de bâtir. Le Roi fut contraint par cet accident d'aller à Saint Germain passer quelques jours, pour laisser netroier le Louvre. Le 6 Fevrier.

Le Vendredi onzieme, le Cardinal étant alors à Vincennes, se sentit en mauvais état. Il envoia le Duc de Navailles au Roi, lui mander qu'il étoit fort malade, & qu'il souhaitoit de le voir. Le Roi pleura avec ce Duc, disant qu'il perdoit beaucoup, & que si le Cardinal avoit vêcu encore Le 11 Fevrier.

1661. core quatre ou cinq ans, il l'auroit laissé capable de gouverner son Roiaume; qu'alors il demeuroit embarrassé, ne sachant à qui se confier; & que son plus grand desir étoit de faire lui même ses Affaires. Cette Nouvelle fit que toute la Cour revint de St. Germain à Paris, d'où le Roi alla aussi-tôt à Vincennes. La Reine-Mere alla l'y joindre, & fut servie par les Officiers de la Reine sa Fille, parce qu'elle n'y mena point les siens. Ce même jour onzieme, on avoit donné de l'Emétique au Cardinal, sur le soir, qui l'avoit fort soulagé: c'est pourquoi on lui en redonna le treize, dont il se porta mieux, un jour ou deux, à cause de la grande Evacuation, mais aussi-tôt après il retomba dans ses mêmes maux.

La Reine d'Angleterre arriva à Paris le vingtieme Fevrier, elle fut bien reçue du Roi, & des Reines, qui allérent au devant d'elle jusques auprès de Saint Denis, avec toute la Grandeur & la Suite, qui accompagne toujours un Roi de France.

Le vingt deuxieme Fevrier, le Roi & la Reine-Mere, qui étoient à Vincennes,

cennes, allérent un matin voir le 1661.
Cardinal. Ils le trouvérent plus mal ce jour-là, & plus oppressé. Il leur parla de sa mort, & leur dit des choses touchantes. Le Roi & la Reine-Mere y furent deux heures, & en sortirent pleurans & attendris. Sur la fin de Fevrier, le Cardinal empira tout-à fait; &, ne sçachant à qui jetter ses inombrables Trésors, il fiança sa Niece Mancini, qui étoit revenue à la Cour, au Connêtable Colonne, avec un dot de cent mille Livres de rente en Italie, & sa belle maison de Rome qu'il lui laissa. Le Roi, à son retour, avoit vêcu avec elle, avec beaucoup plus de marques d'indifférence, que de passion. Quelques-uns ont dit, qu'il eut encore quelques momens de tendresse, qui penserent rallumer ses prémieres flammes; mais, je l'ignore, & n'en puis rien dire.

Le Ministre fit épouser Hortense Mancini au Grand Maitre, en le faisant Héritier de tous ses Biens, & lui fit quiter son Nom de la Porte, qui de soi étoit médiocrement honorable, & l'obligea de prendre celui de Mazarin, avec des Biens & des Etablisse-

1661. blissemens prodigieux. Depuis longtems le Grand Maitre, Fils du Maréchal de la Meilleraie, étoit amoureux de Madlle. Hortense, & avoit refusé la Comtesse de Soissons, espérant d'avoir sa cadette; mais, le Cardinal gardoit cette Cadette, qui étoit belle, pour des Rois, ou du moins pour des Souverains. Jusques là, il avoit montré de l'aversion à la lui donner, & ne paroissoit pas estimer sa Personne; mais la mort, qui le prenoit à la gorge, ne lui donnant pas le tems d'accomplir, en ses Nieces qui lui restoient à marier, la grandeur de ses desirs, il fallut qu'il prit le Grand Maitre, comme son pis aller. Il étoit déjà fort riche; car son Pere, par la faveur qu'il avoit eue auprès du Cardinal de Richelieu comme son Parent, avoit de grands Biens & de grandes Dignitez. Il parut heureux d'être porté par la Fortune à la joüissance de cette grande Dépouille; mais, ce n'est pas être heureux que d'être trop riche. Le Cardinal Mazarin avoit toujours conservé une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit au feu Cardinal de Richelieu son Bienfaiteur.

faicteur. Ses prémiers desirs, après 1661.
avoir fait venir ses Nieces d'Italie, avoient été pour le Duc de Richelieu Neveu du deffunt Ministre; mais, la Duchesse d'Aiguillon sa Tante l'avoit méprisé; & on crut alors, qu'en mourant, il se consoleroit de la nécessité qui le forçoit de prendre le Grand Maitre pour son Héritier, à cause que le Maréchal de la Meilleraie étoit Parent du Cardinal de Richelieu, & qu'il avoit toujours été son Ami dans le tems de sa Faveur passée.

Le troisieme jour de Mars, deuxieme jour de Carême, j'allai à Vincennes. Le Cardinal Mazarin, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce même matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le Saint Viatique. La Reine-Mere fut réveillée avec cette nouvelle: elle l'entendoit heurler les nuits, parcequ'il étoit logé de l'autre côté de sa Chambre; & son mal étoit de cette nature, qu'il étouffoit continuellement. Le Roi tint Conseil le matin, avant que la Reine sa Mere fut éveillée; & aussi-tôt il lui vint rendre compte de ce qui s'y étoit passé. La

1661. Mere ce même jour-là me fit l'honneur de me dire, que le Tellier, le Procureur-Général Fouquet, & de Lionne, étoient destinez, non pas pour gouverner, mais pour servir le Roi. Elle me parla du Maréchal de Villeroi, comme d'un Homme qui aimoit l'Etat, & avoit de la capacité, mais qui étoit foible. Elle croioit néanmoins qu'il seroit du Conseil; ce qui ne fut pas. Elle me parut persuadée que le Tellier étoit un Homme habile en sa Charge, Homme de Bien, assez à elle, mais pas capable de la prémiere Place. Elle me fit l'honneur de me dire aussi qu'elle croioit que le Procureur Général, comme capable, quoi que grand Voleur, demeureroit le Maitre des autres. Pour de Lionne, elle me témoigna avoir dessein, si elle le pouvoit, de l'éloigner des Conseils, après la mort du mourant.

Le Cardinal, qui étoit Sur-Intendant de la Maison de la Reine Mere, la supplia de lui permettre de donner cette Charge à la Princesse de Conti sa Niece. Madame la Comtesse de Flex, sa Dame d'Honneur, en

en fut fachée: mais, la Reine-Mere 1661.
y remedia; car, pour lui adoucir cette mortification de se voir une Personne au-dessus d'elle, elle fit donner peu après un Brevet de Duchesse à Made. de Sénécey, qui pouvoit revenir à la Comtesse de Flex sa Fille & à ses Enfans mâles: Faveur assez extraordinaire, & que la Reïne-Mere demanda instamment au Roi, comme une chose qu'elle desiroit avec ardeur.

Le cinquieme Mars, on ordonna les Prieres publiques des quarante heures par toutes les Eglises de Paris, pour le Cardinál; ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les Rois. Made. la Princesse Palatine lui envoia, à son extrême regret, la Démission de sa Charge de Sur-Intendante de la Maison de la Reine, qu'il donna à la Comtesse de Soissons. Il voulut, avant que de mourir, laisser ses deux Nieces dans ces deux Postes qui sont beaux. La Reine alors se douta d'être grosse. Ce fut une consolation au Roi, qui pouvoit aisément guérir le chagrin qu'il avoit de l'état où il voyoit le Cardinal, qu'il ai-

1661. moit beaucoup. C'étoit son prémier attachement, & l'enfance avoit été le sceau de cette liaison.

Le Cardinal laissa au Grand Maitre en ses Gouvernemens, en sa Maison de Paris toute meublée, & en Argent, des Sommes innombrables*; &, outre ces grands biens, il avoit marié la Princesse de Conti, Madame de Modene, & la Comtesse de Soissons, & leur avoit donné à chacune une grande dot. Il laissa deux cent mille écus à la petite Marianne, la derniere de ses Nieces, & le Gouvernement d'Auvergne pour celui qui l'épouseroit. Pour son Neveu Mancini, quoi qu'il le deshéritât, ne le croiant pas digne de porter son Nom, ce Neveu deshérité ne laissa pas d'avoir la Principauté ou Duché de Ferreti en Italie, le Duché de Nevers en France, avec une partie de sa Maison & beaucoup d'autres Biens. Il donna à chacun de ses Petits-Neveux de Mercœur, de grands Revenus en Bénéfices, & fit donner à tous ses Amis des Gouvernemens, des Evêchez, & de l'Argent. Il rétablit le Duc de Lorraine dans

* *L'ancien Original porte quinze cens mille Livres de Rente, tant en Duchés, que Gouvernemens, Maisons, &c.*

dans ses Etats, en partie pour le ré- 1661
compenser de ce qu'il avoit voulu être son Neveu, Honneur qu'il avoit refusé ; & chacune de ses Recommandations ou de ses Loüanges, firent alors la destinée des plus grands Seigneurs de son Royaume. Il fit son Testament, & le signa le sixieme de Mars; &, comme il avoit déja reçu le saint Viatique, il montra de vouloir donner le reste de son tems à son salut. Il envoia querir Mr. Joli, Curé de St. Nicolas des Champs, Homme de grande réputation, & le pria de ne le plus quitter. Il montra d'avoir des sentimens de piété, & demanda miséricorde; mais, tous ceux qui disent *Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au Roiaume des Cieux.* Il faut néanmoins que nous espérions tous en cette divine miséricorde, & pour nous, & pour les autres: c'est la richesse des pécheurs.

Le Jeudi troisieme de Mars, qui fut le jour qu'il communia, la Reine-Mere me fit l'honneur de me dire en présence du Roi, que le Cardinal étoit alors bien petit devant Dieu;

 qu'il

1661. qu'il avoit de grands sentimens d'humilité, & qu'elle esperoit que Dieu auroit pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'Humilité Chrétienne, avec l'Amour des Biens de la Terre & de cette Grandeur qui lui faisoit disposer de tout un Roiaume, comme bon lui sembloit. Il donna tout ce qui étoit vacant & tout ce qui n'étoit point à lui. Véritablement, ce fut du consentement du Roi, & ce fut ce qui le persuada qu'il pouvoit impunément prendre, & tout donner aux siens. L'excuse n'étoit pas peut-être tout-à-fait légitime : c'étoit abuser en quelque maniere des sentimens, que l'habitude avoit formez dans le cœur du Roi à son égard, que de lui ôter sa Puissance, ses Finances, & le Droit de disposer des Charges, Gouvernemens, Abbayes, Evêchez, & presque généralement de tout ce qui se trouva pour lors dans sa disposition.

Le Cardinal Mazarin avoit été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Sa Jeunesse étoit deshonorée

norée par une mauvaise réputation, 1661.
qu'il avoit eue en Italie; &, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avoit jamais témoigné assez de vénération pour les Misteres les plus sacrez. Sa vie, moralement bien reglée, ne paroissoit pas avoir pour regle de sa sagesse, les Maximes Evangeliques; & il seroit à souhaiter pour lui, que les dernieres années de sa Vie, où il avoit fait des actions de Vertu, eussent été entiérement réglées sur le desir de son salut. Mais, Dieu seul connoit ce qui est en l'homme; & les apparences loüables nous doivent presque toujours obliger à croire comme une Vérité le bien que nous voions en autrui, puisque nous ne pouvons faire le discernement des pensées, ni des sentimens dont nous voulons injustement être les Juges. Ce Ministre montra beaucoup de fermeté & de tranquilité d'esprit dans ces derniers jours. Il travailla avec le Tellier sur les Affaires de l'Etat. Le quatre, & le six, il fit même des Depêches pour Rome, qu'il signa. Sa fin fut accompagnée d'Honneur par les larmes du Roi, d'Opu-

1661. lence par les Biens qu'il laissa à sa Famille, & à ceux qu'il voulut enrichir, & de Fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aspirer à la Gloire de l'avoir regardée avec une intrépidité pareille à celle des plus grands Hommes.

Le septieme Mars, jour qu'il reçut l'Extrême Onction, après avoir pris congé du Roi, de la Reine-Mere, & de Monsieur, qu'il supplia de ne prendre plus la peine de le venir voir, il donna au Roi dix huit gros Diamants, un fort beau Diamant à la Reine-Mere, un Bouquet de Diamans à la jeune Reine, & plusieurs Emeraudes d'une prodigieuse grosseur à Monsieur. Il donna un Diamant au Prince de Condé, avec beaucoup de loüanges, & de grandes marques de son Amitié, & un au Maréchal de Turenne, & laissa pour Successeurs au Ministere ceux que j'ai déja nommez. En suite de toutes ces choses, il pria Mr. Joli, Curé de Saint Nicolas des Champs, de ne le plus quitter. Il ne s'étoit point confessé à lui; mais, il parut ne penser plus qu'à sa Conscience.

Son

Son Confesseur ordinaire étoit Théatin, Homme simple & d'une singuliere pieté, mais qui peut-être ignoroit les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la Fortune, la Faveur, & les Richesses. Il voulut dans cet état euvoyer à l'Assemblée du Clergé l'Evêque de Poitiers, pour les prier de croire qu'il mouroit leur Serviteur. Elle en fut si reconnoissante, qu'ils voulurent tous l'en aller remercier; mais, ils ne le purent voir. Il en fit autant au Parlement, les envoiant assûrer qu'il mouroit leur Serviteur. Il reçut l'Extreme-Onction dans sa Chaise, y répondit lui même, & remercia ceux qui la lui avoient administrée. Il fit venir tous ses Domestiques, il se fit voir à tous, aiant la barbe faite, étant propre & de bonne mine, avec une Cimare de Couleur de feu, sa calotte à sa tête, comme un Homme qui vouloit braver la Mort. Il leur parla fort chrétiennement, leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, & confessa qu'un de ses Crimes devant Dieu avoit été la colere & la rudesse qu'il 1661.

1661 avoit euë pour eux. Il leur dit à tous ce qu'il leur laissoit, & fit toutes ces choses d'une maniere douce & obligeante. Il embrassa ses Amis, & leur fit des Complimens. Au milieu de cette occupation, une foiblesse le prit: il dit, *Je m'affoiblis; qu'on me donne un peu d'Eau de Grenade.* Après en avoir pris, il dit *Je reviens*, & continua de parler à ceux qui étoient presens. Il s'occupa le reste du jour à faire des Actes de foi & de contrition; ce qu'il fit d'une maniere devote, ferme, & tranquille. Il parapha son Testament, & signa encor sur le soir des Dépêches pour le Service du Roi; &, quoi qu'il parût ne vouloir plus penser qu'à Dieu, tant qu'il put parler & entendre, il ordonna de tout ce qui lui parut utile à l'Etat.

Le Roi & la Reine-Mere lui envoiérent encor demander ce qu'il desiroit qui fût fait après sa mort, & il sembloit que ces paroles étoient des oracles, qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de grandeur & de beauté à sa mort; mais, sa réputation doit être noircie

par

par l'ingratitude qu'il a euë pour la Reine-Mere sa Bienfaictrice; d'avoir voulu mettre de la sécheresse, du du dégout, & de la defiance pour elledans l'esprit & dans le cœur du Roi, afin de le posséder tout entier; jusques à la blamer de ce qu'elle faisoit trop d'Aumones, & faisoit trop de cas des Dévots. Elle s'en étoit aperçue en plusieurs occasions, comme je l'ai déja dit. Il eut même en mourant la dureté de lui demander la Survivance du Gouvernement de Bretagne pour la donner au Grand Maitre; ce qui ne se fait jamais: car c'est un Crime de compter sur la mort de nos Rois. Voilà les effets de cette Avarice sordide, qui l'accompagna jusqu'à la fin, & qui dans les derniers instants de sa vie lui fit encor prendre plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le Roiaume, pour le donner à son Neveu, à ses Nieces, & à ses Amis. Voila aussi là cause de cette Ambition dévorante, & de cet ardent desir de la Faveur, qui l'avoit toujours possédé. 16[illegible]

Le septieme jour de Mars, là

1661. Reine-Mere, après avoir tenu le Cercle chez la Reine, vint un moment dans sa Chambre, pour sçavoir comment il se portoit. Elle fit appeller Colbert, qui lui dit qu'il étoit fort mal, & qu'il ne croioit pas qu'il passât la nuit. La Reine-Mere s'attendrit à ces paroles, & les larmes lui vinrent aux yeux: puis, me tirant à part, me fit l'honneur de me dire en me parlant de lui, qu'elle l'avoit toujours connu mieux que personne, & qu'elle n'avoit pas mesestimé ceux qui avoient été d'avis qu'elle l'éloignât de la Cour; mais, qu'ayant trouvé en lui une fidelle application au Service du Roi & au Bien de l'Etat, elle avoit crû qu'il étoit juste qu'elle excusât ses deffauts en faveur de ses bonnes intentions. Elle ajouta ensuite quelques particularitez du regret que le Cardinal avoit de lui avoir déplu en sa conduite, dont il lui avoit demandé pardon avec des marques d'un grand repentir. Elle me dit aussi, qu'elle avoit été fâchée de ce que le Roi, poussé par le Ministre à haïr la Princesse Palatine, l'avoit obligée à se deffaire de sa

Charge de Sur-Intendante de la Mai- 1661.
son de la Reine, pour la donner, comme je l'ai déja dit, à la Comtesse de Soissons. Cette Princesse ne lui plaisoit pas, & n'avoit jamais bien vécu avec elle. Un reste d'Attachement que le Roi avoit pour elle lui faisoit craindre qu'elle ne reprît sa même place, qu'il sembloit que sa Sœur n'eut perdue que pour lui rendre. Elle me fit l'honneur de me dire aussi, que le Roi sans doute prendroit plaisir à gouverner son Royaume; qu'elle en étoit bien aise, & faisoit dessein de lui montrer par la modération de sa conduite, qu'elle ne lui vouloit rien dérober de son Autorité. Ce fut par ces Sentimens, qu'elle perdit l'avantage d'entrer au Conseil, dont beaucoup de Personnes l'ont blamée, s'imaginant peut-être avec raison qu'elle y avoit été portée par des Conseils intéressez, dont elle ne connut pas la cause; mais, dans le vrai, sa pente naturelle étoit le desir du repos & de la retraite. Le soir du septieme, le Roi, qui ne voioit plus le Cardinal, fit appeller ses Ministres, & je vis alors le vivant

1661. prendre la place du mourant, avec un commencement de grandeur, de suite, & de bruit, qui me fit admirer les changemens du Monde. Le Roi s'enferma avec eux; & la Reine-Mere, au retour des Ministres, vint peu de tems après le trouver. Comme elle étoit logée à l'ancien & petit Logement, à cause qu'on faisoit peindre les grands Appartemens du nouveau Batiment, elle quita sa Chambre, par ce qu'elle étoit trop proche de celle du mourant, & vint coucher dans celle du Roi. Le Cardinal vêcut encor cette nuit. Il dormit trois heures, le lendemain, il entendit la Messe, & eut quelque amendement. Ce meilleur état forma un petit bruit de résurrection; mais aussi tôt après s'affoiblissant entiérement, on jugea qu'il ne dureroit pas encor long-tems. Il mourut persuadé que les Médecins n'avoient pas connu son mal, & l'avoient mal traité Un des siens lui entendit dire, parlant avec lui même, *Ils m'ont tué.* Ce jour-là, Valot, prémier Médecin du Roi, lui aiant voulu persuader de prendre un Bouillon, il le refusa,

&

& regarda cet Homme d'une maniere fixe & perçante, quifit juger aux Affiftans qu'il le regardoit comme un Homme qui l'avoit mal fervi. Quoi que ce fût avec d'innocentes intentions, il n'en parut pas content, & la derniere abfolution qu'il demanda, fut pour avoir murmuré contre les Médecins. Il fut tout ce jour dans de grandes fouffrances, & fon Agonie fut le foir terrible. Mr. Joli lui aiant dit, que c'étoit alors que la nature paioit fon tribut, il lui répondit, *Je fouffre beaucoup, mais je fens que la Grace eft encor plus forte que le Mal.* 1661.

Le Roi lui manda le matin, qu'il avoit beaucoup de peine de ne le point voir. Il lui fit dire qu'il le remercioit, qu'il n'étoit plus tems qu'il penfât à lui, mais qu'il le fupplioit de fe fouvenir des dernieres paroles qu'il lui avoit dites. Il envoia recommander Mr. Joli au Roi: la Reine-Mere prit la parole; & répondit, que le Roi auroit toujours foin des Gens de Bien.. Un peu avant que de mourir, il appella Colbert, fon Domeftique, & lui parla

1661 de quelque chose touchant ses Affaires, de la même maniere que s'il eût été en santé. Il envisagea la Mort avec une telle fermeté, qu'il dit à Mr. Joli, qu'il avoit du scrupule de ne la pas assez craindre. Son Agonie augmentant, il dit à un de ses Valets de Chambre, nommé Bernoin, en tâtant son poulx lui-même, *Je souffrirai encor beaucoup*. A deux heures après minuit, il se remua un peu dans son lit, & dit, *Quelle heure est-il? Il doit bien être deux heures*. Mr. Joli & Bernoin dirent alors entre eux tout bas, qu'il iroit bien encor jusques à dix heures du matin. Le malade en suite demeura environ une demie heure à prier Dieu, & souffrant. Alors, il passa, en disant, *Ah ! Sainte Vierge, ayez pitié de moi, & reçevez mon Ame*. Il expira entre deux & trois, le neuvieme jour de Mars.

Le 9 Mars.

Le Roi s'éveillant appella sa Nourrice qui couchoit dans sa Chambre, & sortant de son Lit lui fit signe de l'œil pour sçavoir si le Cardinal étoit mort; ce qu'il fit de peur d'éveiller la Reine, ou de la troubler par cet-

te funeste vue de la Mort, qui de 1661.
soi même est toujours affreuse. Ayant sçu que ouï, il s'habilla, & fit venir les Ministres, le Chancelier, le Tellier, le Sur-Intendant Fouquet, & de Lionne, & leur commanda de ne rien expédier sans lui en parler, leur déclarant qu'il ne vouloit point que ceux qui demanderoient des graces s'adressassent à d'autres qu'à lui. Il alla ensuite trouver la Reine-Mere. Ils dînérent, & partirent le plûtôt qu'ils purent de Vincennes, pour venir à Paris. La Reine fut apportée en Chaise. Le Marquis d'Hautefort son prémier Ecuier, & Nogent, vieux, mais sain, l'accompagnérent toujours à pied.

Le Roi étoit affligé de la mort de son Ministre, & avoit beaucoup pleuré. La Reine sa Mere, plus forte que lui, & plus dégoutée des Créatures, par la connoissance qu'elle avoit de leurs imperfections, sentit moins de douleur. Elle avoit regretté le Cardinal & avoit eu des momens où la longue habitude & les bonnes qualitez qu'elle avoit ai-

1661. mées en ce Ministre avec ce qu'il avoit fait pour elle en chassant sa Niece l'avoient rendue sensible à sa Mort, mais d'une maniere plus tranquille; & le souvenir de ses Ingratitudes petites ou grandes effaçoit aisément ce chagrin. Leurs Majestez étant arrivées se debarrassérent de la presse qu'ils trouvérent dans le Louvre, & dans leurs Antichambres, & le Roi & la Reine-Mere allérent se renfermer dans le Cabinet de la Reine. Elle se portoit bien de son Voiage, & par l'état où elle étoit, elle faisoit espérer au Roi, à la Reine sa Mere, & à toute la France, la joie de la voir bien-tôt Mere d'un Dauphin. Cette jeune Princesse n'étoit nullement affligée de la Mort du Cardinal, & l'amusement que le Roi avoit repris avec la Comtesse de Soissons, quoi que foible en aparence, lui déplaisoit si fort, que si elle étoit chagrine, c'étoit seulement parce que selon que le disent les Philosophes, l'Amant se transforme en la chose aimée; & que voiant le Roi triste, il étoit impossible qu'elle fût gaie. Enfin, ces trois Roiales Personnes

ſonnes ſe voiant enſemble éloignées 1661.
de l'objet de la Mort, commencérent à reſpirer en repos. Le plaiſir de la liberté, qu'ils enviſagérent avec ſes charmes ordinaires, & cette agréable penſée dans ces premiers mouvemens, les conſola de leur affliction. La Reine-Mere fut la premiere qui dit à ceux qui ſans ceſſe faiſoient revivre le diſcours de la Mort du Cardinal, qu'il n'en falloit plus parler; qu'elle craignoit que le Roi n'en fût malade; & qu'il falloit qu'il s'occupât à quelque choſe de mieux qu'à des paroles inutiles.

Le Roi, depuis qu'il voioit ſon Miniſtre pancher vers ſa fin, avoit montré qu'il vouloit à l'avenir gouverner ſon Roiaume. Il diſoit qu'il n'approuvoit point la vie des Rois fainéans, & qui ſe laiſſent mener par le nez. Il ajoutoit lui même à cela, qu'il voioit bien qu'on pouvoit lui reprocher qu'il avoit fait ce qu'il blamoit; mais, il attribuoit ſa conduite paſſée à l'eſtime qu'il avoit eue pour le Cardinal, à cauſe de ſon habileté, & à cette ſoumiſſion & dépendance à laquelle ſon Enfance l'avoit accoutumé

1661. tumé. La Reine sa Mere, qui avoit senti l'incommodité du joug qu'elle s'étoit imposé, ne vouloit plus se soumettre à d'autre Puissance qu'à celle du Roi son Fils; si bien qu'elle souhaitoit qu'il voulût travailler lui-même pour lui même. Elle n'étoit point ambitieuse; mais, elle étoit assez bonne Mere, pour vouloir lui aider en tout ce qu'elle pourroit. Tous les gens de bien étoient dans ce même sentiment, & le Ministre en mourant, soit par le desir de faire son Devoir en donnant de bons Conseils au Roi, soit pour ne vouloir point de Successeur dans la glöire de sa Faveur, lui laissa pour principale Maxime de faire lui même ses Affaires, & ne plus élever de premier Ministre à ce suprême dégré où il étoit monté; lui avoüant que par les choses qu'il auroit pû faire contre son service il connoissoit combien il étoit dangereux à un Roi de mettre un Homme dans cet état. Il lui laissa des Conseils & des Préceptes estimables, que le Roi lui même écrivit, afin de s'en souvenir pour sa conduite.

Le 13 Juillet.

Ce

Ce même jour au matin, le Roi, 1661.
après avoir apris la mort du Cardinal, avoit été enfermé deux heures pour travailler lui seul au Réglement de sa Vie & de ses Affaires. Il voulut ensuite faire part de ses Résolutions aux Grands du Roiaume; &, quand il fut arrivé à Paris, il ordonna que tous le lendemain se trouvassent au Louvre chez la Reine sa Mere à quatre heures. Ce jour-là, cette Princesse alla faire ses devotions au Val-de-Grace, puis étant revenue sur le soir, les Officiers de la Couronne & les Ministres étans assemblez, le Roi leur dit que Dieu lui avoit ôté un Ministre qui avoit pris le soin de ses Affaires dans le tems de sa jeunesse; qu'il s'en étoit si bien trouvé, qu'il auroit souhaité qu'il lui eût plu de le lui conserver plus longtems; mais, puisque sa Volonté avoit été de l'en priver, qu'il vouloit à l'avenir gouverner lui même son Roiaume; qu'il espéroit que Dieu lui feroit la grace de s'en bien aquiter, & de benir les bonnes intentions qu'il avoit d'agir selon la Justice & la Raison; que pour cet effet, il ne vou-

1661. vouloit point de Prémier Ministre ; qu'il se serviroit de ceux qui avoient des Charges pour agir sous lui selon leurs Fonctions; & que s'il arrivoit qu'il eut besoin de leur Conseil, il le leur demanderoit : puis, les congédia. Cette Résolution fut prise pour resserer le secret des Affaires, & pour en bannir Mr. le Prince, & les Grands du Roiaume, qui tous, s'ils y avoient eu la moindre part, en auroient voulu prendre une plus grande, & auroient affoibli l'Autorité Roiale autant qu'ils auroient pû. Le Roi disposa de ses heures, & ordonna que tous ceux qui auroient des Graces à lui demander, lui présentassent des Placets, & que les Samedis il y répondroit. Après cette Cérémonie, le Roi & la Reine sa Mere étant montez chez la Reine, on crut déja voir sur leur visage des marques de leur satisfaction, & il fut aise de juger que bien-tôt les deffauts du mort leur paroitroient plus grands, qu'ils ne les avoient encor vûs. Car, il ne se contentoit pas d'exercer une Puissance Souveraine sur tout le Roiaume, il l'exerçoit sur

ſur les Souverains même, qui la lui 1661.
avoient donnée ; n'aiant en pluſieurs occaſions aucune complaiſance pour le Roi, non plus que pour la Reine, & ne lui laiſſant la liberté de diſpoſer de rien de conſidérable. Il étoit ſi jaloux de cette Autorité qui ne lui appartenoit pas ; qu'il vouloit faire les Charges de tout le Monde ; ſi avare, qu'il vouloit gagner ſur tout ; ſi défiant, qu'il étoit fort aiſé à choquer ; ſi reveur & ſi chagrin la plus part du tems, qu'à peine ôſoit-on lui rien dire, & faiſoit ſemblant d'être de mauvaiſe humeur, pour empêcher ceux qui l'attendoient en foule en ſon paſſage de prendre ce tems-là pour lui parler. C'eſt pourquoi il étoit impoſſible que depuis le Roi juſqu'au moindre de ſes Sujets, hormis peu de perſonnes qui lui avoient de grandes obligations, on ne fût bien aiſe d'en être délivré.

Le Roi, ce ſoir-là, aiant fait entrer Monſieur le Prince dans le petit Cabinet de la Reine, lut devant lui, & devant nous quelques Articles des Conſeils, que ce Miniſtre qui avoit beaucoup d'eſprit & une longue expérience

1661. périence des Affaires, lui avoit laissez par écrit, & qui en effet étoient très bons; &, comme on vit que le Maréchal de Villeroi étoit exclus du Conseil, pour n'avoir jamais été bien remis dans les bonnes graces du Cardinal depuis qu'il avoit été accusé d'avoir manqué de reconnoissance à son endroit, on s'imagina que c'étoit une des choses qu'il lui avoit inspirées.

Le dixieme, qui fut ce même jour auquel le Roi fit sa Déclaration aux Grands du Royaûme, le Corps du Cardinal, qui avoit été exposé au Peuple le jour précédent, le fut encore tout ce jour-là. Il y eut grand monde qui le fut voir. On lui trouva, quand il fut ouvert, une petite Pierre dans le Cœur; ce que quelques gens dirent convenir fort à la dureté qui lui étoit naturelle.

L'onzieme, il fut porté à l'Eglise de Vincennes, où son Service fut fait sans beaucoup de Cérémonie.

Voici quelques uns des Vers qu'on fit sur lui après sa Mort.

Enfin

1661.

Enfin le Cardinal a terminé son sort.
François, que dirons nous de ce grand Personnage?
Il a fait la Paix, il est mort:
Il ne pouvoit pour nous rien faire davantage.

Autres.

Ci git l'Eminence deuxieme:
Dieu nous garde de la troisieme.

Autres.

Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le Lazare
Réduit à la Nécessité.
Mais par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est mort comme le mauvais Riche.

Autres.

Je n'ai jamais pu voir Jules sain, ni malade:
J'ai reçu mainte rebuffade,
Dans sa Salle, & sur le Dégré.
Mais, enfin, je l'ai vu dans son Lit de Parade,
Et je l'ai vû fort à mon gré.

Le

1661. Le douzieme Mars, le Roi, pour contenter cette grande quantité de Grands qui autrefois formoient le Conseil, & que les Brouilleries passées avoient élevez à cette Dignité, tint Conseil sur quelque matiere de Guerre Etrangere, où assistérent Monsieur, M. le Prince, & tous les Princes & Grands qui avoient accoutumé d'en être, tant qu'il plut au Cardinal d'en tenir; mais, depuis quelques années, il les avoit entierement abolis. Le Roi, les Reines, & toute la Cour, prirent le Deuil du Cardinal; ce qui ne s'étoit jamais fait: car les Rois ne le portent que des Souverains ou des Princes qui ont l'honneur de leur être Parens, & il n'étoit ni l'un ni l'autre.

Ces premiers jours ne furent occupez qu'à parler des immenses Richesses que laissoit le Cardinal. Le Tellier, comme son Ami, nous dit alors à la Duchesse de Navailles & à moi, qu'il avoit eu trois millions cinq cens mille livres des Charges de la Maison de la Reine, que le Roi lui avoit données, & que le Minis-

tre

tre avoit toutes vendues, jusqu'à cel- 1661.
les de Lavandiere; qu'ainsi cette Somme, qui composoit une portion de ses Trésors, ne venoit point de l'Epargne. Il nous dit aussi, pour excuser ses grandes Richesses, & nous montrer qu'elles n'étoient point prises sur le Peuple, qu'il faisoit de grands ménages & trafics dans ses Gouvernemens, & particuliérement dans Broüage; qu'il joüissoit de plusieurs fonds destinez au paiement des Ambassadeurs, de l'Artillerie, de l'Amirauté, & ainsi du reste; qu'il se chargeoit d'y satisfaire, & ne le faisoit pas, en quoi il est à croire qu'il prenoit beaucoup, sans qu'on pût le convaincre de rien prendre à l'Epargne. J'ai oüi dire en ce même tems au même le Tellier, parlant du Cardinal, que ce Ministre avoit eu deux superieures Passions, le Desir de la Gloire, & celui du Bien; qu'en mourant, sa grande Fortune, dont il parut trop occupé, avoit beaucoup diminué le mérite de ses belles actions; & qu'ainsi il avoit manqué de remplir l'un de ses Desirs, pour avoir trop donné à l'autre. Je lui ai oüi

1661. dire aussi, que deux jours avant que le Cardinal mourût, il avoit voulu écrire son Testament, & le mettre au net en de beaux termes; que comme il y travailloit, il le pressa de le quitter, de peur que cette application ne l'affoiblit trop; & que le Cardinal se dépita contre lui & lui dit demi en colere, & pourtant en riant, *Laissez-moi faire: la contrainte que vous me faites est pire que la Mort*: & qu'il parut en cet instant parler de la Mort, comme s'il en eut raillé; mais, que dans quelque autre moment, il lui avoit dit d'un ton fort sérieux, *Voici un étrange passage, Monsieur; car je suis homme, & pecheur, & je dois craindre les Jugemens de Dieu; mais enfin il faut espérer en sa miséricorde.*

Ses Nieces, à qui il laissoit de grands Trésors, ne le regretérent guere... Un certain Italien, leur Domestique, leur reprochant leur Ingratitude, leur dit, *Mesdemoiselles, vous vangez tous les François, de la dureté que M. le Cardinal vôtre Oncle a eue pour eux, par celle que vous avez pour lui.* Il disoit vrai; car, le Car-

Cardinal Mazarin, généralement parlant, avoit un grand mépris pour la Nation. 1661.

Le Roi succéda au Roiaume de France le jour de la Mort de Louïs XIII son Pere, n'aiant alors que quatre ans; mais, on peut dire que le jour de la Mort du Cardinal Mazarin fut véritablement celui de son Avénement à la Couronne, celui où il commença d'être Roi & de faire voir qu'il étoit digne de l'être; car, ce fut alors qu'il voulut prendre lui même le soin de toutes ses Affaires, & que toutes les Graces qu'il pouvoit répandre sur les Grands & sur les petits ne dépendissent que de lui. Pour cela, il commença de regler sa Vie de cette maniere.

Il prit la résolution de se lever à huit ou neuf heures, quoi qu'il se couchât fort tard. En quittant le Lit de la Reine, il alloit se mettre dans le sien; puis, il s'occupoit à prier Dieu, & à s'habiller. Ses Affaires alors l'obligérent le matin de faire fermer la porte de sa Chambre, tant pour vacquer à ce grand travail, que pour éviter la presse. Le Maré-

1661. chal de Vileroi, comme aiant été son Gouverneur, & estimé mériter d'être son Prémier Ministre, avoit seul la permission de le voir; & dans cette préference, il trouvoit la consolation de ses autres privations. Environ à dix heures le Roi entroit au Conseil, & y demeuroit jusqu'à midi. Ensuite, il alloit à la Messe, & le reste du tems jusqu'à son dîner il le donnoit au Public, & aux Reines en particulier. Après le Repas, il demeuroit souvent & assez long-tems avec la Famille Roiale; puis, il retournoit travailler avec quelques uns de ses Ministres. Il donnoit des Audiances à qui lui en demandoit, écoutant patiemment ceux qui se présentoient pour lui parler. Il prenoit des Placets de tous ceux qui lui en vouloient donner, & y faisoit réponse à certains jours, qui étoient marquez pour cela; comme il y en avoit aussi un pour un Conseil de Conscience, qui avoit été établi dans le commencement de la Régence, qu'il rétablit en ce tems là. Comme le seul desir de la Gloire, & de remplir tous les Devoirs d'un grand Roi, occupoit alors son cœur tout entier; en

en s'appliquant au travail il commen- 1661.
ça de le gouter; & l'envie, qu'il avoit
d'apprendre toutes les choses qui lui
étoient nécessaires, fit qu'il y devint
bientôt sçavant. Son grand sens, &
ses bonnes intentions, firent connoître
les Semences d'une Science universelle,
qui avoient été cachées à ceux
qui ne le voioient pas dans le particulier.
Car, il parut tout d'un coup
Politique dans les Affaires d'Etat,
Théologien dans celles de l'Eglise,
éxact en celles de Finance; parlant
juste, prenant toujours le bon parti
dans les Conseils, sensible aux Intérêts
des Particuliers, mais ennemi de
l'Intrigue & de la Flaterie, & severe
envers les Grands de son Roiaume
qu'il soupçonnoit avoir envie de le
gouverner. Il étoit aimable de sa personne,
honnête, & de facile accès à
tout le monde; mais, avec un air
grand & sérieux, qui imprimoit le
respect & la crainte dans le Public, &
empêchoit ceux qu'il consideroit le
plus de s'émanciper même dans le
particulier, quoi qu'il fût familier &
enjoüé avec les Dames. Une des

 cho-

1661. choses qui pût un peu contribuer à faire prendre au Roi cette Conduite fut la réputation qu'avoit acquise le Roi d'Angleterre, depuis qu'il étoit remonté sur le Trône. Les grandes loüanges, qu'il entendoit lui donner sur la maniere dont il gouvernoit son Roiaume, bien moins soumis à ses Rois que le nôtre, lui donnérent de l'émulation, & augmentérent encor s'il se pouvoit la passion qu'il avoit de se rendre plus grand & plus glorieux que tous les Princes qui avoient jusques ici porté des Couronnes.

Peu de tems après la mort du Ministre, se fit le Mariage de Monsieur avec la Princesse d'Angleterre. Le Roi n'avoit pas beaucoup d'inclination pour cette Alliance. Il dit lui-même, qu'il sentoit naturellement pour les Anglois l'Antipathie que l'on dit avoir été toujours entre les deux Nations; mais, elle fut aisément effacée en lui par le Sang qui les engageoit à s'aimer, & par l'agréable Societé qui dans leur premiere jeunesse les avoit accoutumez du moins à pou-

pouvoir être Amis personnellement. 1661.
La Reine-Mere aimoit la Princesse d'Angleterre. Elle la desiroit en qualité de Belle-Fille; &, quand le Cardinal mourut, le Roi se trouva si engagé à ce Mariage, qu'il n'eût pas même la pensée de le rompre. Il donna à Monsieur l'Appanage d'Orleans, tel que le feu Duc d'Orleans l'avoit possedé, excepté Blois & Chambor.

La Princesse d'Angleterre étoit assez grande: elle avoit bonne grace; & sa taille, qui n'étoit pas sans deffaut, ne paroissoit pas alors aussi gatée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites; mais toute sa Personne, quoi qu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins par ses manieres & par ses agrémens tout-à-fait aimable. Elle avoit le teint fort delicat, & fort blanc: il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la Rose & au Jassemin. Ses yeux étoient petits, mais doux & brillans: son nez n'étoit pas laid: sa bouche étoit vermeille, & ses dents avoient toute la blancheur & la fines-

1661. se qu'on leur pouvoit souhaitter; mais, son visage trop long & sa maigreur sembloit menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habilloit & se coeffoit d'un air qui convenoit à toute sa Personne; &, comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réüssir, & qu'elle ne feroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être Reine; &, pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens, & trouver de la Gloire dans le Monde par des charmes & par la beauté de son Esprit. On voioit déja en elle beaucoup de lumiere & de raison, & au travers de la jeunesse qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au Public, il étoit aisé de juger, que lors qu'elle se verroit sur le grand Théatre de la Cour de France, elle y feroit un des principaux Rolles.

Ces deux agréables & illustres Personnes se mariérent au Palais Roial, le dernier jour de Mars, en présence du Roi, de la Reine-Mere, de la Reine, & de la Reine d'Angleterre. Cette Cérémonie se fit en particulier: il

Le 31 Mars.

il n'y eut que Mesdemoiselles d'Orleans 1661.
& le Prince de Condé seuls, qui furent conviés d'y assister, comme les plus proches Parens de tous les deux.

Sur la fin d'Avril, la Cour s'en alla à Fontainebleau, pour y passer tout le tems de la grossesse de la Reine; &, comme il devoit être long, le Roi fit dessein de rendre ce séjour agréable par l'accompagnement des honnêtes Plaisirs qui s'y pouvoient desirer. Il est assez naturel aux Hommes de ne compter jamais la beauté de leur Siecle, que par celle de leur plus belle saison. C'est une matiere où peu de gens s'empêchent de tomber dans le ridicule. Je puis dire néanmoins, que sans l'âge ni les sentimens des jeunes Personnes de quinze ans, je n'avois jamais vu la Cour plus belle qu'elle me le parut alors; le beau Siecle de la jeunesse de la Reine-Mere m'a été presque entiérement caché par mon Enfance, & par les années que je demeurai en Normandie jusqu'à la Mort du feu Roi: & je n'ai bien vu que celui qui lui a succédé, c'est-à-dire celui de la Ré-

1651. gence, dont à la vérité le cinq premieres années furent accompagnées d'une grande prospérité, avec tous les divertissemens permis & possibles. Je les goutai à mon égard dans cet âge florissant, où presque tout paroit devoir être admiré ; mais, je préfere celui dont je parle présentement. Premierement la France étoit gouvernée par son véritable Maitre, qui avoit, non seulement toutes les qualitez d'un grand Roi, mais toutes celles d'un honnête homme. La Reine-Mere, par sa vertueuse conduite, avoit acquis tout nouvellement une grande réputation: elle étoit aimée & révérée de tous par sa douceur & ses honnêtes manieres; & elle faisoit le bonheur des grands & des petits, par sa bonté. Elle étoit la consolation des misérables, par sa charité; & par la constance de sa Vertu & de sa Pieté, étant devenue la protectrice des gens de bien, on pouvoit dire qu'elle étoit cause des bonnes œuvres qui se faisoient en toute la France. Quoi qu'elle approchât alors de soixante ans, elle étoit encor aimable, & sans flaterie on pouvoit dire qu'elle a-

voit

voit de grandes beautez. Outre qu'elle avoit de la fraicheur sur le visage, ses belles mains & ses beaux bras n'avoient rien perdu de leur perfection, & les belles tresses de ses cheveux étoient de même grosseur, & de même couleur qu'elles avoient été à vingtcinq ans. Sa santé, jointe à la douceur de son naturel, la rendoit commode & propre à tous les plaisirs où elle pouvoit prendre part. Personne ne s'appercevoit si c'étoit la complaisance plûtôt que son inclination, qui la convioit d'y assister; & ceux qui ne lui convenoient pas, elle les voioit gouter aux autres avec plaisir. La jeune Reine, en même tems sa Niece & sa Fille, étoit belle vertueuse, & remplie de pieté: elle aimoit la retraite un peu plus qu'une Reine de France qui se doit au Public ne la devoit aimer; mais, ce deffaut, étant fondé sur sa dévotion, méritoit plus de loüange que de blâme, & devoit être du moins facilement pardonné. 1661.

Monsieur, comme je l'ai dit souvent, étoit un Prince aimable, spirituel, plein de douceur, familier avec tous. Madame avoit le don de plaire:

1661. elle étoit l'ornement de la Cour, & comme le monde l'aimoit, elle de son côté ne le haïssoit pas. Elle s'abandonnoit à tout ce que l'âge de seize ans, & la bien-séance lui pouvoit alors permettre. Elle le faisoit avec gaieté & emportement. Le Roi continuoit à aimer la Reine sa Mere, & cette illustre Mere l'aimoit encor plus qu'elle n'avoit fait par le passé, si cela pouvoit être. Ni l'Ambition ni la jalousie ne troubloient leur repos.

Le Roi ne cherchoit que la Gloire, & la Reine sa Mere n'en desirant que pour lui, & sçachant toutes choses, elle étoit contente, pourvu qu'elles se fissent bien ; aimant autant ou plus qu'elles fussent faites par lui que par elle même. Elle aimoit la Reine fort tendrement, & cette Princesse alors ne pouvoit être contente si elle n'étoit auprès d'elle. Monsieur avoit toujours vecu cordialement avec la Reine sa Mere; &, cette illustre Mere, pour l'en récompenser, lui avoit donné pour Femme la Sœur d'un grand Roi, avec laquelle il pouvoit trouver beaucoup de douceur. Cette jeune Princesse, qui jusques là n'avoit eu pour Protec-

trice

trice que la Reine-Mere, étant Femme de Monsieur, & entiérement unie à la Maison Roiale, sçut bien-tôt effacer par son mérite le dégout que le Roi avoit paru avoir pour elle pendant son Enfance. Elle lui étoit devenue agréable, non seulement par sa Personne, mais par l'inclination qu'elle avoit aux mêmes plaisirs. La Reine-Mere les ordonnoit d'abord elle même, & tâchoit d'y établir l'innocence, & d'en retrancher le péril, qui d'ordinaire se rencontre dans les emportemens de tous les jeunes gens, & particuliérement des Grands. Enfin, toute la Famille Roiale vivoit dans une union & une concorde peu commune. Cette Paix en produisoit une toute entiere dans la Cour, où il eut été honteux de ne pas suivre l'éxemple de leur auguste Maître. La Vertu & la Piété y régnoient, par celle dont les Reines faisoient profession. Elles s'occupoit en prieres plus que le Roi, pour satisfaire pleinement au Titre glorieux que l'on a donné à notre Sexe, en l'appellant dévot. 1661.

Le Roi, qui jusqu'alors avoit été, ou avoit paru sage, sembloit en toutes

1661. choses, vouloir toujours porter à juste Titre celui de Très Chrétien. Il ne souffroit aucun Vice : les débauchez ne lui plaisoient pas, & il avoit de l'horreur, pour les Blasphémateurs, & pour les Impies. De si bons sentimens, par les soins vigilans & pieux de la Reine sa Mere, avoient aboli les Duels, de sorte que les braves gens n'étoient point deshonnorez pour refuser de se battre. En cela tous les Regnes passez le devoient ce me semble céder à cet heureux commencement du sien ; puisque la Vertu, l'Innocence, & la Paix, paroissoient régner sur le Trône, non seulement à l'égard de ceux qui l'occupoient, mais en quelque maniere à l'égard de ceux qui vouloient en approcher ; c'est-à-dire, autant que la malice naturelle de l'homme, ses foiblesses, & ses passions, le pouvoient permetre. Car il n'y a point de tems, ni même de bons Exemples, qui les en puissent entiérement exemter.

Cet état de Prospérité, qui rendoit la Cour fort grosse, y faisoit régner les Plaisirs abondamment. Le Prince de Condé, après Monsieur, y tenoit

le

le prémier Rang, & le Roi avoit u- 1661.
ne grande consideration pour lui; & ce Prince, que les differentes expériences qu'il avoit faites avoient tout-à-fait changé, faisoit voir qu'il étoit aussi grand par son Humilité & sa Douceur, qu'il l'avoit été par ses Victoires. Le Duc d'Anguien son Fils, quoi que bien jeune, donnoit en toutes occasions des marques de son Esprit & de sa Sagesse. Plusieurs fois, le Roi, les Reines, Monsieur, & Madame, étant sur le Canal, dans un Batteau doré en forme de Gallere, où prenant le frais, Leurs Majestez faisoient la Colation: Monsieur le Prince les servoit en qualité de Grand Maitre avec tant de Respect, & d'un Air si libre, qu'il étoit impossible de le voir agir de cette maniere, & se souvenir des choses passées, sans loüer Dieu de la Paix présente. Aussi la goutoit-il avec plaisir, disant lui même, que quand le Roiaume renverseroit, il seroit toujours inséparable de son Devoir.

Nous voyions le Duc de Beaufort, ce Chef des Importans & des Frondeurs, le Roi de la Halle du tems jadis,

1661. dis, s'empresser de suivre par tout le Roi son Maitre, & chercher à lui plaire; tantôt recevant les Plats de la main de Monsieur le Prince, à cause que la Barque étant trop petite pour y faire entrer les Officiers, ces Personnes seules y pouvoient être; tantôt à la Chasse, où le plaisir du Roi s'accomodant au sien particulier, il faisoit paroitre par l'ardeur qu'il avoit à combatre les Bêtes devant lui, qu'il auroit plus volontiers encor combatu ses Ennemis; pour lui montrer, que s'il s'étoit autre fois écarté des bonnes voies, son Malheur l'y avoit entrainé plûtôt que son Inclination. Outre les Princesses & les Dames qui étoient à la Cour, les Filles des deux Reines, & de Madame, y tenoient une grande place, & parmi elles il y en avoit de très belles. Le Bal, les Comédies, les Promenades en Caleche, & les Chasses, étoient fréquentes. Enfin, rien de tout ce qui peut divertir ne sembloit manquer dans cet agréable séjour. Les differentes Cours & les différents Jardins de Fontainebleau parroissoient des Palais & des Jardins enchantez, & ses Deserts des Champs

Champs Elisées. Mais, ce n'est pas 1661.
dans ces choses, que consiste le bonheur: il se trouve bien plûtôt dans l'exercice de la Vertu, & dans la Paix avec soi-même, & avec ceux que nous aimons, & la Puissance des plus grands Rois, l'Abondance de toutes choses dont ils jouïssent, & la facilité qu'ils ont de prendre toutes sortes de plaisirs, ne fait pas plus leur félicité que celle de leurs Sujets. En voici des Preuves.

Deux mois ou environ s'étoient passez dans cet état, où de tous côtez les choses sembloient plûtôt representer la maniere dont on vivoit dans le Siecle d'or, que celle dont on vit ordinairement dans celui où nous sommes, lors que l'Innocence des Plaisirs de notre florissante Cour fut empoisonnée par l'amertume, qui pour l'ordinaire en est inséparable. La Vertu & la Pieté y avoient paru quelques tems en faveur; mais, l'Ambition & toutes les autres Passions ne furent pas long tems sans leur faire la guerre: &, quelque soin que la Reine-Mere prît pour les y maintenir, elles firent voir bien tôt, que comme

la

1661. la Vie de l'homme est une vapeur qui s'éleve de la terre & se dissipe en un moment, la Raison & la Vertu sont aisées à se troubler & à se corrompre, & qu'ainsi son bonheur n'est pas de durée. Quoique la Reine-Mere eut du chagrin de ces frequentes Promenades du Roi avec Monsieur & Madame, l'Union intime & l'Amitié solide du Roi & d'elle ne fut point altérée. Comme elle étoit jusqu'alors la Confidente de ses Plaisirs, & que d'autre côté elle lui avoüoit, que la Reine sa Fille ne pouvant se résoudre de le perdre de vue, s'affligeoit bien souvent de choses qui en effet n'étoient rien, elle lui disoit aussi, qu'il lui devoit pardonner des mauvaises humeurs qui venoient d'un excès de tendresse qu'elle avoit pour lui, & tâcher de lui donner le moins d'inquiétude qu'il lui seroit possible. En même tems, elle témoignoit à Madame, que ses veilles & ses parties de Chasse pouvoient incommoder sa santé; mais, la jeunesse ne se rend pas aisément à la Raison, & prend pour des Réprimandes les meilleures Conseils qu'on lui donne. Cela fit

que

que les Divertissemens continuérent 1661.
de la même force; & il arriva une chose qui fit plus d'éclat que ces Galanteries qu'on cachoit avec grand soin.

La Duchesse de Navailles, Dame d'Honneur de la Reine, avoit eu d'abord la Princesse Palatine pour Sur-Intendante. La derniere, qui avoit eu autrefois cette Charge dans la Maison de la Reine-Mere, étoit Me. de Chevreuse, Veuve du Connétable de Luines son prémier Mari; & elle l'avoit éxercée alors avec tous les avantages, tant des honneurs, que du service. La Duchesse de Navailles ne laissa pas de s'opposer à la premiere possession qu'elle en voulut prendre. Elle soutint que Me. de Chevreuse étoit Favorite, quand elle exerça cette Charge, & que les grandes Prerogatives dont elle avoit joui étoient plûtôt une Usurpation, qu'une Possession légitime. La Princesse Palatine, soutenue par la Reine-Mere, l'emporta néanmoins sur les principales Fonctions de cette Charge, que la Dame d'Honneur lui disputoit; & il fut dit, avant que le Cardinal mourût, que Me.

1661. la Princesse Palatine recevroit les Sermens de tous les Officiers, commanderoit dans la Chambre, & auroit les honneurs: mais, par la Puissançe du Ministre, ce fut à condition qu'elle se defferoit de sa Charge au bout de deux mois. Depuis cette Sentence, soit par maladie, par Politique, ou par Engagement, elle fut toujours éloignée de la Cour; &, quand le Cardinal vint à mourir, elle parut s'en défaire volontairement, ainsi que je l'ai dit, entre les mains de la Comtesse de Soissons. Le Cardinal crut y pouvoir laisser sa Niece, avec l'agrément & la soumission de la Dame d'Honneur, parce que le Duc de Navailles lui devoit toute sa Grandeur, & mourut content de la laisser dans ce Poste. La Duchesse de Navailles ne fut pas néanmoins satisfaite de ce changement. Elle avoit cru peut-être en parlant au Cardinal qu'elle souffriroit plus facilement la Comtesse de Soissons qu'une autre; ou plûtôt elle s'étoit flattée de cette douce illusion, que l'éloignement de la Princesse Palatine pourroit avoir des suittes favorables pour elle; mais, après

après la Mort du Cardinal, l'espoir 1661.
qu'elle avoit eu de se voir sans Sur-Intendante à l'avenir fit qu'elle se trouva encore incommodée de celle-là. Elle sçavoit que cette Princesse étoit pleine de l'orgueil que donne la faveur où elle s'étoit toujours vûe depuis son enfance; &, par cette raison, elle en pouvoit craindre les mauvais effets. Quand le Roi & les Reines partirent pour Fontainebleau, la Comtesse de Soissons, qui avoit de même senti qu'elle ne jouïroit pas de sa Charge sans quelque chagrin, avoit querellé la Duchesse de Navailles brusquement, & sur des choses assez injustes. Cette Dame, d'abord retenue par la considération de ce qu'elle devoit à la mémoire du Cardinal Mazarin, lui répondit d'une maniere qui fit voir qu'elle se souvenoit des biensfaits qu'elle en avoit reçus. Le Roi en fut content, & blâma la Comtesse de Soissons de son emportement. Elles eurent ensuite une grande Conversation, & il sembla que de bonne-foi elles avoient résolu de faire juger leurs Fonctions, & le Roi leur permit d'en chercher les Preuves, soit dans la

Cham-

1661. Chambre des Comptes, soit par leurs Lettres. Celles de la Dame d'Honneur, dont la Charge a été de toute ancienneté la plus belle qu'une Femme de Qualité puisse avoir à la Cour, lui étoient favorables. Elles lui donnoient les Honneurs avec la fonction de commander dans la Chambre & de recevoir les Sermens des Officiers, sans qu'il fût marqué dans les Lettres des Sur-Intendantes, qui étoient des Charges érigées nouvellement, que les Rois eussent eu aucune intention d'ôter ces avantages aux Dames d'Honneur; &, néanmoins, la pratique avoit été différente, de ce qui étoit écrit, en la personne de la derniere Sur-Intendante Me. de Luines. Ces Dames furent quelque espace de tems en paix; mais, sur les Preuves, elles se deffendirent le mieux qu'elles purent. La Duchesse de Navailles batailla en Femme de Cœur & d'Esprit, & je tachai de la servir le mieux qu'il me fut possible. Ses Raisons étoient assez bonnes, pour le pouvoir faire sans blesser l'équité; mais, à dire le vrai, malgré l'Amitié que j'avois pour elle, & le peu que je devois à la Com-

Comtesse de Soissons, j'aurois souhaité qu'elle eût pu vaincre en cette occasion ses Sentimens naturels, qui furent alors un peu trop forts sur tout ce qu'elle desira, & qu'elle crut devoir faire. Si, en faveur de la gratitude qu'elle étoit obligée d'avoir pour le feu Cardinal Mazarin, elle avoit examiné ses intérêts avec moins d'exactitude, elle y auroit rencontré deux grands biens ensemble, & la Gloire, & le Repos. 1661.

Le Roi paroissoit avoir encore de l'Amitié pour la Comtesse de Soissons: ce reste d'Attachement avoit toujours inquieté la Reine; & le peu de soin que cette Princesse avoit de lui plaire lui donnoit quelques fois un juste prétexte de se plaindre d'elle. La Reine-Mere suivoit doucement les inclinations de la Reine sa Fille; car, autant à son égard, qu'à celui de la Reine, cette Niece du Cardinal, comme je l'ai déja dit, n'avoit jamais bien satisfait à ses Devoirs. Ces Dégouts obligerent la Reine a protéger la Duchesse de Navailles; & la Princesse Palatine, qu'elle considéroit, étant éloignée de la Cour, elle

ne

1651. ne se soucioit plus de soutenir les Intérêts de la Sur-Intendante.

Le Roi, dont les intentions étoient droites, aiant écouté les Raisons de part & d'autre, régla les Fonctions de la Sur-Intendante & de la Dame d'Honneur. Il donna à la prémiere les Honneurs de présenter la Serviette, de tenir la Plotte, & de donner la Chemise, avec le Commandement dans la Chambre; & les Sermens, & tout le reste, à la Dame d'Honneur, c'est-à-dire, servir à Table, la préférence dans le Carosse, & préférence dans le Logement; bien entendu qu'en l'absence de la Sur-Intendante la Dame d'Honneur feroit toutes les Fonctions ensemble. D'abord, on crut que ce Jugement étoit très favorable à la Sur-Intendante; & Me. de Navailles crut tellement être maltraittée, qu'elle eut la pensée de se retirer. La Reine m'aiant commandé de lui dire qu'elle la prioit de ne la point quitter, elle demanda en grace au Roi qu'il lui permît qu'elle pût demeurer auprès de la Reine sa Maitresse, sans faire nulle Fonction. Elle disoit, qu'elle ne pouvoit pas avoir l'hon-

l'honneur de servir la Reine à Table, 1661.
sans lui donner la Serviette. Le Roi s'expliqua, & lui dit qu'il vouloit qu'elle la donnât quand elle serviroit à Table; & qu'il ne prétendoit pas, que quand elle auroit la Chemise entre les mains, elle l'offrît à Me. la Comtesse de Soissons, mais qu'il entendoit qu'elle acheveroit le Service qu'elle auroit commencé. Il lui fit voir aussi l'avantage qu'il lui laissoit, en lui donnant la Place dans le Carosse, préférablement à la Sur-Intendante. Enfin, sans qu'il y eut rien de changé dans l'Ecrit, les Explications du Roi lui furent si favorables, qu'alors Me. la Comtesse de Soissons trouva qu'elle avoit perdu sa Cause. Elle ne put souffrir de se voir privée du principal Honneur, qui étoit celui de presenter la Serviette, parce qu'elle ne lui restoit qu'en l'absence de la Dame d'Honneur, & par conséquent quasi jamais, Me. de Navaille n'étant pas même tenue de la lui offrir quand elle auroit commencé le Service. La douleur qu'elle ressentit fut si grande, que le Comte de Soissons son Mari fit appeller en Duel le Duc de Navailles,

1661. par le Chevalier de Maupeou. Ce Duc, comme Chrétien, refusa de se battre: il le fit aussi par le Respect qu'il portoit à la mémoire du feu Cardinal, en se souvenant des Graces qu'il avoit reçues de lui; ce qu'il sentoit en son particulier avec beaucoup de reconnoissance. Il fit même ce qu'il put, pour annéantir dans l'ame de la Duchesse sa Femme l'animosité de la Dispute, & le desir de la Victoire; mais, il n'y réüssit pas. Elle crut qu'elle étoit obligée de deffendre les Droits de sa Charge; ce qu'elle fit avec une fermeté infléxible; & son Ennemie trouva les moiens de s'en vanger fortement. Graces à Dieu, par les soins du Roi & de la Reine sa Mere, les plus vaillans, comme je l'ai dit, ne tenoient plus à honte de refuser le Duel; & celui-là, qui le fit dans une occasion si célébre, & dont la valeur ne pouvoit être mise en doute, en donna une grande preuve.

Ce fut alors que toute la Cour se partagea. Mr. le Prince, Mr. le Duc, & quasi le Prince de Conti Mari d'une Niece du Cardinal Mazarin, toute

la

la Maiſon de Guiſe & celle de Vendôme hormis le Duc de Mercœur, furent tous pour le Duc de Navailles. Le Comte de Soiſſons, qui l'avoit emporté à la Cérémonie de l'Entrée de la Reine, par la faveur du Cardinal, ſur les autres Princes, ſe trouva alors malgré le Sang de Bourbon & d'Autriche, qu'il portoit dans ſes veines, preſque abandonné de tout le monde; &, comme il avoit du cœur, il le ſentit beaucoup ſans doute, & ne manqua pas de ſe vanger, en publiant, que le Mari & la Femme, étoient des Ingrats à l'égard du Cardinal à qui ils devoient toute leur Fortune. Ils ſe deffendoient de ce Reproche, en diſant qu'ils avoient, comme il étoit vrai, bien ſervi le Cardinal Mazarin; & que s'il eut vêcu, il n'auroit pas ſouffert que ſa Niece les eut voulu perdre, puiſqu'il les avoit toujours aſſez bien traittés, pour pouvoir eſpérer cette grace de lui. Un jour, que la Comteſſe de Soiſſons faiſoit ces mêmes Reproches à la Ducheſſe de Navailles, cette Dame lui répondit ces mêmes paroles : *Madame, je ſuis aſſûrée, que ſi Mr.* 1661.

1661. *le Cardinal pouvoit revenir au monde, il seroit plus content de mon Cœur que du vôtre.* Cette Réponse fut applaudie; & l'insensibilité des Nieces blâmée autant qu'elle méritoit de l'être. La suitte de cet Appel fut facheuse au Comte de Soissons. Le Roi ne l'aiant peu ignorer, pour donner un Exemple mémorable de sa Justice, l'éxila de la Cour, & le traitta selon toute la rigueur des Edits. De là naquirent de grandes animositez de part & d'autre.

Les deux Reines prirent le parti de la Dame d'Honneur, non seulement par la Raison du Droit, mais par celle de l'inclination & de la bonne volonté, qui est la plus forte de toutes. L'application & les soins de la Comtesse de Soissons étoient d'avoir le Roi chez elle, de lui plaire, & d'avoir part à ses Promenades, & à ses Divertissemens. Le Roi aimoit chérement la Reine, & ne lui donnoit aucun sujet de le soupçonner d'en aimer d'autres plus qu'elle; mais, la force des soupçons de cette Princesse étoit si grande, que quasi sans y penser elle se trouvoit ennemie de ceux

même

même qu'elle ne haïssoit pas, parce 1661.
qu'elle avoit naturellement de l'aversion pour tout ce qui la séparoit du Roi. Madame alors, qui commençoit de faire une grande figure à la Cour, se déclara pour la Comtesse de Soissons, non seulement parce que Monsieur la tenoit pour son Amie, mais parce que sa jeunesse la convioit à se divertir, qu'elle vouloit une Compagnie en sa personne qui pût être agréable au Roi, & que la Reine vivant d'une vie pieuse & assez retirée ne lui étoit pas si propre: de plus, la Reine lui auroit été Supérieure, & la Comtesse de Soissons, de toute maniere, & pour avoir besoin de protection, lui devoit être fort soumise. Madame se souvenoit avec quelque noble dépit, que le Roi l'avoit autrefois méprisée, quand elle avoit pû prétendre de l'épouser; & le plaisir que donne la vengeance lui faisoit voir avec joie de contraires sentimens qui paroissoient s'établir pour elle dans l'ame du Roi. Monsieur desiroit aussi de plaire au Roi, & il voioit que la considération qu'il pouvoit avoir pour Madame lui étoit

1661. avantageuse. Ces trois Personnes, chacune pour leur Intérêt, se voulant plaire les unes aux autres, & le sang & la nature les obligeant à cette union, elle commença de paroitre aussi grande qu'elle l'étoit en effet. La Comtesse de Soissons, du consentement de tous les trois, y avoit été associée comme agréable au Roi & nécessaire à Madame; mais Madame lui étoit plus nécessaire encore; car, étant abandonnée des Reines, & pas autant soutenue du Roi qu'elle l'auroit souhaitté, elle eut besoin d'appeller les Plaisirs à son secours, & de fortifier son droit par la complaisance qu'elle avoit pour les moindres choses qui venoient à l'esprit du Roi. De là, suivant leur inclination, qui portoit un Prince de vingt deux ans à se divertir, & une Princesse de seize ou dix sept à suivre son exemple, les Plaisirs le jour, les Repas & les Promenades jusques à deux ou trois heures après minuit dans les Bois, commencérent de s'introduire & de se pratiquer d'une maniere qui avoit un air plus que galant, & où la Volupté paroissoit devoir bien-tôt corrompre une

une Vertu qui avoit été avec sujet au- 1661.
tant admirée qu'il étoit rare de la posséder à son âge. A cette vue, la Reine s'allarme & s'afflige de sçavoir le Roi trop occupé d'autres objets. La Reine-Mere d'abord condamne ses fraieurs, & lui dit qu'il n'est pas juste, qu'elle veuille contraindre le Roi, & que les honnêtes Plaisirs qu'il prend ne lui doivent pas faire de la peine. Leur continuation alla néanmoins jusqu'à une telle extrémité, qu'enfin la Reine-Mere me commanda de conseiller à Madame d'apporter quelque modération dans ses Divertissemens.

Cette jeune Princesse devoit avoir de la confiance en moi, tant par l'honneur que la Reine d'Angleterre me faisoit de me souffrir avec bonté, & de me croire attachée à ses Intérêts, que par les Services assidus que je lui rendois en toutes occasions auprès de la Reine sa Belle-Mere. Je lui en parlai; &, comme elle étoit douce & complaisante, elle me parut vouloir suivre mes Avis, & les reçut de bonne grace. Aussi puis-je dire avec vérité, qu'ils étoient tels, que

1661. sans choquer le Roi, & sans manquer à la juste complaisance qu'elle lui devoit, si elle m'avoit fait l'honneur de me croire, elle auroit conservé les bonnes graces du Roi, se seroit établie fortement dans son estime & dans celle de toute la Cour, & auroit satisfait à ce qu'elle devoit à la Reine sa Belle-Mere, qui étoit en elle une obligation indispensable: mais, elle méprisa tous ces biens, qui ne lui auroient couté qu'un peu de retenue, dont elle auroit tiré un avantage admirable; car, se privant seulement des Promenades qui choquoient la bien séance & qui devoient incommoder sa Santé, & montrant au Roi d'y renoncer par son propre Sentiment, le Roi l'en auroit loüée, puisque ce qui est raisonnable inspire toujours l'estime en ceux qui ont de la Raison. Elle auroit aussi par le même moien acquis un grand mérite à l'égard de la Reine-Mere, lui faisant doucement connoitre qu'elle prenoit cette conduite pour lui plaire; mais, par ses Sentimens, elle se trouva naturellement opposée à la prudence. Madame écouta de ses oreilles les Con-

seils

ſeils que je lui donnai, & me rebutta 1651.
par les mouvemens de ſon cœur: ils la portoient à ſuivre aprement tout ce qui ne lui paroiſſoit pas criminel, ni entiérement contraire à ſon devoir, & qui d'ailleurs la pouvoit divertir. Par une Lettre que je reçus alors de la Reine d'Angleterre, on peut voir qu'elle étoit inquiete de ce qui ſe paſſoit à Fontainebleau, & de ce que la Reine-Mere étoit mal ſatisfaite de la conduite de Madame: elle me commanda de la ſervir comme une autre elle-même. Je l'avois fait avec toute la fidélité que j'étois obligée d'avoir pour elle, & je continuai de le faire; mais cette jeune Princeſſe ne voulut pas profiter de mes bonnes intentions. La Copie que je croi devoir mettre ici a été priſe ſur l'Original. J'en ai beaucoup gardé de celles que cette grande Princeſſe m'a fait l'honneur de m'écrire, qui marquent la bonté & la beauté de ſon Eſprit. La longue habitude qu'elle avoit à la Langue Angloiſe avoit un peu corrompu ſon François; mais, le bon Sens & la Raiſon s'y trouvent parfaitement.

1661

Copie d'une Lettre de Henriette Marie de France Reine d'Angleterre.

„ Je crois que dans votre Ame
„ vous dites, *Cette Reine d'An-*
„ *gleterre ne se souvient guere de moi.*
„ Cela n'est pas vrai. Mr. de Mon-
„ taigu vous dira que je m'en suis
„ souvenue dans l'effectif. Par ces
„ Lettres j'avoue un peu de paresse,
„ & que j'ai eu tort de ne vous avoir
„ pas mandé la satisfaction que j'ai
„ eue d'avoir reçu deux de Vos Let-
„ tres. Je vous en demande la con-
„ tinuation, pourvu que vous en a-
„ yez le loisir; ayant vu hier des Da-
„ mes qui reviennent de Fontaine-
„ bleau, qui disent que vous êtes
„ toujours auprès des Reines, & que
„ l'on ne sçauroit avoir accès avec
„ vous. Je crains même que par
„ Lettres l'on n'en aura point, de la
„ maniere qu'elles parlent. Si vous
„ avez bien du bruit où vous êtes, j'ai
ici

„ ici beaucoup de silence, qui est 1661.
„ plus propre à se souvenir de ses A-
„ mis, dont je crois que vous êtes
„ assez persuadée d'être du nombre;
„ & pouvez être assûrée de la conti-
„ nuation. Vous avez avec vous un
„ autre petit moi-même, qui est
„ fort de vos Amies; je vous assûre.
„ Continuez d'être des siennes: c'est
„ assez vous dire. „

Peu de tems après, la Reine-Mere me commanda aussi de conseiller à la Reine, qui me faisoit l'honneur d'avoir quelque confiance en moi, de souffrir avec plus de patience les Divertissemens du Roi, & de lui représenter qu'il devoit être le Maitre de ses Actions; qu'elle n'avoit pas de véritable sujet de s'allarmer; & que la Vertu de ce Prince paroissoit attaquée, mais non pas vaincue. Elle trouva bon que je travaillasse à les unir d'Amitié, la Reine, & Madame. Quoi qu'elle aimât beaucoup plus la Reine, elle considéroit assez Madame, & auroit été ravie de les voir bien ensemble. Je travaillai à cette Union & Doña Maria Molina Assa-

1661. fara * de la Reine & Favorite, qui étoit une fort bonne personne, & pleine de bonne volonté. Nous trouvâmes les moiens par nos raisons de calmer l'ame de la Reine, autant qu'il étoit possible de le faire. Elle demeura satisfaite de nos Conseils, & les regarda comme des marques de notre Affection à son Service. Madame, à qui j'en parlai selon nos projets, me parut de même assez contente de nous; mais, ce que je lui dis sur ces deux matieres ne fut pas ignoré du Roi, & il lui fut dit sans doute d'une maniere desavantageuse pour moi. Je ne veux pas sçavoir d'où proceda mon malheur; car, ce qui regarde les Personnes Roiales doit être pour nous des Misteres de Respect. Madame pouvoit même en avoir parlé sans aucun dessein de me nuire, & par un motif de confiance, qui, dans l'intention de cette jeune Princesse, n'avoit peut-être rien de contraire à la Probité. Quoi qu'il en soit, Me. la Comtesse de Soissons le sçachant, elle qui me regardoit comme Amie de Made. de Navailles son Ennemie, trouva le moien d'empoisonner

* *C'est ce qu'on dit en France, premiere Femme de Chambre.*

poisonner tout ce qui venoit de moi, 1661.
& de faire haïr au Roi mes applications à obéïr aux Commandemens de la Reine sa Mere. Le Roi lui en parla, & lui dit, montrant d'avoir du chagrin contre moi, qu'il trouvoit mauvais de ce que j'étois si souvent tête à tête avec la Reine, & de ce que j'avois donné des conseils à Madame, qui paroissoient en quelque façon s'opposer à ses Divertissemens. La Reine sa Mere me deffendit généreusement; & comme le Bien, qui en de certaines occasions déplait, ne laisse pas d'imprimer en l'ame de ceux qui le connoissent quelque trait d'Estime, le Roi ne pouvant m'accuser de rien qui pût être contre son Service, & sçachant de la Reine sa Mere, que je n'avois agi que par son ordre, témoigna qu'il avoit quelque bonté pour moi: avoüant à la Reine sa Mere, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé la Reine de meilleure humeur depuis que j'avois eu l'honneur de lui parler; mais, voulant me sacrifier à Me. la Comtesse de Soissons qui me haïssoit mortellement, il continua de

1661. me traitter comme si en effet j'avois mérité sa haine: si bien qu'il deffendit à la Reine de me souffrir chez elle aux heures particulieres. Par une si forte marque de son aversion, il me fit aisément comprendre, que ma Fortune étoit en mauvais état; mais, ne trouvant rien en moi, qui fût capable de me donner de la honte, je sentis en cette occasion que l'innocence est un grand préservatif pour de tels maux: je crus même devoir espérer que le Roi, aiant beaucoup de lumiere & d'équité, connoitroit tôt ou tard que mes intentions & mes paroles avoient été conformes à mon devoir.

Un jour, parlant à la Reine-Mere de toutes ces choses, enfermée avec elle dans son Oratoire, je conclus avec cette Princesse, que nous étions tous fort malheureux, de ne nous pas appliquer à aimer & servir Dieu, plûtôt que les Rois; puisque ceux-là ne connoissent point le cœur, quelque fidélité que nous aions pour eux: ils se peuvent tromper, en maltraittant les plus inocents, de la même maniere que s'ils étoient coupables. C'est un

un grand mal de ne pouvoir toujours 1661.
espérer des Souverains une juste rétribution de notre affection & de nôtre fidélité à leur Service; mais, c'est du moins un grand adoucissement à nos miseres, que d'en pouvoir trouver d'assez raisonnables, pour se pouvoir consoler avec eux mêmes des maux qu'ils sont capables de nous faire souffrir. Mes fautes enfin ne me firent point rougir: elle augmentérent la bienveillance que la Reine-Mere & la Reine avoient pour moi. Beaucoup de Personnes des prémiers de la Cour, voiant que la Reine-Mere avoit quelque confiance en moi, & ne sachant pas qu'elle seroit la fin de ces petits commencemens de brouillerie, me firent de grands complimens, & me témoignérent vouloir prendre quelque part au déplaisir que j'avois d'avoir déplu au Roi, à qui par mon devoir & par tant d'autres raisons je devois souhaiter de plaire. Le bruit courut que je serois disgraciée; mais, il est à croire que le Roi n'y pensa pas, & ce bruit se dissipa par les marques publiques que je reçus de la bonne volonté des deux Reines. La Reine-Mere le lendemain

1661. demain me commanda d'aller chez la Reine de sa part, pour lui dire quelque chose: elle le fit étant à sa Toilette, & parlant tout haut, afin que si par hazard, & par malheur, ma desobéïssance déplaisoit au Roi, elle eût droit de me deffendre. Deux jours après, cette Princesse étant chez la Reine, leurs Majestez m'envoyerent querir par un Valet de Chambre. Il me trouva dans la grande Allée qui va au Chenil. J'y fus avec quelque crainte; car l'état où j'étois me tenoit dans une continuelle inquiétude. En entrant dans le Cabinet de la Reine, où étoient ces deux grandes Princesses environnées du Cercle & de beaucoup de monde, mes fraieurs se dissipérent; car, en me voiant arriver elles se mirent à rire, & m'étant approchée de la Reine-Mere, elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle me vouloit voir, seulement pour me faire bonne mine devant la Comtesse de Soissons, & ajouta, *Sans avoir rien à vous dire, je veux vous parler beaucoup, & tout bas, afin de lui faire dépit.* Le soir, allant à la Comédie, & passant par l'Apartement de la Reine où j'étois dans

dans un coin, elle se détourna de son chemin, & venant me trouver dans ce même endroit du Cabinet me dit encor en riant, *Je continue la Comédie; car, la Comtesse de Soissons qui me suit, se retiendra de vous nuire auprès du Roi, voiant que je vous considere.* 1661.

Cette petite Avanture, comme il paroit par les choses que je viens de dire, contribua beaucoup à irriter la Reine contre la Comtesse de Soissons, & commença de faire naitre dans le Cœur de la Reine-Mere de véritables chagrins contre Madame, qui s'augmentérent extrémement par le peu de soin qu'elle prit alors de la satisfaire. Ces dégouts firent imaginer aux Courtisans, que la Volupté pouroit peut-être détacher le Roi de la Reine sa Mere; mais, ce grand Prince paroissoit si lié à son devoir, & si naturellement vertueux, que cette division n'arriva point. L'heure des Plaisirs passée, il revenoit toujours à la Reine sa Mere: il lui rendoit ce qu'il lui devoit en qualité de Fils bien aimé, & témoignoit avoir beaucoup de considération pour elle. Non seulemen

1661. ment il l'aimoit, mais il lui disoit des choses qui faisoient voir aussi qu'il l'estimoit: dans le vrai, elle lui en donnoit sujet par son desintéressement, & par l'affection tendre & respectueuse qu'elle avoit pour lui.

Mai. Les derniers jours du Mois de Mai, le Prince de Condé dit au Roi, qu'on avoit trouvé à Auxerre un Portrait de Henri IV, attaché à un Poteau, avec un Poignard qui lui traversoit le sein, & une Inscription Latine fort criminelle qui regardoit sa Personne. Le Roi lui répondit, *Je m'en console: on n'en a pas fait autant contre les Rois fainéans.* Un jour, disant en confidence à quelque personne qu'il estimoit, que s'il avoit jamais la Guerre il vouloit y aller en personne, & celui là ayant répondu que ce seroit une grande imprudence, & quasi un deffaut, à un Roi, de hazarder ainsi sa Vie, & que la France avoit autre fois beaucoup souffert de la Valeur imprudente de François Prémier, le Roi prit la parole & lui dit, *Imprudent tant qu'il vous plaira; mais, avec tout cela, cette Imprudence l'a mis au Rang des grands Rois.* Il fit

fit alors un nouveau Commandement 1661.
au grand Prevôt de chatier ceux qui jureroient, avec toute la févérité possible.

Dans ces jours mêmes, la Reine-Mere voulut s'acquiter d'une promesse qu'elle avoit faite il y avoit long-tems à Me. de Chevreuse, de l'aller voir à Dampierre, pour être deux ou trois jours en ce lieu. On y traitta d'une grande Affaire, & ce Voiage servit en partie à décider de la destinée d'un Ministre qui alors paroissoit dans un grand crédit. Le Cardinal Mazarin, avant que de mourir, avoit donné, à ce qu'on a dit, des Avis au Roi contre le Sur-Intendant Fouquet: il le croioit trop prodigue de ses Finances, & il lui conseilla d'installer Colbert sous lui, pour veiller à sa conduite, & arrêter la profusion de ses Libéralitez. Le Tellier aimoit l'Etat, & n'aimoit pas Fouquet; du moins, il ne l'estimoit pas: & Colbert son Allié, qui avoit été son Commis, & qu'autrefois il avoit donné au Cardinal, pour le servir dans le maniment de ses Affaires domestiques, lui étoit alors fort agréable. Il le croioit tout

à

1661. à lui, & se persuada qu'il garderoit toujours sur cet Homme une entiere supériorité. Cette raison l'obligea de prendre soin de sa Fortune, & de travailler à le mettre en état de lui aider à détruire celui qu'il croioit son Ennemi. Ils voulurent se joindre ensemble pour leur avantage particulier, & montrérent au Roi ne desirer que celui de l'Etat & de son Service. Ce Prince, qui connoissoit les deffauts du Sur-Intendant, reçut leurs Avis, qui étant autorisés des Conseils du feu Cardinal, & fortifiés par la mauvaise Conduite de Fouquet, eurent l'effet que produisent d'ordinaire les fautes des Particuliers & les desseins secrets de ceux qui paroissent desinterressés & fidelles. La Duchesse de Chevreuse, par des motifs que je ne sçai point, parla à la Reine-Mere contre le Sur-Intendant; &, sous l'apparence du Bien public, lui fit en son particulier beaucoup de mal. Laigue, qui souvent étoit dangereux ou propice à beaucoup de gens, fut celui qui fit agir Me. de Chevreuse. Son étoile étoit de se mêler de tout; &, comme il étoit attaché à cette Princesse par beau-

beaucoup de liens, il emploioit son 1661.
esprit à ce qui lui convenoit le plus.

La Reine étoit partie le vingt-sept Juin, pour aller à Dampierre, & avoit mené Madame exprès avec elle, pour mettre quelque interruption aux Promenades qui lui déplaisoient; mais, à son retour, ce fut la même chose: & les Plaisirs de Fontainebleau continuérent de donner quelque chagrins à la Reine-Mere. Comme raisonnable, elle trouvoit impossible qu'un Roi si jeune, & qui donnoit beaucoup d'heures au Travail, pût s'empêcher d'en donner quelques-unes à ses Divertissemens; mais, comme Mere & Chrétienne, elle craignoit la force de cet âge, & les périls que la Volupté fait rencontrer à ceux qui la suivent. Monsieur, qui avoit laissé engager Madame dans les Promenades & les Plaisirs, un peu plus que la bienséance ne le permettoit, commençoit à se facher de cet excès. Sa présence, & les innocentes intentions de Madame, qui dans ce tems-là ne paroissoient avoir d'autre objet que le plaisir en général, en ôtoit tout le danger: mais, cette assiduité, quand elle parut né-
cessaire

1661. cessaire à Monsieur, lui fut plûtôt une peine qu'un Divertissement; &, changeant de sentiment, il eut de la répugnance pour les choses mêmes qu'il avoit d'abord approuvées.

La Reine Mere, voulant remedier à toutes ces mauvaises dispositions, se plaignit de Madame au petit Milord Montaigu son ancienne Créature, puis en parla au Comte de St. Alban Ministre de la Reine d'Angleterre; leur disant que cette Princesse ne prenoit nulle mesure avec elle sur sa Conduite, & ne la considéroit en rien. Elle voulut qu'ils fissent part de ses Plaintes à la Reine d'Angleterre, qui menoit une vie douce à Coulombe, dans une Maison qu'elle y avoit achetée. Elle y cherchoit la paix; &, ne connoissant que de bonnes inclinations dans l'ame de Madame, ne s'inquiétoit point encor tout de bon de ses Actions, parce qu'elle les croioit éxemtes de blâme.

Dans ces mêmes tems, le Roi se déclara avoir de l'inclination pour Mlle. de la Valiere, une des Filles de Madame. Elle étoit aimable, & sa beauté avoit de grands agremens par l'éclat

l'éclat de la blancheur & de l'incar- 1661.
nat de son teint, par le bleu de ses yeux qui avoient beaucoup de douceur, & par la beauté de ses cheveux argentez qui augmentoit celle de son visage. Madame, & la Comtesse de Soissons, d'abord en parurent contentes : elles y contribuérent de leur complaisance ; & il sembla qu'elles tenoient à bonheur d'être déchargées par cette voie des petits chagrins de la Reine. La Reine Mere s'affligea de cette nouvelle Passion : elle craignoit le danger de quelque côté qu'il pût venir ; mais, elle fut conseillée de ne s'y point opposer avec violence, & sa prudence lui fit approuver & suivre ce Conseil, d'autant plus que quelques jours auparavant elle avoit été soupçonnée de m'avoir commandé de faire ramener de Fontainebleau à Paris Mlle. de Ponts, par Me. du Plessis mon Amie, afin de la soustraire aux yeux du Roi, qui paroissoit ne la pas haïr. Cependant, persuadé que j'étois cause de ce Voiage, il en fit des plaintes à la Reine sa Mere, assez fortes pour lui faire connoitre qu'il étoit nécessaire qu'elle modérât son zê-
le.

1661. le. La vérité étoit que la Reine-Mere craignoit cette Fille, dont les manieres un peu trop libres lui déplaisoient : elle auroit souhaité que les personnes qui avoient du pouvoir sur elle l'eussent conviée à demeurer à la Cour avec plus de régularité. Voilà la seule chose qu'elle me commanda de dire à mon Amie, & qu'elle lui feroit plaisir d'en parler à la Maréchale du Plessis, afin qu'elle la prît avec elle; mais, elle ne me témoigna nullement vouloir qu'elle partît de Fontainebleau, comme le Roi le crut. Je n'en parlai point non plus à Me. du Plessis. Elle l'amena à Paris, par un empressement inutile de vouloir plaire à la Reine-Mere, en faisant plus qu'elle ne lui avoit demandé. Ce desir avoit pour fondement un certain intérêt qui la regardoit elle seule, & qui pour mon malheur causa beaucoup de bruit contre moi. Le prétexte, qu'elle prit, pour enlever Mlle. de Ponts, fut de lui dire que le Maréchal d'Albret étoit malade; & il l'avoit été si peu, qu'en arrivant à sa porte on nous dit qu'il étoit sorti. Cette finesse, qui étoit en effet fort ridicule, déplut

déplut au Roi avec raison; &, quoi que je n'eusse reçu ni donné cet ordre, il ne laissa pas de me donner beaucoup de chagrin. 1661.

Le tempérament que la Reine-Mere apporta à modérer cette nouvelle Inclination du Roi pour Mlle. de la Valiere fut de l'en avertir cordialement, en lui représentant ce qu'il devoit à Dieu & à son Etat; & qu'il devoit craindre que beaucoup de gens ne se servissent de cet Attachement, pour former des Intrigues qui pouroient un jour lui nuire. Elle le pria aussi de lui aider à cacher sa Passion à la Reine, de peur que sa douleur ne causât de trop mauvais effets contre la Vie de l'Enfant qu'elle portoit. Le Roi estima son second conseil, & ce secret fût observé de toute la Cour, avec tant de soin, que la Reine, qui alors étoit grosse de quatre ou cinq mois de Monseigneur le Dauphin, acheva de passer le tems de sa grossesse sans le sçavoir.

Ce qu'on appelle ordinairement la belle Galanterie produisit alors beaucoup d'Intrigues. Le Comte de

1661. Guiche, quelque tems après fut éloigné pour avoir eu l'audace de regarder Madame un peu trop tendrement. Comme il est à croire qu'elle étoit sage en effet, elle voulut que le Public fut persuadé qu'elle avoit été de concert avec le Roi & Monsieur pour l'éloigner : mais, son éxil fut court, & on peut s'imaginer que ce crime n'avoit pas beaucoup offensé celle qui en étoit la cause; car cette Passion, paroissant alors desapprouvée par elle, ne pouvoit selon les fausses Maximes que l'Amour propre inspire lui apporter que de la Gloire.

La Duchesse de Valentinois, Sœur du Comte de Guiche & Fille du Maréchal de Grammont, qui avoit épousé le Prince de Monaco, demeura à la Cour après lui; mais, elle n'y demeura guere, à cause que l'enjouement où plûtôt l'emportement de cette Dame lui fit faire mille Intrigues pour le retour de son Frere, & même lui fit faire quelques railleries contre le Respect qu'elle devoit à la Reine-Mere. Elle étoit tendrement aimée de Madame, & la

Sœur de ce coupable étoit traitée de 1661.
Favorite: il étoit juste de récompenser en elle les sentimens du Frere, qui en sa personne pouvoient être innocemment paiés. Madame ne pouvoit vivre sans elle, elle étoit de toutes ses Promenades; si bien qu'elle faisoit éclore chaque jour, non pas des Fleurs sous ses pas, comme feignent les Poëtes qu'il arrive aux Nimphes de la chaste Diane, mais des Querelles, des Brouilleries, & beaucoup de ces riens, qui sont capables de produire de grands événemens. La Reine-Mere, en appréhendant les suites, la fit éloigner aussi bien que son Frere; & il parut quelque tems après, que ce fut avec une grande raison, qu'elle avoit apprehendé sa Conduite, par ce qu'étant aimable, spirituelle, & jeune, elle étoit aussi fort emportée dans ses Passions.

Les Seigneurs Anglois firent ce qu'ils purent pour raccommoder Madame, avec la Reine sa Belle-Mere. Le Comte de Saint-Alban lui offrit, que si elle vouloit laisser aller les choses selon les desirs de la jeunesse, &

1661. selon les plaisirs qu'ils estimoient innocens, Madame la serviroit auprès du Roi, & travailleroit à les tenir toujours unis. La Reine-Mere, qui ne regardoit que son devoir, & qui de plus étoit contente du fons du cœur du Roi son Fils, leur répondit, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire le même jour, qu'elle ne vouloit auprès du Roi les bons offices de qui que ce soit; qu'elle ne desiroit que sa gloire, & ne lui donnoit que des conseils entiérement desintéressez; que tant que le Roi les recevroit comme il avoit fait jusqu'alors, elle seroit satisfaite de lui; mais qu'aussi-tôt qu'elle se verroit dans la nécessité d'un tiers, & avoir besoin de bons offices auprès de lui, elle le quiteroit, & s'en iroit au Val-de-Grace passer le reste de ses jours en repos. Elle en dit autant plusieurs fois au Sur-Intendant Fouquet, & à tous les autres qui, aspirant à la faveur, vouloient l'engager à protéger leur Fortune, en lui promettant leurs Services auprès du Roi. Elle ne vouloit prendre aucunes mesures

fures pour se conserver de l'Autori- 1661.
té : son dessein étoit seulement de faire ce qu'elle croioit juste & raisonnable. Elle a réüssi à ce qu'elle a desiré de faire : par sa vertu & sa douceur, elle a remedié à beaucoup de maux ; & d'ailleurs elle n'a jamais eu beaucoup de Puissance, parce qu'elle a toujours négligé d'en avoir.

La Reine-Mere avoit raison de se tenir liée seulement au Roi, par les chaines de la tendresse, qui la faisoit entrer dans tout ce qui paroissoit lui pouvoir être avantageux ; car, il n'avoit rien de secret pour elle. Outre les avis qui lui furent donnez à Dampierre, par la Duchesse de Chevreuse, contre Fouquet, le Roi lui confia le desir qu'il avoit de le perdre.

Il envoia traiter cette Affaire avec elle par le Tellier ; &, quand il partit pour aller à Nantes sur la fin du mois d'Août, ce fut à elle seule à qui il dit le dessein qu'il avoit de le faire arrêter en ce lieu. La Reine-Mere en fut fachée : elle considéroit ce Ministre, parce qu'il étoit fort at-

1661. taché au ſoin de la ſervir; & même, du conſentement du Roi, il lui envoioit de l'argent, ce qu'elle avoit beſoin pour le ſecours des pauvres: mais, ne pouvant manquer au ſecret du Roi, ni juſtifier Fouquet ſur les criminelles Accuſations qui furent faites contre lui, qui toutes n'étoient pas injuſtes, il fallut qu'elle entrât dans le projet qui fut fait pour ſa ruine, & qu'elle écoutât ceux qui étoient dans la confiance du Roi, qui lui vindrent rendre compte de ſes réſolutions ſur ce ſujet.

Les Conducteurs de la Diſgrace de Fouquet avoient averti le Roi, non ſeulement de ſes Deſordres dans les Finances, mais encore des Attentats qu'il ſembloit préméditer contre l'Etat. Selon les jugemens que le Roi en fit, & ſelon les Explications qu'on leur donna, ils ſe trouvérent énormes; & le Roi, qui avoit réſolu d'y remedier allant en Bretagne, prit toutes les meſures néceſſaires pour ce deſſein, eſtimé pour lors une des plus importantes Affaires de l'Etat.

Le Roi partit pour ce Voiage le vingt-neuvieme Août. Il étoit encore

ten-

tendrement attaché à la Reine, & sa 1661.
nouvelle Passion n'avoit pas effacé les légitimes sentimens qu'il avoit pour elle. Il parut que cette séparation lui donna un sensible déplaisir : il jetta des larmes qu'il voulût cacher au public ; mais, qui étant vues de celle qui en étoit la caûse, la consolérent de tous ses maux. Cette douleur lui donna de la joie, & cette joie augmenta de beaucoup le chagrin qu'elle eut de se séparer de celui qu'elle aimoit si chérement.

Aussi-tôt que le Roi fut à Nantes, il voulut éxécuter son dessein contre le Sur-Intendant, lequel s'étoit engagé à ce Voiage malade d'une fievre double-tierce; mais, sa Raison, qui l'étoit beaucoup d'avantage le fit suivre le Roi, parce qu'il avoit de grands desseins pour l'établissement de sa Fortune & de sa Faveur, qu'il vouloit conduire à leur fin. Ses hautes penséesle firent tomber dans le précipice, & l'excès de son Ambition fut la source de ses malheurs. Le Roi, qui sçavoit qu'il avoit acheté quasi tous les Hommes de la Cour, n'ôsa se confier à son Capitaine des

1661. Gardes pour l'arrêter : il ſe ſervit d'Artagnan, Créature du feu Cardinal, qui commandoit ſes Mouſquetaires. Comme le Sur-Intendant ſortit de chez le Roi, & qu'il vouloit retourner chez lui, il fut averti par la Feuillade, qu'il y avoit quelque ordre contre lui. Le Sur-Intendant recevant cet Avis, au lieu de ſe mettre dans ſa Chaiſe, voulut entrer dans celle d'un autre pour ſe ſauver; mais Artagnan, qui le ſuivoit, & qui avoit l'œil ſur celle où il devoit ſe mettre, voiant qu'il ne venoit pas, le pourſuivit comme il alloit déja prendre un chemin détourné. Il l'arrêta de la part du Roi, & le fit mettre auſſi-tôt dans un Caroſſe qui étoit préparé pour cet effet. On le fit enſuite entrer dans une Maiſon pour lui faire prendre un Bouillon, & on lui prit les Papiers qu'il avoit ſur lui. Il fut mené à Angers, & ſa Femme à Limoges. Deux Maitres des Requêtes eurent ordre en même tems d'aller chez lui ſceller tous ſes Papiers; ce qui ſe fit avec diligence. Ils furent portez au Roi, qui les vit, & fit ſur tous des Re-

marques

marques considérables & judicieuses; 1661.
ce qui m'a été dit, par un de ceux qui furent emploiés à cette Commission *. Bruan, principal Commis de Fouquet prit la fuite. Gourville, celui dont j'ai parlé dans le Récit des Guerres Civiles, qui s'étoit fait Financier, eut ordre de suivre la Cour. Le Roi envoia sceller dans touttes les Maisons de ce Sur-Intendant, à Vaux, à Paris, & à Saint Mandé. Comme on l'arrêta, il se tourna vers un de ses gens, & dit seulement, *Ha! St. Mandé.* Il avoit raison de craindre qu'en ce lieu on ne trouvât de quoi lui faire son Procès; car, il y avoit des choses qui parurent devoir deshonorer sa raison, & ternir sa memoire, en le rendant méprisable aux gens de bon sens, & à ceux qui font proffession de Sagesse. Me. du Plessis-Belliere son Amie, & ses Freres, furent avertis par cet homme à qui il avoit dit ces mots, & s'ils avoient voulu, ils auroient eu le tems d'aller bruler tous ses Papiers; mais, Me. du Plessis, à ce qu'on a sçu depuis, ne le voulut pas faire, croiant qu'il a-

* Mr. de Boucherat.

1661. voit tout brulé avant que de partir.

La Reine-Mere aiant reçu un Courrier du Roi envoia querir le Chancelier, & son Capitaine des Gardes. Elle fit sceller à Fontainebleau la Maison du disgracié, & envoia, comme je l'ai déja dit, sceller les autres lieux qui lui apartenoient. On mit garnison dans toutes ses Maisons, & même chez Bruan son prémier Commis, comme aiant plus de part à ses secrets que nul autre. Ses Enfans, par la permission de la Reine-Mere, furent menez à Paris par Me. de Brancas, dont le Mari depuis peu avoit achetté la Charge de Chevalier d'Honneur de la Reine-Mere, & qui se trouvant Ami de cet homme ne le voulut pas abandonner. Ils furent mis entre les mains de leur Grand Mere, qui étoit une sainte. Quand elle sçut le malheur de son Fils, elle remercia Dieu de ses Disgraces, espérant qu'elles romproient les chaines qui le tenoient attaché au Péché, & contribueroient à son Salut.

Le 8e. Septembre. Le Roi étant de retour à Fontainebleau,

nebleau, on fut long-tems qu'il ne 1661.
se parla à la Cour, que de la Disgrace de Fouquet, de cette grande Chûte, de ses Desseins chimériques & ambitieux, & de toutes les Intrigues qu'il ramassoit en sa personne, à dessein de se faire prémier Ministre.

Belle-Ile fut d'abord le prémier Objet, qui offensa les yeux du Roi: il y avoit fait travailler, l'avoit munie de Canons, & l'avoit rendue une Place forte. Sa situation la rend telle par nature & les soins de cet homme avoient commencé de la rendre capable d'être un jour un Instrument de quelque grande Guerre à l'Etat, par le voisinage d'Angleterre; mais, comme toutes choses ont diverses faces, elle pouvoit être aussi une forte Barricade contre les attaques de ceux de cette Nation Les Amis de Fouquet ont dit, & il est à croire qu'ils ont dit la vérité, que ce Sur-Intendant, qui en effet étoit capable par son génie, & par son esprit, de beaucoup de grands Desseins, avoit eu celui d'y faire bâtir une Ville, dont le Port étant bon devoit

1661. attirer tout le trafic du Nort; &, privant Amsterdam de ces avantages, rendre par là un grand service au Roi & à l'Etat. On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec les Anglois; mais, cette Accusation se trouva mal fondée. Les malheureux ne manquent pas de Crimes, & celui-là paroissant coupable, il n'y eut point de modération dans les jugemens qui se firent d'abord contre lui. Il avoit achetté la Duché de Panthievre en Bretagne, sortie depuis peu de la Maison de Vendôme, pour payer leurs Dettes; & on disoit que l'ayant, il se vouloit faire Souverain de ces Païs-là. Ce dernier Article étoit un dire, qui n'a pas été vérifié; mais, il est certain, que faisant fortifier Belle-Ile, & aiant à ses gages presque tous les Gens de la Cour, il avoit la mine d'un homme fort ambitieux: &, comme il avoit l'ame élevée, on croioit qu'il étoit capable de tout.

On lut ses Papiers & ses Lettres. On en trouva de plusieurs Personnes de la Cour, les unes pleines de beaucoup d'Intrigues Politiques, & les

autres

autres de beaucoup de Galanteries. 1651.
Par elles on vit qu'il y avoit des Femmes & des Filles, qui passoient pour sages & honnêtes, qui ne l'étoient pas, & on connut manifestement, que s'il avoit une grande Ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la Volupté. Il y en eut même de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir, que ce ne sont pas toûjours les plus aimables, les plus jeunes, ni les plus galants, qui ont les meilleures fortunes, & que c'est avec raison que les Poëtes ont feint la Fable de Danaé & de la Pluie d'Or.

Le Roi envoia commander à Me. du Plessis-Belliere d'aller à Monbrison en Forêt. Celle-là étoit Amie de Fouquet, & à ce qu'on a dit avoit beaucoup aidé à lui gâter l'esprit, par toutes ses Intrigues. Elle le servoit particuliérement à entretenir les liaisons qu'il avoit avec les principaux de la Cour. Elle avoit beaucoup d'esprit & d'ambition. Les honnêtes gens s'en trouvoient bien : ils entroient dans ses intérêts, & pour les en paier, elle trouvoit tou-

1661 jours le moien de les obliger. Elle avoit marié sa Fille au Marquis de Crequi, Frere du Duc, honnête Homme, brave, & qui avoit beaucoup de réputation. L'Habileté de Me. du Plessis sa Belle-Mere fut si grande, qu'elle le fit Général des Galleres, peu de tems avant le voiage de Nantes. On vit alors quasi finir la Maison du Cardinal de Richelieu. Le Duc de Richelieu son Neveu avoit eu cette Charge, & le Gouvernement du Havre; mais par l'ordre de la Cour, & par la nécessité où le mettoient ses dépences déréglées, il se défit de l'une & de l'autre. Le Roi voulut mettre le Havre entre les mains du Duc de Navailles, qui en fut quitte pour cent mille écus qu'il donna. Le Marquis de Crequi, qui avoit obtenu avec beaucoup de peine la permission de récompenser sa Charge de Général des Galeres, en paia des Sommes immenses, qui apparemment étoient sorties de la bourse du Sur-Intendant aux dépens du Roi; ce qui fit voir l'extrême Ambition de ce Ministre, & celle de Me. du Plessis son Amie. Elle crut

avoir

avoit fait un grand coup pour son 1661.
Gendre; mais, elle se vit deux mois après, en partie par cette même cause, tomber dans la disgrace & dans le malheur, & eut le déplaisir de voir renverser pour lors la grandeur & la Fortune du Marquis de Crequi, à qui son Alliance avoit été nuisible, parce qu'elle se fit dans un tems, où déjà le Roi étoit dégouté du Sur-Intendant. Le Roi, quinze jours après son retour de Nantes, ayant éxilé cette Dame, envoya Carnavalet, Lieutenant des Gardes du Corps, à Bethune, dont le Marquis de Crequi étoit Gouverneur, pour y commander au lieu de lui; & ordre aux Galeres, de ne le point reconnoître pour Général.

Peu de Personnes à la Cour se trouvérent éxemtes d'avoir été sacrifiér au Veau d'Or; &, comme par un malheur fort extraordinaire pour eux, le Sur-Intendant gardoit toutes les Lettres qu'on lui écrivoit, le Roi & la Reine sa Mere, les ayant toutes lues, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de Personnes. Il y avoit à St. Mandé un Cabinet, où l'on al-
loit

Poisons chez lui, & on eut quelque 1661.
soupçon qu'il avoit empoisonné le feu Cardinal; ce qui peu de jours après fut mis au rang des Contes ridicules. Sa Mere fut voir la Reine-Mere à Fontainebleau: elle se jetta à ses pieds, & en fut reçue avec bonté; car, outre qu'elle étoit le secours des Misérables, elle le vouloit être de celui-là en particulier. Elle avoit eu, peu auparavant la disgrace de ce Ministre, quelque petit chagrin contre lui, en ce que voulant se deffaire de sa Charge de Procurenr Général, & la Reine-Mere aiant souhaité qu'il s'en démît entre les mains de Fieubet son Chancelier qu'elle considéroit, il ne le voulut pas faire, quoi qu'elle ait cru qu'il en avoit donné sa parole; mais, ce manquement n'avoit pas fait une grande impression sur son esprit, & ne l'empêchoit pas de travailler auprès du Roi, pour adoucir sa misere & son malheur.

Dans ce mois de Septembre, mourut Nogent, ce grand Parleur, qui, par ses Bouffonneries, avoit aquis plus de cent mille livres de rente. Ce mauvais Plaisant, qui avoit tant parlé pen-

1661. pendant ſa vie, ne fit parler perſonne après ſa mort. Elle arriva lors qu'on ne penſoit qu'à célébrer la Diſgrace de Fouquet; ſi bien que le ſilence fut la ſeule récompenſe des paroles ſuperflues, qu'il avoit dites dans le Cabinet, où n'étant ni eſtimé, ni haï, il fut aiſément enſéveli dans l'oubli.

Sur la fin du même mois, mourut auſſi Melle. de Beaumont. Son eſprit ſon mérite, & ſes Amis, l'avoient tirée de toutes ſes diſgraces. Elle étoit revenue à la Cour; mais, comme elle avoit ſouvent trop librement publié les fautes de ſon Prochain, elle en reçut apres ſa mort la juſte punition, en ce quelle ne fut pas beaucoup regrettée. Elle mourut à Fontainebleau en peu de jours, avec peu liberté de ſon eſprit. Il parut néanmoins qu'elle eût quelques bons momens pour ſe confeſſer; mais, ce peu de tems fut court pour travailler à une ſi grande, & ſi importante Affaire.

Le Duc d'Amville, le Brion de jadis *, mourut auſſi dans ce même tems. Par ſa mort, il échappa des chaines qu'il s'étoit impoſées lui même, en s'attachant d'une liaiſon trop

* De la Maiſon de Ventadour. Il avoit été beau, bien fait, & fort galant dans la Jeuneſſe de la Reine-Mere. Il a donné ſon Nom à l'Appartement qui eſt au bout d'une des Allées du Palais Roial, où l'on joüoit au Mail, & où il donnoit ſouvent des Collations au Roi.

trop grande à Melle. de Meneville, 1661.
fort belle personne, Fille d'Honneur
de la Reine-Mere. Il lui avoit fait
une Promesse de Mariage, & ne la
vouloit point épouser. Le Roi & la
Reine-Mere le pressant de le faire, il
reculoit toujours; &, quand il mourut,
sa Passion étoit tellement amortie,
qu'il avoit fait supplier la Reine-Mere
de leur deffendre à tous deux
de se voir. Il offroit de satisfaire à
ses obligations par de l'Argent; mais
elle, qui espéroit d'en avoir par une
autre voie, vouloit qu'il l'épousât,
pour devenir Duchesse. La Fortune
& la Mort s'opposérent à ses desirs,
& la détrompérent de ses chimeres.
Son prétendu Mari s'étoit aperçu
qu'elle avoit eu quelque commerce avec
le Sur-Intendant Fouquet, &
qu'elle avoit cinquante mille écus de
lui en Promesses. Elle ne les reçut
pas, & perdit honteusement en huit
jours tous ses biens, tant ceux qu'elle
estimoit solides, que ceux où elle aspiroit
par sa beauté, par ses soins, &
par ses engagemens. Ils paroissoient
honnêtes à l'égard du Duc d'Amville,
& n'étoient pas non plus tout-à-fait
cri-

1661. minels à l'égard du Sur-Intendant. On le connut clairement; car, il arriva pour son bonheur, que l'on trouva de ses Lettres dans les Cassettes du Prisonnier qui justifierent sa vertu. Pour l'ordinaire, les Dames trompent les Hommes par de beaux semblans; &, ne les considérant point en effet, leur font le moins de libéralitez qu'elles peuvent : mais, toutes ces choses sont toujours mauvaises devant Dieu, & honteuses devant les Hommes.

Fouquet fut fort deshonnoré par ses folies, & sur tout, comme je l'ai déja dit, pour avoir eu celle de garder toutes les Lettres qu'on lui avoit écrites, & d'avoir laissé le Projet qu'il avoit fait pour l'avenir abandonné à la curiosité de ses Ennemis, par où il perdoit tous ses Amis, puisque de telles gens doivent toujours craindre leur disgrace. On disoit de lui, qu'à son égard, par cette folie, le jour du Jugement étoit arrivé, qu'on avoit vû à nud le détail de toute sa vie, ses crimes, ses pensées, & celles de toutes les personnes qui étoient dans son commerce. On peut juger par

là,

là, que si on connoissoit les autres 1661.
Hommes de cette maniere, on verroit quasi en tous d'étranges foiblesses.

Dans le vrai, il se trouva que Fouquet étoit coupable d'une grande profusion; mais, qu'il n'étoit pas riche, & qu'il devoit beaucoup plus qu'il n'avoit vaillant. Ses Crimes d'Etat pouvoient être imaginaires: il les avoit commis lui seul, en écrivant des fables, dont il paroissoit assez difficile de le pouvoir convaincre sur l'intention: & même le Projet, qui fut ce qui le noircissoit le plus, avoit été trouvé derriere un grand Miroir, comme un Brouillon de nulle conséquence; ce qui pouvoit faire juger qu'il ne l'avoit pas estimé de telle valeur qu'il le parroissoit; mais, c'est un grand malheur de manquer de sagesse, & de tomber dans la Disgrace de son Roi.

Le Comte d'Estrades, Ambassadeur du Roi auprès du Roi d'Angleterre, au commencement de l'Eté de cette même année, manqua d'aller au devant de l'Ambassadeur de Venise; parce que n'en étant pas convié, & que sçachant que l'Ambassadeur d'Espagne vouloit y aller, il crut qu'il pou-

1661. pouvoit déférer au desir du Roi d'Angleterre, qui l'en envoia prier; attendu qu'on le vint avertir, qu'il se préparoit un grand Combat entre les deux Ambassadeurs de France, & d'Espagne. Le Roi manda au sien, qu'il vouloit en toutes occasions, qu'il allât au devant des Ambassadeurs Etrangers, & qu'à quelque prix que ce fût il précédât celui d'Espagne. Le Roi d'Angleterre, inquieté de voir qu'à la premiere occasion qui se devoit présenter il y auroit de grands desordres à Londres, dont en son particulier il pourroit sentir du dommage, fit ce qu'il pût pour trouver des tempéramens pour éviter que cette Affaire n'eut des suites facheuses. Il proposa de faire venir les Ambassadeurs par la Tamise jusques dans White-hall. Il pressa celui d'Espagne de ne s'y point trouver; mais, tout ses expédiens ne furent point agréez. Batteville, Ambassadeur d'Espagne, lui montra un ordre qu'il avoit de son Maitre, par où on lui commandoit de faire tous ses efforts pour précéder celui de France. Le Roi, de son côté, refusa tous les tempéramens qu'on pro-

propoſa, & ordonna à Eſtrades de 1661.
l'emporter ſur Batteville, & d'aller ainſi que je l'ai dit au devant des prémiers Ambaſſadeurs qui viendroient à Londres. Le Comte d'Eſtrades ſe mit en état d'obéir au Roi. Il eut longtems quelques hommes de main qu'il paia, & fit ſes préparatifs au mieux qu'il lui fut poſſible; mais, à ce qu'il m'a dit, il n'eut pas aſſez d'argent à jetter parmi le Peuple: & peut être qu'il n'eut pas le courage de hazarder le ſien; car, en me contant ce détail, il m'aſſûra qu'il n'avoit reçu en partant que ſes appointemens ordinaires, dont la moitié s'étoit perdue par le change. Il fut donc aiſé à Batteville, en répandant de grands deniers, de gagner la Populace, & la tenant bien paiée d'en recevoir de grands ſervices. Enſuite, de ces préparatifs, la prémiere fois qu'il arriva des Ambaſſadeurs à Londres, le Roi d'Angleterre, bien intentionné pour la France, conſeilla au Comte d'Eſtrades de faire marcher ſon Caroſſe immédiatement après le ſien. Eſtrades voulut prendre le rang, afin de précéder, ſelon l'ancienne coutume, l'Ambaſſadeur d'Eſ-
pagne

1661. pagne ; mais, Batteville s'y opposa, & fut secondé par les Batteliers de la Tamise, & par un nombre infini de Canaille : si bien que le Carosse de l'Ambassadeur de France fut brisé, ses Chevaux furent tuez, beaucoup de ses gens & son Fils blessez ; & Batteville enfin l'emporta, & eut l'avantage de faire en faveur de son Maitre ce qui n'avoit jamais été fait, & qui selon la justice ne se devoit pas. Le Roi, apprenant cette Nouvelle, en fut fort ému : le Sang illustre de Saint Louïs, qui bouillonnoit dans ses veines, lui fit sentir cette action comme un grand outrage. D'abord il envoia commander à Fuensaldagne, Ambassadeur Extraordinaire du Roi Catholique en France, de sortir du Roiaume : il envoia au Marquis de la Fuentes, qui venoit ici pour y être Ambassadeur ordinaire, un ordre pour l'empêcher d'entrer dans son Roiaume : il deffendit à Caracene, Gouverneur des Païs-Bas, qui lui avoit envoié demander des Passeports, de passer par la France pour s'en retourner en Espagne, & son Voiage fut différé. Le Roi manda de plus à son Ambassa-

bassadeur en Espagne, d'Aubusson, 1661.
Archevêque d'Ambrun, de quiter Madrid, & de s'en revenir aussi tôt. Sa colere, qui éclata de tant de manieres, fit craindre que cette Paix si solennellement jurée, & qui avoit été reçue des deux Rois avec tant de marques d'Amitié, ne fût pas d'une aussi longue durée qu'on le souhaitoit. Le Roi ne parut pas content du Roi d'Angleterre: il se plaignit de ce que ses Sujets avoient favorisé Batteville, & crut quelque tems, qu'il n'avoit pas pris assez de soin de les empêcher de faire cette Insulte au Comte d'Estrades. Aiant eu ordre de revenir, & étant arrivé à Fontainebleau sur la fin d'Octobre, il dit au Roi, que ce Prince avoit fait son possible en cette occasion; mais, que n'étant pas le Maitre de la Populace de Londres, il avoit fallu qu'il le souffrît, parce qu'il lui auroit été difficile, ou plûtôt impossible, de faire pendre cinq ou six mille Hommes, qui avoient pris les armes en faveur du Roi d'Espagne. Le Roi d'Angleterre étoit puissant, parce qu'il avoit alors une belle & grande Armée Navale toute équipée,

1661. qu'il étoit le Maitre de Dunquerque, qu'il faisoit fortifier, qu'il étoit lié avec le Portugal, dont il alloit épouser l'Infante, & qu'il avoit dans l'Afrique une Place considérable que les Portugais par leur Accommodement lui avoient donnée; mais, il n'étoit pas aussi obéï à Londres qu'il auroit pu le souhaiter, & ses Revenus n'étoient pas encore entiérement rétablis. Il attendoit à tenir son Parlement, afin d'en ordonner; & ce qu'il avoit d'Argent, il l'emploioit à se rendre puissant au dehors, & vivoit en son particulier de ce qu'il pouvoit.

Le Roi, entretenant Estrades à son retour d'Angleterre, lui témoigna un grand desir de se vanger de l'outrage qu'il croioit y avoir reçû; mais, Estrades lui dit, que le Roi d'Angleterre en devoit avoir un plus grand ressentiment que Sa Majesté, puisque l'intérêt du Roi d'Espagne, qui voioit ce Prince lui devenir redoutable par l'Alliance qu'il venoit de faire avec le Portugal, étoit de lui faire naitre des Affaires; & que cette Action fomentée & préparée par les Espagnols, avec tant de soin & d'argent, avoit plûtôt pour but de faire

faire faire une Sédition dans Londres, 1661.
qui pût produire des embarras à ce Prince, que le desir de la Presséance. Et, sur ce que le Roi lui dit, qu'il avoit demandé au Roi d'Angleterre de chasser Batteville de ses Etats, il lui répondit, à ce qu'il me conta lui même, qu'il croioit que Sa Majesté feroit mieux de surseoir l'effet de cette demande, à cause que si le Roi d'Espagne, pressé par la nécessité d'observer la Paix, se résolvoit de lui donner satisfaction, il ne pouvoit pas lui en faire une plus forte, que de rappeller Batteville, & qu'il valoit mieux le laisser chasser par le Roi d'Espagne, que par celui d'Angleterre : ce qu'il trouva de bon sens, & se résolut de suivre son Conseil.

Estrades me dit encore, qu'il avoit conseillé au Roi de ne pas se hâter de faire voir au Roi d'Angleterre, qu'il étoit déterminé à la Guerre, au cas qu'il ne fût pas satisfait ; par ce que ce Prince avoit un grand intérêt à l'y engager, & qu'il pourroit lui faire acheter cette résolution par des choses très considérables ; au lieu que s'il montroit vouloir de lui même se

1661. brouiller avec l'Espagne, l'Anglois voudroit se faire prier: ce que le Roi approuva aussi; mais, peu de tems après les Affaires s'accommodérent à son contentement. Le Roi d'Espagne, voulant maintenir la Paix par toutes les voies de l'honnêteté, & de la douceur, d'abord écrivit à la Reine sa Fille de grandes douceurs pour le Roi, disant qu'il étoit Pere, & le plus vieux, qu'il aimoit le Roi comme son Fils, & que c'étoit à lui à être le plus sage. Mais le Roi, ne se pouvant contenter que par une Satisfaction aussi éclatante que l'Injure l'avoit paru, il falut enfin que le Roi d'Espagne, après avoir retiré Batteville d'Angleterre, envoiât, par son Ambassadeur le Marquis de las Fuentes, faire au Roi de publiques Excuses qui furent accompagnées de paroles efficaces, & telles que le Roi, non seulement en fut content, mais toute l'Europe en fut étonnée. Cette glorieuse Réparation ne manqua pas de produire de grands effets de tous les deux côtez. Comme le Roi d'Espagne parut en cela déchoir de son ancienne Fierté, la Réputation du nôtre aug-

augmenta infiniment, & le rendit re- 1661.
doutable à tous ; parce que l'on vit clairement par ces prémieres Actions, que son génie le portoit à ne rien souffrir qui pût diminuer sa Gloire, & à se faire craindre de tous ses Voisins.

Le Tellier, qui s'étoit appliqué à étudier l'esprit du Roi avec beaucoup de soin, me confirma en ce tems là ce que mon Frere m'avoit dit du fonds de sévérité & de sérieux dont il sçavoit assaisonner sa bonté naturelle, pour imprimer le Respect à tous ceux qui le voioient, & la Crainte à ceux qui l'approchant plus souvent auroient été capables d'abuser de la liberté qu'il leur donnoit de lui parler. Mais, il étoit surpris de voir qu'il se fût en si peu de tems rendu assez habile, pour remplir tous ses devoirs, après s'être abandonné entiérement à la conduite du Cardinal jusqu'à sa mort. Il s'en excusa un jour devant nous sur un peu de paresse qui accompagne ordinairement la jeunesse & sur la grande reconnoissance qu'il avoit des services qu'il lui avoit rendus, & du soin qu'il avoit eu de lui apprendre à gouverner.

1661. La bénédiction de Dieu parut alors, non seulement sur lui & sur la Maison Roiale, mais sur tout le Roiaume, dans la Naissance d'un Dauphin. Quand il vint au Monde, qui fut le prémier jour de Novembre, Fête de Tous-les-Saints, à cinq minutes avant midi, il étoit Héritier présomptif des deux grands Roiaumes de France & d'Espagne; car, depuis peu le Prince d'Espagne étoit mort, qui étoit le seul qui restoit au Roi son Pere. Il est difficile que tous les Siecles ensemble nous puissent montrer un Prince dont la Naissance ait été accompagnée de tant de Gloire, vû l'ancienne grandeur des Rois ses Aieux paternels, & la nouvelle Splendeur des Empereurs & des Rois ses Aieux maternels.

La Reine, dans son Accouchement, fut fort malade & en péril de sa vie. Tant qu'elle fut dans ses grands maux le Roi parut si affligé & si sensiblement pénétré de douleur, qu'il ne laissa nul lieu de douter que l'amour qu'il avoit pour elle ne fût plus avant dans son cœur que tous les autres. Il alla à cinq heures du matin

se

ſe confeſſer & communier; & après 1661.
avoir imploré la Protection divine, il
ſe donna entiérement au ſoin d'aſſiſter
celle qui en ſouffrant ſon mal lui don-
noit à tous momens des marques
de ſa tendreſſe; ſi bien que ce pré-
cieux Enfant venant au Monde fut par
lui même, non ſeulement un double
lien, qui devoit réünir davantage ces
deux Roiales Perſonnes, dont il te-
noit la vie, mais en naiſſant il devoit
être encore alors, par la douleur & la
joie qu'il leur cauſa, une marque in-
faillible de leur Amitié. Me. de
Montauſier avoit été deſtinée par le
Roi, pour être Gouvernante de
l'Enfant qui lui devoit naître. Ce
choix, qu'il avoit fait de ſon propre
mouvement, reçut d'abord une ap-
probation univerſelle, parceque cette
Dame étoit eſtimée généralement de
tout le monde. Elle avoit été dans
ſa jeuneſſe Favorite de feu Madame la
Princeſſe, & la plus chere des Amies
de la Ducheſſe d'Aiguillon, quand,
par la faveur du Cardinal de Riche-
lieu ſon Oncle, elle étoit idolatrée des
gens de la Cour. Elle n'eût pas véri-
tablement de part aux Bienfaits de ce

 grand

1661. grand Ministre: mais, elle se contenta d'avoir part, à l'éclatante gloire de sa Niece, qui ne pouvant gouter de plaisir sans elle, lui donna par cette voie une grande part à son triomphe, & le moyen de faire plaisir â ses Amis; ce qu'elle estima plus que les Richesses. Elle avoit eu de la beauté, accompagnée d'une belle taille, & d'une mine majestueuse & douce, que les années ne lui avoient point ôtées. La Marquise de Rambouillet sa Mere, qui a été si illustre dans son tems, l'avoit élevée dans le grand monde qui étoit tous les jours chez elle où étoit le réduit non seulement de tous les beaux Esptits, mais de tous les gens de la Cour. Elle traitoit ses Amis & ses Amies d'une maniere si honnête, qu'il étoit impossible de ne pas desirer de lui plaire; & ceux qui ne cherchoient qu'un divertissement passager, se plaisoient chez elle, plûtôt à cause qu'on y trouvoit toujours d'honnêtes gens, que par le plaisir d'une confiance particuliere, parceque la foule qui l'environnoit en ôtoit les moiens à ceux qui se disoient de ses Amis. Les obligeantes démon-

stra-

ſtrations qu'elle donnoit de ſon Amitié flatoient toutes les perſonnes qui la voioient, & par elles chacun croioit y trouver ſon compte. On diſoit néanmoins qu'elle avoit un defaut; mais, elle étoit quelquefois la Confidente du murmure qui ſe faiſoit contre elle. On lui reprochoit qu'elle vouloit toujours contenter par ſa civilité ceux même qui n'avoient pas de part à ſon eſtime; & ceux, qui croioient la mériter, ſe plaignoient de ce qu'il ſembloit qu'elle la donnoit à tous également, & diſoient qu'elle entroit dans les intérêts de pluſieurs, & que pour vouloir trop d'Amis elle n'en avoit pas un. Ceux, qui en jugeoient plus favorablement, lui faiſant quelque juſtice, étoient contens de trouver en elle par le diſcernement interieur qu'ils s'imaginoient qu'elle faiſoit d'eux aux autres, tout ce qu'ils en pouvoient prétendre; car, vû ſon Humeur & ſa maniere de vie toujours diſſipée dans les choſes extérieures, elle paroiſſoit plus devoüée à l'eſtime publique, qu'à l'Amitié particuliere. Cette Dame ne haïſſoit pas la Cour, elle deſiroit l'Approbation générale, 1661.

1661. & plus ardemment encore de ceux qui avoient du crédit; car naturellement elle avoit de l'âpreté pour tout ce qui s'appelle la Faveur. Elle s'étoit mariée, n'étant plus jeune, au Marquis de Montausier, qui l'avoit aimée quatorze ans; &, en se donnant à lui, il sembla qu'elle étoit plus touchée des obligations qu'elle lui avoit, & de son mérite, que du desir de se marier. On vit donc cette Dame dans la Place que le Roi lui avoit donnée, avec espoir qu'elle contribueroit par ses soins & sa raison à rendre Monseigneur le Dauphin aussi grand en vertus qu'il l'étoit par sa Naissance. La Reine-Mere seule, sans desaprouver ce choix, n'en fut pas tout-à-fait contente: elle craignoit que Me. de Montausier ne fût pas capable de s'assujettir autant qu'il le falloit à cette seule occupation de suivre un Enfant, & de ne penser qu'à sa Conservation. Elle lui paroissoit plus propre à bien ordonner d'une Assemblée de Plaisir, qu'à l'éxacte garde d'un Berceau; mais, elle prit le parti de se taire sur ce qu'elle en pensoit, de peur de lui faire tort, & son

son Silence fut quasi égal, tant sur les 1661.
Loüanges, que sur les choses à quoi elle ne croioit pas qu'elle fût propre. Quand Me. de Montausier la vint remercier de l'Honneur que le Roi lui avoit fait, la Reine-Mere, voulant être aussi sincere qu'elle étoit prudente, lui dit librement, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle n'avoit nulle part à cette Election, & qu'elle ne méritoit point ces Complimens.

La Reine-Mere vit alors ses desirs accomplis, & connoissant son bonheur, elle dit tout haut le soir, dont la Reine étoit accouchée le matin, que Dieu lui avoit fait toutes les graces qu'elle lui avoit demandées, & qu'elle n'avoit plus rien à desirer que son salut. Je veux la laisser dans un état où elle se croioit si heureuse voiant le Roi son Fils comblé de Gloire, la Paix entre lui & le Roi son Frere, la Reine avec un Fils, & Madame sa Belle-Fille grosse; car, quoique de ce côté là elle manquât alors d'en recevoir toute la satisfaction qu'elle en avoit dû espérer, ce qu'elle souffroit en qualité de Belle-Mere & d'Amie mal

1661. reconue étoit effacé par celle de Mere de Monsieur, & par les sentimens de son ame dont la bonté étoit assez grande pour excuser à son égard les fautes de la Jeunesse, en faveur de la Jeunesse même, & des fautes que l'on peut presque dire innocentes, puisqu'elles avoient pour excuse, la cause universelle de tous les manquemens que cet âge fait faire aux plus sages: ce qui par consequent paroissoit dans ce tems-là pouvoir se corriger facilement.

Le Philosophe dont parle Quinte-Curce dans la Vie d'Alexandre, qui voulut mourir, parceque, devenant mal sain, il crut que c'étoit une marque que les Dieux ordonnoient la fin de sa vie, m'apprend ce me semble que je me devois retirer de la Cour, puisque la Fortune jusque là, ne m'avoit pas été favorable, & que j'avois eu le malheur de déplaire au Roi; mais, apparemment, j'étois encore destinée au Martyre de l'Ambition, par l'espérance d'un plus grand attachement où il sembloit que l'on me destinoit. L'ayant vu presque assûré pour moi, Dieu permit que j'en fusse privée, pour me faire la grace d'éprouver en ma

ma propre personne ce que ces biens 1661.
imaginaires nous coutent à conduire à leur fin, & combien pour l'ordinaire cette fin se trouve amere au cœur humain. La Reine-Mere, & particuliérement la Reine d'Angleterre, voulurent me faire l'honneur de me choisir pour Gouvernante des Enfans de Monsieur & de Madame. Quand il plut à ces deux grandes Princesses d'en parler au Roi, qui fut quelques jours après l'Accouchement de la Reine, elles trouvérent qu'il y résista. Il voulut, pour complaire à Madame, qui ne pouvoit haïr le Nom d'un Homme qui avoit souffert pour elle, que Madame de St. Chaumont, Sœur du Maréchal de Grammont, fût choisie pour occuper cette Place. La Caballe favorite du Roi, composée de la Comtesse de Soissons, & de Fouilloux Fille d'Honneur de la Reine-Mere, Confidente & Amie de cette Princesse, animérent aussi Madame à fuir en ma Personne une Servante de la Reine-Mere, que cette jeune Princesse craignoit alors, & qu'elle n'aimoit plus. Par toutes ces Raisons, je ne pouvois pas lui être

1661. agréable, & moins encore à la Comtesse de Soissons, qui m'a depuis avoüé, qu'elle me fit dans cette occasion tout le mal qu'elle croioit devoir faire à une Ennemie, qui s'étoit déclarée contre ses intérêts. Il est vrai, que sans être son Ennemie, j'aurois souhaité de pouvoir servir la Duchesse de Navailles; & je le devois à l'Amitié qu'elle avoit pour moi. Je n'avois néanmoins pas aimé l'excès de sa résistance contre cette Princesse, qui lui causa tant de peines inutiles. En souhaitant ses avantages, je n'entrai point dans sa passion. Je lui dis mes pensées avec sincérité: elle seule les sçut; &, quoi qu'elle eût assez de Raison, & l'Esprit assez droit pour ne les pas rejetter, ma fidélité à son égard ne fut pas d'un grand mérite, & me fut nuisible à l'égard de la Comtesse de Soissons, à qui je fis un secret de mes sentimens. C'est ce qui arrive souvent aux personnes qui agissent selon les Loix de la Probité.

Monsieur étoit comme engagé à Me. de St. Chaumont, par les Suffrages d'une de ses Favorites *, qui lui plaisoit par l'agrément de la Raillerie,

* *Me. de la Baziniere.*

rie, & de la vivacité de son Esprit, 1661. qui sont toujours les voies les plus ordinaires pour acquérir les bonnes graces des Grands; mais, aiant été fortement pressé par la Reine d'Angleterre, il y consentit. Le Roi, malgré les dégoûts qu'on lui avoit donnez de moi, par un reste de Justice qu'il me conservoit, n'y auroit peut-être pas été contraire, & il s'en déclara en présence de trois personnes * d'une maniere assez obligeante pour moi, pour me pouvoir consoler de tous mes maux; mais, Madame enfin, m'aiant fait donner l'exclusion par lui, me remit dans un état de tranquilité, dont je lui reste redevable: car, à la vûe de cette Charge & de cet Engagement, la perte de ma liberté que je regardois accompagnée des Charmes qu'elle avoit eue pour moi jusques alors me causa de grandes agonies. Dans cet état, je me vis exposée au malheur de perdre le Repos de ma vie, ou de me voir privée d'un honneur que j'avois souhaité. Le dernier m'arriva; mais, ce ne fut pas, je l'avoue, sans souffrir les douloureuses pointes des coups de mes Ennemis; &, par une étonnante

** De la Reine, de la Duchesse de Navailles, & de Me. de Bethune.*

Ce fut la Duchesse de Navailles, qui me le conta.

1661. nante contrarieté de nos passions, & de nos desirs; je me trouvai blessée, par la privation d'un bien qui auroit pû flater mon Amour-propre, dans le même tems que je me sentois consolée par l'espérance de jouïr à l'avenir d'une grande Paix. Alors, je souhaitai de me pouvoir guérir entiérement de l'Ambition, & je me résolus de ne plus aspirer aux élévations que l'on desire naturellement d'obtenir à la Cour, mais d'y demeurer seulement pour satisfaire à l'attachement indispensable que je devois à la Reine-Mere. Je suivois en cela les sentimens de mon cœur, qui depuis longtems étoit dégouté des Créatures, & de ce fatras de bagatelles ou de mauvaises choses, qui m'avoient occupée. La Reine-Mere paroissoit alors vouloir prendre le parti du repos; & comme, dans les pensées qui lui étoient venues de tems en tems de se retirer au Val-de-Grace, elle m'avoit promis de m'y mener avec elle, un si bel exemple me devoit convier à faire le semblable, & Dieu me fit en effet la grace de le vouloir suivre, & en même tems celle de considerer que de la

même

même maniere que cette grande Reine, 1661.
malgré l'envie qu'elle avoit de se retirer de la Cour, se croioit obligée d'y demeurer, non pas tant pour en soutenir la grandeur & la Majesté, que pour y maintenir la Vertu & la Pieté, empêchant que la Volupté ne se rendit la Maitresse sous un jeune Roi qui avoit une grande tendresse pour elle, & entretenir l'union de la Famille Roiale; je ne la devois pas abandonner avant elle. La Maison des Rois est comme un grand marché, où il faut nécessairement aller trafiquer pour le soutien de la vie, & pour les Intérêts de ceux à qui nous sommes attachez par Devoir, ou par Amitié. Les Sages y doivent aller, quand la Raison les y convie; & je ne croi pas qu'il soit impossible d'y faire un Cabinet en soi même, propre à examiner & à chercher les moiens de vaincre & de fuir ses propres foiblesses; quoi qu'à dire le vrai, quand le détrompement du monde se trouve en nous à un certain dégré, c'est pour l'ordinaire une grande fatigue, que d'y demeurer : & l'Ame qui connoît le bien, & qui ne le suit pas,

1661. en souffre beaucoup ; car, pour vivre à la Cour continuellement, il faut que le desir & l'espérance en soient le soutien : autrement, c'est y être sans plaisirs, & avec beaucoup de peine. Tout ce que peut la force de l'Esprit humain en ceux qui ont réüssi à contenter leur Ambition par les graces qu'ils y ont reçues, est d'y souffrir courageusement le martire que leur Raison, quand ils en ont, leur fait rencontrer, dans l'assujetissement des Charges. L'embarras des Rangs, le soutien de la Dignité, & l'Opposition des Envieux & des Ennemis, qu'on y trouve.

L'année finit par la terreur que répandit dans la Cour, aussi bien que dans la Ville de Paris, la Chambre de Justice établie pour faire le Procès au Sur-Intendant & à tous ceux qui se trouveroient convaincus de malversation dans le maniment des Deniers du Roi ; à cause que la recherche éxacte qu'on en faisoit regardoit les plus grandes Familles d'Epée, & de Robe, qui leur étoient alliées, & avoient profité de leurs grands Biens. Ce qui me surprit en ce tems-là, fut

que

que j'avois entendu crier toute ma 1661.
vie contre les Partisans & contre la tolérance que le Cardinal de Richelieu & le Cardinal Mazarin avoient eue pour les Gens d'Affaires, qu'on appelloit les sang-sues publiques ; &, cependant, j'entendois murmurer de ce qu'on changeoit de conduite. On avoit cru que le Tellier, qui étoit sage, modeste ; & ennemi de tout luxe & de toute vanité, avoit conseillé le Cardinal Mazarin de mettre Colbert, qui étoit un de ses Commis, auprès de Fouquet, qui étoit d'une humeur opposée à la sienne, pour veiller à sa Conduite & arrêter la profusion de ses Libéralitez. Mais, ce Ministre étant mort, & Fouquet mettant tous ses Amis en œuvre pour se maintenir dans son Poste, & même pour remplir la Place qui venoit de vacquer, le Roi, qui étoit prévenu contre lui, étant averti de toutes les Intrigues qui se faisoient pour cela, n'eut pas de peine à éxécuter la Résolution qu'il avoit peut-être prise il y avoit plus de six mois, de n'avoir plus de Sur-Intendant, non plus que de prémier Ministre : & le Tellier, per-

1661. persuadé que Colbert étant dans les Finances, le reconnoitroit toujours comme son Maitre, & son Bienfaicteur, ayant fait souvenir le Roi de la maniere dont le deffunt Cardinal, auquel il l'avoit donné pour ménager ses grands Biens, lui avoit parlé de son Oeconomie & de sa fidélité, il déclara hautement après la prise de Fouquet, qu'il vouloit lui même prendre le soin de ses Finances, & pour cela établir Colbert son prémier Commis; & nous les vimes, prenant le contre-pié de Fouquet, venir tout seul chez le Roi, avec un sac de velours noir sous son bras, comme le moindre petit Commis de l'Epargne. Les gens de l'ancienne Cour auroient souhaitté que le Maréchal de Villeroi eut été Sur-Intendant; mais, sa destinée étoit d'être toutte sa vie proposé pour les prémieres Places sans les avoir, & d'avoir les Tittres les plus honorables qu'un homme puisse porter dans le Roiaume sans en faire les Fonctions, quoi qu'il fût très habille & très capable de les faire. Comme il avoit été Gouverneur du Roi pendant que le Cardinal Mazarin étoit Sur-Intendant

de

de son Education, & Maréchal de 1651.
France sans y commander des Armées, il fut aussi déclaré Chef du Conseil des Finances sans aucun crédit.

La Reine-Mere étoit à la fin de cette année dans une santé si bonne, & je puis ajouter si belle, que j'avois lieu déspérer qu'elle feroit encor long-tems l'ornement de la Cour; mais, d'un autre côté je lui voiois une si grande indifférence pour toutes les choses du monde, dont elle commençoit à ne vouloir plus se mêler, que je craignois qu'elle n'eût resolu de s'en retirer bien-tôt tout-à-fait, comme je croi avoir écrit quelque part qu'elle en avoit eu déja la pensée. Car, encor qu'elle fût de toutes les parties de plaisir que son âge lui permettoit de prendre, ce n'étoit que par la complaisance qu'elle avoit pour le Roi & la Reine, qu'elle se contraignoit bien souvent pour ne les pas contraindre. Une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec elle au commencement de l'année 1662 ne me permit pas d'en douter.

Un jour donc, étant seule à ses 1662
pieds, elle me parut desirer ardemment

1662. ment de se retirer au Val de Grace, pour ne s'occuper plus qu'au soin de son salut: elle m'assura qu'elle n'en étoit retenue que par la considération de la Reine, à qui elle se jugeoit nécessaire; & à Monsieur aussi, qu'elle aimoit tendrement. Elle ajouta à ces paroles, que le Roi, qui lui avoit toujours été si cher, étoit si capable, si heureux, si content, & si grand, qu'elle se croioit tout-à-fait inutile à son égard; & que n'aiant là dessus que sa sensibilité, & son amitié à vaincre, elle les vouloit sacrifier à Dieu, & se priver du plaisir qu'elle avoit d'être auprès de lui, pour donner le reste de sa vie à ses véritables Devoirs. Ce Discours me toucha vivement, & de plusieurs manieres. Je pris la liberté de lui dire qu'elle étoit également nécessaire au Roi, à la Reine, & à Monsieur, & qu'elle ne devoit pas, pour un bien qui n'étoit qu'en idée, & lequel quand il seroit certain ne regardoit que son repos particulier, abandonner tout celui qu'elle pouvoit faire par sa présence, non seulement à la Famille Roiale en l'entretenant dans l'union

l'union où elle étoit, mais à toute 1662.
la France, en avertissant le Roi de certaines choses, & le faisant souvenir de certaines Véritez que ses Ministres, ou n'ôseroient jamais lui dire, ou auroient interêt de lui cacher, & qu'elle même ne pouroit jamais connoitre, si elle étoit une fois séparée de lui; les quelles néanmoins, soit alors, ou dans d'autres tems, pouvoient toujours produire de bons effets dans l'ame du Roi, qui naturellement aimoit la Justice, connoissoit le prix de la Vertu, & avoit de grands principes de Pieté.

Il me parut alors que mes raisons avoient fait impression sur son Esprit, & qu'elle lui avoient du moins fait différer l'éxécution de ce dessein qui fut toujours empêchée, comme il se verra dans la derniere partie de ces Mémoires, que j'ai cru être obligée de continuer pour la perfection de l'Ouvrage que j'avois commencé; c'est-à-dire pendant tout le tems que je suis demeurée auprès d'elle, qui a été jusqu'au funeste moment que je l'ai perdue. Ceux, qui les liront un jour, n'y trouveront pas de si grands Evénemens que dans les autres, où la

1662. la France étoit troublée par une Guerre Civile, & occupée à une Etrangere; mais, en récompense, ils y trouveront la Vie particuliere de la Reine-Mere, à quoi je me suis principalement attachée, aussi bien qu'à la maniere dont le Roi vivoit avec elle & avec toutes les personnes sacrées qui composoient la Famille Roiale, pendant les quatre années de la maladie de cette grande Princesse, qui n'étoit pas en état d'être vue. C'est ce particulier, que ceux qui écriront l'Histoire Générale ne sçauront point, ou ne trouveront pas mériter d'y être mis. Cependant, c'est ce particulier dans lequel on ne s'etudie point, qui trahit le secret de nos inclinations, & marquant notre caractere fait connoitre si nous sommes dignes d'estime ou de blâme. C'est pourquoi on a plus de curiosité de le sçavoir, que ce qui se passe devant tout le monde, où nous voulons la plûpart du tems paroitre ce que nous ne sommes pas, & nous nous tenons toujours sur nos gardes. Ces mouvemens, qui sont plûtôt des passions que des actions qu'on desavoue bien souvent, ou dont on

on ne veut pas s'honnorer par mo- 1662.
destie, quand elles sont passées, suivant le bien où le mal qui se trouve dans notre interieur, quand on vient à le découvrir; car, c'est le cœur qui est ce qu'il y a de pire & de meilleur. Quand il est bon, rien n'est si bon; mais, il n'y en a guere de cette espece: le plus grand nombre est de ceux que l'interêt & l'orgeuil ont tellement corrompus, qu'il leur fait commettre des Crimes; mais, celui qui paroit le meilleur est petri d'amour-propre, qui est la source de toutes les foiblesses dont il est capable, & de toutes les folies qui divertissent le public. Le Roi est trop sage pour ne le pas connoitre, & pour prétendre qu'on l'en croie tout-à-fait exempt: il ne peut pas même ignorer que les Rois ont plus de peine à s'empêcher d'y tomber que les Particuliers, & que le seul môien d'en eviter la honte est de s'humilier devant Dieu encor plus que les autres Hommes. Cette Année commença par la Promotion que le Roi fit de soixante Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit,

1662. dont la Cérémonie se fit à l'ordinaire dans l'Eglise des Augustins.

Les préparatifs du Carrouzel, dont il voulut régaler les deux Reines à l'éxemple de celui qui s'étoit fait au Mariage du feu Roi, occupérent longtems les Princes & les Seigneurs qui furent nommez pour en être. La Reine-Mere, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle, nous en faisoit de belles Descriptions sur ce qu'elle en avoit oui dire aux vieux Courtisans. Je n'en vis point alors, qui me pûssent dire si celui-là qui se fit à la Place Roiale, étoit plus beau que celui-ci qui se fit à la Place des Thuilleries. Il étoit composé de cinq Quadrilles qui représentoient cinq Nations, la Romaine, la Persane, la Turque, l'Indienne, & l'Américaine. Le Roi étoit le Chef de la prémiere, Monsieur de la deuxieme, Mr. le Prince de la troisieme, Mr. le Duc d'Anguien de la quatrieme, & Mr. le Duc de Guise de la cinquieme. Je ne m'arrêterai point à d'écrire l'ordre de leur Marche, la richesse de leurs Habits, la grandeur de leur Suite, la galanterie de leurs Devises, & la dif-

férence

férence de leurs Couleurs. Je ne dirai 1661.
rien de leurs Couleurs. Je ne dirai rien de meilleur pour en marquer la beauté, sinon que je ne m'y ennuiai point, & que le Comte de Sault, Fils du Duc de Lesdiguiere eut l'honneur d'emporter le Prix de la Course de Bague, qui fut suivi de l'applaudissement des Spectateurs, & du plaisir qu'il eut de recevoir un Diamant d'un prix considérable de la main de la Reine Mere, qui étoit sur un Echaffaut qui avoit été élevé près de ce Palais.

Après ce Spectacle, qui avoit quelque chose des Tournois autrefois si frequens en France, en Angleterre, & en Allemagne, & qui étoit si convenable à la fleurissante jeunesse d'un Prince, qui venoit de donner la Paix à l'Europe, & mettre fin à une Guerre qui lui avoit été si glorieuse, les Divertissemens particuliers recommencérent à la Cour.

Dans ce même tems, le Roi parut s'attacher d'inclination à Mlle. de la Motte-Houdancourt, Fille de la Reine. Je ne sçai si elle étoit dans son cœur subalterne à Mlle. de la Valiere;

1662. mais, je sçai qu'elle causa beaucoup de changement dans la Cour, plûtôt par la force de l'Intrigue, que par la grandeur de sa beauté, quoi qu'en effet elle en eût assez pour pouvoir faire naitre de grandes passions.

La Duchesse de Navailles crut être obligée par le devoir de sa Charge, à qui le soin des Filles d'Honneur est commis, de s'opposer aux sentimens du Roi. Elle lui en parla souvent, comme une Chrétienne, & comme une honnête Femme. Le Roi d'abord ne montra pas d'avoir ces petites Harangues desagreables : en d'autres occasions aussi il lui en parut mal satisfait ; mais, ce fut d'une maniere si honnête, qu'elle ne crut pas devoir craindre sa colere. Quelque tems se passa de cette sorte ; mais enfin, le desir de la victoire & le dépit que l'opposition fait naître dans l'ame des hommes, & particulierement dans celle des Souverains, se firent fortement sentir dans le cœur du Roi. Il fit sçavoir à la Duchesse de Navailles, qu'elle s'exposoit au péril de lui déplaire. Il lui fit commander, par le Tellier, de ne se plus mêler de la Conduite

Filles de la Reine, & lui fit même 1662.
proposer plusieurs manieres de s'accommoder à ses volontez, avec quelques honnêtes apparences. Elle répondit toujours à ce Ministre, que ce ne seroit pas satisfaire à ses obligations, que de cesser de faire son devoir, & que tant qu'il plairoit au Roi de lui laisser sa Charge, elle en feroit les fonctions le mieux qu'il lui seroit possible. Le Roi alors se fâcha tout de bon, & lui dit qu'elle devoit craindre ce qu'il pouvoit faire contre elle,& se retenir de lui desobéïr par la considération de son propre intérêt. Elle lui répondit qu'elle y avoit déja songé, qu'elle voioit tous les malheurs que la perte de ses bonnes graces lui pouvoit causer ; &, lui faisant elle même le dénombrement de leurs Charges, tant de son Mari que d'elle, elle lui dit que la privation de tant de biens ne pouvoit changer en elle la résolution qu'elle avoit faite de satisfaire au devoir de sa Conscience. Elle le conjura de plus de chercher ailleurs que dans la Maison de la Reine, qui étoit la sienne, les Objets de ses Plaisirs & de ses Inclinations, puisqu'il

1662. paroissoit déjà en avoir choisi en la personne de Mlle. de la Valiere. Le Roi gronda, il parut chagrin & de mauvaise humeur ; mais, le soir même ou le lendemain, cette Dame étant dans la Chambre de la Reine-Mere, appuiée sur son Balustre d'Argent, le Roi s'approcha de cette honnête Dame d'Honneur, il lui tendit la main, & d'un air doux & favorable pour elle lui demanda la Paix. Il fit cette Action, non seulement comme un grand Prince, qui avoit voulu se vaincre lui même en triomphant de ses propres foiblesses, mais aussi comme un fort honnête homme, qui avoit trop de raison pour refuser de donner son estime à qui la méritoit. Cette marque visible de l'équité du Roi & de sa Bonté me donna, je l'avoue, une grande joie. Je la regardois, non seulement comme un présage quasi assûré du bonheur de mon Amie, mais plus encor parce qu'elle nous faisoit voir à tous, que le Roi paroissoit avoir surmonté sa Passion par un sentiment de Vertu fort estimable; ce qui n'étoit pas d'une legere conséquence pour tous les François,

puis

puisqu'ils avoient en lui un Roi qui 1662.
sur d'autres sujets plus importans encor pourroit combattre contre lui même en leur faveur.

La Duchesse de Navailles fut en effet assez long-tems qu'elle agissoit sans contrainte, selon toutes les maximes que l'honneur lui prescrivoit, & le Roi montroit d'en être content. Il continuoit néanmoins de voir Mlle. de la Motte-Houdancourt chez Me. la Comtesse de Soissons, qui fomentoit cette Passion dans le cœur du Roi autant qu'il lui étoit possible. Cette Princesse, qui haïssoit la Duchesse de Navailles, ne pouvant plus plaire au Roi par elle-même, vouloit conserver sa faveur par toutes les voies que l'Ambition lui pouvoit inspirer. Elle tournoit en ridicule la Vertu de celle qu'elle vouloit perdre, & en faisoit devant le Roi de continuelles Railleries contre elle; se moquant de la foiblesse qu'il avoit de la souffrir. Par de si mauvais offices, elle augmenta l'Amour du Roi en diminuant sa Vertu, par les applications dangereuses d'une personne qu'il croioit son Amie. C'est ce qui arrive d'ordinaire

1662. aux Grands ; car, outre qu'ils ont comme les autres hommes à combattre les Passions qui se fortifient dans leur propre cœur, ils ont encor à résister aux Passions de ceux qui les approchent.

Le Cœur du Roi étoit rempli de ces Miseres humaines, qui font dans la jeunesse le faux Bonheur de tous les honnêtes gens. Il se laissoit conduire doucement à ses Passions, & vouloit les satisfaire. Il étoit alors à St. Germain, & avoit pris la coutume d'aller à l'Appartement des Filles de la Reine. Comme l'Entrée de leur Chambre lui étoit defendue par la sévérité de la Dame d'Honneur, il entretenoit souvent Mlle. de la Motte-Houdancourt par un trou qui étoit à une cloison d'aix de sapin, qui pouvoit lui en donner le moien. Jusques là néanmoins ce grand Prince, agissant comme s'il eut été un Particulier, avoit souffert tous ces obstacles sans faire des coups de Maître; mais, sa Passion devenant plus forte, elle avoit aussi augmenté les inquiétudes de la Duchesse de Navailles, qui, avec les seules forces des loix de l'Hon-

l'Honneur & de la Vertu avoit ôsé lui résister. Elle suivit un jour la Reine Mere, qui de St. Germain vint au Val de Grace faire ses dévotions, & fit ce Voiage à dessein de consulter un des plus celebres Docteurs qui fût alors dans Paris sur ce qui se passoit à l'Apartement des Filles de la Reine. Elle comprenoit qu'il falloit déplaire au Roi, & sacrifier entiérement sa Fortune à sa Conscience, ou la trahir pour conserver les Biens & les Dignitez qu'elle & son Mari possedoient: &, comme elle n'étoit pas insensible aux avantages qu'ils possédoient à la Cour, elle sentoit sur cela tout ce que la Nature lui pouvoit faire sentir. J'étois alors à Paris, & j'allai au Val-de-Grace rendre mes devoirs à la Reine. J'y vis mon Amie, & j'y vis son inquiétude. Elle me dit l'état où la mettoit le Roi par les empressemens qu'il avoit pour cette Fille, & m'aprit qu'elle venoit de consulter sur ce sujet un Homme pieux & sçavant *, dont la Réponse avoit été décisive. Il lui avoit dit qu'elle étoit obligée de perdre tous ses Etablissemens, plûtôt que de manquer à son Devoir par aucune com-

1662.

* *M. Joly.*

1662. complaisance criminelle. Elle me parut résolue de suivre ce Conseil ; mais, ce ne fut pas sans jetter une grande abondance de larmes, & sans souffrir l'agonie où la mettoient ces deux grandes extremitez, où nécessairement il falloit prendre son parti sur les deux volontez de l'Homme, toujours si contraires l'une à l'autre ; c'est-à-dire ce qui le porte selon la qualité de Chrétien à desirer les Richesses éternelles, ou selon la Nature à vouloir celles dont on joüit dans le tems.

Quand j'ai parlé de la Dispute de la Duchesse de Navailles contre la Comtesse de Soissons, quoi que j'aie eu sujet de me plaindre de cette Princesse, j'ai néanmoins blâmé mon Amie à son égard exactement en toutes choses, suivant cette Loi que je me suis prescrite, de n'écouter ni l'Amitié ni la Haine, & de parler toujours selon ce que j'ai cru être la Vérité ; mais, en cette occasion, je ne puis que je n'estime les motifs qui firent agir la Duchesse de Navailles, qui la forcérent de croire qu'elle devoit suivre les sentiments de Mr. Joly, qu'elle avoit été consulter.

A

A son retour à Saint-Germain, elle 1662.
sçut par ses Espions, que des Hommes de bonne mine avoient été vus la nuit sur les gouttieres, & dans des Cheminées, qui du toit pouvoient conduire les Avanturiers dans la Chambre des Filles de la Reine. Le Zêle de la Duchesse de Navailles fut alors si grand, que sans se retenir, ni chercher les moiens d'empêcher avec moins de bruit ce qu'elle craignoit, elle fit aussi-tôt fermer ces passages par de petites Grilles de fer, qu'elle y fit mettre; & par cette action elle préféra son Devoir à sa fortune, & la crainte d'offenser Dieu l'emporta sur le plaisir d'être agréable au Roi, qui sans doute à l'egard des gens du grand monde se doit mettre au rang des plaisirs les plus sensibles que l'on puisse goûter à la Cour quand on le peut faire innocemment.

La Comtesse de Soissons n'aimoit point Mlle. de la Valiere: il lui sembloit qu'elle lui avoit dérobé le reste des bonnes graces du Roi. L'Ambition, l'Amour, la Jalousie, ces trois puissantes Passions de l'Ame, firent beaucoup de fraccas dans la sienne.

 Peu

1662. Peu instruite, sans doute, & peu touchée des Maximes Chrétiennes, elle n'étoit pas satisfaite de ce qu'elle n'étoit plus leur Confidente; &, pour remedier à ce Chagrin, elle avoit voulu exposer Mlle. de la Motte-Houdancourt aux yeux du Roi, avec dessein de reprendre par cette voie, quelque part à ses secrets. Comme elle vouloit embarquer ce Prince à cette Galanterie, elle ne manqua pas de l'animer contre les Grilles, qui avoient été faites, à ce quelle disoit, plûtôt pour le contredire & l'offenser, que par aucun scrupule de Conscience. Son dessein étoit de rentrer en faveur & se vanger de Mlle. de la Valiere, & de la Duchesse de Navailles, deux personnes que le changement du Roi pour elle & l'intérêt de sa Charge l'obligeoient de haïr. Il ne faut pas s'étonner, si par des flatteries artificieuses ce Prince fut en effet véritablement irrité contre la Duchesse de Navailles; disant qu'il ne s'empressoit à cette Avanture, que pour lui faire dépit, & qu'elle étoit trop fanfaronne sur la Vertu, pour la pouvoir souffrir. Comme il avoit en toutes choses un pou-

pouvoir merveilleux sur lui même, il 1662. ne témoigna pas alors tout ce qu'il sentit sur les petites Grilles, & la peine qu'il en eut se cacha sous la raillerie & le mépris qu'il en fit; mais, il ne les oublia pas, & sa mémoire eut ensuite de facheux effets contre ceux qui avoient ôsé lui résister. Je suis néanmoins persuadée, que sans les Intrigues de la Comtesse de Soissons, la Raison & la Bonté du Roi auroient aisément effacé tout ce que sa mémoire auroit pû lui representer contre des gens de bien qu'il estimoit, & que son Estime auroit sans doute combattu contre sa Haine. Le Roi se plaignit au Duc de Navailles de ce qu'il ne retenoit pas sa Femme dans ce qui pouvoit lui être desagréable, & le blama de ce qu'il paroissoit approuver sa conduite. La Reine-Mere estima les sentimens du Mari & de la Femme, & disoit souvent à la Duchesse de Navailles, qu'elle continuât d'agir vertueusement, & qu'elle s'assûroit qu'un jour le Roi lui en donneroit des loüanges.

Mlle. de la Valliere, à qui sans doute ces Histoires ne plaisoient pas, par ce qu'elles lui faisoient voir une Rivale en la personne de M. de la Motte-

1662. Houdancourt, profita selon ses vains Desirs, de la Vertu de la Duchesse de Navailles, & se servit de ses Charmes avec tant de succès, que malgré les applications de la Comtesse de Soissons, & les empressemens du Marquis d'Aluye & de Fouilloux son Amie, les seconds de cette Princesse dans cette Entreprise, le Roi sa lassa de battailler contre la Dame d'Honneur, & parut enfin s'attacher uniquement à celle qui étoit destinée à posséder long tems ses bonnes graces. On a même dit, que ce qui contribua beaucoup à fixer la destinée de Mlle. de la Valliere fut que Mlle. de la Motte balança quelque tems en faveur de la Vertu, & qu'elle au contraire aiant alors cessé de se deffendre, ce fut par sa foiblesse qu'elle vainquit & qu'elle triompha de celle qui lui disputoit le cœur de ce grand Prince. Mais, comme je n'étois la Confidente ni de l'une ni de l'autre, je ne puis en parler que fort incertainement.

Pendant que le Roi se laissoit aller où ses desirs le menoient, La Reine souffroit beaucoup. Elle ne sçavoit rien de ce qui se passoit: on lui ca-

choit

choit par ordre de la Reine-Mere tou- 1662.
tes les Galanteries du Roi. Sa Dame d'Honneur, qui étoit fidelle au Roi & à elle, se contentoit de faire son Devoir de tous côtez, & ne lui disoit rien qui la pût affliger; mais, le cœur, qui ne se trompe point, & que la Vérité instruit, lui faisoit tellement connoitre sans le sçavoir précisement, que Mlle. de la Valliere que le Roi aimoit alors uniquement étoit la cause de sa souffrance, qu'il étoit impossible de lui cacher son malheur. A mon retour d'un petit Voiage que je fis en ce tems-là en Normandie, je trouvai la Reine en couche de Madame Anne Elisabeth de France. Un soir, comme j'avois l'honneur d'être auprès d'elle à la ruelle de son Lit, elle me fit signe de l'œil, & m'ayant montré Mlle. de la Valliere, qui passoit par sa Chambre pour aller souper chez la Comtesse de Soissons avec qui elle avoit repris quelque liaison feinte ou véritable, elle me dit en Espagnol, *Esta Donzella, con las Aracades de Diamante, es esta que el Rei quiere* *. Je fus fort surprise de ce discours; car ce secret étoit alors la grande Affaire

* *Cette Fille, qui a des Pendans d'Oreilles de Diamans, est celle que le Roi aime.*

1662. faire de la Coûr. Je répondis à la Reine, quelque chose qui confusement ne vouloit dire ni ouï, ni non: &, afin de lui donner de la force pour l'avenir, je tâchai de lui persuader que tous les Maris, sans cesser d'aimer leurs Femmes, sont pour l'ordinaire tous infideles de cette maniere, ou font semblant de l'être, pour satisfaire à la mode qui le veut ainsi. La Reine, qui comprit sans doute, que nous ne devions pas lui rien avoüer, ne répondit pas à ce que je lui dis; mais, elle n'en fut pas moins triste. Je fus dire aussi tôt à la Reine-Mere ce petit secret, & l'assûrai que la Reine étoit plus discrette, & moins ignorante, que l'on ne pensoit. Il fut aisé de juger par là, que toutes les larmes qu'elle répandoit alors, & à ce qu'il sembloit sur des bagatelles qui ne le meritoient pas, venoient sans doute de ce qu'elle sentoit un mal, dont elle n'ôsoit se plaindre. La tendresse qu'elle avoit pour le Roi faisoit naitre sa Jalousie & de cette derniere naissoit son Chagrin.

La prémiere année du Mariage de la Reine, le Roi avoit été tendre

pour

pour elle; & fort sensible à la légitime Passion qu'elle avoit pour lui. 1662.
Aussi-tôt que l'Amitié du Roi vint à diminuer, celle qui en étoit l'Objet s'en apperçut bien vite; elle n'eut point besoin de Confidente, pour l'avertir de ce secret: avant que d'en connoitre la cause, elle en sentit les effets; & disoit souvent à la Reine sa Mere, en pleurant excessivement, que le Roi ne l'aimoit plus. Quand en suite elle fut quasi certaine de ce changement, par la connoissance qu'elle eut de l'Amour qu'il avoit pour Mlle. de la Valliere, elle fut long-tems dans un état pitoïable: il sembloit quelque fois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il étoit agité, montrant par cette émotion qu'il ne pouvoit être content sans être réüni à celui même dont elle se plaignoit. Le Roi voioit à peu près toutes ses peines: il en étoit quelquefois faché; mais, ne pouvant se changer lui même, & ne le voulant pas non plus, il s'en consoloit par son indépendance, qu'il mettoit à tout usage, & dont il sçavoit se faire un remede facile à tous ces petits maux.

Le

1662. Le mois d'Octobre de cette Année le Roi achetta du Roi d'Angleterre la Ville de Dunquerque, avec celle de Mardik & tout le Canon & toutes les Munitions de Guerre qui y étoient, moiennant cinq millions paiables en plusieurs paiemens ; mais, après le prémier paiement, comme ce Prince avoit besoin d'argent, il lui fit de grandes remises pour le paier du reste: & par ce moien cette importante Place ne couta guerre d'argent au Roi, & fit voir son opulence & son habileté, & en même tems la foiblesse du Roi d'Angleterre d'avoir abandonné pour peu de chose une Place qui le mettoit en état d'entrer en Flandre & en France, & d'aider la France ou l'Espagne selon qu'il le trouveroit à propos. Aussi Estrades, qui avoit été emploié à cette Négociation, me dit que ses Peuples en avoient fort murmuré.

Sur la fin de cette année, mourut Madame Anne-Elisabeth de France. Cette petite Princesse promettoit d'être fort belle, si elle eût vêçu ; mais, une fluxion l'enleva de ce monde les premiers mois de sa Vie. Le Roi & les Reines la firent batiser, & lui donnérent

rent les Noms de deux grandes Prin- 1661.
cesses, de la Reine-Mere du Roi, & de la feue Reine d'Espagne Mere de la Reine, que je lui a déjà donnez en parlant d'elle. Le Roi la pleura tendrement : la Reine en fut sensiblement affligée; & la Reine-Mere, regardant cette mort avec les sages Réfléxions que sa Piété l'obligeoit de faire, demanda au Roi les larmes aux yeux le Cœur de cette Princesse pour le mettre au Val de Grace, où elle desiroit de laisser le sien après sa mort. Toute la Famille Roiale étant descendue de la Chambre de Madame, qui venoit d'expirer, la Reine-Mere leur dit qu'elle avoit regret de voir partir sa Petite Fille dans le commencement de sa vie, qu'il auroit été à desirer que Dieu l'eût prise, elle qui ne pouvoit plus avoir guerres d'années à vivre, & dont la vie étoit inutile au bien de sa Famille, & à tous. Ces paroles tirérent de nouvelles larmes des yeux du Roi, & de la Reine, & Monsieur en fut extrémement touché. Je n'y étois pas dans ce moment : j'y arrivai un peu après. Monsieur me fit l'honneur de me les redire en pleurant

1662. rant amérement; & le peu de personnes, qui s'étoient trouvées auprès de Leurs Majestez, & qui les avoient ouïes, m'en parlérent & en avoient encor le cœur blessé. Car, il sembloit que cette génereuse Princesse se condamnant elle même à la mort, voïoit le peu de tems qu'elle avoit à demeurer sur la terre, où son âge lui pouvoit laisser espérer vu sa santé, la durée d'une longue vieillesse. Le lendemain, elle porta elle même ce cœur au Val-de-Grace, & le donnant de sa propre main à l'Abbesse, lui dit, *Ma Mere, voilà un Cœur que je vous aporte, pour le joindre bientôt au mien.*

Peu après la mort de cette petite Princesse, on aporta à la Señora Molina Espagnolle, & premiere Femme de Chambre de la Reine, une Lettre qui parut de la Reine d'Espagne, dont le dessus étoit écrit de sa propre main, & qui s'adressoit à la Reine. La Molina, qui avoit servi dans le Palais d'Espagne, connut aussi-tôt ce Caractere; &, voiant le paquet mal plié, elle s'étonna de ce qu'il étoit en quelque façon different des autres. On le lui aporta de la part du Comte de Brienne

Brienne Sécrétaire d'Etat: mais, pour 1662.
l'ordinaire, toutes les Lettres de Madrid venoient par les Couriers de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ; & celui ci, par cette raiſon, & pour n'être pas fait comme les autres, lui parut étranger. Elle avoit ouï dire que le Roi d'Eſpagne étoit malade ; &, craignant de donner mal-à-propos, quelque inquiétude à la Reine, quoi que ce ne fût pas ſa coutume d'ouvrir ces Lettres, Dieu, qui eut ſoin de ſon innocence, lui inſpira le deſir de voir ce qu'il y avoit dans celle-là. L'aiant donc ouverte, elle la trouva d'un caractere François, fort différent de celui qui paroiſſoit ſur le deſſus, écrite en mauvais Eſpagnol, & mêlé de Phraſes Françoiſes ; mais, elle contenoit des Hiſtoires fort connues, dont le Roi, & Mlle. de la Valliere, étoient les principaux Acteurs. Après l'avoir lue, elle admira la Providence Divine, qui l'avoit ſauvée de ce péril, & alla auſſi-tôt la montrer à la Reine-Mere. Cette Princeſſe lui aiant conſeillé de l'aller porter au Roi, elle lui obéït ; & de ce même moment elle alla heurter à la Porte de ſon Cabinet, où il étoit

au

1662. au Conſeil. Elle lui dit qu'elle venoit de recevoir ce Paquet, & que par inſpiration Divine elle l'avoit ouvert ſans le montrer à la Reine. La Molina m'a conté preſque dans le même moment, qu'après que le Roi eut lu la Lettre, il devint rouge, & parut ſurpris de cette Avanture; car, il ne croïoit pas qu'il pût y avoir perſonne dans ſon Royaume aſſez hardi pour ſe mêler de ſes affaires malgré lui. Dans le trouble où il fut, il demanda bruſquement à la Molina, ſi la Reine avoit vû cette Lettre; & lui aiant dit plus d'une fois que non, le Roi la mit dans ſa poche, & la conſerva ſoigneuſement. L'étroite Liaiſon que j'avois avec la Ducheſſe de Navailles, qui paſſoit dans l'eſprit du Roi pour une extravagante Réformatrice du Genre humain, fit qu'il me ſoupçonna d'avoir écrit cette Lettre; mais, comme j'étois auſſi-fort Amie de la Molina, & que ſi elle avoit eu le malheur de lui déplaire, il l'auroit ſans doute renvoyée en Eſpagne, il ſuſpendit ſon jugement là deſſus, & dans cette incertitude ſa colere n'éclata contre perſonne. Nous lui verrons

rons punir justement les Auteurs de 1662.
cette pauvre invention, qui se trouvérent être ceux qu'il honnoroit le plus de sa confiance & de ses faveurs. Ils lui furent aussi infideles, que les personnes, qu'il soupçonnoit de lui manquer de respect, étoient zélées pour son Service.

Le tems, qui coute toujours insensiblement, nous avoit fait entrer dans
l'Année 1663, dont les Divertisse- 1663.
mens furent frequens; & les Passions, qui produisent les Intrigues, en furent les compagnes. Il ne faut pas s'en étonner. Un Roi puissant par la Paix, & par d'immenses richesses, honnête Homme, bien fait, jeune, & magnifique, en composoit tous les plaisirs. Il en composoit de même les maux, & les chagrins: sa grandeur & son Opulance inspiroit l'Ambition dans l'ame des Hommes, & ses belles qualitez causoient toutes les inquiétudes des Dames; les différentes agitations, dont ils étoient possedez, faisoient naitre les insatiables desirs qui les tourmentoient. Les uns & les autres aspiroient au bonheur de lui plaire, & tous par différens motifs

1663. tifs vouloient avoir part à son cœur, & à ses bienfaits ; mais, comme un Prince, quelque puissant qu'il soit, ne peut faire que des graces bornées, & ne peut aimer qu'imparfaitement, ces desirs & ces biens, qui portent leur poison avec eux, les remplissoient souvent d'amertume, lors que par la vanité de leurs pensées & de leurs amusemens, ils cherchoient à se satisfaire. Le Roi seul étoit heureux, si dans le monde quelqu'un le pouvoit être. Ses Affaires étoient en bon état, ses Armées étoient prêtes à combatre ceux qui en rompant la Paix auroient ôsé devenir ses Ennemis, & les Plaisirs qui venoient en foule se presenter à lui paroissoient le satisfaire alors pleinement; mais, il étoit Chrétien, & en ce seul mot seulement se renfermoit tout ce qui dans l'avenir étoit à craindre pour lui: &, comme il est à croire qu'il y pensoit quelquefois, il faut conclure que s'il avoit moins de sujets de chagrin que les autres, sa félicité n'en étoit pas plus véritable.

La Reine, qui aimoit le Roi autant qu'il en étoit digne, continuoit de

de ſouffrir, par la crainte qu'elle avoit 1663.
de n'être pas aſſez aimée de lui; mais, la Reine-Mere la conſoloit par le ſoin qu'elle prenoit de la divertir: ce qu'il lui arriva de faire un des derniers jours du Carnaval, en une occaſion où l'exacte bienſéance, qu'elle avoit accoutumé d'obſerver en toutes choſes, le céda au Dépit, & à l'Amitié; au Dépit, à l'égard du Roi, qui avoit refuſé publiquement à la Reine de la mener en maſque avec lui, préférant Mlle. de la Valliere à elle; & à l'Amitié, en ce que, pour guerir le cœur de la Reine, qui en fut touché d'une douleur très ſenſible, elle s'engagea de l'y mener elle même: ſi bien qu'au ſortir des grandes Carmelites, où elle avoit paſſé ſaintement toute la journée, elle vint trouver la Reine, qui étoit venue dans ma Chambre au Palais Roial, avec une belle Troupe de Maſques, habillées à l'Antique, pour attendre l'heure d'entrer au Bal chez Monſieur & Madame, à cauſe que dans cette Aſſemblée, il n'y devoit entrer que des perſonnes déguiſées. La Reine-Mere en fut la Conductrice, couverte d'une Mante de Taffetas noir à

1663. l'Espagnole, qu'elle mit par dessus l'Habit qu'elle avoit eu dès le matin; affectant exprès cette gaieté, pour satisfaire la Reine, qui étoit si sage & si honnête, qu'elle ne vouloit prendre aucun Divertissement, qu'elle ne fût accompagnée du Roi, ou de la Reine sa Mere & sa Tante. Les Dévots, qui ne virent de cette Action, que ce qui en parut extérieurement, murmurérent contre la Reine-Mere; mais, les Motifs en furent innocens, & la Tendresse dont une Mere peut être capable en doit effacer le défaut. Elle sçut qu'elle en avoit été blamée. Cette vertueuse Princesse en souffrit doucement la confusion, & me fit l'honneur de me dire en confidence, qu'elle étoit persuadée qu'on avoit raison; avoüant, que l'Amitié, qu'elle avoit pour la Reine avoit eu trop de pouvoir sur elle en cette occasion.

Maladie de la Reine. Le Carême, qui suivit ces jours de folie, fut religieusement observé par la Reine-Mere: elle le jeuna même avec plus d'austérité que les autres, quoi que déjà son âge la dispensât de cette obligation. Elle en fut incommodée, & à Pâques elle fut contrain-

te

te d'avoüer qu'elle n'en pouvoit plus. 1663.
Aussi-tôt après les Fêtes, elle reprit son bon visage, & parut dans le meilleur état du monde. Cette apparence de santé ne lui dura guere. Le dixieme d'Avril, elle commença de se trouver mal : elle eut de grandes lassitudes aux bras, mal aux jambes, mal au cœur, & la fievre. Le lendemain, se moquant de son mal, elle nous assûra qu'elle se portoit mieux, & se contenta seulement de garder la Chambre; mais, elle eut tout le jour mauvais visage.

Le lendemain, la Reine-Mere eut la fievre tout le jour, & fut saignée sur le soir. Le second jour d'après, la fievre se réglant en tierce, elle eut un grand accès accompagné de réverie, d'opression, & de mal de tête. La Famille Roiale fut aussi tôt troublée de cet Accident. Le Roi en parut inquiété, Monsieur eut le cœur touché de crainte, la Reine eut recours aux larmes, Madame parut moins gaie, & toute la Cour fut abatue de tristesse. Au neuvieme jour de la Maladie de cette Princesse, elle fut saignée pour la cinquieme fois, & cette quan-

193 tité de sang tiré de ses veines, qui avoit diminué ses forces, fit que ce même jour, aiant voulu se lever pour faire faire son lit, elle se trouva mal. Monsieur alors la tenoit d'une main, & la Comtesse de Flex * de l'autre. Comme cet aimable Prince sentit que la Reine sa Mere alloit tomber en foiblesse, & qu'il ne pouvoit pas la retenir, il se laissa adroitement glisser sous elle, de peur qu'elle ne se blessât. La Reine, qui ne la quittoit gueres, toute effraiée de l'état où elle vit alors la Reine sa Mere, courut vers le Cabinet des Bains où étoit le Roi, en s'écriant, *quelle étoit perdue, & que la Reine sa Mere étoit morte.* Le Roi, qui dans toutes les maladies de la Reine sa Mere, & particuliérement en celle-là, eut pour elle des sentimens d'un Fils plein de bonté, vint aussi-tôt où elle étoit. Il servit à la relever, & voiant que ses Esprits lui revenoient, il fut ravi de joie; &, courant le dire à la Reine qui pleuroit encore, il la ramena auprès de cette illustre Mere, où ils demeurérent fort inquiets de l'état où elle étoit.

* *Dame d'Honneur de la Reine-Mere.*

La

La Reine-Mere, sentant son mal 1666 augmenter, desira d'entretenir le Roi en particulier. Après cette Conversation qui fut longue, Monsieur s'approcha d'elle, & lui dit, qu'il avoit peur que ce grand entretien ne lui eût causé quelque mal de tête. Elle lui répondit que non, qu'elle ne s'en repentoit pas, qu'elle en étoit fort satisfaite, & qu'elle ne voudroit pas ne l'avoir point fait. Le lendemain, elle se confessa & communia, & dit à son Confesseur de venir tous les jours à quatre heures prier Dieu auprès d'elle, & l'entretenir. La Comtesse de Flex & moi lui dimes dans ce tems là, que nous avions une grande impatience de la voir entiérement guérie, & que les Médecins, comme il étoit vrai, nous assûroient que ce seroit bien-tôt. Elle nous répondit, qu'il ne falloit souhaiter que la volonté de Dieu; & jamais, soit en cette maladie, ou dans la derniere, qui a été beaucoup pire, nous ne lui avons vu faire aucune plainte de ses maux. Les accès de sa fievre continuérent & devinrent enfin si violens, que les Médecins crurent qu'elle de-

1663. viendroit continue ; mais, elle se fit double-tierce, & dura long-tems. Son mal demeura dans cette force jusques aux Fêtes de la Pentecôte, sans empirer, ni diminuer. Alors * on proposa de lui donner de l'émétique ; mais, elle y résista fortement. Le Roi la veilla plusieurs nuits de celles où l'on craignoit que ces accès ne fussent les plus violens. Il se faisoit apporter un matelas, qu'il faisoit mettre à terre, sur le Tapis de pied du Lit de cette Princesse, & tout habillé se couchoit quelque fois dessus. J'en ai passé une de celles là, auprès de lui, & de la Reine sa Mere ; &, l'aiant long-tems regardé dormir, j'admirai la tendresse de son cœur, avec tant de grandes qualitez qui ne se rencontrent guere souvent avec tant de bonté: &, malgré ma tristesse, & l'inquiétude que j'avois, il me souvint, en le voiant, de ces Héros que les Romans représentent couchez dans un Bois, ou sur le bord de la Mer; &, passant de ces folles pensées à de plus solides, & plus convenables à l'état des choses, je ne pus m'empêcher de lui souhaiter toutes les bénédictions

* Le 13 Mai.

du

du Ciel pour le tems & pour l'Eternité. J'espere que Dieu les lui donnera toutes, & qu'il n'oubliera pas selon ses promesses de récompenser d'une longue vie un Fils qui en plusieurs occasions a si fidélement satisfait à ses Commandemens en la Personne d'une Mere à qui il a donné de si véritables marques de son Respect & de son Amitié. Il l'assistoit toujours avec une application incroiable : il aidoit à la changer de Lit, & la servoit mieux & plus adroitement que toutes ses Femmes. Aussi la Reine sa Mere, remarquant alors ces soins, son assiduité & ses inquiétudes, avec les tendresses infinies de Monsieur, qui ne la quittoit quasi jamais, dit un jour en faisant une grande exclamation, qu'elle avoit de bons Enfans, & nous parut fort touchée des preuves qu'en cette Maladie elle reçut de leur Affection. Quand ensuite les Médecins, pour la seconde fois, voulurent presser la Reine-Mere de prendre de l'émétique, elle leur répondit que puisque son mal duroit, & que les Prieres publiques qu'on avoit faites pour elle & pour sa Santé ne l'avoient point 1663.

1663. obtenue, il falloit croire que Dieu la vouloit malade ; qu'elle consentoit qu'on lui fit les remedes ordinaires, mais qu'elle n'en vouloit point d'autre ; & qu'elle souhaitoit de souffrir son mal autant qu'il plairoit à Dieu de le lui laisser.

Le quarantieme jour de la maladie de la Reine-Mere, les Médecins pressez par ses Serviteurs, qui ne cessoient de leur représenter que d'autres personnes avoient été guéries d'un même mal par de la poudre de vipere, parurent lui en vouloir donner ; mais, comme ils sont gens qui pour l'ordinaire desaprouvent ce qu'ils ne pratiquent pas, ils lui donnérent enfin du quinquina. Ce remede lui ôta la fievre, c'est-à-dire la fit cesser pour quelque tems, en arrêtant l'humeur; mais, lui laissa l'esprit rempli de vapeurs avec une maniere d'assoupissement qui paroissoit facheux. Elle demeura par leur ordre seze jours en cet état, sans être purgée, parce qu'ils craignoient de faire revenir la fievre, par l'émotion de la Médecine.

Dans ce même tems, la Reine eut la rougeolle: elle n'eut nul mauvais ac-

accident; & en peu de jours elle en 1653. fut quitte. Quand le Roi vit qu'elle se portoit mieux, il souhaita de la mener à Versailles, pour y prendre l'air; mais, comme les prémiers jours de sa maladie il n'avoit point quitté son Lit; qu'au contraire, il étoit toujours demeuré auprès d'elle; il ne fut pas plûtôt arrivé à Versailles, qu'il fut attaqué du même mal, mais beaucoup plus dangereusement; car, au jugement de Valot son prémier Médecin,. il fut menacé d'une promte mort. Ce Prince connut aussi tôt le péril où il étoit: il appella le Tellier, & lui dit qu'il se sentoit en mauvais état, & qu'il falloit en avertir la Reine sa Mere. Le Tellier lui aiant répondu qu'elle étoit trop malade elle même pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi lui repliqua, *n'importe, il faut qu'elle le sache.* Ce mal passa si vite, qu'il ne fut point nécessaire de lui obéir; car, quelques heures après, il se porta mieux, & Dieu redonna la santé à ce Prince, dont la France avoit grand besoin. Le jour d'après, dans une conversation que nous fimes à Versail-

1663. les, le Tellier, la Duchesse de Navailles, & moi, j'appris de ce Ministre ce que je viens d'écrire, & que le soir précédent, lors que le Roi se crut en danger, parlant de son mal, de son Roiaume, & de ses Affaires, il plaignit son Fils de le perdre si jeune; & dit, après avoir fait l'examen des personnes à qui il pouvoit laisser la Régence, *Que la Reine sa Mere sembloit à l'avenir devoir être mal saine, que la Reine étoit trop jeune, que Monsieur ne paroissoit pas encore d'humeur à s'appliquer aux Affaires, qu'il craignoit Mr. le Prince, & qu'il jettoit les yeux sur le Prince de Conti, par ce qu'il étoit vertueux, & Homme de bien.* Le Roi fit par voir là, combien il étoit touché de l'estime de la vraie Dévotion; & cela doit faire espérer à ceux qui en ont, que Dieu lui fera la grace d'en être un jour touché par lui-même.

Les Médecins aiant purgé la Reine-Mere, sa fievre revint avec plus de violence que jamais, & cette rechute les fit résoudre de lui donner de l'émétique. Le Roi, qui déjà s'étoit rendu auprès d'elle bien guéri de sa ma-

maladie qui avoit été violente & cour- 1665.
te, la pria instament de prendre ce remede pour lequel elle paroissoit avoir grande aversion. Son Confesseur lui dit aussi qu'il le falloit faire, que non seulement elle ne s'opposeroit point en cela à la Providence Divine sur elle, mais que le faisant pour l'amour de Dieu son Action seroit loüable; si bien qu'elle s'y résolut aussi-tôt. Elle en prit deux fois, & guérit entiérement par ce dernier remede.

La joie fut grande dans la Cour par le retour de cette précieuse santé. La crainte de perdre la Reine-Mere avoit glacé les cœurs de tous les gens de bien. Les Pauvres la regardoient comme leur Mere, & les Affligés comme leur Protectrice. Dans les jours qu'elle avoit été en péril, les Eglises furent toujours remplies de toutes sortes de personnes, qui demandoient à Dieu la vie de cette vertueuse Reine. Les Fêtes & les Dimanches la Salle de ses Gardes, & son Anti-chambre, étoient pleines d'Artisans, qui, au lieu d'aller se promener selon leur coutume, venoient en

663. foule ſçavoir comme elle ſe portoit; & dans les ruës, ils demandoient tout haut de ſes nouvelles avec empreſſement & tendreſſe : Dieu le permettant ainſi, ſans doute, pour lui faire recevoir de ce même Peuple, dont elle avoit été autrefois injuſtement outragée, une réparation publique de leur faute paſſée, que leur Affection préſente & leur véritable repentir effaçoit d'une maniere bien glorieuſe pour elle.

Comme la Reine-Mere commençoit à ſe mieux porter, un ſoir que toute ſa Famille étoit dans la ruelle de ſon Lit, on parla de la jalouſie des Femmes; ſur quoi la Reine demanda à Madame, ſi elle ſeroit d'humeur jalouſe, au cas que Monſieur lui en donnât un juſte ſujet? Puis, elle répondit à cette jeune Princeſſe, qui lui avoit dit que non, qu'en effet cela étoit inutile; qu'elle éprouvoit tous les jours que la ſenſibilité des Femmes endurcit le cœur des Maris; & que ce qui leur devoit être agréable, comme une marque d'Amitié, leur déplait & les importune. Le Roi, pour détourner ce diſcours, demanda

à

à Me. de Béthune, Dame d'Atour 1663.
de la Reine, Femme honnête & sage, mais assez naturellement dépourvue de mérite, si elle avoit été jalouse de son Mari ? Elle répondit que non, & qu'il lui avoit toujours été fidelle. La Reine alors, en riant, & d'un ton sensible & pourtant assez doux, dit en Espagnol, en se levant pour aller souper, *Que en esto parecea bien la mas tonta de la Compañia, y que por ella no diria lo mismo* *.

Cette Réponse de la Reine fit voir clairement au Roi, qu'elle étoit plus sçavante qu'il ne croioit, & que son silence étoit plûtôt un effet de sa discrétion, & de la crainte qu'elle avoit de lui déplaire, que de son ignorance. Je ne sçai s'il en fut fâché; car, étant résolu d'aimer Mlle. de la Valliere, il desiroit peut-être quelquefois que les prémiers sentimens de la Reine fussent passez, afin de l'accoûtumer à la souffrance, & laisser adoucir ses peines par le tems, qui sçait effacer toutes choses. Le point de cette guérison n'étoit point encor arrivé: cette Princesse pleuroit souvent; mais, la

* *Qu'en cela elle paroissoit bien la plus sotte de la Compagnie; & qu'elle n'en diroit pas autant.*

1663. Reine sa Mere l'assûroit toujours de l'estime du Roi, & lui conseilloit de ne se pas soucier du reste. La Duchesse de Navailles, sa Dame d'Honneur, lui en disoit autant, & d'ailleurs s'intéressant genereusement aux chagrins de la Reine sa Maitresse, représentoit souvent au Roi la justice de ses inquiétudes. Le Roi, accoutumé à être le Maitre dans son Roïaume, le vouloit être aussi des esprits, des volontez, & des cœurs, non seulement en se faisant aimer, mais aussi en se faisant craindre. Il répondoit quelquefois à cette Dame, comme un Mari absolu, à qui les obstacles ne plaisoient pas; & ces paroles sévéres étoient dites sans doute plus pour elle que pour la Reine.

Cet Attachement de la Duchesse de Navailles à la Reine déplut encore au Roi, & cet amas de desagrémens grossissoit toujours son malheur à venir. Elle étoit néanmoins assez fidelle au Roi, pour le deffendre en son absence avec la Reine; mais, comme il ne connoissoit point ses sentimens, & qu'il la voïoit persuadée, que cette Princesse avoit raison de se plaindre, il

il s'imagina qu'elle étoit cause d'une 1663.
partie de sa mauvaise humeur. Ces pensées, se joignant aux anciens dégouts qu'il avoit eus contre elle, firent leur effet ordinaire, & causérent enfin son entiere Disgrace.

La Comtesse de Soissons, n'aiant point réüssi dans le dessein qu'elle avoit eu d'attacher le cœur du Roi à une de ses Amies, eut de l'inquietude de ce qu'elle avoit fait. Elle crut que la Duchesse de Navailles pouroit l'avoir décréditée auprès de la Reine, & lui auroit peut-être fait connoitre les desirs qu'elle avoit formez en faveur de Mlle de la Motte-Houdancourt. Pour remedier à ce mal imaginaire, elle fit dessein de faire quelque confidence à la Reine de ce qui s'étoit passé sur ce sujet. On a dit, mais je ne le sçai pas certainement, qu'elle supplia le Roi de trouver bon, que pour réparer les mauvais offices de la Duchesse de Navailles, elle se précautionnât avec la Reine, en lui disant quelque chose de ce qui ne pouvoit plus lui apporter de chagrin, puisqu'il n'y prenoit plus d'intérêt; & que le Roi y consentit, parce qu'il crut qu'elle ne man-

1663. manqueroit jamais à ce qu'elle lui devoit.

La Reine-Mere étant alors convalescente, la Reine alloit se promener; & souvent ses plus grands Voiages se terminoient aux petites Carmelites de la Rue de Bouloy. Elle aimoit la Mere de Reuville, Supérieure de ce Monastere, qui avec beaucoup de pieté avoit aussi beaucoup d'Esprit & de Mérite. Ce fut alors, que la Comtesse de Soissons, lui aiant demandé une Audiance secrete, elle lui fut accordée en ce lieu. La liaison de Madame, & de la Comtesse de Soissons, duroit encore, & la Reine continuoit aussi de haïr Madame; l'accusant continuellement d'être celle qui lui enlevoit le Roi, à cause qu'aimant Mlle. de la Valliere, il étoit toujours chez cette Princesse. Madame, d'un autre côté, qui n'aimoit pas à être haïe pour une autre, desiroit que la Reine fût amplement instruite des Attachemens du Roi, dont elle soupçonnoit quelque chose, mais dont on continuoit de lui enveloper toutes les apparences avec tant de soin, qu'il étoit difficile que ses

lu-

lumieres ne fussent quelquefois obscurcies. C'est pourquoi Madame avoit contribué au dessein qu'avoit pris la Comtesse de Soissons de déclarer à la Reine tout ce qui se passoit, & d'achever par cette voie ce que la Lettre donnée à la Molina n'avoit pu faire, & dont les Auteurs ne se connurent que long-tems après. 1663.

Cet Entretien de la Comtesse de Soissons avec la Reine fut de conséquence, tant par ses suites, que par les sentimens qu'il produisit alors dans le cœur de la Reine. Elle aprit enfin par cette voie, l'Amour que le Roi avoit eu pour Mlle. de la Motte-Houdancourt, & ce qu'elle n'ignoroit pas tout-à-fait de Mlle. de la Valliere, mais dont la certitude lui fit jetter beaucoup de larmes. Son cœur connoissoit par ses propres sentimens, qu'il étoit trahi ; mais, il auroit peut-être été content de se pouvoir dire encore à lui même ; qu'il se trompoit. Jusques là, sa connoissance avoit été bornée ; car, la Reine sa Mere ne lui avoit jamais rien voulu avoüer : sa Favorite, la Señora Molina, étoit sage & discrette, & n'avoit point voulu mêler

1663. mêler à ses tristes soupçons la douleur de la certitude. La Duchesse de Navailles, servant fidellement Dieu, le Roi, & sa Maitresse, avoit de même gardé un secret inviolable sur tout ce qui paroissoit se devoit cacher, & n'avoit pas même rien dit à la Reine contre la Comtesse de Soissons. Cette Princesse, voulant donc prévenir un mauvais office qui ne lui avoit point été rendu, en fit un bon à celle qu'elle croioit son Ennemie, & se fit à elle même le mal qu'elle vouloit éviter de la part des autres. La Reine aprit par là quel avoit été le zêle & la fidélité de sa Dame d'Honneur; &, toute remplie de ces choses, si petites en elles-mêmes, mais si grandes par leurs effets, revint au Louvre; &, s'enfermant dans son Cabinet, elle les apprit toutes à la Molina. Elle voioit bien qu'elle ne les ignoroit pas; mais, elle ne put condamner sa retenue, connoissant que son affection en étoit la cause: car souvent cette fidelle Servante, pleurant à ses pieds, lui avoit protesté qu'elle ne lui diroit jamais rien qui pût l'affliger, & les desunir le Roi & elle. Aussi-tôt que ce secret

fut

fut confié à mon Amie, je le sçus par 1663.
elle dès le même soir; mais, ce fut avec serment qu'elle éxigea de moi, que je ne le dirois à personne. Je lui fus si fidelle, que je n'en parlai, ni à la Reine-Mere, ni à la Duchesse de Navailles, qui étoit celle qui à juste titre y pouvoit prendre le plus de part. Mais, la Reine avec raison ne put s'empêcher de lui apprendre, qu'elle sçavoit ce qu'elle avoit fait pour elle, & lui témoigna qu'elle lui en sçavoit gré. La Reine-Mere l'aiant sçu aussi, & voiant qu'elle pouvoit par cette voie prouver au Roi la fidélité de la Duchesse de Navailles, dont comme je l'ai déjà dit elle approuvoit la conduite, ne manqua pas de l'en avertir. La Duchesse de Navailles, par le conseil de le Tellier, lui en parla aussi, mais le Roi parut étonné de ce qu'elle lui dit, & lui fit plusieurs questions sur ces matieres. Vardes, Ami intime de la Comtesse de Soissons, étant entré au même instant dans le Cabinet de l'Appartement de la Reine-Mere, & aiant vû le Roi appuié sur une fenêtre occupé à parler & à écouter la Duchesse de Navailles,

1663. vailles, en donna aussi-tôt avis à son Amie. Ils prirent leurs mesures pour se deffendre, & la Comtesse de Soissons, chez qui le Roi alla au sortir de chez la Reine-Mere, lui dit, qu'elle croioit devoir l'avertir que dans la Conversation qu'elle avoit eue avec la Reine aux Carmelites, elle l'avoit trouvée informée de tout ce qui se passoit, & sçut enfin lui persuader que c'étoit la Duchesse de Navailles qui l'avoit instruite. Le Roi, ne pouvant discerner clairement la Vérité d'avec le Mensonge, douta, & demeura indecis; &, venant ce même soir se coucher, il dit à la Dame d'Honneur, que la Comtesse de Soissons l'avoit instruit de toutes choses. Le Duc de Navailles, dans la peur qu'il avoit que la Duchesse sa Femme n'eut mal fait de parler au Roi contre la Comtesse de Soissons, l'avoit instamment priée d'y remedier si elle le pouvoit. Elle étoit entrée dans son sentiment; &, dans ce moment où le Roi lui parut douter de ce qu'elle lui avoit dit, par un sentiment de Chrétienne, & pour complaire à son Mari, elle s'arrêta par bonté;

bonté; &, ne voulant plus soutenir 1663.
la Vérité elle donna lieu à ses Ennemis de la perdre entierement. Le Roi, favorablement disposé pour la Comtesse de Soissons, s'imagina que c'étoit un Conte fait exprès, pour ruiner cette Princesse auprès de lui, & pour cacher les trahisons qu'il croioit que la Dame d'Honneur lui faisoit incessamment avec la Reine. Il fut persuadé enfin, que si elle avoit parlé, elle n'avoit rien dit, que ce qu'il lui avoit permis de dire, & crut que le reste venoit des Intrigues qui se fomentoient par les Créatures des Reines. Le Roi demeura donc toujours satisfait de la Comtesse de Soissons, & mal content de la Duchesse de Navailles; & ce fut alors que les innocens paiérent pour les coupables, & qu'étant Amie de la Duchesse de Navailles, j'eus beaucoup de part à son malheur. La Reine-Mere aperçevoit quelquefois ces dégouts qui se formoient aisément dans l'esprit du Roi contre les personnes qu'elle protégeoit; mais, elle ne s'en affligeoit point. Elle disoit sans s'inquiéter, qu'il falloit toujours bien faire, &

que

1663. que le Roi dans le fonds de son cœur avoit des sentimens trop raisonnables, pour craindre son ressentiment, en ne faisant que son devoir. Malgré sa tranquilité ordinaire, elle s'étonna néanmoins de le voir si indifférent sur ce qu'elle lui avoit dit de la Comtesse de Soissons, & nous conclumes à ses pieds un jour qu'elle nous faisoit l'honneur de nous en parler, à la Duchesse de Navailles & à moi, qu'il falloit que cette Princesse eût agi par ses ordres. Le faux raisonnement que nous fimes alors nous persuada, que le Roi vouloit faire sçavoir à la Reine ce qui se passoit; & nous nous confirmames dans cette pensée, quand nous vimes qu'il ne paroissoit point embarrassé de ces petites Histoires, & que les Plaintes de la Reine, pour être redoublées, ne diminuoient en rien, ni ses soins, ni son assiduïté auprès de Mlle. de la Valliere. Le seul changement, qu'il fit paroitre dans sa conduite, fut, qu'au lieu qu'il disoit tous les jours à la Reine, qu'il venoit de chez Madame, il lui avoüoit librement qu'il avoit été ailleurs. Cette sincérité lui donnoit le plaisir d'y être plus

plus long-tems, & celui de revenir le soir plus tard qu'à l'ordinaire, sans que la Reine pût quasi s'en plaindre; car, le malheur de notre Sexe est tel, que les Hommes, qui ont fait les Loix, en ont ôté toute la rigueur à leur égard; & ce n'est que dans le Ciel, où l'égalité du Commandement sera que chacun recevra selon ses œuvres. 1663.

La Cour demeura en cet état jusques en Decembre, que le Roi fit passer au Parlement plusieurs Ducs, qui n'avoient que des Brevets, & en fit d'autres qui n'en avoient point. De ces derniers fut le Marquis de Montausier, le Comte de Noailles, & le Comte de Saint-Aignan. Le Duc de Navailles, qui avoit un Brevêt plus ancien, fut exclus de cette Promotion, dont il fut sensiblement affligé. La Reine-Mere le sentit, comme sa généreuse bonté l'y obligeoit. Elle fit ce qu'elle pût, pour lui éviter ce terrible coup: elle pria, elle parla; mais, le Roi ne voulut jamais rien accorder à ses desirs. Il lui montra ses tablettes, où il avoit écrit de sa main les raisons qu'il croioit avoir eues de

chol-

1663. choisir les uns pour cette dignité, & d'en priver les autres. Il avoüoit à l'égard de celui qu'elle protégeoit, qu'il l'estimoit Homme de bien; qu'il l'avoit bien servi; mais, qu'il lui avoit déplu, & qu'il vouloit s'en vanger. La Reine-Mere me fit l'honneur de me dire, pour le faire sçavoir au Duc & à la Duchesse de Navailles qui m'avoient priée de lui en parler, qu'elle avoit fait tous ses efforts, pour vaincre ce ressentiment dans l'ame du Roi son Fils; mais, qu'elle n'avoit pû y réüssir. En le blamant d'avoir voulu soutenir cette foiblesse avec tant de force, elle me dit que sur tous les autres, soit en parlant des heureux ou des malheureux, il lui avoit expliqué ses pensées fort spirituellement; & que les jugemens, qu'il avoit faits sur chacun d'eux, étoient des marques de son Esprit & de son Discernement. Car, de ceux même qu'il gratifioit, il en disoit les defauts assez au juste; mais, ils en trouverent le remede en sa volonté, qu'il préféroit à toutes choses. Les malheureux trouverent dans cette même source la cause de leur infortune, & tachérent de s'en consoler,

ker, par l'espoir d'un plus favorable 1663.
traittement pour l'avenir; ce qui se pouvoit facilement croire d'un Prince plein de lumiere, & qui connoissoit si nettement le bien & le mal qu'il faisoit. Le Duc de Roquelaure fut de ceux qui furent privez de cet honneur, & pour de legeres fautes dont je ne sçai point le détail. Le Duc de Navailles, cet homme fidele, & connu pour tel par son propre Maitre, en fut maltraitté, & la douleur qu'il en ressentit ne se peut exprimer; mais, tous les hommes qui sont susceptibles d'Ambition en sçauront aisément connoitre la grandeur. Au bout de quelque tems, ce Seigneur voulant faire son possible pour se remettre aux bonnes graces du Roi lui demanda une Audience. Il l'obtint, & dans cette Conversation il noublia rien pour tâcher de lui plaire & de le toucher: il embrassa ses genoux, il lui représenta son Innocence reconnue par lui même, lui fit voir combien il lui seroit glorieux de pardonner ce qui lui avoit déplu en lui, puisque ses intentions avoient été innocentes, & lui dit que s'il avoit manqué à son égard, ce n'é-

1663. toit tout au plus que par imprudence & par des sentimens dont lui même le devoit estimer. Il fit enfin tout ce qu'un honnête homme, & un homme de bien, peut & doit justement faire pour plaire à son Roi. Ce Prince parut en être touché, & vouloir sincérement oublier les vertueuses fautes du Mari & de la Femme. Quelque tems se passa que le Roi les traita mieux, & qu'ils se trouvoient racommodez avec lui : mais, ces bons intervales leur paroissoient toujours accompagnez de beaucoup d'incertitude; car, malgré les favorables sentimens du Roi, qui par raison le faisoient souvent revenir, ils sentoient que leurs Ennemis travailloient incessament à les perdre, & qu'ils faisoient contre eux ce que les Mineurs font sous les Bastions qu'ils veulent faire sauter ; & leur travail enfin ne fut pas inutile.

Dans ce même tems, c'est-à-dire, l'Hiver qui suivit la guérison de la Reine-Mere, le Roi reçut la Nouvelle de la Mort de la Duchesse de Savoie, sa Tante. Huit jours après, mourut aussi la Duchesse de Savoie, Fille

Fille du feu Duc d'Orleans, dont la 1663.
destinée fut pareille à la fleur qui le matin fleurit, & qui le soir se seche; & la Princesse Marguerite, qui avoit été proposée pour être notre Reine, que sa cruelle destinée, au lieu de ce bonheur, avoit fait Duchesse de Parme, les suivit de près. Considerons par là quelle est la fragilité de la Grandeur des Grands de la Terre, & tâchons de profiter par cette Réfléxion, de la mort de ces trois grandes Princesses, dont les deux dernieres étoient fort jeunes.

Le Printems de l'Année suivante 1664.
la Cour alla à Versailles, où se firent les plus belles Fêtes du Monde; le Roi voulant effacer par cette Réjouïssance le souvenir des Maladies passées: mais, comme dans l'arriere-saison pour l'ordinaire les maux se multiplient, ce fut dans ce Voiage de plaisir, que la Reine-Mere sentit les prémieres douleurs de son Cancer. Il parût d'abord par une petite glande au sein, dont elle ne s'inquiéta point. Ce fut la cause de sa perte; car, si dans ce commencement elle en eut cherché le remede, il auroit

1664. été peut-être plus facile d'en éviter les facheuses suites. La Reine, qui se sentit grosse alors, fut à la Reine-Mere une joie beaucoup plus grande, que son mal ne lui pouvoit donner de peine; ce qui étoit augmenté par celle qu'elle avoit déjà de voir Madame en ce même état : elle l'étoit de cinq ou six mois.

Ce Voiage, qui avoit eu des apparences si agréables, fut suivi de beaucoup de chagrin. Certaines Promenades qui se firent déplurent à la Reine - Mere : elle trouva mauvais que Me. de Brancas, Femme de son Chevalier d'Honneur, eût été avec Mlle. de la Valliere; car, jusques-là, le Respect que l'on portoit aux Reines avoit empêché les Dames de Qualité de la suivre. Cette Dame, brusque, & libre, & peu observatrice des Preceptes de l'Evangile, à l'égard de la Charité que l'on doit au prochain, en faisant ses Plaintes au Roi de la Réprimande que la Reine sa Mere lui avoit faite, lui dit que la Comtesse de Flex, & la Duchesse de Navailles, étoient celles qui avoient mis la Reine sa Mere en

mau-

mauvaise humeur contre elle, & pesta fortement contre leur Vertu, qu'elle maintenoit être fort ridicule. Le Roi fut fâché du chagrin que la Comtesse de Brancas avoit reçu, pour lui avoir voulu complaire; & cette Bagatelle fut cause que lui & la Reine sa Mere furent quelque tems en froideur. Comme le Duc & la Duchesse de Navailles étoient déjà à demi reprouvez de la Faveur, cette seule plainte de Me. de Brancas, pénétra le cœur du Roi déjà mal disposé pour elle, & y fit une plaie qui devint incurable. Il est à croire que la Comtesse de Soissons leur ancienne Ennemie y mit aussi un appareil qui ne leur fut pas salutaire. 1664.

Peu après, le Roi suivi des Reines, & de toute la Cour, alla s'établir à Fontainebleau, pour y passer une partie de l'Eté. Ce fut là, que le Roi, sur une parole que lui répondit le Duc de Navailles en parlant d'une chose de peu de conséquence qui regardoit les Chevaux-Legers *, montra publiquement de se fâcher contre lui, & leur Perte fut résolue, de lui & de sa Femme. Ils reçurent

* *Le Duc de Navailles les commandoit.*

1664. commandement (*), de donner leur Démission du Gouvernement du Havre de Grace, de la Lieutenance des Chevaux-legers, & de la Charge de Dame d'Honneur. Le Roi, qui en les éloignant de la Cour ne les voulut pas priver des Biens qu'ils y avoient reçus & achettez, par justice & par bonté leur fit donner, pour recompense de leurs Charges, neuf cens mille livres.

(*) *En Juin.*

La Reine-Mere, qui ne jettoit pas souvent des larmes, quand le Duc & la Duchesse de Navailles partirent, pleura leur Disgrace, qui arriva malgré elle, & malgré les Prieres qu'elle fit au Roi, en leur faveur. Elle sentit leur Infortune de toute maniere; car, outre leur malheur elle eut de la peine d'avoir vû trop clairement en cette occasion, qu'elle n'avoit pas alors un grand crédit auprès du Roi. La Reine en parut fachée autant qu'en effet elle le devoit être: elle pleura; &, malgré sa timidité ordinaire, elle en parla au Roi, à ce qu'elle nous fit l'honneur de nous dire, avec des sentimens dignes de l'Affection & de la Fidélité de ceux

qu'elle

qu'elle perdoit. Elle embrassa la 1664. Duchesse de Navailles, & l'assûra en la quittant, qu'elle ne l'oubliroit jamais.

La Duchesse de Montausier, jusqu'alors Gouvernante des Enfans de France, fut mise aussi-tôt à la place de la Duchesse de Navailles. Selon ce que j'ai écrit de cette Dame, il est aisé de juger qu'elle devoit être agréable au Roi, non seulement parce qu'elle avoit de belles qualitez; mais à cause que le mérite qui étoit en elle étoit entiérement tourné à la mode du monde, & que son Esprit étoit plus occupé du desir de plaire & de joüir ici bas de la faveur, que des austeres douceurs, qui par des Maximes Chrêtiennes nous promettent les félicitez éternelles.

La Maréchale de la Motte, honnête Femme, & de bonne Maison, fut mise Gouvernante de Monseigneur le Dauphin. Ce ne fut nullement pour ses eminentes qualitez; car, à dire le vrai, elles étoient médiocres en toutes choses. Elle étoit Petite-Fille de Me. de Lansac, qui l'avoit été du Roi. C'étoit un grand Titre; mais, il n'auroit pas été suf-

1664 sisant poûr l'appeller à cette Dignité, si elle n'avoit été dans l'alliance de Mr. le Tellier, comme Parente proche de l'Heritiere de Souvré, qu'il avoit depuis peu fait épouser à son Fils le Marquis de Louvois. Par cette Protection le souvenir des Fautes du Maréchal de la Motte, qui avoit été contre le Service du Roi, pendant les Guerres de la Régence, fut entiérement effacé; &, ce qui manquoit à sa Veuve, pour être propre à ce grand Emploi, ne fut pas remarqué.

La Reine-Mere étoit demeurée mal satisfaite, de la hardiesse que Me. de Brancas avoit eue de parler au Roi contre elle; & sa tendresse pour le Roi lui faisoit sentir douloûreusement la froideur qu'il avoit eue pour elle, depuis l'indiscrétion de cette Dame, qu'elle soupçonnoit encore d'avoir continué de manquer au respect qu'elle lui devoit. Le Roi & la Reine sa Mere en furent enfin brouillés, & parurent alors visiblement mal ensemble. Le chagrin de la Reine-Mere éclata tout-à-fait, après la Disgrace du Duc de Navail-

les

les & de sa Femme. & la peine 1664. qu'elle en reçut la rendit plus sensible sur les autres choses. Le Roi, par cette même raison, & par ce qu'il n'aimoit pas ceux qu'elle regrettoit, se laissa toucher d'un pareil Sentiment, & montra que les personnes en qui la Reine sa Mere avoit quelque confiance lui déplaisoient.

En ce même tems, cette Princesse trouva mauvais que le Roi eût fait juger une Affaire, qu'avoit au Conseil l'Abbé de Priere, contre ce qu'elle prétendoit que ce Prince lui avoit promis. Ce Religieux vouloit réformer son Ordre: & comme la Reine-Mere étoit la Protectrice de tous les bons Desseins, elle le voulut être de celui-là en particulier; car elle estimoit sa pieté. Il étoit malade, & elle avoit prié le Roi d'attendre qu'il fût en santé, pour décider de ses Affaires; mais, le Roi, à ce que vit la Reine sa Mere, par mauvaise humeur contre elle, fit juger son Procès en son absence, & dit sur ce sujet chez la Comtesse de Soissons, que l'Abbé de Priere se portoit bien, & que la Reine sa Mere n'avoit pas dit vrai, ou quelque chose de sem-

1664. blable qui ne parut pas obligeant pour elle. Ce coup la blessa sensiblement, & cela joint avec le reste augmenta sa tristesse & sa douleur. Elle la témoigna au Roi par son silence, & par une résolution qu'elle fit intérieurement de quitter la Cour, & de se retirer au Val de Grace. Le Tellier, sachant l'état où étoient le Roi & la Reine sa Mere, fit ce qu'il pût pour les racommoder, & l'Abbé de Montaigu aussi; mais, ils n'y réüssirent pas. Ces deux Roiales Personnes étoient fâchées, & ne pouvoient ni l'un ni l'autre, se résoudre de parler ensemble. Un de ces jours, que leur chagrin étoit dans sa plus grande force, le Roi étant avec la Reine sa Mere dans le Cabinet de son Appartement, Monsieur & Mademoiselle, sortirent avec intention, en les laissant seuls, de les forcer de se racommoder; mais le Roi, après y être demeuré assez long-tems, tourné contre une Fenêtre, fit une grande Révérence à la Reine sa Mere & sortit sans lui rien dire. Je n'etois pas alors à Fontainebleau: je sçai néanmoins, comme si j'y avois été presente, qu'elle en fut sensiblement tou-

touchée, & qu'elle dit en suite à 1664.
Monsieur avec le cœur plein de douleur, & parlant du Roi, *Vous voyez comme il me traite.* Elle passa dans sa petite Chambre, apuiée sur lui, allant par dessus la Terrasse, afin d'éviter les yeux de ceux qui remplissoient son grand Cabinet. Là, elle pleura beaucoup avec ce Prince, & dit à une autre Personne qui se trouva auprès d'elle, de qui je le sçus quelque tems après *, *Pensez-vous que nous aions parlé ensemble, le Roi & moi dans le Cabinet? Je vous assûre que non, & que nous en sommes sortis de la même maniere que nous y étions entrez.* Ce soir méme, elle refusa d'aller souper avec sa Famille, parce qu'en effet elle se trouvoit mal. Le Roi, venant chez elle à l'heure du Repas, car ils parloient ensemble en public, rencontra la Reine qui s'en alloit à son Appartement. Il lui demanda tout surpris d'où venoit qu'elle s'en retournoit avant que d'avoir soupé? Elle lui répondit, que la Reine sa Mere lui avoit dit de le faire, parce qu'elle ne vouloit point manger. Le Roi pâlit à ce Discours,

* *Cette Personne étoit la Molina Espagnole.*

1664. & demeura tout interdit. Il suivit la Reine, qui alla souper chez elle & il y demeura sans vouloir s'asseoir à table, appuié sur le derriere de la Chaize de la Reine. Il fit bonne mine en présence des Spectateurs; mais, son cœur fort estimable en cela souffroit de la peine, & lui faisoit sentir, qu'il étoit coupable envers cette digne Mere, qui l'avoit toujours tant aimé, & qu'il avoit jusques là toujours tant honorée.

Le lendemain matin, la Señora Molina étant entrée dans l'Oratoire de la Reine-Mere, elle fut surprise de la trouver tout en larmes. La Molina voulut sortir, craignant de l'avoir importunée, par la liberté qu'elle avoit prise, en ouvrant sa porte; ce que gueres de gens n'auroient ôsé faire dans les heures de ses Prieres: mais, cette Princesse la rappella, & sans lui vouloir rien cacher de l'état où elle étoit lui fit signe de se mettre à terre auprès d'elle. Elle le fit; &, après lui avoir demandé en Espagnol ce qu'elle avoit, la Reine-Mere la regardant fixement, avec des yeux remplis de douleur & de

de larmes, lui répondit seulement 1664.
ces paroles, *Ah! Molina; estos hijos* *; & après avoir un peu déchargé son cœur avec elle la renvoia. Cette vertueuse Princesse, cherchant les plus solides consolations qu'une Ame Chrétienne puisse trouver, avoit fait ce même jour ses dévotions, & son Confesseur lui avoit ordonné de parler au Roi la prémiere, & de ne plus écouter, ni son dépit, ni sa douleur. Elle s'étoit résolue aussi tôt de le faire, trouvant juste de sacrifier tous ses sentimens à Dieu. Elle ne pensa donc plus qu'à parler au Roi; mais, elle me fit l'honneur de me dire peu de tems après, que ce ne fut pas sans peine, & que les humiliations qu'elle eut peur d'y rencontrer la firent souffrir quelques angoisses.

* *Ah! Molina; ces Enfans!*

Le Roi, de son côté, par son bon naturel, mal satisfait de lui même, alla la trouver avec une intention sincere de se raccommoder avec elle; mais, l'envie que la Reine sa Mere avoit d'obéïr à Dieu, fit que voiant entrer ce Prince dans sa chambre elle se hata vitement de parler à lui la

1664. prémiere. Elle m'a fait l'honneur de me dire aussi, en me faisant part de toutes ces choses, qu'elle avoit été très satisfaite du Roi, & que Dieu avoit pleinement récompensé le sacrifice qu'elle avoit eu intention de lui faire. Ce Prince lui parla d'une maniere obligeante & soumise, il lui demanda pardon à genoux: il pleura de douleur avec elle d'avoir manqué contre elle, & lui fit paroitre des sentimens si tendres & si respectueux, qu'elle eut alors sujet de benir Dieu, de lui avoir donné *estos Hijos* *, qui la faisoient quelquefois souffrir, parceque nul n'est parfait; mais, qui lui donnoient plus souvent encore beaucoup de sujets de joie & de consolation. Le Roi lui avoüa qu'il n'avoit point dormi toute la nuit, par l'inquiétude qu'il avoit eue de voir qu'il lui avoit déplu; &, comme elle avoit fait connoitre à le Tellier, les souhaits qu'elle avoit souvent de se retirer au Val-de-Grace, & qu'il en avoit averti le Roi, cet illustre Fils la pria instament de n'y plus penser, & la pressa de lui donner sa parole qu'elle ne le quitteroit

* *Ces Enfans.*

point.

point. Ces deux Roiales Personnes, 1664.
se communiquant ainsi l'un à l'autre leur ressentiment & leur repentir, demeurérent plus contens, & satisfaits de leur mutuelle Amitié, que s'ils n'avoient point eu de peur de la blesser; &, dans ce raccommodement, ils en connurent mieux la grandeur. Le Roi fit part de sa joie à le Tellier, & lui dit, à ce que ce Ministre me conta lui même quand je le vis, que si la Reine sa Mere n'eut point commencé à lui parler la prémiere, il étoit allé la trouver avec intention d'en faire toutes les avances; lui avoüant qu'il avoit senti, qu'il n'auroit pas pû vivre content sans elle, & que l'Amitié qu'il avoit pour la Reine sa Mere l'auroit obligé de faire toutes choses pour se remettre bien avec elle.

Après cette heureuse Paix, la Reine-Mere, non seulement Mere par tendresse, mais Mere véritablement Chrétienne, reprenant aussi-tôt ses sentimens de vertu & de sagesse, ne manqua pas de parler au Roi de l'état où il étoit. Elle lui dit, *Qu'il étoit trop enivré de sa propre Grandeur,*

qu'il

poser. Cette auguste Mere lui dit, 1664.
Que c'étoit quelque chose de connoitre qu'il avoit tort ; que par là il pouvoit voir que Dieu ne l'avoit pas tout-à-fait abandonné ; mais qu'il prît garde à ne le pas irriter entiérement ; & qu'elle le prioit du moins de lui demander la grace des bons desirs, & celle de mieux faire. Comme le Roi venoit de chasser le Duc & la Duchesse de Navailles, cette Princesse lui dit, qu'elle avoit résolu de ne lui plus parler de leur Disgrace, voiant combien toutes ses Prieres leur avoient été inutiles; mais, que pour le seul intérêt de sa gloire, elle vouloit encore lui dire, qu'il faloit qu'il considérât qu'il les chassoit parce qu'ils avoient de la Vertu. Il lui répondit, *Qu'il ne pouvoit non plus se vaincre sur cela, que sur le reste, & qu'il vouloit se vanger du Mari, & de la Femme; Que la Comtesse de Flex, & moi, étions encore de ces Personnes qu'il avoit eu assez envie de chasser; & qu'il l'avoit pensé faire vingt fois pendant sa maladie.* La Reine-Mere fut étonnée de ce que le Roi lui dit sur la Comtesse de Flex & sur moi. Elle fit ce qu'elle put pour lui justifier l'In-

1664. l'Innocence de sa Dame d'Honneur & ses bonnes intentions. Elle le devoit à l'estime qu'elle avoit pour elle, & au rang qu'elle tenoit auprès d'elle. Le péril étoit alors passé : il ne revint plus ; & je doute même que cette Dame l'ait sçu. Le Roi lui avoüa aussi, que Me. de Brancas lui avoit dit de certaines choses contre elle, qui auroient pû les brouiller davantage ensemble; mais, il lui fit connoitre en même tems, que selon les sentimens de son cœur, cela auroit été difficile. Après ces Eclaircissemens, la Reine-Mere demeura aussi affligée de l'état où étoit l'Esprit du Roi, qu'elle étoit contente de son Cœur, & de sa sincérité ; ce qui l'obligea de redoubler ses prieres, & de faire beaucoup prier pour lui.

Les choses que je viens de dire peuvent faire voir que le Roi avoit en lui de grandes contrariétez, que ses vertus étoient mêlées de ce qui leur étoit opposé ; & que portant en lui le caractere commun de la Fragilité humaine, il n'étoit pas toujours sage, ni toujours juste ; mais, je ne puis m'empêcher de dire aussi qu'à

qu'à mon sens, il y avoit beaucoup de 1664.
raison à connoitre qu'il n'en avoit
point, qu'il y avoit de la force dans
l'aveu qu'il faisoit de ses foiblesses, &
beaucoup d'humilité Chrétienne à s'accuser de ses propres injustices. Il ne
faut pas prétendre que les Hommes,
pour être dignes d'une haute estime,
& pour être mis au rang de Héros,
soient exempts de défauts. Il ne s'en
trouve point de tels, & Dieu seul est
parfait. Les Césars, les Augustes,
les Constantins, & les Théodoses,
ont tous commis des Crimes, & leurs
Passions ont triomphé de leur Raison,
& de leur Equité. La différence qu'il
y a d'eux à ceux dont la mémoire est
deshonnorée, c'est que leurs Vertus
ont surpassé leurs Vices, qu'ils les ont
connus, & qu'ils en ont eu du moins
de la honte; que par leurs sentimens
ils ont démêlé le bien & le mal, &
qu'ils ont estimé l'un, & condamné
l'autre. Ceux d'entre ces grands hommes, qui ont été Chrétiens, ont plus
fait, ils ont fait pénitence du mal
qu'ils ont vu en eux. Il faut souhaiter que le Roi suive leur exemple en
cela, comme il leur ressemble dans les
gran-

1664. grandes choses qui les ont fait admirer.

La Reine-Mere, voiant les mauvaises dispositions où étoit le Roi à mon égard, eût la bonté de s'en inquiéter; &, jugeant que dans le tems que mes Amis étoient chassés, il ne faisoit pas bon pour moi à la Cour, elle me fit la grace de me mander de n'y pas aller; si bien que je demeurai à Paris, attendant ses ordres, & que les choses fussent adoucies. Quand ensuite j'eus l'honneur de la voir à Vincennes, où la Cour vint passer quelque tems, elle me conta toutes ces particularitez que je viens d'écrire, que peu de personnes ont sçues; & la Molina m'aprit les larmes, qu'elle lui avoit vû répandre dans son Oratoire.

La conversation du Roi & de la Reine-Mere, & leur Racommodement, n'avoit pas été avantageux à la Comtesse de Brancas. Son Mari étoit un Homme, qui naturellement avoit beaucoup d'Esprit. Après avoir été libertin & desordonné, il paroissoit converti & dévot. Je croi du moins qu'il le vouloit être, mais qu'il ne l'é-

toit

toit pas toujours, & qu'avec de bonnes intentions il n'avoit pas une conduite égale. Il étoit d'un tempérammment emporté, ses Passions avoient trop de pouvoir sur lui, & il y resistoit rarement. Je sçai qu'il s'en repentoit, & que les severes chatimens qu'il se donnoit à lui même égaloient par leur excès celui de ses foiblesses. Il est à croire que devant Dieu elles étoient moindres que sa pénitence. Il voit nos miseres, & les pardonne; mais, devant les hommes, il étoit trop apre après la Faveur, & souvent injuste dans ses jugemens, par ce qu'il les faisoit sans examiner la vérité des choses qu'il vouloit croire. Ce que le Roi avoit dit à la Reine sa Mere de la Comtesse de Brancas n'avoit pas plu à cette Princesse: elle s'en souvenoit. Il arriva donc qu'un matin, allant à la Messe appuiée sur Brancas son Chevalier d'Honneur, elle le quitta pour aller dire à sa Femme, qu'elle vit à genoux dans un coin de la Chapelle, *Qu'elle lui ordonnoit de ne jamais parler d'elle avec le Roi, & de ne la mêler jamais dans ses discours.* D'abord le Comte de Brancas crut

1664.

1664. crut que la Reine-Mere avoit été parler à sa Femme, pour lui faire une faveur, & dans cette pensée il voulut lui en rendre grace; mais, la Reine-Mere lui dit froidement, *Ne m'en remerciez pas, Brancas : c'est que je deffendois à votre Femme, de nommer mon nom au Roi.* Il fut surpris de cette Déclaration. Le Mari & la Femme parurent affligés: ils criérent contre les mauvais offices qu'ils disoient qu'on leur avoit rendus; & se plaignirent de la Comtesse de Flex, disant qu'elle avoit blamé Me. de Brancas, devant la Reine-Mere, des complaisances qu'elle avoit eues pour le Roi. Dans le vrai, je croi qu'ils ne pouvoient avec justice se plaindre de personne, & que leur maniere d'agir les avoit décreditez; car, voulant aquerir les bonnes graces du Roi par des voies que lui même n'estimoit pas, & conserver celles de la Reine-Mere avec son estime, il leur avoit falu faire & dire des choses si opposées les unes aux autres, que cela seul les avoit fait tomber dans de facheux embarras, dont les sources & les effets ne pouvoient tarir facilement.

ment. Pendant qu'ils pestoient con- 1664.
tre leurs Ennemis imaginaires, ils faisoient valoir au Roi ce qu'ils souffroient pour lui, & travailloient à le rendre leur Deffenseur. J'estimerois leur habileté, s'ils avoient eu autant d'application à ne point détruire les autres, qu'ils en avoient à rétablir leurs Affaires. Elles se trouvoient en mauvais état par la Disgrace de Fouquet, & le besoin qu'ils avoient de la faveur excuse leur conduite, mais ne peut justifier leurs fausses Accusations faites trop légérement, ni ce que Me. de Brancas avoit dit au Roi, en perdant le respect qu'elle devoit à la Reine-Mere. Il leur plut enfin d'en user ainsi, & peut être qu'enivrez de leurs visions, ils étoient persuadez que ce qu'ils disoient étoit véritable. Le dégout que la Reine-Mere avoit contre eux s'augmenta par leur plaintes, qui en effet n'étoient pas justes. Cette Princesse, par un motif d'estime pour le Comte de Brancas, lui avoit voulu donner des Avis sur sa Famille, qu'il avoit mal reçus, & de là procédoit tout le reste: mais, la Reine-Mere étoit accoutumée à pardonner, elle

en

1664. en avoit fait une habitude estimable dans des occasions plus fortes & plus grandes, que celle dont je parle ; &, voulant donner au tempérament du Comte & de la Comtesse de Brancas ce qui avoit pû lui déplaire, elle l'oublia en faveur de leurs intentions, qu'elle ne crut pas mauvaises, & ne laissa pas de les traiter favorablement. Ce n'est pas que je ne sois persuadée, que ce qu'elle eut à sacrifier à Dieu en cette occasion lui couta beaucoup ; parce que tout ce qui regardoit le Roi la touchoit vivement, non point par sa qualité de Roi, mais par la tendresse qu'elle avoit pour lui.

Pendant le sejour de la Cour à Fontainebleau, Me. accoucha d'un Fils, dont la Reine-Mere temoigna une grande joie, & le Roi parut en ressentir autant, que si ce present du Ciel lui avoit été donné à lui même. Il fut appellé le Duc de Valois, pour ressusciter en lui cette illustre Branche qui a donné tant de grands Rois à la France.

Ensuitte de touttes ces choses, la Cour revint à Vincennes, ou j'eus l'honneur de revoir la Reine ; après une

une longue Converſation avec elle je 1664.
trouvai qu'il étoit néceſſaire de parler au Roi. Je le fis, & je le ſupliai de croire, que comme j'étois fidelle à mes Amis, je l'étois davantage à mon Maitre; & qu'il étoit impoſſible, ſelon mes ſentimens, que je puſſe manquer à ce premier devoir. Il me fit bon viſage, & me fit l'honneur de me répondre aſſez obligeament; c'eſt-à-dire à ſon ordinaire, peu de ſillabes, mais qui ne laiſſerent pas de me redonner de la vie, & des forces, pour ſoufrir les chagrins fréquens, d'un ſi méchant Païs, que l'on hait ſouvent par Raiſon, mais que l'on aime toujours naturellement.

Sur la fin de Septembre, Monſieur & Madame allérent à Villers-Coterêts. La Reine-Mere par complaiſance y alla auſſi, & y fut deux jours. A ſon retour, le Roi y fit un Voiage, & laiſſa la Reine à Vincennes, qui étant groſſe ne pouvoit aller avec lui. Cette Princeſſe, ſe voiant privée de cette ſatisfaction, auroit du moins ſouhaité, qu'il eut voulu y aller en compagnie moins agréable, que celle de Mlle. de la Valliere, qu'il avoit choiſie pour

1664. l'y mener. Elle en pleura sensiblement, & le Roi qui la trouva toute en larmes dans son Oratoire, la veille de son départ, adoucit ses peines, en lui témoignant d'y prendre part : & pour la guérir des maux présens, que la Jalousie lui faisoit souffrir, il lui fit espérer qu'à l'avenir, il quiteroit la qualité de Galant pour prendre à trente ans cèlle de bon Mari. La Reine-Mere prit le soin de guérir le reste de sa tristesse, & tout se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire, que ses douleurs finirent par le retour du Roi, dont la présence la guérissoit de tous ses maux.

Le quatrieme Octobre, la Reine-Mere étant venue de Vincennes à Paris visiter les petites Carmelites, se trouva mal en ce lieu. Elle eut mal au cœur, & une maniere de foiblesse. De là, elle alla coucher au Val-de-Grace, où elle eut une mauvaise nuit. Le Roi ce même jour aiant sçu que la Reine sa Mere s'étoit trouvée mal, & qu'elle n'avoit pû revenir coucher à Vincennes, partit à huit heures du soir, & courut au galop lui faire une visite, montrant par son empressement

&

& son inquiétude, que son Amitié 1664.
pour elle avoit de fortes racines dans son cœur. La Reine-Mere en fut touchée, & lui en témoigna sa reconnoissance, par les loüanges qu'elle lui en donna. A son retour à Vincennes, un jour qu'elle gardoit la chambre, il lui amena Mlle. de la Valliere. Il n'eut point de peur que la Reine l'a vit, par ce qu'elle se trouvoit mal aussi; mais, quand elle sçut que cette Fille étoit chez la Reine sa Mere, & qu'elle joüoit avec le Roi, Monsieur, & Madame, dans sa Chambre; elle en fut excessivement affligée: & comme alors je me trouvai par hazard auprès d'elle, elle me commanda d'en aller parler à la Reine sa Mere. Je trouvai cette grande Princesse enfermée dans son Oratoire, apparament fort incommodée de ce que le Roi avoit fait. Aussi-tôt qu'elle me vit, elle rougit, & ne voiant que trop dans ses yeux, qu'elle devinoit mon Ambassade, je ne lui en dis rien. Je refermai la porte du lieu où elle étoit enfermée; & mon silence respectueux lui fit bien mieux entendre, que je ne l'aurois pû

 faire

1664. faire tout ce que je craignois de lui dire. La part qu'elle avoit eue à cette petite Avanture, aiant été en elle une complaisance forcée, ces Réfléxions la firent beaucoup souffrir; si bien que le lendemain elle en parla elle même à la Reine sa Fille; & je sçai qu'elles demeurérent satisfaites l'une de l'autre. Pour moi, je m'en revins coucher à Paris, sans retourner chez la Reine; car, ne pouvant alors lui donner de consolation par mes services, je me confiai en la prudence de la Reine sa Mere, que je connoissois trop parfaitement, pour douter qu'elle pût oublier de s'y emploier toute entiere.

Je ne puis en cet endroit m'empêcher de dire une chose, qui peut faire voir combien les gens de la Cour pour l'ordinaire ont le cœur & l'esprit gâté & rempli des méchantes Maximes du Monde. Dans ce même moment que la Reine m'avoit commandé d'aller parler à la Reine sa Mere, je rencontrai Me. de Montausier, qui étoit ravie de ce dont la Reine étoit au desespoir. Elle me dit avec une grande exclamation de joie, *Voiez vous, Ma-*

Madame? La Reine-Mere a fait une 1664.
Action admirable, d'avoir voulu voir la Valliere. Voilà le tour d'une très habile Femme, & d'une bonne Politique. Mais, ajouta cette Dame, *elle est si foible, que nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne cette Action comme elle le devroit.* Véritablement, je fus étonnée de voir dans la Comédie de ce Monde combien la différence des sentimens fait joüer de différens personnages; &, ne voulant pas lui répondre, je la quittai, courant comme une personne qui aiant une affaire ne pouvoit pas l'écouter. Le Duc de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi en même temps, mais sur un autre sujet, une pareille peine; car, en parlant du chagrin que la Reine-Mere avoit eu contre la Comtesse de Brancas, il me dit ces mêmes mots: *Ha! vraiment, la Reine-Mere est bien plaisante, d'avoir trouvé mauvais, que Me. de Brancas ait eu de la Complaisance pour le Roi, en tenant compagnie à Mlle. de la Valliere. Si elle étoit habile & sage, elle devroit être bien aise, que le Roi fût*

6 64. *amoureux de Mlle. de Brancas; car, étant Fille d'un Homme qui eſt à elle, & ſon premier Domeſtique, lui, ſa Femme, & ſa Fille, lui rendroient de bons Offices auprès du Roi.* Nous devons tout à Dieu, & rien ne doit être dans notre cœur & dans notre volonté au deſſus de lui. Il nous commande d'obéir au Roi; mais, nous ne lui devons cette obéïſſance, que dans tout ce qui n'eſt point contre la Loi Divine. Sur ce Principe, je laiſſe aux Caſuïſtes à décider de la qualité des ſentimens de Mr. & de Me. de Montauſier. Ils avoient voulu que leur Fille montrât l'éxemple aux autres de ſuivre Mlle. de la Valiere; &, comme ils avoient demandé permiſſion à la Reine, qui la leur avoit refuſée; l'excès du dépit qu'ils en avoient leur faiſoit dire avec hipocriſie, & dans le deſſein de couvrir la lacheté de leurs diſcours, que la Reine-Mere, par une opiniatreté indigne d'une Mere Chrétienne, avoit contribüé au Péché du Roi ſon Fils, au lieu de travailler à l'en tirer; comme elle le faiſoit ſouvent, par ſes ſages conſeils. Ils auroient voulu, au con-

contraire, qu'elle y eût pris une part, 1664.
qui l'auroit rendue indigne des miséricordes Divines, & indigne même de l'estime du Roi son Fils; car ce Prince avoit trop de discernement, pour croire qu'il eut pû voir sans mépris ce qui de soi auroit été si méprisable. Je répondis à Mr. Montausier, qu'il me sembloit avoir remarqué dans l'Histoire; que Catherine de Médicis étoit deshonnorée pour avoir eu de pareilles Complaisances pour les Rois ses Enfans; & que je serois fachée, pour l'intérêt que je prenois à la Gloire d'*Anne d'Autriche*, qu'elle fût capable d'en faire autant. Je suis même persuadée comme d'une Vérité indubitable, que le Comte de Brancas, malgré ses emportemens, avoit trop de Conscience & d'Honneur; pour désirer d'entrer dans de telles Avantures; Mlle. de Brancas non plus, qui étoit aussi sage, qu'elle étoit belle, & que la Reine-Mere aimoit, pour sa singuliere modestie: je suis obligée de dire, que les Conseils, que cette Princesse avoit donnez à son Pere ne la regardoient pas: ils avoient été destinez seulement à la correc-

 tion

la Machine diner aux petites Carmelites ses favorites; & elle leur fit part de ses chagrins. 1664.

La Reine-Mere alla droit à Versailles, & au retour de ce petit Voiage, elle passa par Challiot où j'étois*. Elle nous fit l'honneur de nous faire part à la Mere de la Fayette, Superieure de ce Couvent, à ma Sœur, & à moi, des peines qu'elle y avoit eues, par l'humeur chagrine & jalouse de la Reine, qui n'avoit pas autant d'experience des choses du monde, & de force d'esprit pour s'y soutenir, qu'elle lui en auroit souhaité. Par les sentimens que nous lui vimes, nous connumes clairement, que tous les événemens de la Cour, bons, ou mauvais, contribuoient également à sa perfection; ce qui lui donnoit un grand desir de ne plus rien desirer que Dieu: mais, il lui falloit beaucoup souffrir, avant que de posséder ce bonheur, non seulement en sa personne, mais encore en celle de la Reine même, qui tomba dangereusement malade le quatrieme de Novembre. Son mal commença par une fievre tierce, qui fut accompagnée de fa-

* *Dans le Couvent de Ste. Marie de Challiot.*

1664. facheux accidens. Elle eut de grandes douleurs aux jambes ; & ses douleurs, qui furent violentes, furent suivies de son Accouchement, qui fut à huit mois, d'une Princesse qui vecut peu de jours.

Le lendemain, elle eut des convulsions qui firent craindre qu'elle ne mourût. Le Roi, suivant la loi de ces contrariétez étonnantes qui se trouvent en lui, comme en plusieurs autres hommes, montra en cette occasion, selon qu'il avoit accoutumé de le faire, des sentimens fort tendres pour la Reine. Il pleura, & dans sa douleur, outre les marques qu'il lui donna de son Amitié, il en fit voir de sa Foi. Il envoia distribuer quantité d'argent aux Pauvres, & aux Prisons, pour délivrer les Prisonniers : il fit des vœux pour la vie de cette Princesse qu'il estimoit par sa Vertu, & qu'il ne pouvoit haïr, vû sa beauté, & la tendresse craintive, respectueuse, & soumise, qu'elle avoit pour lui. Il dit au Maréchal de Villeroi, dans le tems qu'elle fut en travail, qu'encor que ce fût pour lui un grand malheur de perdre un Enfant, il s'en consoleroit,

roit, pourvu que Dieu lui fît la grace de lui conserver la Reine, & que son Enfant pût être baptisé. 1664.

La Reine-Mere fut sensiblement touchée du péril où elle vit la Reine. Elle la fit résoudre, malgré sa tendresse, & la peine qu'une jeune Personne sent d'ordinaire à la mort, à recevoir le Saint Viatique. Elle lui apprit qu'elle étoit en danger, & dit ensuite à ceux qui s'étonnoient de la force, qu'elle avoit eue à lui annoncer cette triste Nouvelle, *Qu'elle aimoit la Reine; mais, qu'elle souhaitoit plus ardemment, de la voir vivre dans le Ciel, que sur la Terre.* Le Roi accompagné de toute la Cour, alla au devant du saint Sacrement, & la Reine-Mere demeura dans la Chambre de la Reine, qui, après avoir communié, dit qu'elle étoit bien consolée d'avoir reçu Notre Seigneur, & qu'elle ne regrettoit la vie, qu'à cause du Roi, *y d'està Muger*, * montrant du doit la Reine-Mere. Mais enfin Dieu la redonna à la France, au Roi, & à la Reine sa Mere. Elle guerit le dix-huitieme de Novembre, après avoir pris de l'émétique.

* *Et de cette Femme.*

1664. La Reine-Mere, depuis quelque tems, & particulierement dans cette Maladie de la Reine, sentit de considérables douleurs à son sein. Comme elle avoit trop négligé ce mal, elle fut surprise de voir qu'en peu de tems il empira notablement; &, par la jauneur de son visage, on vit que la tristesse, qu'elle avoit eue du péril où elle avoit vû la Reine, lui avoit été nuisible. Elle avoit consulté les Médecins sur le commencement de cet étrange mal, & ils y mettoient alors de la cigue, qui ne lui fit point de bien. Elle avoit eu le dessein, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, de se mettre entre les mains de Vallot, prémier Médecin du Roi, qui, pour être versé dans la connoissance des Simples & de la Chimie, paroissoit devoir connoitre des remedes spécifiques pour cette maladie; mais, il montra tant de foiblesse à soutenir ses Avis contre ceux qui lui étoient opposez, qu'elle en fut dégoutée. Seguin, qui étoit son prémier Médecin, étoit un Homme sçavant à la mode de la Faculté de Paris, qui est de seigner toujours, & de ne se servir

point

point des autres remedes. Il n'avoit gueres d'expérience; car, il étoit venu jeune au Service de la Reine. Pour surcroit de malheur, il étoit passionné, & n'estimoit le conseil de personne; &, sans connoissance d'aucuns remedes particuliers pour le mal de la Reine-Mere, il s'opposoit seulement à tout ce que l'on proposoit pour elle: si bien que dans ces commencemens elle demeura indécise, & pendant cette suspension son mal devint si grand, qu'il falut aussi tôt y apporter les remedes extrêmes. Cette Princesse, ne trouvant du secours en personne, fut contrainte de s'abandonner aux passions des Hommes, qui la tourmentérent plus que son propre mal. Ses Serviteurs avoient aussi chacun leur opinion particuliere, sur la conduite qu'elle devoit tenir: les uns étoient pour Vallot, les autres lui étoient contraires; &, pour être trop grande & trop aimée, elle se vit sans pouvoir recevoir de consolation ni de remede d'aucun de ceux qui auroient du lui en donner. Je la vis souvent dans ces tems-là aux pieds de Dieu connoitre avec quelque peine tout ce qui lui 1664.

1664. manquoit ; mais, aiant toujours eu une grande confiance en sa Divine Providence, elle disoit ce qu'elle avoit dit souvent en d'autres occasions, *Dieu m'assistera, & s'il permet que je sois affligée de ce terrible mal, qui semble me menacer, ce que je souffrirai sera sans doute pour mon salut : & j'espere*, disoit elle, *qu'il me donnera les forces dont j'aurai besoin, pour l'endurer avec patience.* Elle ajoutoit à ces paroles, qu'aiant vu des Cancers à des Religieuses *, qui en étoient mortes toutes pourries, elle avoit toujours eu de l'horreur pour cette maladie si effroiable à sa seule imagination ; mais, que si Dieu permettoit qu'elle en fût attaquée, il falloit avoir patience, qu'il étoit le Maitre, & qu'il étoit juste de le benir en tous tems. Elle continuoit de mettre alors sur son sein de cette ciguë, qui paroissoit l'empirer beaucourp. Je le dis à Vallot. Il me répondit froidement, que s'il avoit été seul, voiant combien ce remede lui étoit contraire, il y auroit plus de quinze jours, qu'elle n'en mettroit plus. Je fus surprise de voir que de petits égards empêchoient cet

* *Des Religieuses du Val de Grace.*

homme de dire la Vérité, & de la 1664.
soutenir, en lui faisant hazarder la vie d'une si grande Princesse, & si utile au Monde. Je courus aussi tôt le dire à la Reine-Mere, qui, sans murmurer contre cette barbarie, me dit seulement, mais en rougissant, *Il faut avoir patience.*

Le quinzieme du mois de Décembre, la Reine-Mere donna des marques publiques de cette constance qui devant s'augmenter à la mesure de ses maux devoit aussi la rendre un admirable modelle de patience, & de pieté. Ce fut à Noel au Val-de-Grace, que son mal se déclara tout d'un coup, très grand & incurable. Elle eut une mauvaise nuit; &, quand le lendemain les Médecins la pensérent, ils trouvérent son sein en tel état, qu'ils en furent étonnez. Elle connut leur surprise à leur visage, & toutes ses Femmes, qui le virent avec douleur, se mirent à pleurer: elle seule ne témoigna point être affligée, & ne fit aucune plainte; mais, après avoir laissé voir à l'émotion de son visage, qu'elle n'étoit pas insensible, elle les reprit, & les consola tout ensemble,

1664. semble, en leur faisant voir l'entiere soumission qu'elle avoit à la volonté de Dieu. Elle dit au Roi, qui la vint voir après son diné, & à Monsieur qui y étoit dès le matin, *Qu'elle les prioit de ne se point trouller de cet Accident; qu'elle étoit contente de mourir; que cela n'alloit qu'à quelques années de moins; & qu'elle s'estimcit heureuse; de ce que Dieu vouloit par cette voie lui faire faire pénitence de ses pechez.* On fit aussi tôt une Consultation des plus célébres Médecins, & Chirurgiens de Paris. Ils conclurent tous que c'étoit un Cancer, & que ce mal étoit sans remede. Le Roi, suivant en cela la prémiere inclination de la Reine sa Mere, fit arrêter qu'elle se serviroit de Vallot son prémier Médecin. Elle le trouva bon, quoi que ce qui paroissoit avoir si fort empiré son mal vint de ce qu'il y avoit mis depuis quelques jours. Puis, voiant que ces remedes ne la soulageoient pas, elle se laissa aller au Conseil de plusieurs personnes, qui lui parlérent d'un pauvre Prêtre de Village nommé Gendron, qui pensoit les Pauvres, & qui avoit aquis de la re-

réputation à ce charitable exercice. 1664
Elle le vit au Val-de-Grace; & Seguin son Médecin, qui voioit que Vallot jusqu'alors n'avoit pas réüssi à la traiter, lui conseilla de se mettre entre les mains de cet Homme. La Reine-Mere suivit son avis, même avec quelque espoir de guérison, ou de longue vie; car, cet Homme lui promit qu'il endurciroit son sein comme une pierre, & qu'en suite elle vivroit aussi long-tems, que si elle n'avoit point eu de Cancer. Mais, Gendron ne parloit pas de bonne foi; car, outre que son remede étoit nouveau, & qu'il ne l'avoit pas assez expérimenté pour en répondre, une Demoiselle que nous connumes bien-tôt après, à qui il l'avoit donné, s'en trouvoit fort mal, & son sein s'étoit ouvert. Ce remede étoit chaud, & par conséquent il étoit violent. La Reine-Mere en sentit de grandes douleurs; mais alors elle commença de former en elle même une forte résolution de s'accoutumer à la souffrance. Le jour, elle s'habilloit à son ordinaire, & se divertissoit le mieux qu'il lui étoit possible. Ses nuits étoient mauvaises:

1664. vaises : celles qui couchoient dans sa chambre disoient, qu'elle ne dormoit guere; & tous les maux qu'elle a eus se sont fait connoitre plûtôt par leur propre grandeur que par ses plaintes. Elle passa quelque tems de cette maniere, non seulement sans dire ce qu'elle sentoit, mais sans montrer nul chagrin de son mal : l'espoir, qu'elle eut jusques-là de pouvoir trouver quelque soulagement dans la Science des hommes, rendroit sa constance moins admirable, si nous n'avions vu cette vertu subsister avec de cruelles douleurs, avec la certitude de l'augmentation de son mal, ou plûtôt la certitude de la mort : c'est pourquoi ceux qui ont examiné les mouvemens de son ame, dans tous les tems de cette effroiable maladie, les ont trouvez infiniment estimables.

La Reine-Mere me fit l'honneur de me dire alors, un jour que j'étois seule avec elle dans son Oratoire, qu'elle croioit mourir de ce mal, mais que ce ne seroit peut être pas si tôt. Elle passa de cette sorte tout l'Hiver, pendant lequel son mal fut fort grand. On le voioit dans ses yeux, & à son vi-

visage; mais, comme il étoit supor- 1664.
table, son esprit étoit soulagé par les promesses de Gendron, qui la flatérent de quelque prolongation de vie. Peu à peu néanmoins son Cancer empiroit, & commençoit à s'ouvrir, ce qui donnoit de grandes inquiétudes à ceux qui s'intéressoient à sa vie.

En ce même tems, il y eut beaucoup d'autres personnes, qui se vantoient d'avoir de beaux secrets, & qui assûroient la Reine-Mere de la guérir, si elle vouloit se mettre entre leurs mains. Parmi ceux là, il y avoit un certain Lorrain, nommé Alliot, qui s'étoit adressé à moi, qui nous faisoit voir une Demoiselle presque guérie par lui. Elle avoit été pire que la Reine-Mere, & le bon temperamment de cette Princesse nous donnoit lieu d'esperer qu'elle résisteroit à ses maux, & que les remedes aidés par sa force naturelle en demeureroient les maitres; mais, malgré toutes leurs paroles, au lieu de trouver par leur Art, la santé & la vie, nous la voions courir à sa fin, par le chemin d'une terrible & dure pénitence. Les remedes des Hommes par

l'ordre

1664 l'ordre de Dieu furent inutiles à la guérison de son corps; mais, par les tourmens qu'ils lui firent souffrir, ils servirent à guérir les maladies de son ame. Il lui falloit devant Dieu remplir le vuide de ses vanitez passées. Il falloit que cette ame, que Dieu destinoit à la véritable gloire, fût purgée des sentimens de l'Orgueil humain, qui est quasi inséparable de la Grandeur & du Faste qui suit la Roiauté. Il falloit que la paresse & la négligence, qu'elle avoit eue peut-être, de s'aquiter de ces grands devoirs, où sa Régence l'avoit engagée, trouvassent leurs remedes dans les chatimens que Dieu lui préparoit, & que par cette voie de Grace, si opposée à la Nature, elle pût être digne de ses miséricordes qui valent baucoup mieux que la vie. La derniere imperfection apparente, que les Sages ont pu reremarquer en cette éminente Princesse, a été que portant la Mort dans son sein, par les commencemens de sa funeste maladie, elle soit demeurée jusques alors un peu trop attachée à l'amour de sa Personne: l'habitude y avoit beaucoup de part; & sa fermeté,

té, qui l'empêchoit de craindre la 1664.
mort, la rendant exemte d'inquietude, la faisoit agir de la même maniere, que si elle eût été en pleine santé; n'oubliant rien des soins qu'elle devoit à son salut. Elle en donnoit quelques-uns à sa propreté & à son ajustement; étant persuadée que sa qualité de Reine, qui l'exposoit au Public, l'y obligeoit. Elle n'en avoit néanmoins aucun qui pût choquer la bienséance; si bien, qu'au lieu de la blamer, on pourroit mettre au rang des vertus morales, cette intrépidité, qui la rendoit en tout tems égale à elle même. Mais, comme je ne voudrois pas que le respect particulier, que je conserve pour sa mémoire, me pût faire juger de ses sentimens peut-être trop avantageusement, & que ce que j'écris est un simple Récit de la Vérité, sans laquelle l'Histoire deviendroit une Fable ridicule; j'avoue, que parlant selon les preceptes de Saint Paul, il auroit été à souhaiter, pour l'édification du Public, que cette grande Reine, par un détachement plus précis de ces Bagatelles, eût plus fait voir en son extérieur, que Dieu

seul

1664. seul reignoit en elle. D'un autre côté, selon ce même Apôtre, toutes choses se tournent en bien à ceux qui aiment Dieu, & nous avons vû clairement, que le souvenir de cette foiblesse, qui alors étoit entiérement innocente, a produit en elle la force de vouloir souffrir : la connoissance sincere qu'elle a eue de son néant a fait son élévation; & le repentir, qu'elle a eu de l'estime qu'elle avoit fait, dans sa jeunesse, des beautez de son corps, a été cause de la sainteté de sa Mort.

1665. Pendant que la Reine-Mere souffroit, & que le Roi s'occcupoit à ses Affaires & à ses Plaisirs, l'Infidélité de ses Amis lui fit connoitre l'Innocence de ceux qu'il avoit rejettez. S'il n'étoit pas en état de s'en vouloir repentir, du moins il a du voir par sa Raison, que rien n'est plus incertain que les jugemens des Hommes. Pour eclaircir ce que je veux dire, il faut retourner à l'Année 1662, où Madame aiant enfin laissé voir qu'elle ne haïssoit pas le Comte de Guiche, eut à souffrir ce que la Reine-Mere & la Reine d'Angletterre sa Mere, vou-

Printemps.

voulurent faire contre elle. Montalais, 1665.
une de ses Filles d'Honneur, fut chassée, pour avoir été la Dépositaire de ses secrets ; & le Roi, pour le repos de Monsieur, éxila tout de nouveau le Coupable, & l'envoia en Pologne. Monsieur, par des sentimens qui paroissoient incompatibles, aimoit toute la Famille de Grammont, & le même Comte de Guiche avoit été son Favori jusques à cet instant qu'il fut chassé en 1661. Malgré cette prémiere Avanture, Monsieur consentoit que la Princesse de Monaco, revenue de l'Exil où j'ai dit ailleurs que la Reine-Mere l'avoit envoiée, quoi que Sœur de celui qu'il ne pouvoit plus aimer, fut la Confidente déclarée de Madame. Il avoit fait, comme je l'ai encor écrit, Me. de Saint Chaumont, Sœur du Maréchal de Grammont, Gouvernante de ses Enfans ; & le Chevalier de Grammont, leur Frere, étoit bien traité par lui. Milord Montàigu, pour plaire à Madame, & à toute la Famille de Grammont, qui dominoit dans cette Cour, quelque tems après l'éclat qui avoit été fait contre Mada-

me

1665. me, pressa la Reine-Mere, de consentir au retour de l'infortuné Comte de Guiche, qui, tout environné de la fausse Gloire du Monde, s'estimoit sans doute trop heureux de souffrir pour une si belle Cause.

La Reine-Mere, en cela sans doute trop facile à persuader, avoit consenti à ce retour, mais à condition que le Criminel ne se trouveroit jamais dans les lieux où seroit Madame. Le Comte de Guiche revint donc en France, & alla trouver le Roi à Marsal *, qui le reçut favorablement; & Monsieur le traitta comme il devoit, c'est-à-dire avec quelque froideur. Le Comte de Guiche à son retour montra vouloir observer les ordres qu'il avoit reçus, avec une grande éxactitude. Monsieur crut être obeï; & la facilité qu'il eut à se le persuader venoit sans doute de la bonne opinion qu'il avoit eue de Madame, qui, d'abord que Montalais fut éloignée, par un aveu de tout le passé, qui n'étoit point criminel, & qui avoit paru sincere à Monsieur, avoit effacé dans son cœur & dans son esprit une partie de ses soupçons. Il se consoloit de ses chagrins

* *C'est à-dire au Siege de cette Ville.*

grins avec la Reine sa Mere, comme 1665
avec sa meilleure Amie, & agissoit souvent par ses Conseils. Cette Princesse, qui, condamnoit la conduite aparante de Madame, la croioit en effet pleine d'Innocence; &, voulant la coriger de ses fautes, elle travailloit de tout son pouvoir à leur bonheur commun; mais, elle ne put y réüssir.

Madame, à ce retour du Comte de Guiche, ne manqua pas de Confidens, pour avoir de ses Nouvelles; & cette Histoire eut de grandes suites. J'en ignore le détail, & je n'en sçai que quelques endroits. Ce qui parût au Public, fut que Vardes, qui avoit une Ambition déréglée, & qui naturellement étoit artificieux & vain, étant rempli d'un ardent desir d'être bien auprès du Roi, avoit conseillé à Me. la Comtesse de Soissons, qui étoit accusée de ne le pas haïr, toutes les mauvaises voies dont elle s'étoit servie, pour conserver sa faveur, & dont j'ai parlé sur le chapitre de Mlle. de la Motte-Houdancour. Vardes avoit été Ami du

1665. Comte de Guiche, & par la Comtesse de Soissons il étoit entré dans la Confidence de Madame. L'Histoire dit qu'en l'absence de l'Exilé, & même depuis son retour, sous le nom d'Ami, il le voulut perdre auprès de cette jeune Princesse, & qu'aiant fait dessein de la tenir attachée à lui par la crainte des maux qu'il pourroit lui faire, il lui conseilla de retirer ses Lettres, & celles du Comte de Guiche, des mains de Montalais, qui les avoit, & qui malgré sa Disgrace avoit eu l'adresse de les sauver, & de les emporter avec elle. Je sçai avec certitude, que Madame, ne connoissant point la malice de ce Conseil, y consentit; & qu'elle lui donna un Billet pour les demander à celle qui les avoit : que quand il s'en vit le possesseur, il eut la perfidie de les garder malgré Madame, qui fit tout ce qu'elle put pour l'obliger à les lui rendre; &, que cette Princesse, outrée de sa trahison, en voulut du mal, non seulement à lui, mais aussi à la Comtesse de Soissons, qu'elle soupçonna d'être de concert avec lui pour

pour lui faire cet outrage. On a dit 1665.
que Vardes, aiant été infidelle à sa prémiere Amie, & à son Ami, avoit voulu joindre l'Amour à l'Ambition, & que ses Sentimens, & ses Artifices pour triompher du cœur de Madame, agissoient pour une même fin. Je n'en sçai rien : je n'ai pas eu de commerce avec lui ; & je ne puis faire une juste description de la duplicité de son Ame : mais, il est certain qu'un mêlange de tant de Passions devoit produire beaucoup de mauvaises choses ; &, c'est ce qui arriva en effet. Les Dames se brouillérent : le Comte de Guiche & Vardes devinrent Rivaux & Ennemis ; &, cette division fit naitre la Jalousie & la Haine entre ces quatre Personnes. La Comtesse de Soissons, qui prétendoit avoir sujet de se plaindre de Madame, la menaça de dire au Roi tout ce qu'elle disoit avoir été fait par elle & par le Comte de Guiche contre lui ; mais Madame, craignant l'effet de ses menaces, fut comme forcée de la prévenir, & d'avoüer tout le passé au Roi. Dans

1665 cet aveu, il aprit que la Lettre écrite à la Reine sous le Nom de la Reine d'Espagne, & donnée à la Molina en 1662, étoit de l'invention de Vardes, & écrite de la main du Comte de Guiche avant son Exil; &, la Conversation, que la Comtesse de Soissons avoit eue avec la Reine dans le Couvent des Carmelites de la Rue du Bouloy, n'y fut pas oubliée. La Comtesse de Soissons, de son côté, pour se justifier au Roi, lui aprit aussi, que le Comte de Guiche, outre cette Lettre que Madame avoit avoüée, en avoit écrit d'autres à Madame, où il le traitoit de fanfaron, parloit de lui d'une maniere qui ne lui pouvoit pas plaire, & faisoit ce qu'il pouvoit pour obliger cette Princesse à conseiller au Roi d'Angleterre son Frere de ne point vendre Dunquerque au Roi.

Toutes ces choses furent amplement éclaircies par ce grand Prince. Il en voulut même des Déclarations par écrit, de la propre main du Comte de Guiche qui en dénia une partie, & avoüa la Lettre écrite par Var-

Vardes, & mise en Espagnol par lui, 1665.
à dessein d'animer les Reines à haïr la Valliere.

Lors que toutes ces Intrigues furent publiques, un jour que la Reine-Mere se trouvoit plus mal qu'à l'ordinaire, nous vimes le Roi faire une longue Conversation avec elle, puis prendre Madame, & s'enfermer avec elle par plusieurs reprises. La Comtesse de Soissons eut aussi de grandes Conférences avec lui: mais, elle ne voulut jamais lui avoüer avoir eu aucune part à la Lettre écrite à la Reine en 1662; quoi que, selon toutes les apparences, ce devoit être elle qui avoit ramassé dans la Chambre de la Reine le dessus de la Lettre écrite de la main de la Reine d'Espagne, qui avoit servi d'envelope à ce Paquet. Je ne sçai pas qu'elles furent ses justifications & ses excuses; mais, voici ce qu'on en disoit. Elle avoit montré de sentir de la peine du Traité que le Roi avoit fait en l'année 1662 avec le Duc de Lorraine, par lequel ce Prince dépouillé lui cédoit après sa mort la

1665. proprieté des Duchez de Lorraine & de Bar, & lui donnoit Marsal de son vivant, à condition que tous les Princes de sa Maison seroient appellez à la Succession de la Couronne, après la Maison de Bourbon. Il est donc à croire que cette Princesse, cachant ses Sentimens intérieurs, colora toutes ses Intrigues sur la douleur qu'elle avoit de voir le Comte de Soissons son Mari, si grand par sa Naissance, & par le Sang de France mêlé au sien, fût obligé de céder aux Princes de la Maison de Lorraine.

Le Roi demanda à la Reine, la vérité de la conversation que cette Princesse avoit eue avec elle, aux petites Carmelites. Elle ne lui en dit que les moindres choses: car, alors, la Comtesse de Soissons étant brouillée avec Madame qu'elle ne croioit pas son Ame, elle commença à ne plus haïr cette Princesse; &, par un sentiment de fidélité, elle ne voulut pas la perdre. Mais, la bonté de la Reine n'empêcha pas sa Disgrace. Vardes, qui depuis peu étoit déja exilé, pour avoir dit dans le

le commencement de leur brouillerie 1665.
& avant leur éclat, quelques paroles, contre le respect qu'il devoit à Madame, fut envoié en Prison dans la Citadelle de Montpellier; & le trentieme Mars 1665, le Comte & la Comtesse de Soissons partirent de la Cour, avec un ordre secret de se retirer à l'une de leurs Maisons.

Ce même jour trente Mars, *Le 30 Mars.* quelqu'un * bien instruit de l'Affaire dont je viens de parler, me rencontrant chez la Reine-Mere, me dit tout bas, que personne à la Cour ne gagnoit tant que moi à cette journée; & m'aprit, qu'encor que le Roi fût demeuré indécis sur les soubçons qu'il avoit eus de moi touchant la Lettre écrite contre lui, & donnée à la Molina, ce doute jusqu'alors, l'avoit déterminé à ne me vouloir pas de bien. J'étois fort incapable de manquer au respect & à la fidélité que je lui devois: mais, j en étois encore éloignée par mes propres sentimens; car, graces au Ciel, je n'entre que le moins que je puis dans les passions de mes Amis, & je ne serois nullement capable de me laisser persua-

* *Le Tellier.*

1665. der par eux sur ce qui me paroitroit contre la Raison ou mon Devoir. La Duchesse de Navailles, de plus, étoit aussi incapable de me prier de l'écrire, que moi de lui complaire; car, souvent nous en avions parlé ensemble, & n'en connoissant point les Auteurs, elle nous avoit toujours paru une pauvre invention. Quand je sçus enfin de qui elle venoit, je m'en étonnai encore d'avantage, parce que le Comte de Guiche avoit beaucoup d'esprit, & Vardes aussi; mais, ils eurent peut-être des raisons pour le faire, que je n'ai point sçues, qu'ils démêleront eux mêmes, s'ils veulent quelque jour s'en justifier envers le Public.

Il faut achever la destinée du Comte de Guiche, le Héros de ce petit morceau d'Histoire. Il fut donc éxilé pour la troisieme fois, & s'en alla en Hollande finir les Avantures du Roman. La Passion qu'il a eue pour Madame, lui avoit attiré de grands malheurs; mais, la vanité, dont il ne paroissoit que trop susceptible, lui en avoit sans doute ôté toute l'Amertume. Il avoit épousé la Fille du

du Duc de Sulli, petite Fille par sa 1665.
Mere du Chancelier de France*, bien faite, sage, & riche; mais, jusqu'alors elle avoit été mariée sans l'être, & sans avoir en lui un Mari, qui auroit pû trouver beaucoup de douceur avec elle, & profiter des grands Etablissemens de sa Maison qui le regardoient. Mais, il aima mieux une Disgrace éclatante, qu'une vie ordinaire avec l'abondance de toutes choses. Il est juste que le déréglement de l'Esprit de l'homme porte en soi son chatiment. L'Auteur de toutes ces Intrigues étant éloigné sans espérance de retour, Madame parut vouloir changer de Conduite: elle vêçut mieux avec la Reine sa Belle-Mere, & sembloit ne penser à se divertir, que pour partager avec le Roi les honnêtes Plaisirs de la Cour qui passent pour nécessaires, & à vouloir plaire à tous en général. Comme elle avoit beaucoup d'agrément dans l'Esprit, & de la lumiere, & qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui avoient l'honneur de l'approcher crurent alors qu'il y avoit eu déjà des mo-

* *Seguier.*

1665. mens où par sa prope expérience elle avoit presque compris, que les charmes de la vie, qu'elle cherchoit avec tant d'empressement, ne sont pas capables de satisfaire entiérement le cœur humain; mais, elle n'etoit pas encore en état de connoitre tout-à-fait cette vérité : elle ne la voioit que de si loin, & au travers de tant de nuages, qu'il étoit impossible qu'elle en pût être entiérement touchée;

Le Printems ayant fait naitre en l'esprit du Roi le desir d'aller à Saint Germain, beaucoup de personnes conseillérent la Reine-Mere de n'y pas aller; mais, elle le voulut suivre, disant que si elle avoit à mourir, elle aimoit autant que ce fût en ce lieu là, qu'à Paris: & toute la Cour partit le vingtieme Avril. Le Roi proposa à la Reine sa Mere de faire ce Voiage par batteau; mais, elle voulut aller en Chaise, afin de passer par Ste. Marie de Chaliot, *pour*, disoit-elle, *voir encore une fois ce pauvre Couvent.* J'ôse dire que ma Sœur, Religieuse en cette Maison, eut beaucoup de part à cette Visite; car, elle l'estimoit : & la Mere de la Fayette

yette étant morte, il n'y avoit plus 1665.
qu'elle pour qui elle eût de la considération; mais, par cette même raison j'en aurai toute ma vie un regret sensible, car il parut que l'agitation du chemin lui avoit fait beaucoup de mal. Elle y dina, & nous dit qu'elle sentoit plus de douleur à son sein, qu'à son ordinaire; mais, elle n'en parut pas moins tranquile: au contraire, elle témoigna de la joie, de se revoir en ce lieu, qu'elle avoit toujours honoré de sa Roiale Protection. Au sortir de Challiot, elle se servit de la même voie, pour aller coucher à Saint Clou, chez Monsieur, où elle crut se divertir, & y pouvoir joüir de la bonté de l'air: mais, sa nuit fut mauvaise, ses douleurs furent excessives & violentes; & de cette funeste nuit, elle entra dans les grandes souffrances, dont elle n'a pû être guérie, que par la mort. Je m'en retournai de Chaillot coucher à Paris, & le lendemain Monsieur nous fit la faveur à Me. de Brienne & à moi, de nous envoier sa Berge à Paris, pour aller par eau

1665. voir chez lui, la Reine sa Mere. Nous y allames avec la joie de penser que nous la trouverions peut-être mieux, & que le plaisir de se voir en ce lieu, qu'elle trouvoit beau, lui auroit fait du bien ; mais, nous fumes surprises, & fort affligées, de la trouver si mal. Nous y passames toute la journée, & Me. de Brienne & moi fumes toujours auprès d'elle. Elle sommeilla un peu, & nous connûmes en la voiant ce qu'elle souffroit. Le lendemain elle se mit dans cette même Berge de Monsieur, & alla de cette sorte trouver le Roi à St. Germain.

Le vingt-septieme Mai, un Jeudi au matin, la Reine-Mere eut un grand frisson, qu'elle sentit étant à la Messe. Elle n'en voulut rien dire, de peur de troubler une partie de Divertissement, où devoient aller la Reine & Madame, & n'en parla qu'après que ces Princesses furent parties: puis, elle avoüa à ceux qui trouvérent qu'elle avoit mauvais visage, qu'il étoit vrai qu'elle croioit avoir la fievre, & qu'elle sentoit un

grand

grand froid. Elle se coucha, & ce 1665.
frisson lui dura six heures. Il fut suivi d'une violente chaleur, & ensuite il parut une éréſipelle, qui lui couvroit le bras & l'épaule du côté de son Cancer. A cette nouvelle, je fus à Saint Germain; car, je n'y demeurois pas alors actuellement. Je trouvai la Reine-Mere avec une fievre bien forte, & Vallot avoit dit ce même matin au Roi, qu'il la falloit faire confesser. En entrant dans sa Chambre, il me parut que ceux qui étoient auprès d'elle étoient fort affligés. Monsieur, me voiant, me fit l'honneur de me dire, aiant les yeux pleins de larmes, ce que le prémier Médecin venoit de dire au Roi, & qu'on parloit de Testament, & de Mort. Je m'approchai du Lit de cette vertueuse Reine. Aussi-tôt qu'elle me vit, elle me fit l'honneur de me parler, & me demanda à quelle heure j'étois partie de Paris, comment, & quand j'avois sçu son mal, & me parut dans la même assiette d'esprit où elle avoit accoutumé d'être, c'est-à-dire tranquille, ferme,

1665. & sans nulle agitation qui pût marquer qu'elle eut aucun trouble dans l'ame. Dans ce même moment, l'Abbé de Montaigu s'approcha d'elle, pour lui parler de Confession & de Testament, ce que je lui vis recevoir sans rien perdre de ce repos dont je viens de parler. J'entendis qu'elle lui dit, *Vous me faites plaisir : ce sont là les plus solides & les plus véritables marques de l'Amitié.* Ensuite de cette Harangue, elle parla à Tubeuf, un de ses principaux Officiers : elle l'entretint de ses Affaires, mais d'une maniere si reposée, & dans une paix d'esprit si profonde, qu'il est impossible d'en pouvoir exprimer toute la beauté. Elle parla encore à d'autres de ses Officiers, puis conclut avec Tubeuf seul ce qu'elle vouloit faire. Elle lui proposa d'écrire un Mémoire de toutes ses volontez, & le rapella par plusieurs fois pour lui dire les choses dont elle se souvenoit. Il y eut quelque difficulté sur ses Pierreries, qu'elle avoit témoigné, il y avoit long-tems, vouloir donner à Monsieur, pour Mademoiselle ; aiant sou-

souvent dit qu'elle desiroit les donner 1665.
à sa Petite-Fille, qui étoit pauvre, & que les Enfans du Roi auroient assez de bien, sans le sien. Le Roi montra qu'il n'en étoit pas content: il vouloit les grosses Perles de la Reine sa Mere, pour augmenter les Pierreries de la Couronne; car, en effet, il n'y en avoit pas assez de fort belles, & il trouva à propos qu'elles demeurassent à la Tige Royale. La Reine, sans se soucier peut-être beaucoup des Diamans ni des Perles, par quelque espece de Jalousie contre Monsieur & Madame, desira aussi d'en avoir sa part, & me commanda même d'en parler à la Reine sa Mere; mais, je jugeai qu'il ne le falloit pas faire. Je pris la liberté de lui conseiller de laisser agir le Roi, qui avoit un juste Droit de les demander; & je tachai d'étouffer en elle ce petit sentiment, qui sans doute auroit fait de la peine à la Reine sa Mere. Je vis qu'elle ne le trouva pas bon; car, tous les Grands veulent être obéïs. Elle s'imagina que c'étoit pour servir Monsieur; & ce Prince, qui n'en sçut rien, ne m'en

1665. m'en récompensa pas. Voilà ce qui arrive pour l'ordinaire : en faisant bien à l'égard des Grands, on perd toujours, & on ne gagne rien que l'inquiétude d'avoir déplû. Toutes ces choses s'accommodérent, sans qu'il parût aucune altération dans la Famille Roiale. Il fut conclu que le Tellier dresseroit le Testament, & par l'équité du Roi, qui paia les Perles qu'il prit, Monsieur fut content. Mais, le Roi & lui étoient plus touchés de l'état où étoit la Reine leur Mere, que du desir de posséder les Biens qu'elle leur laissoit. Ils avoient une véritable intention de s'aimer, & de conserver l'union qui jusqu'alors avoit toujours été entre eux, & l'intérêt ne les pouvoit desunir. Je croi même que les plus grands, & ceux qui ont jusqu'ici causé tant de Troubles & de Guerres entre des Freres de Sang Roial, ne le pourront jamais faire.

La Reine-Mere, après avoir fait le Projet de son Testament, demeura dans un grand repos. La Reine s'étant approchée d'elle, cette illustre Mere lui dit devant moi en Espa-

gnol

gnol de mander à son Confesseur de 1665.
la venir trouver sur le soir. Elle n'avoit point de Confesseur, aiant éloigné le sien pour de bonnes raisons. Elle se servoit alors de celui de la Reine, qui étoit Espagnol, bon Religieux, & bon Homme, mais simple ; & peut-être qu'il l'étoit trop pour confesser à la mort une Reine qui avoit été Régente. Je croi qu'elle s'étoit déja préparée à ce dernier passage, par beaucoup d'autres Confessions, & je m'imagine que ces longues retraittes du Val de Grace avoient été emploiées à ce saint exercice ; mais je n'en sçai rien de particulier & souhaite seulement que ce soit la vérité, & qu'elle en ait reçu le profit dans le Ciel.

Après que la Reine-Mere éut donné ordre à ses Affaires, elle appella le Roi, & fit sortir tout le monde de sa Chambre, dont la porte demeura ouverte. Il fut plus d'une demie heure avec elle ; puis nous vimes qu'il la quitta, & alla se jetter à l'autre côté de la ruelle de son Lit sur des sieges, où il pleura fort amérement. Nous sçumes depuis, qu'étant

1665. tant auprès d'elle, comme il jettoit beaucoup de larmes, cette vertueuse Mere lui avoit dit de se retirer, parce qu'il l'atendriroit, s'il continuoit à lui montrer tant de douleur; & le Roi même avoit été contraint de le faire, parceque ses sanglots l'étouffoient. Dans ce même instant, le Roi pleurant encore en la même posture que je viens de dire, nous nous approchâmes de cette Princesse. Nous la trouvâmes, Milord Montaigu & moi, sans émotion extérieure, sans larmes, & sans paroitre abatue de l'état où elle étoit, & de celui où elle venoit de mettre le Roi son Fils; mais, elle étoit gravement occupée des sentimens du Roi, plus sans doute par tendresse pour lui, que par le retour que naturellement elle devoit faire sur elle même. En nous voiant, elle ne nous vit point, & demeura dans un silence qui nous fit juger qu'elle étoit remplie de beaucoup de grandes choses. Nous nous retirames, & n'ôsames par respect lui parler. La Reine, que la Reine sa Mere n'avoit pas sans doute oubliée dans la conversation, qu'elle venoit d'a-

d'avoir avec le Roi, s'étant aprochée 1665.
d'elle, elle ne lui dit rien de tendre; mais, elle la pria seulement de s'aller habiller. Après que ces Personnes Roiales eurent un peu essuié leurs larmes, le Roi revint au sortir de son diné voir la Reine sa Mere, que les Médecins trouvérent un peu mieux. Le Roi, après avoir été quelque tems auprès d'elle se leva, & prit Milord Montaigu, pour lui parler de la Reine sa Mere, ce qu'il fit en pleurant toujours. Cette Princesse, ne le voiant plus, demanda où il étoit, & connoissant qu'il étoit proche de son Lit, elle lui dit tout haut, *Mon Fils, je vous prie, allez un peu à la Chasse, ou du moins vous promener & prendre l'air : j'ai peur que vous n'aiés mal à la tête. Et vous, ma Fille*, parlant à la Reine qui étoit auprès d'elle, *allez aussi un peu vous divertir.* Quelques heures après, la Reine & Madame, étant toutes deux seules à la ruelle de son Lit, elle me fit l'honneur de me dire, *Me. de Motteville, mettez-vous là, & causez avec la Reine, & ma Fille, pour les di-*

1665. *divertir.* Il falut le faire, afin de lui ôter l'inquiétude qu'elle avoit, que ces Princesses ne s'ennuiassent, paroissant n'en avoir point d'autre, que celle-là.

Le soir de ce même jour, elle se confessa, puis son redoublement la prit, que les Médecins trouvérent moindre. Cet amandement remit la joie dans la Famille Roiale, & dans les cœurs de tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Le lendemain se trouvant mieux elle dit à Tubeuf, Sur-Intendant de sa Maison, qu'elle voioit bien que le mal ne la pressoit pas, & qu'il pouvoit s'en retourner à Paris; que si sa fievre redoubloit, elle le renvoieroit quérir; & que cependant il fit dresser son Testament, conjointement avec le Tellier.

Le Dimanche, jour de la sainte Trinité, la Reine-Mere fut assez bien de sa fievre, qui depuis ce grand frisson avoit été toujours continue, avec des redoublemens. Elle ne fut pas si violente, & la conversation se fit à la ruelle de son Lit assez agréa-

ble-

blement. Elle nous commanda elle 1665. même, de faire par notre entretien un petit murmure, qui malgré ses douleurs pût l'assoupir pour quelques momens. Je dis pour quelques momens; car, en l'état où elle étoit, quoi qu'elle n'en fît aucune plainte, il lui étoit impossible de reposer. Elle avoit à souffrir l'ardeur de la fievre, & de l'crésipelle, qui lui couvroit quasi la moitié du corps. Son bras du côté de son Cancer étoit si gros, & si enflé, qu'il avoit fallu le matin couper les manches de sa chemise, pour la lui ôter. Elle avoit à souffrir les douleurs de son Cancer; qui étoit le pire de ses maux: elle avoit à soutenir les approches de la mort, qu'elle voioit venir à grands pas vers elle; mais enfin sa constance étoit encore plus grande que ses maladies, & par cette vertu, ou plûtôt par la grace que Dieu lui faisoit, elle auroit pû dire avec Seneque, mais d'une maniere bien plus admirable, puis qu'elle auroit parlé en Chrétienne, *Fievre, Cancer, Eresipelle, Douleurs, vous ne me faites point de mal; car, rien de ce*

que

1665. *que Dieu ordonne ne se peut appeller un mal.* Monsieur, quasi toujours occupé de la douleur que souffroit la Reine sa Mere, lui dit ce même jour, en lui faisant quelque question sur ses maux, qu'il auroit souhaitté d'en avoir la moitié. Elle lui répondit là dessus d'un ton ferme, où la force de l'esprit, & la pieté de l'ame, paroissoient étroitement unies ensemble, *Mon Fils, cela ne seroit pas juste: Dieu veut que je fasse pénitence. Il faut présentement que je satisfaite à ce qu'il ordonne: c'est à moi à souffrir, & non pas à vous*; &, continuant d'écouter notre conversation, comme nous vinmes par hazard à parler de certains Mémoires qui avoient été faits sur le Regne du feu Roi, où elle avoit une grande part, voulant se mêler à nos Discours, elle nous disoit quelque fois cela est vrai, ou cela ne l'est pas, y ajoutant les choses qu'elle croioit que l'Auteur n'avoit pas sçues, ou n'avoit pas voulu dire.

Le soir du Dimanche de la Trinité le redoublement de la fievre de la Reine-Mere fut grand, & fit chan-

ger cette petite tranquillité en de 1665. nouvelles allarmes. Je devois ce jour-là m'en retourner à Paris; mais, comme je vis que cette fievre prenoit si âprement, j'en apprehendai les suites & demeurai presque toute la nuit auprès d'elle. Elle fut fort malade, elle eut deux redoublemens, & le matin son visage me parut encore fort enflammé. Monsieur y vint, & s'assit au chevet de son lit, n'y aiant dans la ruelle que Milord de Montaigu & moi. Ce Prince, qui mêloit dans sa vie quelques petites apparences de Dévotion, parla de Dieu à la Reine sa Mere comme un Homme qui auroit été consommé dans une vie d'oraison & de pénitence, & nous admirames qu'à son âge il pût si bien parler d'une chose si excellente, & qu'il ne connoissoit point encore, par une pratique veritable & solide.

Après cette conversation de Monsieur avec la Reine sa Mere, cette Princesse voulut entendre la Messe, puis on la seigna pour la seconde fois. Elle fut mal tout le jour, & les Médecins paroissoient confondus; mais, sur

1665. sur le soir, elle se porta mieux, & je m'en revins à Paris. On nous manda le lendemain, que son amandement continuoit, & même elle fut quelque tems que son Cancer lui faisoit moins de mal, parce que l'érésipelle qui avoit beaucoup purgé avoit soulagé cette partie.

Dans les voiages que je fis ensuite à Saint Germain, je trouvai la Reine-Mere fort abbatue. Il sembloit qu'elle commençoit, par son indifference, ne se plus compter au nombre de ceux qui vivent. Un jour que nous avions l'honneur d'être auprès d'elle, la Comtesse de Flex & moi, nous lui dimes que nous avions une grande joie de la voir en meilleur état. Elle nous répondit froidement, *Pourquoi vous autres qui m'aimez, souhaitez-vous que je vive? Ne voyez vous pas que ma vie ne sçauroit plus être qu'une souffrance continuelle?* Je lui répondis par un transport de consolation, & de douleur tout ensemble, qui me firent jetter des larmes, *He bien, Madame, vous vivrez pour souffrir, pour glorifier Dieu dans vos souffrances, pour soulager les Pauvres, & pour nous faire*

re plaisir à tous. Elle ne me répondit point ; mais, elle leva les yeux au Ciel, & joignant les mains elle fut quelque tems comme occupée en Dieu, à s'offrir à lui sans doute, pour vivre, selon sa sainte Volonté. 1665.

La veille de Saint Jean, étant allée à Saint Germain, je me trouvai seule au pieds des deux Reines, dans un petit Cabinet qui étoit dans la ruelle du lit de la Reine-Mere. Elle se portoit un peu mieux & commençoit à se lever. Ces deux grandes Princesses furent assez long tems à s'entretenir de ces choses, qui ne sont rien en effet, & qui paroissent de grands événemens, dans les tems qu'elles arrivent & qu'elles occupent tristement l'esprit & le cœur de ceux qui les sentent *. La Reine, se trouvant alors touchée de la consolation qui se rencontre dans la confiance & l'amitié, tout d'un coup se tourna vers la Reine sa Mere, & la regardant tendrement lui dit en Espagnol les larmes aux yeux, *Mis penas no seran nada, con que Dios me guarde a mi Madre* † ; *mais*, continua cette Princesse en me

* *Ces Princesses parloient de quelques Particularitez de l'Amour du Roi pour Madlle. de la Valliere.*

† *Mes peines ne seront rien, pourvû que Dieu me conserve ma Mere.*

1665. regardant, *si la pierdo, que hare* §?
La Reine-Mere, voiant que ce discours m'avoit fait baisser la tète, & que touchée de ces paroles je paroissois les sentir comme je devois, regarda la Reine, & puis moi, & me fit l'honneur de me dire, d'une maniere douce & tranquille: *Vous voilà toutes deux aux larmes; mais, voyez-vous? Il faut que la Reine, & vous autres qui m'aimez, vous resolviés à me voir bientôt mourir; car, enfin, je n'en puis échaper, & j'ai la mort si présente, que quand je me voi passer un jour, je croi que c'est une merveille, à quoi je ne m'attendois pas.* Je lui répondis, que malgré son mal, & mes fraieurs, j'espérois pourtant qu'elle guériroit par quelque maniere extraordinaire, & que je ne pouvois presque pas comprendre, comment le monde pourroit subsister sans elle; mais, elle se moqua de moi, & me faisant signe de la tête, pour me marquer le peu d'impression que lui faisoient mes paroles, me fit voir, qu'elle mettoit mes espérances au rang des choses qui ne se peuvent croire. Par là elle me fit connoitre aussi, que sa fermeté n'étoit pas

§ *Mais si je la perds, que ferai-je?*

pas fondée sur l'ignorance du péril, ni 1665.
sur aucun espoir chimérique, & qu'elle traitoit de ridicule les imaginaires consolations que nous prenions dans les paroles de ceux qui promettoient de la guérir.

Le Roi ne négligeoit rien de ce qui regardoit la Vie de la Reine sa Mere. Il faisoit faire des Expériences à ceux qui se présentoient, pour la traitter. Il lui en parloit souvent; & travailloit avec une grande application à lui trouver des Remedes & des Médecins; mais, pendant qu'il s'emploioit à découvrir lequel seroit le plus habille, le tems se passoit, & le mal de la Reine sa Mere devenoit chaque jour plus incurable. J'espérois plus en cet Alliot de Lorraine, qu'en nul autre, & je pressois la Reine-Mere de s'en servir; car Vallot & Guenaut, Médecins du Roi & de la Reine, qui avoient visité les malades qu'il traittoit, l'estimoient, & ne voiant rien de meilleur conseilloient cette Princesse de le prendre. Elle avoit ouï dire que ses Remedes étoient violens; elle les craignoit, & ne pouvoit se résoudre à s'abandonner à sa

1665. conduite : elle ſentoit qu'il étoit deſtiné, non pas à la guérir, mais à être ſon Bourreau ; & un de mes plus ſenſibles déplaiſirs eſt de l'avoir connu, & d'avoir eu part à la réſolution qu'il lui falut prendre enfin, de ſe ſervir de lui. Il étoit homme, & par conſéquent il étoit menteur, & il nous aſſûroit ſi fortement, qu'il pouvoit par ſon remede guérir cette illuſtre Princeſſe, qu'il étoit impoſſible de ne ſe pas laiſſer flatter à cette agréable penſée, d'autant plus qu'il étoit Médecin de ſa Proffeſſion, eſtimé dans ſon Païs, & déja fort acrédité, comme je viens de le dire, parmi nos plus célébres Médecins.

Quoi que la Reine-Mere parût fort perſuadée du peu de tems qu'elle avoit à vivre, s'il entroit dans ſa Chambre quelque perſonne devant qui elle ne vouloit point montrer ſes peines, elle prenoit auſſi-tôt ſon viſage riant, leur parloit des choſes qu'elle ſçavoit qui leur pouvoient plaire, entroit dans leurs intérêts, dans leurs affaires, dans leurs beſoins, & leurs afflictions ; &, ſans penſer à ſes maux, ne ſe ſouvenoit que des maux des autres, pour

leur donner de la consolation, par 1665.
ses charitables soins, par ses paroles, par ses bienfaits, & par sa protection auprès du Roi.

Pendant ce petit intervalle d'amandement, le Roi alla passer quelque tems à Versailles. Il y mena la Reine, Monsieur, & Madame. Cette Princesse étoit grosse, & entroit dans son neuvieme mois: on disoit qu'elle ne se conservoit pas assez. J'en ignore la vérité; mais, pour l'ordinaire, les plaisirs, & le repos, ne se peuvent pas souvent rencontrer ensemble. Le *Le 18*
dixhuitieme de Juillet, comme j'al- *Juillet.*
lois à Saint Germain, rendre mes devoirs à la Reine-Mere, je rencontrai Monsieur, qui venoit de Versailles, où il y avoit peu de jours qu'il étoit. Il alloit voir la Reine sa Mere. En passant il me fit l'honneur de me crier, *Madame est acouchée d'une Fille morte.* Cette Nouvelle m'étonna. Je me hâtai d'arriver, pour sçavoir mieux ce que je n'avois qu'à demi entendu. En entrant dans la Chambre de la Reine-Mere, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, qui étoit sensiblement affligé de ce malheur.

1665. heur. On lui avoit dit pour le consoler, que l'Enfant avoit été batisé. Il en doutoit; & comme ce qui est vrai se fait d'ordinaire sentir, il étoit touché de toute maniere de la mort de cet Enfant, qu'il avoit perdu avant que de le posséder. La Reine sa Mere prenant part à sa tristesse, tant par l'amitié qu'elle avoit pour lui, que par les sentimens de la nature, mêla ses larmes avec les siennes, & l'exhorta autant qu'il lui fut possible à se conformer à la volonté de Dieu. Le Duc d'York, Frere de Madame, avoit alors gagné une Bataille Navalle contre les Hollandois, dont il avoit reçu beaucoup de Gloire. On crut avec raison que cette Princesse, qui avant que d'aller à Versailles avoit reçu cette Nouvelle avec crainte d'un événement contraire *, en fut fort émue, & que ce trouble qui fut grand en elle, fut cause de son accouchement, & de la mort de son Enfant; car elle étoit sensible à l'Amitié de ses Freres, & à la Grandeur de sa Maison. Monsieur même, à qui on le dit, en demeura persuadé, & cela lui

** Un Homme fit entendre à Madame ridiculement & sans sçavoir ce qu'il disoit, que le Duc d'York avoit perdu la Bataille.*

lui ôta la pensée qu'il avoit, que Madame avoit contribué à cet Accident en négligant de se conserver. 1655.

Peu de jours après la Reine d'Angleterre revint en France, à cause que l'air de Londres étoit contraire à sa santé. Elle venoit pour boire des Eaux de Bourbon, qu'elle avoit toujours éprouvées salutaires à ses maux. Elle arriva le vingt-cinquieme de Juillet. Ce même jour, la Reine-Mere retomba malade : elle eut de grandes lassitudes, & un peu de fievre. Elle fut deux jours de cette sorte, que les Médecins disoient que ce n'étoit rien ; mais enfin, il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du Cancer. On espéra quelle se résoudroit, & on l'espéra en vain ; car, on connut qu'elle vouloit aboutir. Le jour de Sainte Anne la fievre augmenta beaucoup ; la Reine Mere souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur, que du Cancer. Le Roi qui étoit alors à Versailles en revint pour la voir. C'étoit le lieu de ses plaisirs, & celui qu'il destinoit à sa Magnificence, pour y faire voir, par ses Tresors, ce que peut un grand Prince ;

1665. quand il n'épargne rien pour se satisfaire. Il y menoit souvent Mlle. de la Valliere, & Madame étoit quelque fois de la partie. La Reine-Mere, qui avoit senti son absence, me fit l'honneur de me faire part du chagrin qu'elle en avoit eu. Cette vertueuse Mere lui en parla, & lui dit, à ce qu'elle m'aprit, qu'il devoit croire, qu'en l'état où elle étoit, les Peuples murmureroient contre lui, s'ils le voioient occupé à se divertir dans un tems où elle étoit menacée d'une mort si prompte. Il lui répondit qu'elle avoit raison, qu'il voioit bien que ses plaisirs l'emportoient trop loin, & qu'il suivroit son Conseil; ce qu'il fit en effet. Il y retourna néanmoins ce même jour, pour y recevoir la Reine d'Angleterre, qui voulut en arrivant en France aller d'abord voir Madame à Versailles. Mais, il n'y tarda guere: il revint le dernier jour du mois auprès de la Reine sa Mere, & laissa en ce lieu toutes les Dames ses Amies qui n'étoient propres qu'à la joie, & qui ne s'inquietoient gueres des maux que cette grande Princesse souffroit à Saint Germain. On devoit percer son ab-

abcès, & le Roi étoit revenu la veille 1665. que cette opération se devoit faire.

Ce même jour, la Reine-Mere *Le* 1 me parut un peu mieux: elle eut quel- *Aout.* ques momens de relâche à ses excessives douleurs. Milord Montaigu & moi, demeurâmes le soir jusqu'à près de minuit auprès d'elle: elle se mêla souvent à notre conversation. Il y eut même une petite Histoire du jour qui ne se peut citer, surquoi nous disputames ce Lord & moi. Cette constante Princesse, appuyée sur son coude, qui étoit sa posture ordinaire quand en santé elle étoit au Lit, nous dit presque en riant, *Me voilà avec vous parlant comme une autre; mais, avec tout cela, je souffre beaucoup, & on doit demain au matin, me donner de bons petits coups de lancette dans le bras*; voila ses mêmes mots. Nous la laissames néanmoins avec assez de consolation de notre part; nous semblant qu'elle étoit mieux, & que cet abcès étant perçé il soulageroit ses autres maux.

Le Dimanche, en revenant des Récolets, je rencontrai des gens qui me dirent que l'opération étoit faite, &

1665. que tout alloit le mieux du monde; car, d'ordinaire, les Rois se portent toujours bien dans la Sale de leurs Gardes; & les Courtisans, qui veulent toujours flatter, croiroient manquer aux vénérables Loix de la Politique, de dire la Vérité une seule fois en leur vie. Comme j'entrai dans la Chambre de la Reine-Mere, je la trouvai avec la paleur d'une personne morte, en foiblesse, & avec une sueur froide. La dissipation des esprits avoit été grande. L'abcès peut être avoit été percé trop tôt, & il étoit sorti de cette tumeur, une grande quantité de sang & de pus; ce qui sans doute causoit en elle ces facheux accidens. La nuit avoit été bonne, & néanmoins les Médecins à son réveil lui avoient trouvé le poux intermittent; mais, ils l'avoient attribué à la crainte de la douleur. Je suis persuadée qu'ils ne se trompoient pas. Cette Princesse apparamment avoit senti que la Nature hait tout ce qui lui est contraire, & qu'elle n'étoit pas d'acord avec son ame. La fermeté de la Reine-Mere ne procédoit pas d'insensibilité; au contraire, jamais personne n'a dû tant

appréhender tout ce qui se devoit appeller incommode: la Grandeur de sa Naissance l'avoit accoutumée à l'usage des choses délicieuses, qui peuvent contribuer à l'aise du corps; & sa propreté étoit sur cela si extrême, qu'on pouvoit s'étonner doublement quand on voioit que sa vertu la rendoit si dure sur elle même. Selon ses inclinations naturelles, & selon la délicatesse de sa peau, ce qui étoit innocemment delectable, lui plaisoit: elle aimoit les bonnes senteurs avec passion. Il étoit difficile de lui trouver de la toile de Batiste assez fine pour lui faire des Draps & des Chemises; &, avant qu'elle pût s'en servir, il falloit la mouiller plusieurs fois pour la rendre plus douce. Le Cardinal Mazarin, la raillant souvent là dessus dans les tems de sa parfaite santé, lui disoit que si elle alloit en Enfer, elle n'auroit point d'autre supplice que celui de coucher dans des Draps de Hollande. Il est donc à croire que la force de son esprit, qui paroissoit la soutenir contre la Nature, l'Amour-propre & l'Habitude, n'avoit pû empécher que la vue de la 1665.

1665. Lancette ne lui fît quelque horreur ; & son ame résistant contre l'agitation du cœur, lui fit souffrir sans doute un rude combat. L'opération, qu'on venoit de lui faire, avoit été excessivement douloureuse : cependant, elle n'avoit point crié, elle n'avoit fait aucune plainte, & n'avoit montré aucune foiblesse; au contraire, l'excès de la douleur, au lieu de l'emporter hors d'elle même, l'aiant comme liée davantage à Dieu, elle s'écria dans le tems que l'on perça son abcès, où il fut nécessaire de réitérer plusieurs coups de Lancette, *Ha! Seigneur, je vous offre ces Douleurs : recevez-les pour Satisfaction de mes Pechés. Je les souffre de bon cœur, Seigneur, puis que vous le voulez.* Après cette cruelle souffrance, cette courageuse Princesse demeura long tems comme en foiblesse, son poulx continua d'être mauvais, & ses sueurs froides qui continuerent aussi firent juger aux Médecins qu'elle alloit mourir. On résolut de ne lui en parler que le soir, après qu'elle seroit pensée ; mais, on ne lui cela pas qu'elle avoit le poulx inégal. Elle s'aperçut aussi-tôt de l'état où elle étoi

étoit; car, à quatre heures après mi- 1655.
di, aiant l'honneur d'être seule auprès
d'elle à la ruelle de son Lit, elle me
demanda ce que disoient les Médecins,
& lui aiant répondu tristement qu'ils
la croioient mal, elle ne s'en étonna
point, & trouva qu'ils avoient raison.
Le Roi, la Reine, & Monsieur,
étoient affligés, & chacun plaignoit
son propre malheur. Le soir, quand
on pensa cette Princesse, tous les in-
téressez à sa vie étoient dans l'inquié-
tude que donne la crainte de perdre
ce que l'on aime. Sa plaie se trouva
seche, flétrie, & noire: son Cancer
se trouva de même en mauvais état.
Elle avoit le poux foible, & inter-
mittent, & ses foiblesses qui conti-
nuoient firent juger aux Médecins,
qu'elle n'avoit plus guere de tems à
vivre. On se hâta de l'avertir du
danger où elle étoit; & l'Abbé de
Montaigu, qui lui avoit toujours
promis de lui dire quand il seroit tems
de penser à mourir, s'approcha d'elle,
pour lui aprendre qu'il falloit partir.
Elle reçut cette Nouvelle comme une
personne préparée à ce grand Voyage
de l'Eternité, & qui par ses pensées

1665. ordinaires étoit accoutumée à la mort. Elle se pressa aussi-tôt de faire ce qu'il falloit faire pour mourir; mais, ce fut avec sa tranquillité ordinaire, & le calme de son ame ne parut point troublé de ce qui trouble tous les hommes. Elle appella son Confesseur, & après s'être confessée, on lui apporta le St. Viatique. Elle avoit eu tout le jour la pâleur de la Mort sur le visage: elle avoit été quasi toujours en foiblesse; mais, à la vue de son Créateur, toutes ses forces lui revinrent, & ses yeux parurent embrasez de l'Amour de Dieu. Toute la Famille Roiale, & ceux qui eurent l'honneur de la voir, remarquérent qu'elle n'avoit jamais été si belle, qu'elle le parut alors. L'Archevêque d'Auch, son grand Aumonier, lui administra le St. Sacrement, que le Roi & Monsieur allérent querir à la Paroisse, avec l'Accompagnement & le Respect du au Maitre des Rois. Cet Archevêque, tenant Notre Seigneur entre ses mains, dit de belles choses à cette auguste Reine. Il y avoit long-tems qu'il avoit l'honneur d'être à elle, & en lui donnant l'Auteur de la

la Vie; il étoit entiérement pénétré 1665.
de l'horreur de la Mort. Ses larmes furent suivies des sanglots & des soupirs de tous ceux qui étoient dans la Chambre de cette Reine, si regrettée & si digne de l'être. Elle seule paroissoit contente; & vû le calme où elle étoit, & la Paix qui regnoit sur son visage, il étoit aisé de conoitre, qu'elle étoit fort occupée du desir d'aller jouïr de l'éternelle félicité, & qu'après avoir adoré en terre son Dieu & son Créateur, elle espéroit de le pouvoir posséder bientot dans le Ciel. L'ayant reçu, elle demeura quelque tems recueillie, puis demanda l'Extrême-Onction. On lui dit que cela ne pressoit pas; mais, aiant insisté à la vouloir, on lui promit qu'elle seroit apportée, & qu'on la lui donneroit quand il seroit tems. Enfin, elle souhaitta que les saintes Huilles fussent mises sur un Autel, qui étoit dans ce petit Cabinet dont j'ai parlé ailleurs, où on lui disoit la Messe tous les jours. Elle fit ensuite approcher le Roi & Monsieur. Elle parla quelque tems au Roi, & le pria tout haut d'aimer Monsieur: puis

dit

1665. dit à Monsieur, *Pour vous, mon Fils, je sçai que je n'ai que faire de vous commander d'aimer le Roi, de lui obéïr, & de vous tenir uni à lui toute votre vie; car je sçai que vous n'y manquerez pas: mais je vous prie tous deux de vous aimer pour l'amour de moi.* Alors ces deux grands Princes s'embrassérent tendrement, & se promirent plûtôt par leurs larmes, que par leurs paroles, une Amitié éternelle. Cette vertueuse & illustre Mere parla au Roi par plusieurs reprises, & à Monsieur aussi. Elle recommanda au Roi les choses qu'elle desiroit qu'il fit, dont par hazard j'en entendis une, qui fut de faire achever le Val de Grace. Elle appella tous ses Enfans, & leur dit, *Venez mes chers Enfans, recevoir ma Bénédiction.* Ces quatre personnes, c'est-à-dire le Roi, la Reine, Monsieur, & Madame *, se jettérent alors à genoux devant elle, & lui baisant la main, qu'ils baignérent de leurs larmes, reçurent sa Bénédiction, pour eux, & pour leurs Enfans. La Reine leur Mere leur dit, en les benissant, ces belles paroles dignes d'être re-

* *Madame, quoique foible de sa couche, étoit revenue ce même jour de Versailles.*

remarquées, *Qu'elle prioit Dieu de* 1665.
les benir, qu'elle leur commandoit de l'honnorer & de le craindre, qu'elle les conjuroit de penser à leur salut, & que c'étoit la seule grande Affaire qui leur importât; puis les pria de se retirer. Elle apella aussi tôt après l'Archevêque d'Auch, & lui dit qu'elle le prioit de l'assister à la mort. Elle fit approcher son Confesseur, qu'elle entretint encore long tems, & par plusieurs reprises. Il y eut des personnes qui lui vinrent parler de quelques Affaires; mais, elle pria qu'on ne lui parlât plus que de Dieu, & de ce qui regardoit son Salut. L'Archevêque d'Auch lui fit un grand Discours, sur les Miséricordes de Dieu, sur la terreur de ses Jugemens, & sur la Crainte & la Confiance qu'on devoit avoir de lui & en lui. J'eus l'honneur d'être toute la nuit seule de Femme auprès d'elle; honneur que je tiens bien cher. La Comtesse de Flex, sa Dame d'Honneur, étoit alors à Paris, auprès de la Duchesse de Foix sa Belle-Fille, qui se mouroit, & la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour étoit allée aux Eaux. Cette admirable Prin-

cesse,

1665. cesse, desira que je lui lûsse quelque Chapitres de Gerson; car elle avoit toujours aimé ce Livre. Je le fis, & je lui cherchai, en présence de l'Archevêque d'Auch, ceux qui parloient de la Mort, & de la Nécessité de souffrir pour Jesus Christ. J'en trouvai de beaux & propres à consoler son ame. Elle en gouta la bonté, & souvent elle disoit avec consolation, *Ha! que cela est beau*! & me commandoit de recommencer les endroits qui la touchoient le plus. L'Archevêque lui dit qu'elle alloit quitter une Couronne corruptible, pour en posséder une éternelle; mais, que pour obtenir cette derniere de la Miséricorde de Dieu, il falloit lui offrir de bon cœur celle qu'elle avoit possédée sur la Terre. Elle lui répondit, *Helas! ce Sacrifice est peu de chose. J'estime ma Couronne comme de la boüe*. L'Archevêque d'Auch se retira, & Milord Montaigu aussi, pour la laisser un peu en repos; & les Dames de sa Chambre qui la veilloient, s'étant endormies sur leurs lits de veille, je demeurai seule auprès d'elle. Dans cet instant, il sembla, qu'en elle la Nature,

ture, lasse de tant souffrir, & d'une 1665.
si longue aplication d'esprit, lui demandoit du repos; mais elle, sentant qu'elle avoit trop de sommeil, tout d'un coup se reveilla, & me fit l'honneur de me dire, en se retournant vivement & avec effort de mon côté, *Je ne veux pas m'endormir, de peur de mourir sans y penser.* Je lui dis que graces à Dieu je ne la voiois pas en cet état, & qu'elle feroit bien de se reposer. Je repris ma lecture, & enfin elle s'endormit. A trois heures on la pensa, & on lui changea d'Onguent. Elle dormit ensuite encore quelques heures, & me fit l'honneur de me dire à son reveil, *Qu'elle s'étonnoit de son poulx, qui continuoit à être si mauvais, parce qu'alors, elle se sentoit mieux, & plus forte.* J'appellai les Médecins pour voir comment il étoit. Ils le trouvérent toûjours de même, & par conséquent elle paroissoit être aussi mal. Monsieur vint la voir le matin, & se tint longtems auprès d'elle. Sur les huit heures, Beringhen qu'on appelloit Monsieur le Prémier, entra dans sa Chambre: il étoit un de ses plus anciens Servi- *Le 5 Août.*

1665. Serviteurs; j'en ai parlé en plusieurs autres endroits de ces Mémoires. Quand elle le vit, elle lui dit, *Monsieur le Prémier, il nous faut quitter.* Il lui répondit froidement, selon la maniere ordinaire de parler & d'agir, qui paroissoit toute de glace, *Vous pouvez penser, Madame, avec quelle douleur vos Serviteurs reçoivent cet Arrêt; mais, ce qui peut nous consoler, c'est de voir que Votre Majesté échappe à de grandes Douleurs, & de plus une grande Incommodité, particuliérement à elle, qui aime les bonnes Senteurs; car ces maux sur la fin sont d'une grande puanteur.* Le Maréchal du Plessis parut en cet instant. Elle n'avoit rien répondu à Beringhen; mais, regardant celui qui venoit d'entrer, elle lui fit un petit Sermon sur la nécessité de quitter la vie, & de faire pénitence. Elle en fit autant au Maréchal d'Aumont, qui parut aussi devant elle: & voiant d'Herval derriere les autres, qui étoit Huguenot, & qui sous l'Administration du Cardinal Mazarin avoit servi le Roi dans ses Finances, elle souhaitta, en s'adressant à lui, que Dieu lui fît la grace de le con-

convertir. Monsieur, qui étoit assis au chevet de son Lit, accompagnoit de ses larmes toutes les paroles de la Reine sa Mere; &, continuant de mêler à sa douleur quelques sentimens de Piété, il faisoit espérer, par les choses qu'il lui disoit, qu'un jour malgré les foiblesses dont il pouvoit être capable, il suivroit les traces de la Reine son illustre Mere. 1664.

La Reine Mere avoit mandé le Tellier, & Tubeuf. Ils arrivérent alors, & quand elle les vit, elle appella Mlle. de Beauvais, qui par son mérite & par sa vertu avoit aquis dans son estime, l'avantage d'être préférée à sa Mere dans les confiances d'honneur & de distinction. Elle lui commanda d'ouvrir son Cabinet, & de leur bailler un Mémoire écrit de sa main où étoient ses dernieres volontez: elle le leur donna, en leur ordonnant d'aller écrire son Testament. Peu de tems après elle le signa, & l'envoia au Roi, le priant de le lire; mais, il le signa sans le voir. La Reine sa Mere lui en sçut gré, & le conta publiquement comme une Action loüable, & qui l'avoit obligée. Après toutes ces cho-

1665. ses faites avec tant de repos & de paix, elle s'endormit, & à ce second réveil, son poux parut meilleur. On la pensa : sa plaie se trouva aussi en meilleur état, & on lui fit prendre des cordiaux, qui lui firent un grand bien.

Après midi, les Médecins conclurent à purger la Reine-Mere. On lui donna une Médecine, dont elle sentit du soulagement. Dans cet instant une grande joie se répandit dans la Cour; mais, comme sa purgation l'avoit travaillée, son poux parut tout de nouveau foible & mauvais, & on retomba dans les mêmes fraieurs du jour précédent. Cependant, après avoir pris de la nourriture, & repu son ame de quelques Chapitres de l'Imitation, que je lui lus, elle s'endormit & eut une assez bonne nuit. Le Mardi son poux changea, & devint meilleur : elle eut de grandes douleurs à son Cancer, sa plaie lui en causoit aussi de grandes; mais, malgré ce mauvais état, les Médecins donnérent au Roi, & à toute la Famille Roiale, l'agréable nouvelle qu'elle étoit hors de danger.

Les

Les grands maux de la Reine-Mere n'étoient pourtant pas finis; &, ce que l'on appelloit amandement étoit pour elle une funeſte & cruelle maladie. Quand ces deux triſtes journées du Dimanche & du Lundi furent paſſées, je dis à cette conſtante Princeſſe, que j'avois admiré la fermeté qu'elle avoit eue, à la vue quaſi certaine de la mort, & que j'en avois été étonnée. Elle me fit l'honneur de me répondre, non comme une fanfaronne, mais avec une humble ſincérité; *Perſonne n'eſt bien aiſe de mourir, mais il eſt vrai que Dieu me fait cette grace, d'en être moins troublée que les autres.* 1665.

Le Roi, alors preſſé par lui même & par la néceſſité de trouver des Remedes au mal de la Reine ſa Mere, lui parla de quitter Gendron. Elle s'y réſolut auſſi-tôt, par le mauvais état de ſon Cancer, qui, bien loin d'être durci, étoit ouvert de tous côtez, & de ſon ſein, qui en pluſieurs endroits étoit plein de trous. Dans cette extrémité, & ſuivant le Conſeil des Médecins, elle ſe mit entre les mains d'Alliot, dont beaucoup de perſonnes zélées pour ſa conſervation eurent une

rande

1665. grande joie; car, on espéra que peut-être il pourroit, ou la guérir, ou la faire vivre plus long-tems: mais, étant mandé, il dit qu'il la trouvoit trop malade, pour lui pouvoir appliquer ses Remedes, & pour en espérer quelque bon succès. Le Roi lui commanda d'y travailler & d'y faire son possible.

Les Médecins, après plusieurs Consultations, conclurent que pour exposer la Reine aux Remedes d'Alliot, il falloit la faire raporter à Paris; mais, l'état où elle étoit paroissoit rendre la chose impossible: les douleurs de son Cancer étoient excessives, son abcès ne rendoit pas des matieres loüables, elle étoit foible, & les Médecins mêmes n'osoient espérer en elle assez de force, pour pouvoir souffrir cette fatigue avec tous ses maux. Ils la firent partir de Saint-Germain, parce qu'ils crurent, sans doute, que le Roi le desiroit. Je n'ai pu en imaginer d'autre raison; attendu que celles qu'ils alléguérent n'étoient point bonnes, puisque les Rois en tous lieux peuvent être servis également, & que c'est un des avantages de

de leur Grandeur, que d'avoir quand 1665. ils le veulent des personnes capables dans tous les Arts, qui les suivent, & les peuvent secourir. On coucha donc cette grande Princesse dans une Chaise couverte de Velours noir, vêtuë d'un Manteau de Taffetas gris. Elle y fut mise à l'entrée de sa Chambre, assistée du Roi, de la Reine, de Monsieur, & de Madame: on la porta doucement dans cette petite Machine, qu'on fit suivre par ses Officiers, qui portoient des Cordiaux & du Vinaigre, pour lui en donner, si elle tomboit en foiblesse. Il me fut impossible de la voir dans cet espece de Tombeau, sans m'atendrir sur elle, par mille pensées différentes, mais toutes facheuses, & faire de grandes Réfléxions sur la Misere humaine, qui assujetit à ses dures loix, & à ses souffrances, les prémieres Personnes du Monde, souvent avec plus d'amertume & moins de liberté, que les moindres Créatures de la Terre.

Vû l'état où étoit cette illustre Malade, on crut avec raison que l'air la feroit évanouïr; mais, ce fut tout le contraire. Elle s'en sentit plus for-

1665. te, & quand elle fut arrivée à Nanterre, & qu'elle se trouva dans une grande Salle des Religieux de Ste. Genevieve, où sans sortir de sa Chaise elle alla se reposer, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit mieux. Elle y dina même avec assez d'apetit, & mangea d'un poulet avec une sauce, où il y avoit des Capres. Je marque cette particularité, parce que je me souviens avec douleur de la joie que nous eumes dans ce moment; car il sembloit nous assûrer que dans son tempéramment se trouveroit la force de résister à ses maux. Nous dinâmes même avec le plaisir que l'espérance donne à ceux qui ont sujet de craindre un grand malheur qu'ils desirent ardamment de pouvoir éviter; & déjà nous pensions voir Alliot faire des merveilles.

La Reine-Mere, aiant repris sa route, arriva heureusement au Val de Grace, où il y avoit long-tems qu'elle desiroit d'être. Aussi-tôt qu'elle se vit dans cette sainte Maison, elle témoigna qu'elle en ressentoit de la consolation; &, en se mettant dans son lit, elle dit à l'Abbesse, *Me voilà*

con-

contente: Que Dieu dispose de moi à sa volonté. La nuit suivante, elle fut fort malade: l'agitation du jour précédent avoit empiré sa plaie; &, le lendemain, la Gangrenne y parut. Les Médecins alors, non contens d'être à Paris, ne trouvérent pas commode d'aller tous les jours au Val de Grace; ils dirent tous qu'il falloit rapporter la Reine-Mere au Louvre, & qu'il étoit impossible de la secourir en ce lieu, où les Portes ne pouvoient s'ouvrir qu'avec de grandes Cérémonies. A la vérité, je croi que la complaisance y eut encore beaucoup de part, & qu'ils en augmentérent les raisons, dans la pensée qu'ils eurent que ce retour ne déplairoit pas au Roi ni à toute la Cour; car, c'étoit une grande fatigue, non seulement pour les Personnes Roiales, mais pour les Officiers de cette Princesse, de faire de frequents Voiages si loin. Me. de Beauvais * que la nécessité du Service avoit fait raprocher de la Reine-Mere, conclut à la faire sortir du Couvent. Elle cria fortement contre cette demeure, & dit qu'il étoit même impossible d'y trouver des œufs frais.

1665.

* *Premiere Femme de Chambre, disgraciée par beaucoup de bonnes raisons.*

1665. frais. Je suis persuadée, que si le Roi eût cru, que la Reine sa Mere, eût eu tant de peine à quitter cette Retraitte, comme elle en avoit en effet, il n'auroit jamais souffert qu'on lui eût fait cette violence, & auroit eu horreur, sans doute, de la complaisance des Médecins, qui l'auroient privé de la satisfaction qu'il auroit eue de faire plaisir à la Reine sa Mere; mais, comme ils crurent tous qu'il ne seroit pas faché d'éviter de la peine, il n'y a point d'éxagérations qui ne furent faites pour prouver à la Reine-Mere la necessité de sortir du Val de Grace. Ainsi, le Roi se laissa persuader facilement à la Priere de revenir au Louvre; &, de cette maniere, elle fut privée d'une Consolation qu'elle avoit toute sa vie paru desirer.

Après donc que par tant de bruit on eut fait résoudre la Reine-Mere à partir, on lui mit de l'Eau de Chaux dans sa Plaie, & on la remit dans sa Chaise pour être raportée au Louvre. Je n'avois point été lui rendre mes devoirs le matin de ce terrible jour *. Monsieur, à qui j'allai à son réveil demander des nouvelles de la Reine sa

* *Je logeois au Palais Roïal.*

sa Mere, me fit l'honneur de m'apprendre son retour, & que la Gangrenne étoit à sa Plaie. Je crus pour cette fois, que nous l'allions perdre, & que la Nature affoiblie en elle ne pouroit résister à ce dernier Accident. Je ne doute pas non plus, qu'elle ne fût affligée, de n'avoir pû demeurer au Val de Grace; & je courus au Louvre attendre qu'elle arrivât. En entrant dans son Balustre, où elle fut apportée dans la même Chaise, qui lui avoit servi pour venir de St. Germain à Paris, elle me vit, & me fit l'honneur de me regarder avec des yeux, qui me firent bien vite connoitre ses Sentimens. Je lui dis en m'approchant d'elle, que je loüois Dieu de voir qu'elle pratiquoit les Vertus des Filles de Sainte-Marie, dont une des principales est de rompre leur volonté en toutes choses. Elle me répondit seulement, en haussant les épaules, & levant les yeux au Ciel. On la mit au lit, on redoubla l'Eau de chaux, & ses douleurs redoublérent aussi. Elles furent si extrêmes, & si excessives, que de son aveu, elle se vit une des nuits sui- 1665.

1665. vantes prête d'entrer dans le desespoir. Sa constance & sa douleur combatirent alors avec une égale force l'une contre l'autre; mais enfin sa douleur étant arrivée au dernier période, cette admirable Princesse une seule fois s'écria qu'elle n'en pouvoit plus. La Comtesse de Flex, qui étoit revenue auprès d'elle, s'en étant approchée, & lui voulant représenter qu'il falloit souffrir sur la Croix avec Jesus Christ, à une Harangue si Chrétienne la Reine-Mere accablée de cette horrible soufrance, mais toute remplie de Foi, lui répondit ces admirables paroles, *Ha! Madame! Ne me dites rien: je sens que je pers la Raison; &, dans l'état où je suis, j'aurois peur de ne pas reçevoir ce que vous me diriés avec assez de Respect.* Après avoir été quelques jours dans cet état, les remedes enfin surmontérent la Gangrenne; mais, son ulcere demeura en si mauvais état, qu'il fut jugé de tous les Medecins être un second Cancer, où un ulcere chancreux: ils eurent de la peine à prononcer l'Arrêt de la Mort. Les uns furent quelque tems à dire, qu'elle avoit peu de tems à vivre: d'au-

d'autres, que la chaleur naturelle lui manquoit, & qu'elle avoit le poulx intermittent. Alliot disoit, qu'il ne la trouvoit pas en état de lui appliquer ses remedes: & nul d'eux enfin ne lui donnoit aucune espérance, ni de guérison, ni de vie. 1665.

Le 22 Aout. La Reine-Mere demeura dans cet état jusques au vingt-deuzieme Aout, qu'elle se trouva tout à coup beaucoup mieux. Sa plaie devint plus belle: au lieu qu'auparavant elle s'enfonçoit chaque jour, elle commença de se remplir, & de se mondifier, & sa fievre diminua tout-à-fait; si bien que cette Princesse, par son amandement, fut trouvée capable de suporter les remedes d'Alliot. Il commença pour notre malheur de les y appliquer le vingt-quatrieme du même mois; & cette constante Reine, sortant d'un tourment, rentra tout aussi tôt dans un autre, qui ne fut guere moins violent, mais qui fut beaucoup plus long. D'abord Alliot, pour engager cette illustre Malade à ses cruautez, adoucit la force de ses remedes, & dans ce commencement il y eut de petits intervalles, où les Médecins fi- *Le 24 Aout.*

1665. rent espérer à la Reine-Mere quelque bon succès de la Science de cet Homme. Ils mortifioient la chair, & ensuite on la coupoit par tranches, avec un rasoir. Cette Opération étoit étonnante à voir. Elle se faisoit les matins, & les soirs, en présence de toutte la Famille Roiale, des Médecins, Chirurgiens, & de toutes les Personnes qui avoient l'honneur de servir cette Princesse, & de l'aprocher familiérement. Elle avoit sans doute de la peine d'exposer une portion de son Corps à la vûe de tant de personnes, où ce monstre de Cancer qu'elle portoit au sein n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore de quoi l'admirer; mais, comme alors elle sçavoit juger sainement des choses de ce Monde, elle ne regardoit plus en elle, ce qui avoit été le sujet de sa vanité, qu'avec une sainte horreur & une sainte colere contre elle même, qui lui faisoit desirer d'en faire de continuels sacrifices à la Justice Divine. Elle se voioit couper la chair, avec une patience & une douceur estimable; & souvent elle disoit, qu'elle n'auroit jamais cru avoir une destinée si differente

rente de celles des autres Créatures; 1665.
Que personne ne pourissoit qu'après la Mort, & que pour elle Dieu l'avoit condamnée à pourrir, pendant sa vie. Dans tous ces tems là, elle souffroit toujours beaucoup; mais, ces douleurs s'augmentérent excessivement, quand les remedes d'Alliot approchérent de la chair vive. Elle en vint enfin à une telle extrémité de souffrance, qu'aiant perdu l'usage de dormir, on lui faisoit prendre toutes les nuits du jus de Pavot. Par là seulement, elle pouvoit trouver quelque relâche à ses douleurs; &, quoi *Le 18 Juillet.* qu'il fût aisé de juger que ce remede la conduiroit plus vite à la mort, il étoit impossible d'en blâmer l'usage, parce que ce soulagement si funeste mettoit quelques momens d'intervalle à la longueur de son suplice. Il y eut néanmoins des jours & des tems, que Vallot & Guenaut, après l'avoir tant de fois condamnée dirent qu'elle ne mourroit point de son Cancer; mais, ils se trompérent en tout, & jamais je ne les ai vû faire de jugemens certains sur cette maladie.

1665. Malgré les maux dont le Corps de la Reine-Mere étoit accablé, son ame toujours occupée à bien faire la faisoit agir incessamment pour le bien de tous, soit pour le général, soit pour chaque particulier. Comme je sçavois qu'elle avoit de bonnes intentions pour le Duc & la Duchesse de Navailles, qu'elle honnoroit de son estime & de son souvenir, je lui en parlai & lui fis voir qu'il étoit de sa bonté de les protéger fortement auprès du Roi, afin de faire finir leur Exil. J'engageai l'Abbé de Montaigu à les servir, & tous deux fimes résoudre la Reine-Mere d'en parler au Roi. Elle le fit, & de la plus forte maniere qui lui fut possible. Le Roi lui répondit favorablement à l'égard du Duc de Navailles; disant, comme il avoit accoutumé de le dire, qu'il étoit Homme de Bien, qu'il l'avoit bien servi, & qu'il consentiroit volontiers, qu'il fût auprès de lui, comme toutes les autres Personnes de Qualité de son Roiaume. A l'égard de la Duchesse sa Femme, le Roi dit à la Reine sa Mere, qu'il ne vou-

vouloit point encore la voir, & qu'il 1665.
la supplioit de ne lui rien demander pour elle. La Reine-Mere se contenta pour lors de faire revenir son Mari, & dit au Roi qu'elle ne lui demandoit rien pour elle, puis qu'il ne le vouloit pas; mais, qu'elle le prioit de trouver bon qu'elle mandât au Duc de Navailles, qu'il pouvoit revenir à la Cour: mais, aiant trouvé, selon mon avis, qu'il seroit plus à propos qu'elle ordonnât à Mr. le Tellier de le faire, elle l'envoia querir le lendemain, & lui en parla. Ce Ministre, qui avoit toujours fait une ancienne profession d'être des Amis de ce Seigneur, & qui l'étoit en effet pour les choses faciles à faire, parut recevoir ce Commandement avec beaucoup de froideur, & dit seulement à la Reine-Mere, qu'il lui obéïroit. Je vis venir ce Ministre recevoir les ordres de cette Princesse; mais, quoi que je fusse assez persuadée de ses bonnes intentions, je ne voulus point lui montrer d'avoir part à ce secret, de peur d'affoiblir dans son Esprit cette importante Prote-

1665. tection, & demeurai dans l'attente dû succès que les paroles de la Reine-Mere pôuroit produire. Je me contentai d'écrire à mes Amis, qu'ils auroient des nouvelles par les grandes Voies, & qu'on devoit leur mander quelque chose qui leur importoit. Je ne m'expliquai pas davantage, parceque ne doutant quasi pas que la Reine-Mere ne fût obeïe, je voulus leur laisser le plaisir d'être agréablement surpris, par un Courier de la part du Roi & de la Reine sa Mere. Le Courier n'arriva point, & par toutes les Lettres qu'ils m'écrivoient il me paroissoit qu'on les laissoit chez eux paisiblement. Quand je vis quinze jours passez dans cet oubli, j'en parlai à la Reine-Mere, qui s'en étonna. L'Abbé de Montaigu, par ses ordres, alla savoir de le Tellier d'où procédoit ce silence, & lui dire qu'elle trouvoit étrange de n'entendre nulle Nouvelle du Duc de Navailles. Le Tellier parut surpris de cette Harangue, & dit qu'il avoit représenté à la Reine-Mere, quand elle lui avoit fait l'honneur de lui

par-

parler de cette Affaire, le mauvais 1665.
effet que devoit avoir sa bonne volonté pour cet Exilé, & qu'il ne lui avoit point conseillé de mander le Duc de Navailles; avoüant à Milord de Montaigu, qu'il en avoit parlé au Roi, mais qu'il n'avoit pas trouvé à propos qu'il fît ce que la Reine sa Mere lui avoit commandé. Il lui dit aussi en confidence, que le Roi ne pouvoit souffrir, que le Disgracié reçût des Graces par d'autres mains que par les siennes. Je ne fus pas surprise de ce sentiment, le génie du Roi le conduisoit toujours à vouloir toute la Gloire pour lui, suivant en cela les Maximes ordinairement pratiquées par les Souverains. Il est à croire de plus, que le Ministre, qui étoit habile, & aussi intéressé à la conservation de sa faveur, que le Roi en qualité de Roi le pouvoit être au soutien de son Autorité, lui avoit dit sur ce sujet tout ce qui pouvoit plaire à un Maitre, qui vouloit que toutes choses parussent procéder de sa propre volonté. La crainte, qu'il eut peut être, qu'on le pût soub-

1665. çonner de favoriser les Exilez, augmenta ses complaisances; car les Amis, qui ne veulent rien hazarder, sont quelquesfois plus dangereux en ces occasions, que les Ennemis déclarez. Je ne veux pas dire positivement, que le Tellier ait été tel que je l'en soubçonnai alors; mais, comme dans le nombre de ses Amis, il étoit lui même celui qu'il aimoit le mieux, je croi qu'il entra naturellement dans les maximes de la fausse Gloire du Roi, & qu'il applaudit facilement à ce qui passe parmi les Politiques pour une habileté nécessaire. Je rendis compte à la Reine-Mere, de ce que Milord Montaigu m'avoit dit, & lui apris la Réponse de le Tellier. Cette Princesse, qui, malgré toutes ses douleurs, avoit toujours de l'application aux intérêts de ceux qu'elle honnoroit de sa bienveillance, me fit l'honneur de me dire vivement, & avec un peu d'émotion, que Mr. le Tellier avoit tort de n'avoir pas fait ce qu'elle lui avoit commandé; qu'il étoit foible & mauvais Ami; & qu'il avoit menti, (voi-

là

& ses propres mots,) quand il disoit 1665
qu'il l'avoit conseillée de ne pas mander au Duc de Navailles de venir; concluant enfin, qu'elle vouloit lui en parler encore. Elle le fit, & lui soutint qu'elle avoit la parole du Roi, & qu'elle vouloit absolument qu'il envoiât de leur part un Courier à ce Duc. Le Tellier, ne se rebutant point, lui fit mille & mille difficultez, & lui dit, *Qu'il étoit Ami du Duc de Navailles; mais, qu'il ne convenoit pas pour son propre intérêt qu'il revint si-tôt* La Reine-Mere lui décida cette Affaire en lui disant, ces mêmes paroles: *Mr. le Tellier, le Roi mon Fils est trop honnête Homme, & trop raisonnable, pour manquer à la parole qu'il m'a donnée. Je veux que vous mandiés le Duc de Navailles, de sa part, & de la mienne; &, en même tems, je vous permets de l'instruire de toutes vos Difficultez, & de lui écrire qu'il choisisse, de venir voir le Roi & moi, ou de suivre vos Conseils.* Après que cette Roiale Sentence eut été donnée, deux jours après, qui fut le dixieme un Jeudi au soir, le Roi

1665. Roi vint trouver la Reine sa Mere ; & lui dit publiquement, que comme il sçavoit la bonne volonté qu'elle avoit pour Navailles, il venoit lui dire qu'il l'avoit destiné pour commander dans les Païs d'Aunis, la Rochelle, & Broüage, à la place du Duc de Nevers, qui étoit en Italie. La Reine-Mere reçut cette Nouvelle avec joie. Elle lui en donna la prémiere des loüanges infinies, & ne fit jamais aucun semblant de lui avoir parlé en faveur de ce Duc. Toute la Cour loüa le Roi, & tous admirérent sa Générosité, d'avoir pardonné à un Homme, qui lui avoit déplu, le comblant de bienfaits, lors qu'il paroissoit n'oser seulement espérer son pardon. Le Roi lui même envoia un Courier au Duc de Navailles, lui porter de sa part les Patentes de ces grands Gouvernemens, qui engageoient les Disgraciés à demeurer hors de la Cour, où il ne les vouloit pas. Cet habile Prince, pour les empêcher d'y venir, & contenter la Reine sa Mere, avoit trouvé cette louable invention, qui en effet étoit avan-

avantageuse pour les malheureux, 1665.
satisfaisante en quelque façon pour la Reine sa Mere, & glorieuse pour lui. Elle pouvoit même être utile à son Service, parce que le Duc de Navailles étoit propre à le bien servir dans ce Poste si considérable, où il faloit un Homme fidele & capable des grandes choses. On peut juger par cette Conduite du Roi, combien il etoit avide de Gloire, puis qu'il n'en vouloit pas même laisser les miettes à la Reine sa Mere. C'étoit en être trop glouton ; mais la faim qui causoit cette gloutonnie, toute défectueuse qu'elle est, a toujours été remarquée dans tous les grands Princes, & a été en plusieurs la source de toutes leurs belles Actions. Le Roi vouloit tenir les Grands de son Roiaume attachés à lui, par la voie de ses bienfaits, comme la plus belle, & la plus forte : il désiroit réünir tout à lui; &, par sa Conduite, on peut voir, qu'en cette occasion toute la finesse de Louïs onzieme le devoit céder à la sienne. Elle lui devoit être aussi plus honorable, étant exemp-

1665. exempte de toute malice, & suivie de bons effets. Il falloit seulement, pour contenter la Reine sa Mere, accompagner cette ambitieuse & delicate jalousie de sincérité; car, elle étoit capable d'entrer en confidence avec lui sur ses intérêts, & incapable d'en avoir quelqu'un qui pût lui nüire. Personne donc ne parla de cette Princesse, & peu de gens ont sçu la part qu'elle avoit eue à la belle Action que le Roi avoit faite. Je lui dis un jour sur cela, pour la divertir, que j'avois envie de dire tout haut, qu'elle méritoit de partager cette Gloire que l'on donnoit toute entiere au Roi, & que je voulois qu'elle fût louée aussi bien que lui. Elle me deffendit sérieusement d'en parler à qui que ce fût, & me fit l'honneur de me dire, *Ce que je voulois faire est fait, & d'une maniere plus avantageuse pour ces pauvres gens; car, le Roi ne les voulant pas voir leur a donné plus que je n'aurois ôsé lui demander. Grace à Dieu*, me dit-elle encore, *je ne me soucie point des loüanges: je suis bien aise que le Roi les ait toutes;*

toutes; je souhaite qu'il vive assez 1665.
vertueusement pour les mériter.

Le Duc & la Duchesse de Navailles reçurent le Courier du Roi avec beaucoup de joie & de reconnoissance envers lui. A l'égard de la Reine-Mere, dont ils surent par mes Lettres les bontez, ils n'ôsérent s'en vanter, & ils observérent un grand silence sur tout ce qui pouvoit avoir quelque raport à cette Princesse. Outre les raisons qu'ils eurent de se taire, ils en purent avoir une autre que j'ai toujours remarqué être naturellement écrite dans le cœur de ceux qui reçoivent des Graces de la Cour. Ils ne veulent les devoir qu'à celui qui en est le Maître, & croient que les apparences de leur gratitude l'obligera à leur en faire de nouvelles. L'orgeuil humain les empêche aussi d'avouer que les soins & les applications de leurs Amis méritent qu'ils leur aient grande obligation des choses qu'ils obtiennent, croiant qu'elles sont dûes à leurs services & à leur dignité.

La Reine-Mere, ne se contentant

pas

1665. pas de répandre ses charitables soins sur les Particuliers, voulut aussi avant que de mourir travailler à la confirmation de la Paix qu'elle avoit faite entre le Roi son Fils & le Roi son Frere. Dans ce dessein, elle ordonna au Marquis de las Fuentes, Ambassadeur d'Espagne en France, d'écrire à ce Prince selon ses intentions, & de lui mander qu'elle lui conseilloit de penser à disposer de ses Affaires en sorte qu'il laissât la Paix dans l'Europe tout-à-fait affermie; que de bonne foi il fît quelque raison au Roi son Fils sur les justes prétensions qu'il avoit sur la Flandre, vû que par les Loix de ces Provinces elles paroissoient devoir appartenir à la Reine. Ses légitimes souhaits n'eurent pas le succès qu'elle avoit desiré: elle eut au contraire le déplaisir de perdre ce Frere qu'elle avoit tant aimé, sans qu'elle pût espérer de laisser sa Famille dans la Possession assûrée d'un bien qu'elle leur avoit procuré avec tant de soin.

Le 27 Septembre. La Nouvelle de la Mort du Roi d'Espagne arriva à la Cour le 27me. Sep-

Septembre, & ce Prince étoit mort 1665. le 17. du même Mois. La Reine ce jour-là étoit allée aux Carmelites. Le Roi lui manda de revenir au Louvre chez elle dans sa Chambre où il l'attendoit, & de ne point entrer chez la Reine leur Mere, avant que de l'avoir vû. La Reine revint aussi tôt, pleine d'inquiétude & de trouble, de ce que le Roi lui venoit de mander. Cette Princesse, étant chez elle, lui demanda le sujet de son retour, & si la Reine sa Mere etoit plus mal? Le Roi lui dit que non, mais qu'il avoit de mauvaises nouvelles à lui dire, & qu'il étoit fâché de lui aprendre que le Roi son Pere étoit extrémement malade. La Reine, voiant bien que ce qu'il disoit vouloit dire qu'il étoit mort, s'écria & lui dit, *Je l'ai perdu: dites-le moi, je vois que cela n'est que trop vrai. Devinez-le*, lui dit le Roi, *car je ne vous le puis dire.* Cette Princesse alors, n'en pouvant plus douter, se jetta toute pamée de douleur entre les bras du Roi, & pleura excessivement. Elle en fut si véritablement

1655. blement affligée, qu'elle força le Roi d'accompagner de quelques larmes celles qu'elle répandit en grande abondance. Après avoir passé ces prémiers sentimens, qui à notre honte ne passent en tous que trop briévement, elle se mit au lit & le lendemain elle y fut encore jusques au soir; mais, voulant voir la Reine sa Mere, elle jetta un Manteau de deuil sur elle, & descendit dans sa Chambre. Cette Princesse, quasi mourante, aprenant cette même nouvelle, avoit pleuré, & dit seulement, parlant du Roi son Frere, qu'elle le suivroit bien-tôt. Quand elle sçut que la Reine venoit la voir, elle nous commanda à toutes de sortir de sa Chambre, afin sans doute de pouvoir se plaindre de leur perte commune avec plus de liberté. Ces deux grandes Princesses s'embrassérent avec la douleur & les larmes que méritoit la tendresse que ce Prince qu'elles regretoient avoit toujours eu, & pour l'une, & pour l'autre. L'Ambassadeur d'Espagne, seul témoin de leur douleur, joignit ses larmes à celles que ré-

répandirent en cette occasion les 1665.
deux prémieres Femmes du Monde en Grandeur & Dignité. Lui & la Molina, qui seule de Femme y fut soufferte, tâchérent de les consoler, par la considération du bonheur éternel, dont apparemment joüissoit ce Prince. Il avoit été toujours malheureux; mais, il avoit sçu profiter dans ces dernieres années de ses Afflictions, de ses Pertes, & de ses Maladies; aiant fait de toutes ces choses un continüel sacrifice à la Justice Divine, afin d'éviter par cette Pénitence les justes chatimens de ses Péchés, & de ses Débauches particulieres, & publiques. Elles avoient par son exemple beaucoûp autorisé le vice de ses Peuples, qui présentement sont deshonnorez par l'excès de leur débordement. Après cette triste Entrevue, les deux Dames d'Honneur, la Comtesse de Flex, & la Duchesse de Montausier, rentrérent dans la Chambre de la Reine-Mere, & moi avec elles. Un long silence de la part des deux Reines, & une Conversation fort languissante

de

1665. de la nôtre, dura jusqu'à l'heure que la Reine remonta dans sa Chambre, où le Roi au sortir du Conseil vint souper avec elle. Ce Prince étoit déja peut-être occupé du desir de tirer ses avantages de l'état où la Mort du Roi d'Espagne mettoit son Roiaume. Il ne laissoit après lui qu'un Enfant, un peu plus jeune que Monsieur le Dauphin, & si mal sain, qu'il ne paroissoit pas devoir vivre. Il étoit Fils d'un Pere soupçonné de beaucoup de maux, & qui par la perte de ses autres Enfans donnoit lieu de croire, qu'il étoit difficile qu'il leur pût donner de la santé, puisqu'il n'en avoit pas lui même. Mais, comme Dieu en donne à qui il lui plait, ce jeune Roi parut en avoir, après la mort du Roi son Pere, plus que l'on ne pouvoit raisonnablement l'espérer. On écrivit alors d'Espagne, qu'il sembloit même avoir pris la Couronne avec l'espérance, non seulement de la vie, mais d'une vie accompagnée de bonheur; car, comme selon la coutume de ce Roiaume, on le proclamà Roi, ses

Su-

Sujets prirent à bon augure de ce que 1665. de deux Chaises qu'on lui présenta, dont l'une étoit en Broderie d'Or, & de Perles, mais vieille & fort effacée, qui avoit autrefois servi à Charles-Quint, & l'autre étoit toute neuve, brillante, & d'une riche Broderie, il prit celle de son illustre Aieul, en répétant de son propre mouvement les paroles de celui qui lui avoit dit, qu'elle avoit servi à cet Empereur, disant *A servido à Carlos Quinto? Pues en nombre de Dios, me quiero sentar en ella* *.

Pendant que la Reine-Mere souffroit, & que la Reine jettoit des larmes pour le Roi son Pere, le Roi, que la longueur des maladies de la Reine sa Mere rendoit moins sensible à la tristesse, attiré par les plaisirs, se laissoit aller facilement à eux. L'hiver, qui convie aux Divertissemens, fit que le Roi & Monsieur, qui crurent que les maux de la Reine leur Mere ne finiroient pas si-tôt, consentirent quasi malgré leur Raison à suivre les sentimens de la Nature, qui, au lieu de la douleur, voudroit toujours de la joie.

* *Elle a servi a Charles Quint? Or, je veux donc au nom de Dieu m'y asseoir.*

1666. La veille des Rois, il y eut grand Bal chez Monsieur ; &, malgré l'A-
Le 5. mitié qu'il avoit pour la Reine sa Me-
Janvier re, il ne laissa pas d'y prendre plaisir. Ce Bal fut précédé par un grand Soupé, accompagné de toute la magnificence requise en de telles occasions. La Reine, qui n'alloit point cette année aux Divertissemens, fit elle même accommoder l'Habit du Roi, qui étoit de Drap violet, à cause du Deuil qu'il portoit du Roi d'Espagne son Beau-Pere; mais, si couvert de grosses Perles & de gros Diamans, que c'étoit une chose merveilleuse à voir. Monsieur & Madame étoient de même fort parez ; car, l'un & l'autre n'étoient pas fâchés de faire voir, qu'ils étoient aimables. Monsieur n'avoit pas de passion dans l'ame, qui parût le tourmenter. Au lieu d'aimer la beauté des Dames, il aimoit lui même à leur plaire par la sienne, & leurs loüanges ne lui déplaisoient pas. Il se divertissoit en leur compagnie, mais il paroissoit à son procédé avoir dans le cœur tant d'innocence à leur égard, que les plus dangereuses par leurs charmes vivoient avec lui, & lui avec elles,

elles, aussi modestement que s'il eût 1666.
été lui même une Dame. Cette Fête se donna sous la nécessité apparente de quelques Etrangers d'importance, à qui le Roi voulut faire voir la Grandeur & la Beauté de la Cour.

Il falut alors que le Roi & Monsieur missent pour deux jours quelque intervalle à leurs Divertissemens; car, la Reine leur Mere empira beaucoup. Le lendemain, jour des Rois, elle retomba dans de nouveaux accidens, la fievre lui redoubla, elle eut un grand frisson, & il parut une autre Erésipelle, que l'on dit être l'ordinaire effet des Cancers. La Reine-Mere étant dans un état pire que la mort, on crut qu'elle devoit être lasse du remede d'Alliot, qui lui causoit incessament une douleur insuportable; mais, elle n'en parloit point, & il falloit à peu près le deviner. Plusieurs Personnes lui proposérent de le quiter, & de se mettre entre les mains d'un Homme qui se disoit de Milan, qui depuis quelque tems étoit venu s'introduire en France, disant qu'il avoit un remede infaillible pour le mal de la Reine Mere. L'Ambassadeur d'Espa-

Le 6 Janvier

1666. gne avoit écrit en Italie pour sçavoir de ses nouvelles, & les relations n'en avoient pas été avantageuses, mais il traitoit une Femme qui paroissoit se porter mieux, depuis qu'elle se servoit de lui. L'indifférence de la Reine-Mere étoit si grande sur ce qui regardoit sa vie, qu'elle ne paroissoit point avoir de volonté déterminée, ni de prendre ni de laisser Alliot. Quand on lui proposoit de le changer, elle disoit qu'un autre peût-être seroit encore pis; & on ne pouvoit apercevoir en elle qu'une ferme résolution de souffrir. Elle s'abandonnoit entiérement à la volonté de Dieu, jusques à s'abandonner aussi en toutes choses à la volonté des Hommes. Chacun se mêloit de lui donner des Conseils; mais, elle n'en recevoit aucun, & ne paroissoit pas même fort appliquée à les écouter. Elle renvoioit toujours au Roi ceux qui lui en parloient, & le prioit d'en ordonner. Il paroissoit y penser avec assez d'aplication, pour laisser voir en lui que l'Amitié qu'il avoit toujours eue pour la Reine sa Mere n'étoit pas éteinte dans son cœur: mais, la Reine-Mere empiroit,

&

& les Médecins, qui peu auparavant 1666.
dans un bon intervalle qu'elle avoit eu, avoient dit qu'elle ne mourroit pas de son Cancer, en desespéroient; &, ne sachant plus que faire, lui persuadérent de se servir du Milanois. Elle y consentit aussi tôt, sans montrer ni espoir, ni crainte, ni répugnance: &, le neuvieme de Janvier cet Homme lui appliqua ses remedes; mais, ils n'eurent point d'autre effet que de hâter sa mort.

Ce même jour, il y eut des Fiançailles, au Palais Roial, d'une Fille d'Honneur de Madame, nommé Artigni, Confidente du Roi & de Mlle. de la Valliere. Le Roi lui donna de considérables sommes d'argent, & la fit épouser au Comte du Roule, avec de grands avantages qu'il lui fit. Elle eut sujet, selon les fausses Maximes du Monde, de s'estimer heureuse, d'avoir été la Confidente des secrets du Roi; car, de pauvre & accablée de la mauvaise Fortune, elle devint une grande Dame.

Après les Fiançailles faites au Palais Roial, suivit une grande Fête chez le Duc de Crequi, Parent du Comte du

1666. Roule; c'est-à dire le Bal, la Comédie, & un grand Soupé. La Reine, qui ce soir-là etoit seule auprès de la Reine sa Mere, & qui par la raison de son Deuil, ainsi que je viens de le dire, ne pouvoit être d'aucun Divertissement, murmura contre celui-là. Il lui déplaisoit encore plus que les autres, à cause de la part que Mlle. de la Valliere y avoit; car, toutes les faveurs faites à son Amie d'Artigni tiroient leur source de la sienne. La Reine-Mere, avec sa douceur ordinaire, répondit à la Reine, qu'il falloit pardonner les emportemens de la Jeunesse; mais, de la maniere qu'elle le disoit, il me parut clairement que son cœur ne s'accordoit pas avec sa prudence. Ce n'est pas sans sujet que les Poetes ont feint des Demeures delicieuses, où leurs Héros restoient enchantez, c'est-à-dire, privez de la connoissance de leurs Devoirs, & soumis aux illusions des sens; puisque les passions ordinaires, par leurs effets, nous font voir de nos yeux des Hommes sages avoir des intervalles d'emportement, qui leur font perdre l'usage de leur Raison, & les empé-

chent

chent de faire aucuns Actes de la 1656.
Vertu qu'ils ont naturellement dans le cœur, & dont ils ont donné d'évidentes preuves. J'étois seule auprès des deux Reines, & leur conversation sur cette grande matiere me faisant de la peine, pour les détourner toutes deux de ces facheuses pensées, & leur faire changer de discours, je leur dis que j'esperois aussi que nous aurions notre tour, & que nous danserions au Printems. Mon dire étoit fondé sur une Prophétie, qu'un de mes Amis le matin de ce même jour me dit avoir été faite, & que j'avois contée à la Reine-Mere. Il m'avoit apris, qu'un grand Astrologue de notre tems assûroit qu'elle guériroit vers cette saison, & cette fabuleuse Prédiction, me faisoit espérer quelque merveille du remede du Milanois : mais, c'étoit d'une maniere qui ne me consoloit guere ; car, je voiois des choses trop contraires à cette Prediction, pour en tirer quelque espoir véritable.

Le lendemain des Fiançailles de Mlle. d'Artigni, qui fut le dixieme du mois, la fievre de la Reine-Mere, qui le jour précédent avoit été moin-

1666. dre, redoubla par un grand frisson, qui lui dura long-tems. Malgré ce facheux Accident, le Roi & Monsieur furent à la Comédie avec la nouvelle mariée. Le soir, les Médecins trouvérent la fievre de la Reine-Mere fort allumée, & son poux étant mauvais, ils jugérent à propos de la seigner. La Reine aussi-tôt le manda au Roi. Il vint, après que la Comédie fut achevée, voir la Reine sa Mere, qui venoit d'être saignée. Dans ces états si terribles, elle passa de cruelles nuits, & l'excès de la Douleur la forçant quelquefois de soupirer de tems en tems, parlant à Dieu, on entendoit qu'elle disoit, *Helas, Seigneur! je me plains, & vous voulez que je souffre.* Depuis qu'elle se servoit du Milanois, son Martire étoit augmenté, par la puanteur qui sortoit de son Cancer. Cette souffrance étoit si contraire à son inclination, qu'on peut dire avec vérité, que ce mal seul en étoit un fort grand pour elle. Un de ces jours, comme elle se plaignoit de cette incommodité, étant seule auprès d'elle; elle me fit l'honneur de me dire tout bas, *Dieu veut en cela me chatier,*

d'avoir

d'avoir eu trop d'amour-propre, & d'avoir trop aimé la beauté de mon corps. 1666.

Le quinzieme, on donna à la Reine-Mere une Médecine, & les Médecins s'imaginérent qu'elle lui avoit fait du bien ; mais, la nuit suivante, elle fut très malade. Sa douleur fut si grande, qu'elle se sentit comme forcée de jetter des larmes, qui sortirent de ses yeux avec abondance. Mlle. de Beauvais, qui la veilloit, me conta le lendemain, que cette vertueuse Princesse lui avoit dit, *Je ne pleure pas: ces larmes, que vous voiez sortir de mes yeux, c'est la douleur qui les contraint de sortir; car, vous sçavez que je ne suis pas pleureuse.* L'Archevêque d'Auch, voiant le mauvais état où elle étoit, l'en avertit, & lui parla clairement du peu d'espoir qu'avoient les Médecins de sa vie. Elle l'en remercia ; &, sans s'étonner de cette Harangue, n'en fit aucun semblant.

Depuis quelques mois, la Reine-Mere se confessoit tous les jours, & son Confesseur l'entretenoit long tems. Elle en avoit un alors, qui étoit venu d'Espagne, qui se trouva par bonheur

1666. pour elle un bon Religieux & sçavant; si bien qu'il est à croire qu'elle étoit bien préparée à ce grand voiage de l'Eternité, qu'elle devoit faire bientôt. C'est ce qui causoit en elle cette grande Paix. Une autre nuit des dernieres de sa vie, la même Mlle. de Beauvais m'a conté, que quelques-unes de ses Femmes, & elle, étant auprès de cette constante Princesse, elle leur dit, *Je sçai l'état où je suis: je sens que je ne puis plus vivre; & je voi bien à vos mines, que vous en êtes toutes aussi persuadées que moi.* Une de celles, qui étoient présentes, s'étant mise à pleurer, la Reine-Mere lui dit presque en riant, & comme se moquant d'elle, *Vraiment Niel* (c'étoit ainsi que s'appelloit cette Dame) *Vous êtes bien sotte: & ne faut-il pas mourir? Et de plus, quand cela sera, vous pleurerez; mais ne vous en affligez pas avant le tems.*

Le Samedi seizieme du mois, je ne pus aller au Louvre, & comme j'envoiai souvent sçavoir des nouvelles de la Reine-Mere, on me manda toûjours qu'elle empiroit. Le lendemain Dimanche au matin, je la trouvai très

très mal, & toute sa Cour dans une 1666.
grande consternation. Monsieur, en me voiant, me fit l'honneur de me dire, *Que fites-vous hier, que vous n'étiés pas ici? Nous eumes une terrible journée.* Je parlai au Milanois. Je le trouvai sans parole, & les Médecins sans aucune espérance. Une Erésipelle étoit sortie tout de nouveau; mais, elle n'avoit fait que paroitre & n'avoit point eu d'autre effet que de lui avoir fait enfler les bras & les mains, & même la gorge. Outre ces mauvais accidens, elle avoit le poulx mauvais & foible.

La douleur que je sentis, voiant la *Le 17 Janvier.* Reine-Mere en cet état, me fit sortir d'auprès d'elle, afin d'aller chercher hors de sa présence quelque soulagement à ma peine. Je m'en allai à la Messe aux Jacobins de la Rue Saint-Honnoré. Là j'éprouvai ce que c'est que de perdre ce que l'on aime; mais, ayant repris des forces en ce lieu par la soumission que toute ame Chrétienne doit avoir aux Volontez Divines, je retournai au Louvre; car, l'inquiétude & la tristesse nous portent naturellement à changer de lieu.

1666. Comme j'entrai dans la Chambre de cette grande Reine, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, assis au chevet de son Lit. Elle étoit dans son meilleur tems; je veux dire dans l'intervalle de ses redoublemens. Elle étoit même un peu mieux que le matin, parce qu'elle s'étoit assoupie pour quelques momens. Ses souffrances ne laissoient pas d'être excessives: je le connus à ses yeux, & malgré son silence je vis ces douleurs. Je me mis à genoux devant son Lit, & comme je voulus lui toucher le poulx, elle me fit l'honneur de me dire ces mêmes paroles : *Madame de Motteville, je souffre beaucoup. Il n'y a point d'endroit en mon corps, dans lequel je ne sente de très grandes douleurs.* Puis, levant les yeux au Ciel, elle dit, *Dieu le veut. Oüi, mon Dieu, vous le voulez, & je le veux bien aussi de tout mon cœur. Oüi, mon Dieu, de tout mon cœur.* Monsieur, tendrement touché de ces admirables paroles, se mit à pleurer, & les larmes m'étant venuës aux yeux, je me retirai d'auprès d'elle, sans pouvoir lui répondre. Dieu étoit dans son

son cœur, qui lui donnoit toute la 1666.
piété & la patience, dont elle avoit besoin. Les raisonnemens des Créatures n'y pouvoient rien ajouter. Il ne restoit rien à faire à ceux qui avoient l'honneur d'être auprès d'elle, qu'à l'admirer ; mais, cette admiration pouvant être dangereuse à sa Perfection, le mieux étoit de se taire, & de remercier Dieu des graces qu'il lui faisoit. Après ces marques de vertu, de soumission, & de patience, cette admirable Princesse nous en donna de la force de son ame; car, la Reine étant arrivée là dessus, elle s'assit auprès d'elle, & Monsieur se raprocha. L'Ambassadeur d'Espagne entra dans ce même instant, qui apporta des Lettres à la Reine. Il s'en trouva une de la Reine d'Espagne, qui écrivoit à la Reine-Mere sa Tante, & sa Belle-Sœur tout ensemble. Elle la prit, & pria la Reine de la lire tout haut; ce qu'elle fit. Cette Lettre étoit bonne, bien longue, & de bon sens. Monsieur, voulant s'instruire des grandes choses, fit plusieurs questions à l'Ambassadeur d'Espagne sur les Affaires de ce Roiaume, & sur le

1666. Gouvernement de la Régente. Cet Homme étoit naturellement grand parleur. Il amplifia cette conversation de quantité de paroles inutiles, & la rendit fort longue. La Reine-Mere, malgré la mort & la douleur, entra dans toutes ces Narrations, avec un esprit aussi present, que si elle eût été en bonne santé; puis elle même prit la Lettre & la mit sous son oreiller, disant à la Reine tout ce qu'elle desiroit mander à cette Reine Régente, à qui elle devoit faire réponce au lieu d'elle. Pendant ce tems-là, je m'occupai davantage à remarquer la fermeté de la Reine-Mere, toujours égale en tout tems, qu'à écouter les raisonnemens qui se firent sur la Cour d'Espagne; & ceux qui pourront lire quelque jour ces Memoires trouveront sans doute que j'avois raison. En ce même moment, la Señora Molina s'aprocha de cette illustre Malade, & lui dit en Espagnol, *Asé, que vuestra Magestad es muy coloradica.* * Et la Reine-Mere, de sang froid, & comme en riant, lui répondit, *Y como, Molina, en verdad que tengo muy buena Calentura* ‡. Aussi-tôt après cette

* *En verité, votre Majesté est bien rouge.*

‡ *Comment! Molina, j'ai une bonne grosse fievre.*

cette tranquille Conservation, la Rei- 1666.
ne-Mere eut un redoublement qui fut plus violent que les autres. Elle connut qu'elle empiroit, & le dit à l'Archevêque d'Auch, qui en demeura d'acord avec elle; mais, comme il ne la trouva pas encore assez mal pour lui donner le St. Viatique, elle conclut de communier après minuit.

A l'heure ordinaire, c'est à dire à dix heures du soir, la Reine-Mere donna le bon soir à la Reine, à Monsieur, & à Madame. Il nous parut à la Comtesse de Flex & à moi, qu'elle les pressa de partir avec plus d'apreté qu'elle n'avoit accoutumé de faire. Elle étoit plus abatue & plus oppressée de ses excessives douleurs; &, comme elle n'aimoit point à faire voir ses souffrances, elle voulut alors être seule, afin de pouvoir endurer ces maux avec moins de contrainte. Ce même soir, en voulant prendre des œufs frais qu'on lui servit, elle me parut dans un fort mauvais état; &, daus ce seul instant de sa vie, elle parut avoir plus de soixante ans; car, son corps, par l'enflure de ses bras, de ses mains, & de son visage, étoit

1666. si appesanti, qu'à peine pouvoit-elle lever la tête, ni hausser ses mains jusqu'à sa bouche. Il étoit difficile de voir une si grande Princesse en cet état, sans envisager fortement le néant de la Créature, & combien tous les secours sont inutiles, quand il plait à Dieu de détruire les premieres Personnes du Monde.

Depuis les grands maux de la Reine-Mere, elle avoit accoutumé, quand sa Roiale Famille l'avoit quitée, & que le rideau de son Lit étoit tiré, de faire dire les Litanies de la Passion avec beaucoup d'autres Prieres; ce que l'Archevêque d'Auch faisoit pour l'ordinaire, ou quelqu'un de ses Aumoniers. Après qu'elles eurent été dites, on se retira d'auprès d'elle, pour voir si elle n'auroit point quelque moment de repos; mais, bien loin d'en avoir, nous l'entendimes toujours se plaindre, ce qu'elle se permettoit de faire quelquefois la nuit, mais jamais le jour, parceque la nuit elle étoit plus seule, & ne craignoit point de faire de la peine à personne.

Après minuit, son grand Aumonier lui dit la Messe dans son Oratoire, qui

étoit

étoit à la ruelle de son Lit. Il la 1666.
communia, & je remarquai qu'elle reçut Notre Seigneur avec une dévotion toute extraordinaire. Il sembloit, vu le calme où elle étoit, que ses douleurs & ses maux l'eussent quitée; car, son application à Dieu étoit si grande, qu'il étoit aisé de voir que l'ame en ces occasions l'emportoit sur le corps. Elle fut servie, après l'Archevêque d'Auch, de l'Evêque de Mande son prémier Aumonier, de l'Abbé de Guemadeu, son Aumonier ordinaire, & de quelques autres, de la Comtesse de Flex sa Dame d'Honneur, & de la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour. Le silence & la solitude de la nuit n'empêchérent pas que toutes ces personnes ne rendissent par leurs grands respects, & par leurs reverences réïtérées, tous les honneurs qui étoient dus à une si grande Princesse, qui étoit en Naissance & Dignité la premiere du Monde; mais, toute son élévation alloit être annéantie, & cette si auguste Personne, si estimable & si révérée, malgré nos souhaits, alloit être effacée du nombre

1666. bre des vivans, parceque Dieu, le Dieu des vivans & des morts le vouloit ainsi.

Le Lundi, après avoir un peu réposé, je retournai au Louvre de bon matin. La Reine-Mere avoit beaucoup souffert depuis sa Communion, sa fievre & les facheux accidens de sa maladie augmentoient plûtôt que de diminuer. Le remede du Milanois, étant de soi fort violent, avoit fait consommer les chairs du Cancer trop promtement, & les esprits étant dissipez, la nature n'avoit plus de forces pour jetter dehors l'humeur de l'Erésipelle. Cette humeur s'étoit tellement jettée entre cuir & chair, que ses épaules commençoient à s'ulcerer; &, comme elle étoit toujours couchée sur le dos, elle y sentoit beaucoup de mal. Elle me recommanda de les toucher. Je les trouvai déjà toutes plaines de glandes; & je fus étonnée de ce qu'elle souffroit une si grande augmentation de douleur sans en parler. Je le dis aux Médecins, afin de les obliger à y mettre quelque chose. Ils le promirent, & je vins le dire à la Reine-Mere

Le 18 Janvier

Mere. Cette pieuse & constante 1666.
Princesse, ne se regardant plus devant Dieu, qu'avec les sentimens d'une Chrêtienne pleine d'humilité & de l'unique desir de faire pénitence, me fit l'honneur de me répondre toute occupée en Dieu, *J'ai abandonné mon corps à la Justice de Dieu: les Hommes en feront tout ce qu'il leur plaira.* Comme les Hommes étoient destinez à la faire souffrir, ils ne mirent rien sur ses épaules. Il est à croire que Dieu l'ordonnoit de cette sorte, pour la purifier davantage à ses yeux.

La Comtesse d'Ille * alors s'étant approchée de la Reine-Mere, elle lui dit qu'elle souffroit d'excessives douleurs, & lui parlant de la peine qu'elle avoit de la mauvaise senteur qui sortoit de son sein, après une Réfléxion qu'elle fit sur l'état où elle étoit, elle lui dit en la regardant fixement, & touchant son Drap, *Ha! Condessa, savanas de Batista; Condessa, savanas de Batista* ‡! Elle voulut lui marquer par ces paroles, & en lui montrant ses Draps, qu'elle se reprochoit alors les délicatesses trop grandes qu'elle avoit

**Dame Catalane, qui avoit du mérite & beaucoup d'Esprit.*

‡ Ah! Comtesse, des Draps de Batiste! Des Draps de Batiste, Comtesse!

66. avoit eues pour ſa Perſonne, quand étant en ſanté elle ne pouvoit ſouffrir que des Draps extraordinairement fins. Cette Dame prétendoit venir d'un Batard d'un des derniers Rois d'Arragon. Son Mari étoit Catalan de Nation : ſon Nom étoit d'Ardenne ; il s'étoit révolté contre le Roi d'Eſpagne ſon Maitre, & l'avoit quité pour ſe donner au Roi. L'un & l'autre avoient de la Piété, de l'Eſprit, & de Mérite ; & la Reine - Mere eſtimoit aſſez cette Dame.

Sur les dix heures du matin, la Reine-Mere ſommeilla un peu, plûtôt par excès de laſſitude, que par une bonne cauſe. A ſon réveil, le Roi la vint voir, qui n'y tarda guere; car, dans ce moment il falloit qu'il allât au Conſeil: La Reine & Monſieur, étant reſtez auprès d'elle, ſe mirent à parler de choſes indifférentes pour eſſaïer de la divertir. J'étois au pied de ſon Lit. Cette Princeſſe, juſqu'à ſa fin toujours occupée des beſoins des autres, eut ſoin de me demander ſi j'avois diné ; car, alors il étoit tard. Quand je lui eus dit que non, elle

me

me répondit avec cette douce & hon- 166
nête maniere, dont elle sçavoit charmer ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, *Vous avez bien la mine aujourd'hui de n'y pas aller. Allez, allez, diner chez la Molina*: voulant me dire par là, qu'elle connoissoit que l'état où elle étoit me rendroit incapable de penser à mes besoins. Voilà une des dernieres fois qu'elle m'a fait l'honneur de me parler; car, la mort depuis cet instant la força d'oublier ceux qu'elle honnoroit de sa bienveillance, pour ne s'occuper plus que de l'Eternité, & de sa Roiale Famille. Elle voïoit de près ce terrible moment, qui devoit bientôt la séparer pour jamais de la Terre. Elle desiroit sans doute d'aller jouir de ce Repos qui ne finit point; mais, avant que de le posséder, il falloit que ce qui étoit de corruptible en elle prit fin: & ce passage si affreux à tous, & qui malgré sa constance lui paroissoit tel, étoit une assez grande affaire pour remplir toutes ses Pensées. Sur les trois heures après midi, son redoublement la prit, & les Médecins trouvérent qu'elle empiroit. L'Archevêque

1666. vêque d'Auch alors lui parla plus positivement des approches de la mort; ce qu'elle reçut à son ordinaire: car, il y avoit long-tems qu'elle étoit accoutumée à cette Harangue. Il lui conseilla de faire une revûe sur toute sa vie, & de la partager en trois Etats, en celui de son Enfance jusqu'à son Mariage, depuis son Mariage jusqu'à sa Régence, & depuis sa Régence jusqu'à l'heure où elle étoit. Elle reçut ce Conseil, & se mit aussi-tôt en état de l'éxécuter. Elle fut quelque tems à y penser, puis fit approcher son Confesseur, & l'aiant fait asseoir auprès d'elle, elle commença une conversation avec lui, qui paroissoit plûtôt une légere revue qu'une Confession générale, faite avec les applications d'esprit que demande cette Action; car, elle souffrit, que quelque peu de Personnes demeurassent dans sa Chambre, & j'eus l'honneur d'être de ce nombre.

Le soir à dix heures, le Roi, la Reine, Monsieur, & Madame, après qu'ils eurent soupé, rentrérent à leur ordinaire dans sa Chambre; mais, elle les pressa instamment de la laisser, &

de se retirer. Le Roi, voulant lui obéïr, s'en alla; & la Reine monta à sa Chambre. La Reine-Mere, qui crut que Monsieur ne la voudroit point quiter, lui ordonna positivement de s'en aller chez lui. Il voulut éviter ce Commandement, & se cacha dans le Cabinet des Bains, puis fit semblant de s'en aller; mais, la Reine sa Mere prévoiant toutes ses loüables finesses, le rapella, & lui dit qu'elle le vouloit absolument. Il fut donc contraint de ne plus paroitre devant elle, & demeura presque toute la nuit assis aux pieds de son Lit. J'eus l'honneur de lui tenir compagnie, & de participer à ses inquiétudes, qui redoublérent beaucoup à cause d'une facheuse toux qui survint à la Reine sa Mere, par où l'on jugea que l'humeur du Cancer se jettoit sur la poitrine, & que c'étoit une marque certaine du malheur qui alloit arriver à la Maison Roiale, & à toute la France. A minuit, le redoublement de cette Princesse parut un peu diminué, & Monsieur s'en alla, afin de laisser reposer les Dames qui veilloient la Reine sa Mere. Il me fit l'honneur de me remener avec lui 1666.

au

1666. au Palais Roial, où je logeois, & où je m'assûre qu'il eut une mauvaise nuit; car, il me parut aussi affligé qu'il le devoit être.

Le lendemain Mardi, les mauvais accidens, qui paroissoient nous devoir priver de notre illustre Princesse, augmentérent toûjours; mais, sa propreté, qui malgré la nature de son mal ne l'abandonna jamais, l'obligea sur le soir de desirer que l'on fît son Lit. Elle fut obéïe avec beaucoup de peine; car elle étoit foible, & fort pesante. Aussi-tôt qu'elle y fut remise, les Médecins qui trouvérent que son poux étoit mauvais, & qu'elle s'affoiblissoit, dirent au Roi qu'il falloit penser à lui faire recevoir le Saint Viatique. Il étoit alors cinq ou six heures du soir; &, quoi qu'elle n'eût jamais témoigné d'aprehender la mort, on jugea à propos de la penser avant que de lui dire l'état où elle étoit. Depuis quelques jours, quand on la pensoit, on lui tenoit des sachets de senteur auprès du nez, pour la soulager de la mauvaise odeur qui sortoit de sa Plaie. Jusques là, elle n'en avoit point été incommodée, parceque les

Le 19 Janvier

autres

autres remedes dont elle s'étoit servie 1666.
empêchoient la pourriture; & même alors ceux qui l'approchoient, par la quantité de parfums qui étoient sur son lit, n'en pouvoient pas être incommodez. Cette derniere fois, je remarquai qu'elle ne se voioit pas en nécessité de boucher son nez, sans avoir de quoi offrir à Dieu par de nouveaux Sacrifices; puis, regardant sa main qui étoit un peu enflée, elle dit tout bas, comme se le disant à elle même, en faisant un petit signe de la tête, qui vouloit beaucoup dire, *ma main est enflée, dà: il est tems de partir.* Tant de maux & de souffrances n'avoient pû détruire la beauté de ses bras & de ses mains; jamais ils n'en avoient tant eu que dans ces derniers jours: ce que les maladies avoient pu gâter par un peu de maigreur, l'enflure qui leur restoit de l'Erésipelle le réparoit parfaitement. Ils paroissoient plûtôt des bras & des mains d'albastre, que de chair; mais, ce qui dans le tems n'avoit pû finir alloit être effacé, par la fin de ce même tems.

L'Archevêque d'Auch, à qui la

1666 Reine-Mere s'étoit confiée du soin de la plus importante Affaire de sa Vie, qui étoit de lui aider à la bien finir, lui dit alors qu'elle n'avoit plus de tems à perdre, & qu'il étoit nécessaire de penser à recevoir ses derniers Sacremens. Dans ce moment je n'étois pas auprès de cette grande Princesse; ma douleur m'obligeoit souvent de m'en séparer; & ce discours, qui marquoit les funestes aproches de la Mort, m'avoit fait retirer dans un coin de son Cabinet. Ceux, qui en étoient plus proches, ont dit qu'alors sa voix changea, & que malgré sa fermeté ordinaire, l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction eut en elle son effet. Quand cela seroit, je ne m'en étonne pas; il n'y a guere de Héros, de Philosophes, ni même de Saints, qui n'en aie senti l'amertume : mais, pour moi, je puis dire avec vérité, que m'étant raprochée d'elle aussi-tôt après, je ne m'aperçus point de ce changement; & que si la Nature la força de sentir pour quelques momens la perte de sa Vie, sa Raison

&

& la force de son Esprit surmontérent 1666.
bien vite ces sentimens dans son ame: car, depuis cet instant, il ne parut en elle aucune marque de crainte, ni de tristesse. Elle n'eut aucun attendrissement sur elle même, & ne témoigna nulle foiblesse, ni dans ses paroles, ni dans ses actions. Dieu lui avoit donné une fermeté, qui, dans toutes les grandes occasions où elle avoit eu à résister à ses malheurs, & à ses Ennemis, ne l'avoit jamais abandonnée. Il ne l'en voulut pas priver dans ces dernieres heures, où nous devons croire que la main du Très-haut, qui a toujours été à son aide, la soutint & la fortifia.

La Reine-Mere alors voulut parler au Roi & fit retirer tout le monde. Elle voulut aussi parler à la Reine, & ensuite à tous les deux ensemble. Il est à croire qu'en cette occasion elle leur souhaita le bonheur & la paix dans leur Mariage, avec la crainte de Dieu, & l'abondance de ses Bénédictions. Les paroles de cette estimable Mere furent sans doute reçues du Roi avec un vrai cœur de Fils plein de respect & de reconnoissance;

1656. &, s'il nous est permis de pénétrer dans leurs sentimens, nous devons penser que tout ce qu'une si loüable & si vertueuse Amitié a pû produire en l'une & en l'autre de ces Personnes Roiales, ne sçauroit être sans l'accompagnement des graces céléstes. Cette admirable Mere voulut de même parler à Monsieur. On peut juger aussi, qu'elle lui donna des Avis salutaires pour l'avenir, nécessaires à son salut, convenables à la grandeur de sa Naissance, & utiles à son Repos, afin que sa vie fut Chrétienne, estimable au Public, & sa Conduite agréable au Roi.

Après toutes ces choses, on ne pensa plus qu'à faire recevoir le St. Viatique à la Reine-Mere. Le Roi & la Reine, Monsieur & Madame, allérent au devant du St. Sacrement. Mademoiselle Fille ainée du feu Duc d'Orleans, Mr. le Prince, Mr. le Duc, & Madame de Carignan, les suivirent, accompagnés de toute la Cour. Les Hommes allérent avec le Roi jusques à la Paroisse : les Dames avec la Reine jusqu'à la Porte du Louvre.

L'Ar-

L'Archevêque d'Auch apporta 1666.
Notre Seigneur, ſuivi de l'Evêque de Mande, du Curé de St. Germain, de l'Abbé de Guemadeu, & de quelques autres Aumoniers. Cet Archevêque, tenant la Sainte Hoſtie, fit à la Reine une Exhortation fort Chrétienne. Il lui fit voir la néceſſité de s'annéantir devant Dieu, lui repréſenta l'inutilité de toutes les choſes que l'on eſtime le plus, dans le Monde, & lui dit qu'encore qu'elle fût Fille de tant de Rois & d'Empereurs, Mere, Tante, & Sœur, des plus puiſſans Princes de la Terre, elle devoit conſidérer qu'elle alloit être égalée à la moindre Créature; que toutes ces Grandeurs ne lui ſerviroient plus de rien; que le ſeul repentir de ſes Péchés, ſa Pénitence, & ſon Humilité, en ce terrible moment lui ſeroient utiles & ſalutaires; qu'elle alloit paroitre devant Dieu, pour être jugée ſelon ſes œuvres, où la ſeule Miſéricorde de Dieu alloit être toute ſa Richeſſe. Elle écouta ce Diſcours avec un grand recueillement d'eſprit, & communia avec une dévotion digne des ſentimens de pie-

1666. té qu'elle avoit eus toute sa vie. L'émotion d'une si sainte & si importante action, & celle de la fievre lui donnérent alors du brillant dans les yeux, & du rouge au visage; & dans cet instant elle parut si belle à tous, & particuliérement au Roi, qui étoit debout aux pieds de son Lit, que se tournant vers Mlle. de Beauvais, qui se trouva auprès de lui occupée au service, il lui dit à demi-bas, *Regardez la Reine ma Mere. Je ne l'ai jamais vue si belle.* Après que cette admirable Princesse eut emploié quelque tems à remercier Dieu, à l'adorer, & à penser à l'Eternité, elle fit approcher ses illustres Enfans, & leur donna sa Bénédiction, leur souhaittant celle de Dieu. Elle la donna encore en particulier à la Reine, pour Monseigneur le Dauphin son Petit-Fils, & à Monsieur, pour ses deux autres Enfans. Elle ne parla point à Madame en particulier; car, elle crut, à ce que l'on s'imagine, que les sentimens de cette jeune Princesse étoient si fortement établis dans son cœur, qu'il lui seroit impossible de les changer. Ces quatre

tre Roiales Personnes se jettérent à 1666.
genoux devant le Lit de la Reine leur Mere, lui baisérent la main, & pleurérent; mais, comme je fais profession de dire sincérement la vérité, il me semble qu'ils ne pleurérent pas tant que la prémiere fois qu'il crurent la perdre à Saint Germain, ou du moins ils ne pleurérent pas assez. Il est de la nature du tems d'user toutes choses, & l'état où elle étoit diminua sans doute leur douleur; car ses maux ne pouvant finir qu'avec sa vie, c'étoit quasi l'aimer, que de voir sa fin avec quelque espece de consolation. Tous ceux qui étoient dans la Chambre pleurérent aussi; mais celle, qui étoit si digne d'être regrettée, ne parut s'émouvoir sur rien de ce qu'elle voioit, & demeura dans une gravité, qui avoit quelque chose de fort beau. Cette grande Princesse occupa son Esprit à penser à Dieu seul, qui, régnant en elle par la foi, l'empêchoit de sentir la perte de la vie. Le Roi étoit alors de bout vis à vis d'elle, qui pleuroit. Après qu'elle eut été quelque tems recueillie, elle le regarda fixement,

1666. & lui dit, avec la Majesté d'une Reine, & l'Autorité d'une Mere, *Faites ce que je vous ai dit: je vous le dis encore, le saint Sacrement sur les levres.* Le Roi, avec un profond respect, & les yeux pleins de larmes, baissant la tête, lui répondit qu'il n'y manqueroit pas, & jusqu'à cette heure on ignore ce que c'étoit. Mr. le Prince, auprès de qui je me trouvai, & qui étoit appuié contre le Balustre du Lit, se tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire avec une exclamation glorieuse & honnorable à la mémoire de cette vertueuse Reine, *Je n'ai jamais rien vû de si beau. Voilà une Femme dont le mérite est digne d'une estime éternelle.* Le Confesseur de cette merveilleuse Princesse nous dit peu après, à la Molina & à moi, que s'étant rencontré ce jour-là entre le Roi & elle, il avoit entendu qu'elle lui avoit recommandé de pardonner à ceux qu'il haïssoit pour l'amour d'elle. Ceux-là étoient certaines Personnes engagées dans la Disgrace de Fouquet, dont elle s'étoit servie auprès de lui, pendant qu'il étoit Sur Intendant.

J'ai

J'ai toujours cru aussi, qu'un Homme de Qualité, qui avoit été assez injuste pour avoir fait des Vers Satiriques où elle avoit eu quelque part, fut un de ceux à qui cette Princesse vouloit que le Roi pardonnât; car, je sçai qu'elle lui en avoit déja parlé, sans pouvoir obtenir cette Grace: & comme la Reine faisoit une Action loüable en la demandant, le Roi en faisoit une qui méritoit d'être estimée en la refusant. Peut être que ce fut sur ce Sujet que cette derniere Demande fut faite, par son illustre Mere. Je n'en suis pas assurée. 1666.

En suite de cette occupation, la Reine fit fermer les rideaux de son Lit, comme pour reprendre ses esprits, & pour penser sans doute à ce qu'elle venoit de faire, & à ce qui lui alloit arriver.

Monsieur, qu'il faut excepter du nombre de ceux qui ne pleurerent pas assez, s'avisa d'aller ouvrir le rideau de son Lit, & de lui dire, *Madame, vous m'avez tant aimé ici-bas: aimez-moi encore, quand vous serez là-haut dans le Ciel, & priez Dieu pour moi.* La Reine, qui s'étoit

1665. tournée de l'autre côté, entendant ce Discours, & sentant sans doute que cet empressement de Dévotion & de Tendresse étoit alors assez à contre-tems, se contenta de lui dire froidement, *Mon Fils, je vous prie laissez-moi en repos.*

Après y avoir été environ un quart d'heûre elle fit ouvrir ses rideaux, & appellant son Médecin, elle lui tendit le bras, & lui dit, *Mr. Seguin, tâtez mon poulx : il me semble que je m'affoiblis.* Comme il le touchoit, elle lui dit encore, *Est-il pas vrai, qu'il est bien petit* ? Il lui répondit *Oui, Madame* ; & cette constante Princesse, courageuse jusqu'à ces derniers momens, reprit la parole du même ton, & avec la même tranquilité, que si elle eût parlé d'une chose indifférente, & de peu de conséquence, & lui dit, *Je sentois bien que cela devoit être* ainsi. Elle répéta deux fois la même chose ; & , connoissant que son poux diminuoit toujours, elle dit à l'Archevêque d'Auch avec empressement, *Ha ! mon Dieu ! ne me laissez pas mourir sans l'Extrême-Onction. Qu'on aille la*

querir promptement. Comme il lui eut 1666.
répondu qu'il ne falloit pas qu'elle s'en inquiétât, elle persista, & dit qu'on y allât; si bien qu'on lui dit qu'elle étoit déja sur l'Autel de son Oratoire. En effet, il fallut la lui donner bien-tôt après, parce que l'on connut qu'elle s'affoiblissoit beaucoup. Elle la reçut avec de grandes marques de dévotion, & avec la même connoissance & la même tranquillité d'Esprit, que si elle eût été en pleine santé, & qu'elle eût fait une autre Action. Ce fut son Curé, qui lui administra ce Sacrement. Comme il vint à lui mettre de la sainte Huile sur les levres, elle sentit qui lui en étoit entré dans la bouche. Alors elle ouvrit ses yeux si beaux, & si doux, qui dans ce funeste moment n'avoient point encore perdu tout-à-fait leur éclat naturel, & le regardant elle lui dit doucement, *Je vous prie permettez-moi que je m'essuie la bouche*. Il voulut le faire avec du coton; mais, elle lui dit, *Je vous prie, si cela se peut, permettez-moi de le faire*: &, prenant le coton de sa main droite,

1666. elle s'essuia, & dit ensuite ouvrant sa main, & la tendant au Curé, *Cette main n'en a pas eu.* Quand sa prémiere Femme de Chambre voulut découvrir ses pieds, sa modestie lui fit craindre qu'elle ne montrât ses jambes: elle lui fit signe de rabaisser sa couverture, la poussant par le bras, pour lui faire faire ce qu'elle vouloit qu'elle fît.

Après que la Reine-Mere eut reçu ce dernier Sacrement, elle demeura quelque tems en repos, & ses yeux alors commencérent peu à peu à se couvrir de la froide & sombre vapeur de la mort; mais, aiant entendu le Roi parler auprès d'elle, elle les ouvrit, & le regardant avec quelque joie de le revoir encore, elle dit par une surprise pleine d'émotion & de tendresse, *Ha! Voilà le Roi*: &, après l'avoir considéré quelques momens avec une attention qui paroissoit procéder du cœur & de l'ame, touchée d'un sentiment naturel qui l'avoit réveillée de l'assoupissement funeste où elle étoit, elle lui dit, *Allez, mon Fils, allez souper.* La Reine s'étant aussi approchée de cet-

te

te Princesse mourante, elle la regarda d'une maniere qui me parut accompagnée de sensibilité; mais, voulant se détacher de ces Roiales Personnes qu'elle avoit tant aimées, elle lui dit d'un ton qui me fit deviner tout ce qu'elle lui vouloit dire, *Hija mia, vayasse* *. Ouï, sans doute, elle pensoit en cet instant combien cette jeune Princesse perdoit en sa Mort, étant privée de ses sages Conseils & environnée de certaines Personnes incapables de la conduire dans les routes de douleur & de chagrin, que les Passions du Roi lui préparoient; afin que sans manquer à la soumission & à la complaisance qu'elle lui devoit, elle pût satisfaire à ce que Dieu demandoit d'elle, & à sa propre Gloire. Sans doute qu'elle lui dit de s'en aller, parce que ces Pensées étoient capables de lui faire de la peine, & de l'occuper trop, & qu'en l'état où elle étoit, elle ne vouloit plus penser aux Personnes qui lui étoient cheres; mais, son cœur l'avoit forcée d'y faire encore ce petit retour, & ce fut pour la derniere fois.

1666.

* *Ma Fille, allez vous en.*

pour persuader celle à qui elle les avoit 1666. donnez. J'allai une année après la mort de la Reine-Mere saluer la Reine un jour à son réveil; &, m'étant jettée à genoux devant son Lit, pour lui baiser la main, en me voiant elle fut touchée d'un tendre sentiment qui lui causa une sensible douleur. Elle me prit la tête; &, apuiant la sienne sur mon visage, elle jetta un torrent de larmes, qui en me mouillant la joue me sçurent donner une preuve certaine de la fidélité de son cœur envers cette illustre Tante, qui l'avoit toujours si chérement aimée. A l'égard du Roi, sa Raison & ses propres Sentimens l'obligeoient d'avoir de la consideration pour les Conseils de la Reine sa Mere; mais, peut-être que ne les pouvant pas suivre ils commençoient à l'embarasser: car, il l'aimoit & l'honnoroit beaucoup, & connoissant lui même la foiblesse de son cœur, tant de combats à soutenir l'incommodoient sans doute beaucoup; &, dans cet état, il est à croire que la force de son Amitié envers la Reine sa Mere, se trouvoit insensible

1666. blement diminuée, sans que sa volonté y eut aucune part. Voilà de quoi humilier tout le monde, & nous consoler tous, du peu de considération qu'en plusieurs occasions de notre vie on fera de nous, & du peu de regret que nos Amis, & peut être nos proches auront de notre mort. Personne ne se doit croire nécessaire dans ce Monde, puisque celle-là ne l'a pas été à ses Enfans, elle qui avoit toujours été si accommodante à tout ce qu'elle croioit qui pouvoit plaire au Roi, à la Reine, à Monsieur, & à Madame; c'est-à-dire, quand elle pouvoit être persuadée que sa complaisance n'étoit point contre son devoir. Le Comte de las Fuentes, Ambassadeur d'Espagne, avoit accoutumé de lui dire, pour lui faire remarquer la difference qu'il y avoit de la Reine à Madame, que l'une étoit sa Fille, & l'autre une véritable Belle-Fille; mais, à sa mort, il faut avoüer, que celle qui avoit tenu dans son cœur la place d'une véritable Fille, quoi qu'en effet elle ne fût que sa Niece, ressembla un peu trop à la Belle-Fille.

Mais,

Mais, pour revenir à notre Prin- 1666.
cesse mourante, après avoir fait voir au Roi, & à la Reine, ses dernieres tendresses, elle commença de s'affoiblir entiérement, & sa poitrine à s'embarrasser. Elle connut que l'heure de quiter la vie s'approchoit. Elle appella Seguin son Médecin, & lui demanda, si la toux qu'elle avoit n'étoit pas le ralle de la mort; &, comme il se retira sans lui faire de réponse, elle entendit ce que son silence vouloit dire, & demeura fort en paix. On vit ensuite peu à peu la Nature s'anéantir en elle, ses forces diminuer, sa vie finir, & ses yeux commencérent alors à se fermer pour jamais aux choses de la terre.

Le Roi & la Reine furent dans la Chambre de la Reine leur Mere, jusqu'à près de minuit, appuiez contre la table d'argent qui étoit dans ce lieu, au dehors du Balustre de son Lit. Le Roi regardoit en silence celle qui lui avoit donné la vie perdre doucement la sienne, & ce funeste objet dans ces terribles momens lui prouver par des marques trop sensibles, *Que la Vie de l'Homme n'est qu'u-*

1666. *qu'une vapeur, qui s'élève de la Terre, & se dissipe en un moment.* Ce grand Prince, apparemment occupé à cette méditation, vit que tout d'un coup la Reine sa Mere s'affoiblissant laissa pencher sa tête du côté gauche. Alors, il se fit un grand cri dans la ruelle de son Lit, à cause que beaucoup de ceux qui étoient auprès d'elle, aiant vu cette convulsion, crurent qu'elle alloit expirer. Ces cris la réveillérent. Elle ouvrit les yeux, qui dans leur langueur me parurent avoir encore de la beauté: elle nous regarda même avec un air de douceur, où sa bonté parut nous vouloir dire pour notre consolation, *Je vis encore.* Après être revenue de cette foiblesse, elle se remit dans sa posture ordinaire, à demi sur son séant, sa tête appuiée sur de petits oreillers. De cette maniere elle nous fit voir en elle une gravité & une paix qui nous marquoit visiblement, qu'après avoir fait toutes les actions d'une humble Chrétienne, & d'une véritable Pénitente, elle vouloit aussi mourir avec la Majesté d'une Reine, dont le courage vouloit soutenir sans foiblesse

les

les funestes angoisses de la Mort. Le 1666.
Roi étoit accouru au bruit qui se fit auprès de la Reine sa Mere, lors qu'elle s'étoit comme évanoüie, & l'aiant vue dans cet état, il souffrit ce que la natute & la bonté de son cœur l'obligea de sentir. Toute l'Amitié, qu'il avoit eue pour elle dans sa jeunesse où elle se manifeste davantage, tout ce qu'il sentoit alors par l'affection solide & véritable qu'il avoit encore pour elle, & tout ce que le sang & le sentiment naturel peut causer de douleur, ce grand Prince l'éprouva sensiblement. Ce que le tems, & les différentes Passions du cœur humain, avoient eu le pouvoir d'assoupir dans son ame, n'empêcha point en lui l'effet d'une tendresse extraordinaire. Il pâlit à la vûe de cette précieuse Mere, qu'il vit presque mourir devant ses yeux. Les jambes lui manquérent, & il fallut le soutenir, de peur qu'il ne tombât. Il étoit lié à elle par des chaines bien fortes, & par une longue habitude de confiance, que les Personnes de ce rang n'ont guere accoutumé de connoitre ni de pratiquer,

1666. mais dont la perte par cette même raiſon doit être dure à ceux qui ont joüi d'un bonheur ſi rare. J'entendis dans cet inſtant beaucoup de bruit auprès de moi, qui étois à terre dans un coin auprès du Lit de la Reine mourante; tellement abſorbée dans la penſée de ce que je voiois en elle, que je ne pûs m'occuper de ce qui ſe paſſoit en la perſonne de ſon illuſtre Fils. J'apperçus ſeulement qu'il y avoit du trouble autour de lui, & que beaucoup de perſonnes s'empreſſérent de le ſecourir. La douleur de ce grand Prince étoit juſte & loüable, & par la part que je ne prenois à ſa Gloire, je ne pûs me fâcher de le voir en cet état. Alors on le força de ſe retirer. Il entra dans le Cabinet des Bains, où il falut lui jetter de l'eau ſur le viſage; & voilà la derniere fois qu'il vit cette admirable Mere, qui l'avoit aimé ſi chérement.

Depuis cet Accident, la Reine-Mere entra dans ſon Agonie, qui fut longue & pleine de ſouffrance; mais, qui ſans doute fut profitable à celle qui l'endura : car, elle en fit de continuelles offrandes à Dieu. Elle faiſoit

soit à chaque moment des Actes de 1666
Contrition, de Foi, & d'Amour, avec une application incroiable au soin de son Salut. L'Archevêque d'Auch lui parloit souvent, & lui disoit de belles choses, des versets des Pseaumes, & des endroits de l'Ecriture, qui convenoient à l'état où elle étoit. Comme cette pieuse Princesse avoit une connoissance toute entiere, elle y répondoit, avec tant de soumission à la volonté de Dieu, tant de marques d'humilité & de foi, qu'elle inspiroit de la dévotion à ceux qui étoient Spectateurs d'une Mort si Chrétienne. Cet Archevéque, admirant des sentimens si pieux, se tourna vers nous, & nous dit, *Cela est merveilleux : elle voudroit souffrir davantage, pour offrir davantage à Dieu.* Dans un autre moment, il lui dit, qu'elle remerciât Dieu par un Acte de reconnoissance envers sa divine Bonté, de toutes les Graces qu'elle avoit reçues de lui pendant sa vie. Elle se réveilla là dessus encore plus vivement, que sur les autres choses qu'il lui avoit dites, & lui répondit a-
vec

de ses Miséricordes, fût pour elle 1666.
une marque publique & certaine de la netteté de sa vie, & de l'assistance qu'elle avoit reçue du Ciel, pour rendre sa Vertu triomphante des Foiblesses humaines. Ouï, grande Reine, vous nous laissez deviner, par ces paroles, qui furent quasi les dernieres que vous prononçâtes distinctement, la défiance que vous avez eue de vous même, la ferme résistance que vous avez faite à la vanité, les graces que vous avez demandées à Dieu pour vaincre en ce combat, celles que vous avez reçues de sa bonté ; & , comme il les a rendu victorieuses dans votre ame, vous donnant la force de surmonter tous les obstacles qui se sont opposez à votre salut, & de fuïr tout ce qui auroit pu lui déplaire, & ternir votre Gloire. Milord Montaigu, me confirmant lui même dans l'explication que j'avois faite de ces paroles, m'a depuis dit, qu'il avoit reçu de la consolation de ce témoignage qu'elle s'étoit rendu à elle même ; ajoutant qu'il n'avoit jamais connu de Femme, dont le cœur fût si pûr, & les
in-

1666. intentions si honnêtes & si droites.

Ensuite de cette humble & glorieuse Déclaration, cette vertueuse Reine tendit le bras à son Médecin, & lui dit, voulant parler de son poulx, *Il n'y en a plus.* Monsieur étoit à genoux devant son Lit, qui par ses larmes & ses sanglots faisoit voir sa douleur sans mélange d'aucune diminution. Elle sentit qu'il la toucha, & connoissant que c'étoit lui, elle lui dit d'un ton bien tendre, *Mon Fils*: puis, quelque moment après, sentant que son bras étoit demeuré découvert, elle l'appella, & lui dit seulement, *Mon Fils, recouvrez mon bras.* En un autre moment, elle ouvrit ses yeux mourants, & regardant son Confesseur elle lui dit, *Padre mio, yo me muero**. Ensuite de ces paroles, son Agonie se rendit si forte & si rude, que sentant ses maux augmenter & ses forces diminuer, le sentiment de la nature qui hait la souffrance lui fit dire, mais avec peine, à l'Archevéque d'Auch, *Je souffre beaucoup : ne mourrai-je point bientôt* ? Sur quoi cet

* *Mon Pere, je me meurs.*

cet Archevêque lui aiant dit qu'il 1666.
ne falloit pas avoir trop d'impatience de mourir, & qu'il falloit souffrir autant que Dieu l'ordonneroit, elle y aquiesça aussi-tôt, & fit des Actes réïterez de Soumission à la Volonté de Dieu. Elle eut peu après une petite convulsion, qui nous fit croire qu'elle alloit passer. Elle en revint: mais, dès lors, elle perdit la parole; & la derniere, qu'elle prononça avec beaucoup de difficulté, fut pour demander la Croix. On fit dire des Messes des Agonizans dans son Oratoire; car, minuit étoit passé, & les Prieres accoutumées se dirent auprès d'elle. Cette Princesse ne perdit point la connoissance: elle la conserva toute entiere jusqu'au dernier soupir, & entendit toujours ce qu'on lui disoit; elle même le faisoit connoitre à son Confesseur par un signe qu'elle lui faisoit, & dont elle & lui étoient convenus avant qu'elle fût à l'extrémité. Cette application d'esprit si particuliere à vouloir si constamment donner à Dieu ses derniers momens, édifia ceux qui en furent les témoins, & nous eumes

1666 tout sujet d'admirer une fin si Chrétienne. En voiant souffrir, agir, & mourir, cette pieuse Princesse, il sembloit que la Mort en elle étoit belle & agréable; car, de ses propres souffrances elle en faisoit si facilement un sacrifice à Dieu, qu'on ne pouvoit croire qu'elle pût sentir tout ce que les Hommes souffrent en cet état. On peut dire enfin qu'elle goutoit & voioit déjà combien le Seigneur est plein de bonté, & de douceur pour ceux qui l'aiment.

Le Roi, qui avoit éprouvé par lui même ce que la vûe d'un objet aussi funeste que celui de voir mourir une Mere faisoit sentir à ceux qui en devoient être privez pour jamais, envoia par deux fois prier Monsieur de se retirer d'un lieu dont sa douleur l'avoit chassé. Monsieur, par un contraire effet de cette même cause, ne pouvant se résoudre de quiter cette illustre Personne qui lui etoit si chere, lui manda qu il ne lui pouvoit obéïr en cela, mais qu'il lui promettoit aussi que c'étoit la seule chose en quoi il lui desobéiroit de sa vie : puis, jettant les yeux sur celle qu'il re-

regrettoit si sensiblement, & considé- 1666.
rant l'état où elle étoit, il se tourna vers moi, qui avoit l'honneur d'être à ses pieds, & me dit avec un cri qui sortoit de son cœur, *Ha ! Madame de Motteville, est-ce là la Reine ma Mere !* L'Archevêque d'Auch, récitant des Pseaumes à genoux auprès du Lit de cette grande Princesse, qui quasi n'étoit plus, tomba sur ce verset,

Nolite confidere in Principibus :

Alors, la regardant fixement, il dit, *Helas ! qu'il est bien vrai* : &, nous laissant voir en notre perte le néant de la Grandeur des Grands de la Terre, nous obligea de penser que celui seul est heureux qui attend son secours du Dieu de Jacob, & de qui toute l'espérance est au Seigneur qui a fait le Ciel & la Terre. Pendant que par un si grand objet nous méditions sur notre Misere commune, & que nous pleurions notre chere & admirable Princesse, nous vimes que quittant doucement la Terre où elle avoit régné si glorieusement, elle pas-

1666. sa de cette vie à l'Immortalité, & fut paroitre devant son juste Juge, où sans doute elle a trouvé dans sa Miséricorde le pardon de ses péchez, la récompense de ses vertus, & la fin de ses souffrances. Ce fut le Mercredi vingtieme jour de Janvier, mil six cent soixante six, entre quatre & cinq heures du matin.

Mort de la Reine-Mere, le Mercredi 20 Janvier.

Aussi-tôt après ce funeste & terrible moment, Monsieur l'embrassa tendrement. Les larmes qu'il répandit firent voir sa douleur, & combien il étoit sensiblement affligé. Il avoit raison : il perdoit, en celle qu'il regrettoit, son Amie, sa Mere, sa Confidente, & celle enfin qui pouvoit toujours adoucir toutes ses peines. Il partit aussi-tôt après, pour aller chez lui à Saint Clou passer les prémiers jours de sa douleur. Le Roi envoia après lui, pour lui dire de venir entendre lire le Testament de la Reine leur Mere, & prendre une Clef de ses Pierreries. Monsieur lui manda qu'il le supplioit de l'excuser, qu'il fît tout ce qu'il lui plairoit, que ce qu'il ordonneroit seroit toujours bien fait & lui seroit agréa-

ble

ble, & s'en alla entiérement occupé 1666.
de sa douleur.

Le Roi, comme celui qui devoit régler toutes choses, tarda seulement le tems qui fut n cessaire pour s'aquiter de ses devoirs. Il envoia demander le Testament de la feue Reine sa Mere à Mlle. de Beauvais, qui avoit eu l'honneur d'être la Dépositaire de ses dernieres Volontez. Elle le donna à Mr. le Tellier, qui en fit la lecture devant le Roi & la Reine. Le Roi dit sur l'Article qui me regardoit, *Cela est déjà fait.* Il est vrai que cette grande Reine avoit eu la bonté de me faire paier de son vivant dix mille écus qu'elle m'avoit fait la grace de me laisser. Elle en donna autant à la Comtesse de Flex sa Dame d'Honneur, à la Duchesse de Sénécey, Mere de ladite Comtesse de Flex, & à Madame de Bregis. Elle laissoit à la Duchesse de Noailles sa Dame d'Atour quinze mille livres: cette Dame n'étoit que depuis peu à son Service. Le Roi ordonna ce qu'il lui plut des Pierreries. Il commanda qu'on ôtât les Ornemens de la Chambre de la Reine sa Mere; puis,

 s'en

1666. s'en alla à Versailles, laissant la Comtesse de Flex & la Duchesse de Noailles auprès du Corps, pour en faire les honneurs.

Je sçai par des Personnes qui couchoient dans la Chambre du Roi, qu'il pleura dans son Lit quasi toute la nuit. Le lendemain, parlant à la Duchesse de Montausier de la Reine sa Mere, il lui dit, à ce qu'elle m'a conté depuis, qu'il avoit cette consolation de penser qu'il ne lui avoit jamais desobéï en rien de conséquence; &, continuant à parler des belles qualitez de cette Princesse, il ajouta, *Que la Reine sa Mere n'étoit pas seulement une grande Reine, mais qu'elle méritoit d'être mise au rang des plus grands Rois*: Eloge véritablement digne de celle pour laquelle il a été fait, & digne de celui qui l'a fait. On trouva dans le Cabinet de cette illustre Princesse deux mille Pistoles, que le Roi lui avoit données depuis peu, qui par ses ordres furent distribuées aux Pauvres.

Après avoir écrit la Vie & la Mort de cette Princesse, je croi que je dois finir le Récit de ses Vertus,

par

par une chose qu'elle m'a fait l'honneur de me dire sur le sujet de ces Mémoires. Je lui fis connoitre un jour dans le tems de sa bonne santé, que j'avois écrit quelque chose d'elle, & que j'avois dessein, moiennant la grace de Dieu, de continuer. Elle me répondit sur cela d'un ton véritablement humble, que j'étois bien folle de m'amuser à cette occupation; qu'elle se confioit en moi de dire tout ce que je voudrois; mais, que la seule peine qu'elle en pouroit avoir étoit que je lui donnerois plus de loüanges qu'elle n'en méritoit; & qu'elle croioit que l'Amitié que j'avois pour elle m'empêcheroit de voir ses défauts, & de les publier. Comme je lui vis une véritable inquiétude là dessus, je fus contrainte de lui promettre sérieusement que je dirois la Vérité autant contre elle qu'en sa faveur; l'assûrant même, qu'il étoit nécessaire de le faire, afin de trouver de la croiance dans les esprits des Hommes, qui aiment naturellement la Vérité. Je lui dis aussi, que nulle créature n'étant éxemte de défauts, l'Histoire ne pouvoit plaire, si elle ne con- 1666

1666 contenoit le bien & le mal, & ſi les fautes auſſi bien que les bonnes actions n'étoient également marquées. Je l'aſſûrai de plus, que ſelon mon humeur & mes ſentimens, je ne pourois pas ne le point faire. Cette ſage Princeſſe fut contente & ſatisfaite de ma Réponſe, elle me le témoigna, & jamais depuis elle ne m'a montré aucune curioſité de ſçavoir ni de voir ce que j'avois pu écrire d'elle. Je n'ai de ma vie connu une Perſonne moins avide de Gloire ni d'Aplaudiſſement. Elle ne faiſoit nulle parade de ſes belles qualitez, elle parloit rarement d'elle même & de ſes ſentimens; & il falloit les tirer de ſon cœur & de ſon ame, par la force des actions qui l'obligeoient quelque fois de parler. Son humilité a été cauſe que la beauté de ſon Eſprit & la bonté de ſon Jugement n'ont pas eu tout l'éclat & toute l'eſtime qu'elle auroit pû en recevoir du Public. Si elle eut pris plus de ſoin d'en faire paroitre la grandeur, elle en auroit été plus louée pendant ſa Vie; mais, on n'auroit pû dire d'elle avec vérité ce Verſet du Pſeau-

me XLIV qui a servi de Texte à une 1666.
des plus belles Oraisons funebres qui aient été faites pour elle après sa Mort,

Omnis gloria ejus Filiæ Regis ab intus.

L'Evêque de Cominges, de la Maison de Choiseul, l'un des plus célébres Evêques de notre tems & des plus estimez, fit ce Sonnet à Saint-Denis sur la Pompe funebre de la Reine-Mere du Roi Anne d'Autriche, quand on jetta avec elle dans le Tombeau, les marques de sa Royauté.

SONNET.

Superbes Ornemens d'une Grandeur passée,
Vous voilà descendus du Trône au Monument.
Que reste-t-il de vous, dans ce grand changement,
Qu'un triste Souvenir d'une Gloire effacée?

1666.

Mortels, dont la Fortune est toujours balancée
Et qui des Ris aux Pleurs passez en un moment,
Si vous voulez sortir de votre Egarement,
Que ce terrible Objet frappe vôtre Pensée.

Anne vivoit hier, & cette Majesté
Qui regnoit sur les Cœurs par sa rare Bonté,
Dans ces Antres sacrez n'est plus qu' n peu de Poudre.

Orateurs, taisez-vous: cette foule de Rois
Qui sont ici comme elle, & sans Force, & sans Voix,
Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre.

Voici

1666

Voici l'Eloge que Monsieur Pellisson a fait de cette Princesse, qui contient en peu de lignes tous les grands Traits de sa Vie. Ceux, qui sont capables de juger de la perfection de cet Ouvrage, ont admiré des Véritez si bien écrites. Elles donneront encor aux Curieux le plaisir d'y trouver les Dattes de sa Naissance, de son Mariage, de la Naissance du Roi, & de Monsieur, &c.

„ ANNE D'AUTRICHE, Reine
„ de France, l'Exemple éternel
„ des Reines à venir, apprit la Pié-
„ té & toutes les Vertus dès l'En-
„ fance, & ne les oublia jamais:
„ épousa en sa quinzieme année un
„ grand Roi, aussi sage qu'heureux
„ en ses Desseins, mais jamais plus
„ heureux qu'en son Mariage: ob-
„ tint, contre toute Espérance, a-
„ près vingt deux années de Prieres
„ & de bonnes Oeuvres, le plus
„ grand Présent que le Ciel lui pou-
„ voit faire, un Fils qui fut cru
„ dès lors, & parut depuis par tou-

1666. „ te la suite de sa Vie, donné de „ Dieu pour le Bien de ses Sujets, „ digne de venir au Monde par „ miracle: vit sa joie accomplie par „ la Naissance d'un second Prince „ très aimable, & qu'elle aima ten- „ drement: éprouva l'Inconstance „ des Choses humaines dans une „ longue Administration de l'Etat, „ commencée par des Triomphes „ sur les Etrangers, traversée par „ des Mouvemens domestiques & „ par des Guerres Civiles, ache- „ vée par de plus grandes Conquê- „ tes & l'entier Rétablissement de „ l'Autorité: fit douter quel de „ ces divers Tems avoit été le plus „ heureux pour sa Gloire, & ce „ qu'il falloit le plus admirer, ou „ sa Prudence, ou sa Modération, „ ou sa Fermeté: contribua puissa- „ ment à la Paix générale, & au „ Mariage de son Fils, deux Sources „ de la Félicité Publique: pour ré- „ compense, vit la Paix régner dans „ sa Maison Roiale, l'Angleterre „ après l'Espagne y ajouter ce qu'elle „ avoit de plus illustre, de plus char- „ mant, & de plus beau: les Soins,

les

„ les Respects, & les Tendresses, 1666.
„ aussi bien que la Piété & la Vertu
„ d'une jeune & excellente Reine,
„ lui firent jusqu'à la fin reconnoitre
„ en elle à tous momens sa Niece &
„ sa Fille: un Dauphin, de qui l'on
„ peut tout espérer, lui promet une
„ longue suite de Successeurs, égaux
„ en Grandeur à leurs Ancêtres: le
„ Roi son Fils tous les jours de plus
„ en plus obscurcir & relever tout
„ ensemble leur Gloire par la sienne:
„ l'Etat qu'elle avoit tant aimé, de-
„ sormais très florissant sous une
„ Conduite si haute & si sage n'a-
„ voir rien à craindre, non pas mê-
„ me de sa Prospérité: vêcut tou-
„ jours à la Cour, mais toute à Dieu,
„ bonne, sincere, humble, douce,
„ aimable, juste, libérale, charita-
„ ble, généreuse, magnanime, re-
„ connoissante, nul excès que celui
„ des Vertus, bienfaisante, n'oû-
„ bliant que les Offenses dont elle
„ ne se vengea jamais, enseignant
„ enfin au Monde que même les
„ plus grands Maux deviennent des
„ Biens à qui les reçoit comme elle:
„ mourut avec la tranquilité des Mar-

1666. „ tirs d'une Mort non moins dou-
„ loureuse, mais plus longue que la
„ leur : fut regrettée par toute la
„ Terre, mais en nul lieu plus véri-
„ tablement qu'en cette Maison, dont
„ elle étoit Fondatrice : ses Statues à
„ jamais durables sont les Autels &
„ les Lieux Saints qu'elle a élevez
„ ou soutenus par ses Bienfaits : son
„ moindre Eloge fut d'être du Sang
„ des Empereurs, Fille, Sœur,
„ Femme, & Mere de Roi. Vous,
„ qui voiez tant de grandeurs au
„ Tombeau, avec cette incompara-
„ ble Princesse, apprenez qu'il n'y
„ a rien de solide, que ce qu'elle
„ possede aujourd'hui.

„ Née de Philippe III. Roi d'Es-
„ pagne, & de Marguerite d'Autri-
„ che, à Valladolid le Samedi 22 de
„ Septembre 1601 : nommée au Ba-
„ tême Anne Maurice, au
„ même Lieu, le Dimanche 7 Oc-
„ tobre. Suivant mariée avec
„ Loüis XIII Roi de France surnom-
„ mé le Juste, le 9 Novembre
„ 1615 : Mere de Louis XIV.
„ Dieu-donné, le 5 Septembre 1638,
„ & de Philippe de France aujourd'-
„ hui

„ hui Duc d'Orleans, le 20 Sep- 1666.
„ tembre 1640 : morte le 20 Jan-
„ vier 1666. „

Peu après la Mort de la Reine-Mere, l'illustre Mlle. Scuderi fit ces Vers à sa loüange, qui méritent d'être conservez à la Postérité.

Anne, dont les Vertus, l'Eclat, & la Grandeur,
Ont rempli l'Univers de leur vive Splendeur,
Dans la Nuit du Tombeau conserve encor sa Gloire,
Et la France a jamais aimera sa Mémoire.

Elle sçut mépriser les Caprices du Sort,
Regarder sans Horreur les Horreurs de la Mort,
Affermir un grand Trône, & le quitter sans Peine;
Et, pour tout dire enfin, vivre & mourir en Reine.

J'ôse y ajouter, qûe mourir en Reine est peu de chose, & que la Reine Anne d'Autriche, que nous devons tous estimer, étant morte en vé-

1666 véritable Chrétienne, n'a pu desirer que Dieu qu'elle a aimé parfaitement. J'ai connu ses derniers Sentimens; &, par ses paroles, elle nous a fortement persuadez, qu'elle a toujours regardé sa Couronne comme de la Boue.

TESTAMENT

DE LA REINE-MERE.

„ En présence d'Henri de Guenegaut, & Michel le Tellier, „ Conseillers, Notaires, & Sécrétaires du Roi, Maison & Couronne de France, Sécrétaires d'Etat & des „ Commandemens & Finances de Sa „ Majesté, & Commandeurs de ses „ Ordres, soubsignée très haute très „ exellente, & très pieuse Princesse „ ANNE, par la grace de Dieu Reine de France & de Navarre, Mere du Roi, étant au Lit malade „ de Corps dans le Chateau-neuf de „ St. Germain en Laie, & néanmoins saine d'Esprit, considérant „ combien l'heure de la Mort est „ incertaine, & que l'état auquel Sa „ Majesté

„ Majesté se trouve lui donne lieu 1666.
„ d'aprehender d'en être prevenue
„ avant que de s'être expliquée de ses
„ intentions pour les choses qu'elle
„ desire être faites après le decès de
„ Sa Majesté, de son bon gré &
„ franche volonté, en la maniere qui
„ en suit.

„ Prémiérement, desirant mourir
„ comme elle a toujours vécu dans
„ l'honneur & dans la crainte de Dieu
„ & dans les sentimens qu'une bonne
„ Chrétienne doit avoir, elle prie
„ Dieu le Pere, le Fils, & le Saint
„ Esprit, lors que son ame sera sé-
„ parée de son Corps, de vouloir
„ la recevoir dans le Ciel au nombre
„ de tous les Fidelles.

„ Item, ordonne que son Corps
„ soit porté dans l'Eglise de l'Ab-
„ baie de Saint Denis en France, &
„ mis auprès de celui du feu Roi
„ Louïs treiziême de glorieuse mé-
„ moire son Seigneur, après néan-
„ moins que son Cœur en aura été
„ tiré par le côté, sans autre ouver-
„ ture, ce qu'elle deffend expressé-
„ ment, pour être son dit Cœur
„ porté dans l'Eglise & Abbaïe du
„ Val

1666. „ Val de Grace, sise au Fauxbourg
„ St. Jaques de la Ville de Paris, &
„ mis dans la Chapelle de Sainte An-
„ ne de l'Eglise de ladite Abbaie ;
„ voulant Sa Majesté que ses Funé-
„ railles soient faites sans aucune Cé-
„ rémonie, & que ce à quoi la dé-
„ pence en pouroit monter soit em-
„ ploiée à faire des Prieres pour le
„ Répos de son Ame.

„ Item, veut & ordonne ladite
„ Dame Reine, qu'incontinent après
„ son Décès & le plûtôt que faire se
„ poura, il soit célébré dix mille
„ Messes à son intention par les
„ soins des Exécuteurs du present
„ Testament.

„ Item, la ditte Dame Reine don-
„ ne & legue à Mlle. Marie Louise
„ d'Orleans, sa Petite-Fille, la som-
„ me d'un million de livres à prendre
„ tant sur ce qui appartient à Sa Ma-
„ jesté de ses Deniers dotaux & au-
„ tres Conventions stipulées par son
„ Contract de Mariage, que sur les
„ neuf cent tant de mille livres tour-
„ nois à elle ordonnée, par le Roi,
„ pour son remboursement de cin-
„ quante mille Livres tournois pour
„ son

„ son remboursement de rente sur le 1666.
„ Domaine de Roüen, & des Offi-
„ ces de Controlleurs Conservateurs
„ des Gabelles de Languedoc, acquis
„ par Sa Majesté, & généralement
„ sur tout ses autres Biens meubles
„ & immeubles.

„ Item, sur les Effets mention-
„ nés en l'Article ci dessus Sa Ma-
„ jesté donne & legue la somme de
„ neuf cent mille livres tournois;
„ sçavoir, à Madame la Marquise de
„ Senécey trente mille livres, à Ma-
„ dame la Comtesse de Flex trente
„ mille livres, à Madame la Duches-
„ se de Noailles quinze mille livres,
„ à Madame de Bregy trente mille
„ livres, à Madame de Motteville
„ trente mille livres; pour laquelle
„ Somme Sa Majesté à fait expédier
„ la Certification du comptant la-
„ quelle & le présent Legs ne servi-
„ ra que pour la même gratification:
„ à la Dame de Beauvais trente mille
„ livres, à chacune des Demoiselles
„ de Niert, Varrenne, du Rocher,
„ Braquemont, Dancé, & d'Au-
„ bri, ses Femmes de Chambre or-
„ dinaires, la somme de dix mil li-

1666 „ vres, faisant en tout soixante mille
„ livres: au Sr d'Argouges, Premier
„ President au Parlement de Breta-
„ gne, trente mille livres; au Sr.
„ Tubeuf, Président en la Chambre
„ des Comptes de Paris, & Sur-In-
„ tendant des Finances, Domaines,
„ & Affaires de ladite Dame Reine,
„ la somme de cent mille livres; au
„ Sieur de Bertillac, Trésorier Gé-
„ néral de sa Maison, soixante mil-
„ le livres, au Sieur de Fouilloux,
„ Enseigne de la Compagnie des Gar-
„ des de son Corps, dix mille li-
„ vres; au Sieur d'Avaux, Control-
„ leur Général de sa Maison, qua-
„ rante mille livres; au Sr. Cantari-
„ gni, aussi Controlleur général de
„ sa Maison, vingt mille livres; au
„ Sr. Dancé, Apotiquaire de son
„ Corps, dix mille livres; au Sr.
„ Gabouri, quarante mille livres,
„ en ce compris quinze mille livres
„ dont Sa Majesté a fait expédier
„ la Certification du comptant; au
„ Sr. Joïeux son prémier Valet de
„ Chambre, trente mille livres; au
„ Sr. Guillain, son Tailleur, dix
„ mille livres; au Sr. Bellot, Garde
de

„ de ses Cabinets & Oratoires, six 1666.
„ mille livres; & aux petits Officiers
„ de sa Chambre, de ses Ecuries, &
„ de ses Offices, la somme de deux
„ cent mille livres, dont la distribu-
„ tion séra faite par les Exécuteurs
„ du present Testament, ainsi qu'ils
„ aviseront être à faire par raison.

„ Item, ladite Dame Reine sup-
„ plie le Roi de vouloir faire valoir
„ tous les fonds des Assignations
„ qu'il a plu lui accorder pour les
„ Dépences ordinaires & extraordi-
„ naires de sa Maison de la présente
„ année, & des précédentes, encor
„ qu'elles ne soient pas échûes, à
„ l'exception seulement des cinquan-
„ te quatre mille livres par mois qui
„ se paient à l'Epargne, lesquelles
„ cesseront d'être paiées du jour de
„ son Décès: & aussi de trouver
„ bon que le Trésorier général de sa
„ Maison reçoive ce qui échera de sa
„ Rente viagere & des Finances de
„ ses Domaines jusques & compris
„ le dernier jour de la présente an-
„ née afin que les Officiers & Cré-
„ anciers de ladite Dame Reine, qui
„ auront fait des Avances, ou qui

„ y

1666. „ y seront assignés, en soient paiés, „ que sa Conscience en soit déchargée, & que l'Exécution du present Testament n'en puisse recevoir „ aucun prejudice.

„ Item, ladite Dame Reine supplie le Roi d'avoir agréable de faire valoir ce qui reste du des deux „ cens mille livres, dont il a donné „ le fonds en la présente année 1665 „ pour les Batimens du Val-de Grace, & de voûloir encor bien faire „ un pareil fonds de deux cens mille livres en la prochaine année „ 1666, pour achever lesdits Batimens.

„ Item, ladite Dame Reine supplie encor le Roi de vouloir se „ ressouvenir de la Recommandation qu'elle lui a faite en faveur „ des principaux Officiers de sa Maison, & de vouloir aussi donner sa „ protection à tous ses autres Domestiques.

„ Item, ladite Dame Reine veut „ & ordonne que les Reliques & Reliquaires qui sont dans son Oratoire près de sa Chambre au Château „ du Louvre à Paris soient transpor-

„ tez

„ tez en l'Abbaie du Val-de-Grace, 1666.
„ & remis ès mains des Abbesse &
„ Religieuses dudit Monastere, les-
„ quelles s'en chargeront au pied de
„ l'Inventaire qui en sera dresse par
„ les Exécuteurs du présent Testa-
„ ment.

„ Item veut & ordonne ladite Da-
„ me Reine, qu'en ladite Abbaie du
„ Val-de-Grace il soit célébré à per-
„ petuité par chacun jour une Messe
„ basse à son intention, en l'une des
„ Chapelles de ladite Eglise; qu'à cet
„ effet il sera passé un Contract de
„ Fondation de ladite Messe par les-
„ dits Exécuteurs avec lesdites Ab-
„ besse & Religieuses, aux Condi-
„ tions qu'ils aviseront.

„ Item, ladite Dame Reine sup-
„ plie le Roi de trouver bon qu'elle
„ commette l'Execution du présent
„ Testament au Sieurs Colbert,
„ Conseiller & Controlleur Général
„ & Intendant des Finances; d'Ar-
„ gouges, Prémier Président du Par-
„ lement de Bretagne; Tubeuf,
„ President en la Chambre des
„ Comptes à Paris; & au Sieur le
„ Tellier, Sécrétaire d'Etat l'un des

„ Sou-

1666. „ Soussignés, & leur faire la grace
„ de les apuier de sa Protection; s'il
„ naissoit quelque Difficulté qui
„ n'eut pas été prevue dans la forme
„ du présent Testament, & dans
„ les Dispositions y contenues.

„ Lequel Testament a été ainsi
„ fait, dicté, nommé, par la très hau-
„ te, très puissante, très excellente
„ Princesse, aux Conseillers Sécrétai-
„ res d'Etat ci-dessus nommez, &
„ par l'un d'eux en présence de l'au-
„ tre lu & relu à ladite Dame Rei-
„ ne, laquelle a dit l'avoir bien en-
„ tendu, en sa Chambre dudit Cha-
„ teau-neuf de St. Germain en Laie,
„ où Sa Majesté est au Lit mala-
„ de, l'an 1665, le troisieme jour
„ d'Aout, à l'heure de midi; & la-
„ dite Dame Reine la signé,

„ ANNE,

„ DE GUENEGAUT,

„ LE TELLIER.

Et au dessous est écrit,

J'approuve le présent Testament.

Signé,

LOUIS.



Fin du cinquième Tome.

TA-



TABLE DES MATIERES.

Les Lettres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, au bout des Chiffres, marquent les Tomes *I, II, III, IV*, & *V*.

A.

 Fait

Brissac

Re-

Of-

Tra-

Condé

E

F.

Fran-

H.

I.

Im-

L.

Regle

M.

pendre

Motte-

des

N.

chir

Ne-

No.

O.

P.

PHI-

Dé-

Q.

Q.

R.

S.

Ri-

Obtien

T.

d'Or-

X.

Y.

Fin de la Table des Matieres.





